

Revue transatlantique d'études suisses

10/11 · 2020/21

De l'Acadie à la Suisse

Questions territoriales, politiques et linguistiques

Isabelle VIOLETTE, Michelle LANDRY, Manuel MEUNE



Université de Montréal

Revue transatlantique d'études suisses 10/11 - 2020/21

Éditrices / Éditeur:

Isabelle Violette (isabelle.violette@umoncton.ca)
Michelle Landry (michelle.landry@umoncton.ca)
Manuel Meune (manuel.meune@umontreal.ca)

Directeur de la revue: Manuel Meune

© 2021 - Section d'études allemandes
Département de littératures et de langues du monde
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal

ISSN - 1923-306X

SOMMAIRE

Avant-propos / Vorwort	5
Manuel MEUNE, Isabelle VIOLETTE, Michelle LANDRY, « La revanche des périphéries »	7-10
Manuel MEUNE, Isabelle VIOLETTE, Michelle LANDRY, « Die Rache der Peripherien »	11-14
 1. L’Acadie et la Suisse face aux aléas de l’histoire.....	15
Christophe TRAISNEL, Eric Mathieu DOUCET, André MAGORD, « La considération politique de l’Acadie à l’extérieur du Canada: le rôle des francophonies minoritaires de Belgique, de Suisse et des États-Unis »	17-35
Philippe VOLPÉ, Julien MASSICOTTE, « Les relations Acadie-Jura: à la recherche d’un modèle d’autonomie nationalitaire (1970-1980) »	37-60
Nicla MERCURIO, « Le retour de la Question jurassienne dans les dessins de presse (2018): un enjeu identitaire entre multimodalité et argumentation »	61-79
Michel MALLET, Manuel MEUNE, « Les aléas de la <i>Heimat</i> en Suisse, entre pays(age) familial et peur de l’altérité. <i>Heimatland</i> , du film d’animation (2010) au film catastrophe (2015) »	81-99
Maxime LEBLOND, « Instrumentaliser le guerrier amérindien et le soldat suisse (XVII ^e siècle): la polyphonie ventriloque dans l’œuvre du Français Marc Lescarbot »	101-120
 2. Entre plurilinguisme officiel et minorisation linguistique: quelques modèles	121
Laurence ARRIGHI, Tommy BERGER, « Le chiac dans les médias sociaux – Entre spontanéité, créativité et réflexivité linguistiques »	123-140
Claudine BROHY, « Between prejudice and pride: bolze/Bolz as a mixed urban language in bilingual Fribourg/Freiburg »	141-160
Nicla MERCURIO, « L’italiano in Svizzera: lingua nazionale o lingua dell’Italia? L’immagine del ‘bel paese’ nella promozione online dei corsi di italiano in Romandia »	161-178
Manuel MEUNE, « Das plurilinguale Aostatal, eine umgekehrte Schweiz? Der Diskurs über Walserdeutsch und Frankoprovenzalisch in <i>Le peuple valdôtain</i> (2000-2018) »	179-208

3. Épilogue littéraire, de Moncton à Fribourg 209

Gérald LEBLANC 211

« En guise de présentation » / « Zur Vorstellung » (les édit. / die Hrsg.) 212-213

- *Moncton Mantra*, extrait [français / allemand] 214-215

- « Speaking in tongues » [fr. / all.] 216

- « fast food and quick snacks » [fr. / all.] 217-218

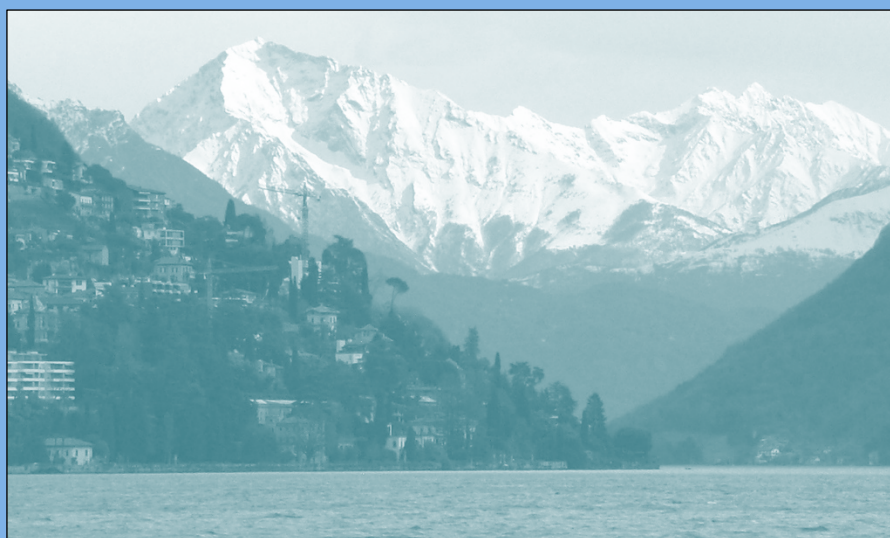
Fränzi KERN-EGGER 219

« En guise de présentation » / « Zur Vorstellung » (M. MEUNE / C. BROHY) 220-221

- « Das Bolz der Freiburger Altstadt » / « Le bolze dans le Vieux-Fribourg » 222-223

- « “Biläingysm” hin und her und noch Retuur » / « Le bilinguisme sens dessus dessous » 224-226

Avant-propos / Vorwort



© Manuel Meune 2019



© Marie-Noëlle Ryan 2021

Lugano (Tessin) / Cap-Pelé (Nouveau-Brunswick)

Avant-propos

La revanche des périphéries...

Mettre en parallèle la Suisse et l'Acadie? Qu'y a-t-il de commun entre une Acadie aux contours politiques et géographiques incertains, à la visibilité internationale fragile, et une Suisse qui, malgré sa petitesse, projette l'image d'un pays dont l'assise dans le concert des nations ne fait aucun doute? D'un côté, une Acadie dont les paysages pourtant variés peinent à se faire connaître hors du cadre canadien, dont la culture et la littérature, malgré leurs figures emblématiques, n'ont guère quitté les cercles de la francophonie; de l'autre, une Suisse qui, fièrement juchée sur ses montagnes, a su projeter l'image d'une culture riche et a vanté ses paysages de carte postale au point que dans de nombreux pays, les spécialistes de marketing touristique tendent à appeler « Suisse... » toute région dotée de quelques lacs et collines (Suisse saxonne, ...normande, ...brésilienne, ...mexicaine, etc.).

Pourtant, les Suisses et les Acadiens se rapprochent indéniablement par leur statut de « périphériques ». Périphérique, l'Acadie l'est par sa position géographique à l'extrême-est du Canada – ou, si on lui adjoint l'« Acadie du Sud » louisianaise, par son éloignement des grands centres de décisions politiques et culturels étatsuniens. Elle l'est par la marginalisation que lui a valu une histoire mouvementée et par l'ombre portée par la grande province voisine qu'est le Québec, dont le poids est plus décisif au sein des instances du Canada et de la Francophonie. Le statut périphérique de la Suisse est moins manifeste. On sait certes qu'il s'agit d'un pays à taille modeste qui n'est pas membre de l'Union européenne, mais ses montagnes, à cheval sur les bassins versants du Rhône, du Rhin et du Danube ne constituent-elles pas le cœur et le toit du continent européen? Ses nombreuses instances internationales ne lui confèrent-elles pas un rôle central à bien des égards?

Entre conscience périphérique et autocentrage...

On rétorquera que les membres de n'importe quelle société, dans certaines circonstances, peuvent se percevoir comme périphériques. Mais le concept doit d'abord nous rappeler que face à des étrangers, les « vrais périphériques » sont plus conscients que quiconque qu'ils doivent « partir de zéro » pour expliquer les spécificités de leur pays.

L'écrivaine Antonine Maillet le savait bien lorsqu'en 1991, elle faisait ce qu'elle appelait son « Tour de France d'Allemagne », en l'occurrence une série de conférences dans les Instituts français. Face à un public d'universitaires francophiles, la lauréate du Prix Goncourt évoquait à grands traits l'histoire acadienne. Son discours culminait par cette phrase: « Quand on est sortis du bois, on était un peuple! » Il fallait bien cela pour secouer l'ignorance de ses hôtes et planter le décor. Elle pouvait ensuite livrer le cœur de son message et rappeler que ce n'est pas parce qu'on vient d'une petite contrée inconnue qu'on ne devrait pas avoir l'audace et l'immodestie des écrivains des « grands pays ». Nulle arrogance dans sa démarche; elle ne prétendait aucunement que sa vision du monde était supérieure. Mais elle aimait à rappeler qu'en tant qu'Acadienne de Bouctouche, elle était plus habilitée que d'autres personnes sur la planète à offrir à son lectorat la perspective qui était la sienne en tant qu'Acadienne de Bouctouche... Elle pouvait ainsi expliquer les mécanismes d'autocentrage propres à de nombreuses minorités, mais qui ne paraissent étranges que dans la perspective des majoritaires, inconscients de leur propre posture égocentrique, parce que moins habitués à ce que le monde extérieur remette en question la pertinence même de leur existence.

Du côté suisse, la dialectique de la petitesse et de la grandeur est un topos de la littérature. De nombreux écrivains se sont exprimés sur le caractère sublime de l'exiguïté de leur pays, mais aussi sur le sentiment ambigu qu'on peut ressentir à l'ombre de « grands voisins » – France, Allemagne ou Italie. Car si la Suisse comme pays souverain jouit d'une grande notoriété, c'est moins le cas des diverses régions linguistiques qui la constituent. Mais si une chose unit les créateurs suisses, quelle que soit leur langue principale, c'est bien la conscience qu'ils ne seront pas perçus dans toute leur spécificité, qu'ils devront parfois taire leurs différences ou accepter qu'on les exotise et les « régionalise ». Ils devinent qu'on ne les prendra guère en considération au motif que leur coin de pays est bien peu de choses face à l'étendue des « grands pays » dont ils partagent la langue; ils sont conscients qu'ils devront faire un immense effort pédagogique s'ils veulent briser les sentiments de supériorité de leurs interlocuteurs.

L'écrivain suisse-allemand Hugo Loetscher a souvent évoqué ces problématiques. Il l'a fait avec beaucoup d'humour, non seulement pour se plaindre des étrangers qui confondent la Suisse et la Suède..., mais aussi pour tancer ceux de ses compatriotes qui font de leur petitesse et de leur modestie même un motif d'autoglorification, voire d'exceptionnalisme; tous ceux qui, par coquetterie, transforment la critique de leur société d'appartenance en une rhétorique qui devient tout aussi grandiloquente que le discours nationaliste des « grands pays »... Centre ou périphérie? L'affaire est complexe, mais une chose est sûre: il existe entre les contextes suisse et acadien de nombreux points de rapprochement – et nous souhaitons en explorer quelques-uns dans ce volume.

L'Acadie et la Suisse face aux aléas de l'histoire

Le premier volet du recueil permet d'offrir des regards croisés sur les trajectoires récentes de la Suisse et de l'Acadie, en particulier s'agissant du rapport à l'identité, au territoire et à l'autonomie politique.

Dans l'article qui inaugure ce volume, Christophe TRAISNEL, Éric Mathieu DOUCET et André MAGORD abordent la question de la perception qu'on a de l'Acadie à l'extérieur du Canada, en particulier au sein des francophonies minoritaires. Dans un panorama qui va de la Belgique aux États-Unis en passant par la Suisse, ils analysent des sources inédites pour réfléchir à la façon dont l'Acadie, tout en étant une nation sans État, a pu accéder à une certaine forme de reconnaissance politique en privilégiant des liens avec certains États nationaux, mais aussi avec des collectivités infranationales. On remarque que les liens avec la Suisse romande, qui ne dispose pas de statut politique propre, n'ont pas pu être développés aussi intensément qu'avec la Belgique francophone, mais ce panorama permet d'apprécier la portée bien réelle des projets de collaboration qu'autorisent les affinités électives entre francophones minoritaires.

Un exemple de rapprochement helvético-acadien significatif est celui qu'aborde la contribution de Philippe VOLPÉ et Julien MASSICOTTE. Ces derniers se penchent sur les liens entre les Acadiens et les Jurassiens, ces Suisses qui vivent des questionnements identitaires les rapprochant sans doute le plus des Acadiens. De minoritaires dans le canton de Berne, les Jurassiens étaient devenus majoritaires dans leur nouveau canton, au fil d'une « Question jurassienne » qui, dans les années 1970, était suivie de très près par les militants acadiens. La victoire des séparatistes jurassiens en 1974 avait de quoi rendre optimistes les Acadiens du Nouveau-Brunswick, et les parallèles entre les deux mouvements nationalistes ne pouvaient que favoriser la solidarité. Au travers de documents d'archives et d'articles de presse, les auteurs nous proposent de nous replonger dans les débats intellectuels qui ont marqué cette période clé de la visibilité de certaines communautés francophones minoritaires de part et d'autre de l'Atlantique.

Dans l'article suivant, Nicola MERCURIO nous rappelle que la Question jurassienne n'a pas disparu avec la création du canton du Jura en 1979, puisque le débat sur l'appartenance cantonale – jurassienne ou bernoise – s'est poursuivi dans les trois districts du Jura francophone qui avaient choisi de rester dans le canton de Berne malgré son écrasante majorité germanophone. Ainsi, lors d'un référendum tenu le 28 mars 2021, les citoyens de Moutiers, l'une des communes qui étaient demeurées dans le Jura resté bernois, ont voté clairement pour son rattachement au canton du Jura. Mais l'autrice se penche plutôt sur l'année 2018, lorsque les résultats d'un référendum similaire avaient été invalidés. En s'appuyant sur des dessins de presse, elle montre que dans cet épisode qui a peu retenu l'attention à l'étranger, la traditionnelle polarisation du débat sur l'histoire, la politique et l'identité jurassiennes était toujours bien présente. En plus d'analyser certains termes du débat, elle nous permet, par son approche sémiotique, de réfléchir à la fonction politique du dessin de presse, et en particulier au rapport image-texte dans les stratégies argumentatives.

Les adeptes du séparatisme jurassien ne souhaitaient pas se situer en dehors du cadre suisse et ne remettaient pas fondamentalement en cause la « nation politique » suisse. Ils contestaient certes les mythes fondateurs censés unir les Suisses de toutes langues, mais la solution à la Question jurassienne n'était pas liée à la reconnaissance de la souveraineté du Jura par des pays étrangers. Elle dépendait d'abord d'un processus électoral impliquant les citoyennes et les citoyens suisses de toutes les communautés linguistiques « autochtones » de Suisse – francophones, germanophones, italophones et romanchophones. Parallèlement à ces débats, l'arrivée d'étrangers lors de diverses vagues d'immigration depuis les années 1950 a, partout en Suisse, accéléré l'essor d'une droite populiste qui, depuis le tournant du millénaire, tire profit du sentiment anti-islamique et utilise la démocratie référendaire pour tenter de limiter le nombre d'immigrants, de réfugiés ou de naturalisations. C'est dans ce contexte qu'a eu lieu la

(re)politisation du terme Heimat (terroir, région de l'enracinement affectif), utilisé pour exclure les non-natifs. Michel MALLET et Manuel MEUNE proposent d'abord un aperçu de l'évolution du concept de Heimat tant en Allemagne qu'en Suisse, du romantisme jusqu'au nazisme. Puis ils se penchent sur deux films intitulés Heimatland, dont l'un est un film d'animation et l'autre un film catastrophe. Ils remarquent que ces deux films, tout en mettant en scène le sentiment de menace qu'inspire parfois l'altérité culturelle, le démystifient par un traitement satirique de certains clichés. Les auteurs montrent ainsi que le concept, en permettant de sacraliser l'homogénéité ethnoculturelle, reste encore très opérationnel – y compris dans un pays plurilingue comme la Suisse.

Le dernier article de cette section aborde également la question du rapport à l'altérité et à l'identité, mais concernant une période plus ancienne et en revenant à une mise en parallèle plus directe entre la Suisse et l'Acadie – ou, plus généralement, entre l'Europe et le Nouveau Monde vu par les premiers colonisateurs. De façon originale, Maxime LEBLOND s'intéresse aux stratégies discursives de Marc Lescarbot. Ce voyageur français a en effet mis en scène l'altérité tant dans son Histoire de la Nouvelle-France (1609-1618) que dans son Tableau de la Suisse (1618). Qu'il s'agisse d'un « chef amérindien » ou d'un soldat suisse, Maxime Leblond s'interroge sur la fonction rhétorique des discours rapportés dans l'œuvre de Lescarbot. Il décrit la façon dont ce dernier, en créant une illusion polyphonique, ne fait que s'approprier la parole de l'Autre (l'autochtone des Amériques et le mercenaire d'Helvétie) et semble ainsi englober la colonisation de la Nouvelle-France et la défense du royaume de France en Europe dans un seul et même projet politique.

Entre plurilinguisme officiel et minorisation linguistique: quelques modèles

Le second volet traite davantage de questions linguistiques, concernant la prégnance de variétés linguistiques non standardisées issues du « mélange des langues », comme le chiac et le bolze, mais aussi le statut politique et sociolinguistique de langues qui, tout en étant parfois officielles, restent minorisées.

L'article de Laurence ARRIGHI et Tommy BERGER est consacré au chiac dans les médias sociaux acadiens. L'autrice et l'auteur proposent une description du chiac en se fondant sur des discours qui circulent sur des plateformes comme YouTube ou Facebook, et soulignent la façon dont certaines pratiques de mélange codique, souvent délégitimées sur les marchés linguistiques officiels, ouvrent en l'occurrence un espace de créativité et réflexivité sur les questions de langue.

Après cette contribution sur le parler mixte né du contact de l'anglais et du français dans le sud-est du Nouveau-Brunswick, Claudine BROHY évoque une autre variété mixte, le bolze. Celui-ci est apparu au contact du français (ou du francoprovençal) et de l'allemand à Fribourg, ville située sur la frontière des langues – comme l'est Moncton – et capitale du canton suisse homonyme – officiellement bilingue comme l'est la province du Nouveau-Brunswick, selon des modalités certes différentes. L'autrice présente diverses descriptions qui ont été faites de ce langage urbain – ou plutôt de ces langages puisqu'on peut en distinguer deux variétés selon la langue de base (bolze / Bolz). Elle décrit la façon dont le bolze poursuit actuellement son évolution malgré la gentrification du quartier où il a vu le jour et un nombre de locuteurs en baisse, alors que les représentations du bolze se sont transformées, au point que celui-ci devienne parfois un marqueur identitaire même pour des non-locuteurs.

En tant que troisième langue officielle, l'italien en Suisse jouit d'un prestige beaucoup plus grand que le bolze. Il n'en a pas moins une visibilité faible sur l'échiquier politico-linguistique suisse, tant l'allemand et le français dominent la scène. De plus, le faible nombre d'italophones suisses face aux millions de locuteurs en Italie voisine ne contribue guère à la prise de conscience des spécificités de la Suisse italophone. C'est sur ces prémisses que Nicla MERCURIO aborde la prégnance des représentations stéréotypées de l'Italie en Suisse, en se concentrant sur les stratégies promotionnelles d'organismes d'enseignement de l'italien en Suisse romande. Par l'analyse d'un corpus de pages web, l'autrice observe dans quelle mesure l'italien est présenté plutôt comme une langue nationale et cantonale (au Tessin et dans les Grisons), ou plutôt comme la langue du « bel paese », cette Italie mythique associée à l'art et à l'art de vivre. Notons que l'article est en italien – un fait assez rare dans la présente revue pour être mentionné.

Dans la contribution qui clôt le volume, Manuel MEUNE évoque une partie des Alpes qui, comme la Suisse elle-même, est marquée par les contacts entre les langues allemande, française et italienne. Il se consacre à la Vallée d'Aoste, cette région autonome plurilingue qu'il qualifie de « Suisse inversée ». Car

c'est l'italien qui y domine; le français a un statut de langue co-officielle, et l'allemand, sans être officiel, joue un rôle important dans la vallée du Lys, peuplée de ces « Walsers » dont les ancêtres sont venus du Valais suisse au Moyen Âge. Dans un corpus de textes du journal francophone Le peuple valdôtain, l'auteur analyse les représentations des langues en présence, y compris du francoprovençal – marqué par son rapport diglossique historique avec le français et par son statut de « langue du cœur ». Mais il se penche surtout sur la façon dont sont perçus les Walsers et sur le statut de leur dialecte alémanique. Il conclut en rappelant que si la Suisse, en l'absence de langue nationale commune, ne peut être qu'une « nation de volonté » – une nation politique et non ethnolinguistique –, la Vallée d'Aoste mérite d'être présentée comme une « région de volonté ».

Si ces comparaisons transatlantiques entre la Suisse et l'Acadie ont leurs limites, elles permettent de distinguer similitudes et différences entre des modèles de coexistence linguistique plus complexes qu'on ne le pense parfois. Comme nous l'avons constaté, les langues et les sociétés évoquées dans ce volume apparaissent souvent comme périphériques, mais on voit aussi se mettre en place des mécanismes d'autonomisation qui constituent une forme de résistance face au risque de marginalisation, voire de revanche sur l'histoire – de l'Acadie au Jura, de Moncton à Fribourg/Freiburg, des vallées tessinoises et valaisannes aux vallées valdôtaines...

Épilogue littéraire, de Moncton à Fribourg/Freiburg...

Pour terminer, nous proposons en guise d'épilogue littéraire un parcours qui nous emmènera de Moncton à Fribourg, à travers des textes en version originale et en traduction inédite – vers l'allemand puis le français. Les premiers sont de Gérald LEBLANC, poète d'une Acadie résolument ancrée dans la modernité nord-américaine, et qui aime, entre autres, parsemer sa langue française de mots ou d'énoncés en anglais. Les suivants sont des textes de Fränzi KERN-EGGER, autrice fribourgeoise qui s'est fait connaître par des livres en bolze, et qui nous livre sa conception de cette variété mixte – mais aussi du bilinguisme fribourgeois...

*Bonne lecture!
Viel Spass beim Lesen! / Vül Vergnüege bim Läuse!
Enjoy your reading! / Enjoyez vot' lecture!
Buona lettura! / Bôna lèctura!¹*

LES ÉDITRICES ET L'ÉDITEUR²

¹ Français, allemand, suisse-allemand (fribourgeois singinois), anglais, chiac, italien, francoprovençal (graphie ORB).

² Nous remercions les personnes suivantes pour la relecture finale de certaines sections: Barbara Agnese, Natalia Bichurina, Alan Cranshaw, Gabriel Labrie, Katrin Mutz, Maria Zinfert.

Vorwort

Die Rache der Peripherien...

Darf zwischen der Schweiz und Akadien eine Parallele gezogen werden? Hat Akadien mit seinen unscharfen politischen und geografischen Konturen und seiner fragilen internationalen Sichtbarkeit überhaupt etwas mit jener Schweiz gemeinsam, die trotz ihrer Kleinheit das Bild eines im Konzert der Nationen fest verankerten Landes vermittelt? Auf der einen Seite stehen Akadiens wunderschöne Landschaften, die ausserhalb Kanadas allerdings kaum wahrgenommen werden, sowie dessen Kultur und Literatur, die trotz einiger emblematischer Figuren kaum die Kreise der frankophonen Welt verlassen haben; auf der anderen Seite steht eine Schweiz, die, stolz auf ihren Bergen thronend, schon lange das Image einer reichen Kultur projiziert und sich ihrer Postkartenlandschaften rühmt – sodass Tourismusvermarkter in vielen Ländern dazu neigen, jede mit ein paar Seen und Hügeln versehene Region als „Schweiz“ zu bezeichnen (Sächsische..., Normannische..., Brasilianische..., Mexikanische Schweiz usw.).

Dennoch ähneln sich Schweizer und Akadier unbestreitbar in ihrem Status als „Periphere“. Akadien ist peripher aufgrund seiner geografischen Randlage im äussersten Osten Kanadas – und, wenn man das in Louisiana gelegene „südliche Akadien“ miteinbezieht, aufgrund seiner Entfernung zu den grossen politischen und kulturellen Zentren der Vereinigten Staaten. An den Rand gedrängt wird es durch eine turbulente Geschichte sowie durch den Schatten, den die grosse Nachbarprovinz Quebec wirft – das in den Gremien Kanadas und der Frankophonie eindeutig mehr Gewicht hat. Die Randlage der Schweiz ist weniger offensichtlich – ob in geographischer oder politischer Hinsicht. Es handelt sich bekanntlich um ein relativ kleines Land, das kein Mitglied der Europäischen Union ist. Doch sind deren Berge, die sich über die Wasserscheiden von Rhône, Rhein und Donau erstrecken, nicht das Herz und das Dach des europäischen Kontinents? Kommt ihr als Sitz zahlreicher internationaler Organisationen nicht in vielerlei Hinsicht eine zentrale Rolle zu?

Zwischen peripherem Bewusstsein und Selbstzentrierung...

Es könnte argumentiert werden, dass sich die Mitglieder jeder Gesellschaft unter bestimmten Umständen als peripher wahrnehmen können. Doch das Konzept soll uns vor allem daran erinnern, dass sich die „echten Peripheren“ wohl mehr als andere dessen bewusst sind, dass sie, wenn sie gegenüber Fremden von dem erzählen wollen, was ihr Land ausmacht, „bei Null anfangen“ müssen.

*Die Schriftstellerin Antonine Maillet wusste das sehr wohl, als sie 1991 ihre „Tour de France in Deutschland“ – eine Vortragsreihe in französischen Instituten – unternahm. Vor einem frankophilen Akademikerpublikum sprach die Goncourt-Preisträgerin ausführlich über die akadische Geschichte. Ein Gipfelpunkt ihrer Rede war dieser Satz: „Als wir aus dem Wald rauskamen, waren wir ein Volk!“ Ein solch deutlicher Satz war notwendig, um die Zuhörerschaft von ihrer Unwissenheit zu befreien und somit den Boden für weitere Ausführungen zu bereiten. Sie konnte dann also an den eigentlichen Kern ihrer Aussage herangehen: dass man aus einer kleinen, weltweit kaum bekannten Gegend komme, heisse nicht, dass man nicht auch die Kühnheit und die Unbescheidenheit von Schriftstellern aus „grossen Ländern“ an den Tag legen könne. In ihrem Ansatz war von Arroganz aber keine Spur; sie behauptete keineswegs, dass ihre Weltanschauung überlegen sei. Aber sie wies gerne darauf hin, dass sie als Akadierin aus dem Küstendorf Bouctouche mehr als andere Erdenbürgerinnen dazu berechtigt sei, den Leser*innen die Perspektive zu vermitteln, die sie eben als Akadierin aus Bouctouche habe... Damit gelang es ihr die Selbstzentrierung zu erklären, die für viele Minderheiten charakteristisch ist, die aber nur aus Sicht der Mehrheiten als seltsam erscheint – letztere sind sich ihrer eigenen Egozentrik oft nicht bewusst, weil sie es weniger gewohnt sind, die Relevanz der eigenen Existenz durch die Aussenwelt in Frage gestellt zu sehen.*

*Auf Schweizer Seite ist die Dialektik von Kleinheit und Grösse ein literarischer Topos. Viele Schriftsteller*innen haben sich zum erhabenen Charakter der Enge ihres Landes geäussert, aber auch über das zwiespältige Gefühl, welches man im Schatten der „grossen Nachbarn“ – Frankreich, Deutschland oder Italien – empfinden mag. Denn während die Schweiz als souveränes Land einen hohen Bekanntheitsgrad geniesst, ist es bei den jeweiligen Sprachregionen, aus denen sie besteht, weniger der Fall. Doch wenn etwas die Kulturschaffenden der Schweiz unabhängig von ihrer Hauptsprache eint, dann ist es wohl*

das Bewusstsein, dass sie nie in ihrer ganzen Besonderheit wahrgenommen werden, dass sie manchmal ihre Unterschiede verbergen müssen bzw. akzeptieren müssen, exotisiert und „regionalisiert“ zu werden; sie spüren wohl, dass sie einen immensen pädagogischen Aufwand betreiben müssen, wenn sie die Überlegenheitsgefühle ihres Gegenübers aufbrechen wollen.

Der Deutschschweizer Schriftsteller Hugo Loetscher hat oft auf diese Probleme hingewiesen. Er tat dies mit viel Humor, nicht nur, um sich über Ausländer zu beschweren, die die Schweiz mit Schweden verwechseln..., sondern auch, um diejenigen seiner Landsleute abzustrafen, die aus ihrer Kleinheit und Bescheidenheit einen Grund zur Selbstverherrlichung oder gar zum Exzeptionalismus ableiten; all diejenigen, die aus Koketterie die Kritik an ihrer Gesellschaft in eine Rhetorik verwandeln, die genauso hochtrabend wird wie der nationalistische Diskurs der „grossen Länder“... Ob wir es nun mit Zentrum oder mit Peripherie zu tun haben, es handelt sich auf alle Fälle um eine komplexe Angelegenheit, bei der eines sicher ist: Es gibt zwischen dem schweizerischen und dem akademischen Kontext nicht wenige Parallelen – und einige von diesen wollen wir in dem vorliegenden Band untersuchen.

Akadien und die Schweiz im Angesicht ihrer Geschichte

Der erste Teil der Ausgabe bietet einen Querschnitt durch die letzten Entwicklungen in der Schweiz und in Akadien, insbesondere im Hinblick auf Identität, Region und Heimat sowie politische Autonomie.

Im einleitenden Artikel befassen sich Christophe TRAISNEL, Éric Mathieu DOUCET und André MAGORD mit der Frage, wie Akadien ausserhalb Kanadas wahrgenommen wird, insbesondere von frankophonen Minderheiten. In einem Überblick, der von Belgien über die Vereinigten Staaten bis in die Schweiz reicht, analysieren sie bislang unveröffentlichte Quellen, um darüber zu reflektieren, wie Akadien auch als staatenlose Nation eine bestimmte Form der politischen Anerkennung erlangen konnte, indem es Verbindungen zu bestimmten Nationalstaaten, aber auch zu bestimmten subnationalen Gemeinschaften besonders stärkte. Es wird zwar festgestellt, dass die Beziehungen zur französischsprachigen Schweiz, die keinen eigenen politischen Status hat, nicht so stark entwickelt werden konnten wie mit dem frankophonen Belgien; der Überblick erlaubt es uns aber dennoch, die sehr reale Tragweite der Zusammenarbeitsprojekte, die die Wahlverwandtschaften unter frankophonen Minderheiten ermöglichen, zu erkennen.

Ein Beispiel für eine bedeutende helvetisch-akadische Annäherung liefern Philippe VOLPÉ und Julien MASSICOTTE. In ihrem Beitrag analysieren sie die Verbindungen zwischen den Akadiern und den Jurassiern, jenen Schweizern, deren Identitätsprobleme denen der Akadier wahrscheinlich am nächsten stehen. Waren diese im Kanton Bern ursprünglich in der Minderheit, so wurden sie in ihrem neuen Kanton zur Mehrheit, im Zuge jener „Jura-Frage“, die in den 1970er Jahren von akademischen Aktivisten sehr genau verfolgt wurde. Der Sieg der jurassischen Separatisten im Jahr 1974 gab den Akadiern von New Brunswick Anlass zu Optimismus, und die Parallelen zwischen den beiden Nationalbewegungen konnten die Solidarität untereinander nur fördern. Anhand von Archivdokumenten und Presseartikeln untersuchen die Autoren die intellektuellen Debatten, die diese Schlüsselperiode für die Sichtbarkeit bestimmter frankophoner Minderheitengemeinschaften auf beiden Seiten des Atlantiks gekennzeichnet haben.

Im darauffolgenden Artikel erinnert Nicla MERCURIO daran, dass die Jura-Frage mit der Schaffung des Kantons Jura 1979 nicht verschwunden ist, da die Debatte über die Kantonszugehörigkeit – Jura oder Bern – in den drei jurassischen Bezirken, die sich für den Verbleib im Kanton Bern entschieden hatten, weiterging – trotz dessen erdrückender deutschsprachiger Mehrheit. So stimmten die Bürger*innen der Gemeinde Moutiers, die 1979 im Berner Jura verblieben war, in einem am 28. März 2021 abgehaltenen Referendum deutlich für den Beitritt zum Kanton Jura. Doch die Autorin blickt vor allem ins Jahr 2018 zurück, als die Ergebnisse eines ähnlichen Referendums für ungültig erklärt wurden. Im Ausland erregte diese Episode kaum Aufmerksamkeit, aber in der Schweiz war die traditionelle Polarisierung der Debatte zur jurassischen Geschichte, Politik und Identität nach wie vor präsent. Dieses zeigt Nicla Mercurio, indem sie Pressekarikaturen unter die Lupe nimmt. Neben der Analyse einiger Aspekte der Debatte erlaubt uns ihr semiotischer Ansatz auch, über die politische Funktion von Pressekarikaturen und insbesondere über das Bild-Text-Verhältnis in argumentativen Strategien nachzudenken.

Die Befürworter des jurassischen Separatismus wollten die Debatte nicht ausserhalb des Schweizer Nationalrahmens ansiedeln und stellten die schweizerische „politische Nation“ nie grundsätzlich in Frage. Die Gründungsmythen, die die Schweizerinnen und Schweizer aller Sprachzugehörigkeiten

vereinen sollten, wurden zwar hinterfragt. Doch die Lösung der „Jura-Frage“ hing nicht von einer Anerkennung der möglichen Souveränität des Juras durch das Ausland ab, sondern vor allem von einem Wahlprozess, an dem die Schweizer Bürgerinnen und Bürger aller „einheimischen“ Sprachgemeinschaften beteiligt waren – ob französisch-, deutsch-, italienisch- oder rätoromanischsprechend. Parallel zu diesen Debatten beschleunigte die Ankunft von Ausländern in verschiedenen Einwanderungswellen ab den 1950er Jahren überall in der Schweiz den Aufschwung einer rechtspopulistischen Bewegung, die sich seit der Jahrtausendwende die islamfeindliche Stimmung zunutze macht und auf die Referendumsdemokratie zurückgreift, um zu versuchen, die Zahl der Immigranten bzw. Flüchtlinge sowie der Einbürgerungen zu begrenzen. Gerade in diesem Kontext fand die (Re-)Politisierung des Heimat-Begriffs statt, der zur Ausgrenzung von Nicht-Einheimischen verwendet wurde. Michel MALLET und Manuel MEUNE bieten zuerst einen Überblick über die Entwicklung des Heimat-Begriffs in Deutschland bzw. der Schweiz von der Romantik bis zum Nationalsozialismus an. Dann widmen sie sich zwei Filmen mit dem Titel Heimatland – von denen der eine ein Animations- und der andere ein Katastrophenfilm ist. Sie zeigen, dass beide Filme das Gefühl der Bedrohung – welches bisweilen durch kulturelle Andersartigkeit hervorgerufen wird – inszenieren, dieses Bedrohungsgefühl dabei aber durch die satirische Behandlung bestimmter Klischees entmystifizieren. So demonstrieren die Autoren, dass der Heimat-Begriff, indem er die Sakralisierung der ethnokulturellen Homogenität ermöglicht, selbst in einem mehrsprachigen Land wie der Schweiz noch sehr wirksam ist.

Der letzte Artikel in diesem Abschnitt diskutiert ebenfalls die Frage von Alterität und Identität, betrifft aber eine frühere historische Zeit und kehrt zu einer direkteren Parallele zwischen der Schweiz und Akadien zurück – oder allgemeiner zwischen Europa und der Neuen Welt, wie sie von den ersten Kolonisatoren gesehen wurde. Maxime LEBLOND beschäftigt sich auf originelle Weise mit den diskursiven Strategien von Marc Lescarbot. Dieser französische Reisende hat nämlich das Anderssein in seiner *Histoire de la Nouvelle-France* (1609-1618) sowie in seinem *Tableau de la Suisse* (1618) regelrecht inszeniert. Ob es sich um einen „indianischen“ Häuptling oder einen Schweizer Soldaten handelt, Maxime Leblond untersucht die rhetorische Funktion der in Lescarbots Werk vorhandenen indirekten Rede. Er beschreibt die Art und Weise, wie Lescarbot sich in einer Art polyphonen Illusion das Wort des Anderen (des „Einheimischen“ aus Amerika sowie des Söldners aus Helvetien) aneignet und dadurch die Kolonisierung Neufrankreichs und die Verteidigung des französischen Königreichs in Europa als ein- und dasselbe politische Projekt erscheinen lässt.

Zwischen offizieller Mehrsprachigkeit und sprachlicher Minorisierung: Einige Modelle

Der zweite Teil dieser Ausgabe befasst sich explizit mit Sprachfragen, sowohl in Bezug auf die Bedeutung nicht-standardisierter Varietäten wie Chiac und Bolz, die aus einer „Sprachmischung“ entstanden sind, als auch im Hinblick auf den politischen und soziolinguistischen Status von Sprachen, die, auch wenn sie offiziell sein können, dennoch „minorisiert“, d.h. benachteiligt werden.

Der Artikel von Laurence ARRIGHI und Tommy BERGER widmet sich dem Chiac in den akademischen sozialen Medien. Die Autorin und der Autor bieten uns eine Beschreibung des Chiac an, die auf Diskursen basiert, welche auf Plattformen wie Youtube oder Facebook zirkulieren. Dabei heben sie die Art und Weise hervor, wie Code-Mixing, das auf offiziellen Sprachmärkten oft delegitimiert wird, in dem Fall einen Raum für Kreativität sowie für Reflexivität über Sprachenfragen eröffnet.

Nach diesem Beitrag über die Mischvarietät, die aus dem Kontakt zwischen Englisch und Französisch im südöstlichen Neubraunschweig entstanden ist, bespricht Claudine BROHY eine weitere Mischsprache: das Bolz. Diese entstand im Kontakt zwischen dem Französischen (bzw. dem Frankoprovenzalischen) und dem Deutschen in Freiburg, einer Stadt, die – wie Moncton – an einer Sprachengrenze liegt. Fribourg/Freiburg ist die Hauptstadt des gleichnamigen Schweizer Kantons, welcher wie die Provinz New/Nouveau-Brunswick offiziell zweisprachig ist, wenn auch in anderer Form. Die Autorin präsentiert diverse Beschreibungen dieser Stadtsprache – oder besser gesagt dieser beiden Sprachen, da je nach Basissprache zwei Varietäten unterschieden werden können (Bolz bzw. bolze). Sie erklärt, wie sich Bolz trotz der Gentrifizierung des Viertels, in dem es entstand, und trotz abnehmender Sprecherzahl bis heute weiterentwickelt, da sich die Einstellungen zum Bolz so weit verändert haben, dass es manchmal sogar für Nicht-Sprecher zu einem Identitätsmerkmal geworden ist.

Als dritte Amtssprache genießt Italienisch in der Schweiz ein weitaus grösseres Prestige als das Bolz. Dennoch ist es auf der Schweizer politischen und sprachlichen Bühne wenig präsent, da Deutsch und Französisch die Szene dominieren. Zudem trägt die geringe Zahl der Schweizer Italienisch-sprechenden im Vergleich zu den Millionen von Sprechern im benachbarten Italien nicht dazu bei, die Besonderheiten der italienischsprachigen Schweiz bewusst zu machen. Ausgehend von diesen Prämissen befasst sich Nicla MERCURIO mit der Verbreitung von stereotypen Darstellungen Italiens in der Schweiz, und konzentriert sich dabei auf die Werbestrategien von Organisationen, die in der frankofonen Schweiz Italienisch-Unterricht anbieten. Durch die Analyse eines Korpus von Webseiten beobachtet die Autorin, inwieweit Italienisch entweder als eine nationale bzw. kantonale Sprache (im Tessin und in Graubünden) dargestellt wird oder als Sprache des „bel paese“ – jenes mythischen Italiens, das mit Kunst und Lebenskunst assoziiert wird. Der Artikel ist in italienischer Sprache geschrieben, was in der Zeitschrift selten vorkommt und nicht unerwähnt bleiben darf.

In dem Beitrag, der den Band abschliesst, beschäftigt sich Manuel MEUNE mit einem Teil der Alpen, der wie die Schweiz selbst auch von Kontakten zwischen der deutschen, der französischen und der italienischen Sprache geprägt ist. Er widmet sich dem Aosta-Tal, einer mehrsprachigen autonomen Region, die er als „umgekehrte Schweiz“ bezeichnet. Dort ist tatsächlich Italienisch die dominierende Sprache; Französisch hat den Status einer zweiten Amtssprache, und Deutsch, das nicht offiziell ist, spielt immerhin eine gewisse Rolle im Lys-Tal, ein Tal, das von jenen Walsern bewohnt ist, deren Vorfahren im Mittelalter aus dem Schweizer Wallis kamen. Anhand eines Textkorpus der französischsprachigen Zeitung Le peuple valdôtain analysiert der Autor die Einstellungen zu den genannten Sprachen, sowie auch zum Frankoprovenzalischen, das im Aosta-Tal durch sein historisch gewachsenes diglossisches Verhältnis zum Französischen und durch seinen Status als „Sprache des Herzens“ gekennzeichnet ist. Vor allem aber geht er auf die Wahrnehmung der Walser und auf den Status ihres alemannischen Dialekts ein. Er schliesst mit dem Hinweis, dass, wenn die Schweiz in Ermangelung einer gemeinsamen Landessprache nur eine „Willensnation“ sein kann – also eine politische, keine ethnolinguistische Nation –, das Aostatal wohl als „Willensregion“ dargestellt zu werden verdient.

Wenn der transatlantische Vergleich zwischen Akadien und der Schweiz auch seine Grenzen hat, so erlaubt er uns dennoch, Ähnlichkeiten und Unterschiede zwischen Modellen des sprachlichen Zusammenlebens zu erkennen, die komplexer sind, als manchmal vermutet wird. Wie festgestellt werden konnte, scheinen die in diesem Band erwähnten Sprachen und Gesellschaften oft peripher, doch es sind auch Mechanismen der Autonomisierung im Gange, die einen gewissen Widerstand gegen die Marginalisierungsgefahr oder gar eine Rache an der Geschichte darstellen – von Akadien bis zum Jura, von Moncton bis Fribourg/Freiburg, von den Tälern des Tessins und des Wallis bis hin zum Aosta-Tal...

Ein literarischer Epilog, von Moncton nach Fribourg/Freiburg...

Zum Abschluss schlagen wir als literarischen Epilog eine Reise vor, die uns von Moncton nach Fribourg führen wird, durch Texte in ihrer Originalfassung und in unveröffentlichter Übersetzung (ins Deutsche bzw. ins Französische). Die ersten Texte stammen von Gérard LEBLANC, Dichter eines Akadiens, das fest in der nordamerikanischen Moderne verankert ist, und der unter anderem seine französische Sprache gerne mit Wörtern und Aussagen auf Englisch bestreut. Es folgen Texte von Fränzi KERN-EGGER, einer Freiburger Autorin, die sich mit Büchern in Bolz einen Namen gemacht hat, und die mit uns ihre Vorstellung von dieser Mischform, aber auch von der Freiburger Zweisprachigkeit teilt...

*Viel Spass beim Lesen! / Vül Vergnüege bim Läse!
Bonne lecture! / Enjoy your reading! / Enjoyez vot' lecture!
Buona lettura! / Bôna lèctura!¹*

DIE HERAUSGEBERINNEN UND DER HERAUSGEBER²

¹ Deutsch, Schweizerdeutsch (Freiburger- / Senslerdeutsch), Französisch, Englisch, Chiac, Italienisch, Francoprovenzalisch (ORB-Rechtschreibung).

² Für das Korrekturlesen danken wir: Barbara Agnese, Natalia Bichurina, Alan Cranshaw, Gabriel Labrie, Katrin Mutz, Maria Zinfert.

1. L'Acadie et la Suisse face aux aléas de l'histoire



Carte de la Nouvelle-France
Marc Lescarbot (1609)



Ederswiler
unique commune germanophone du canton du Jura

La considération politique de l'Acadie à l'extérieur du Canada: le rôle des francophonies minoritaires de Belgique, de Suisse et des États-Unis

Christophe TRAISNEL (U. de Moncton), Eric Mathieu DOUCET (U. de Moncton),
André MAGORD (U. de Poitiers)

Résumé

Nous souhaitons dans cet article prolonger une réflexion développée dans d'autres publications autour de la 'considération politique' d'une nation sans État: l'Acadie. L'Acadie, à défaut de disposer d'une autonomie ou d'une reconnaissance politique quelconque, bénéficie à tout le moins d'une attention de la part d'acteurs politiques internes (gouvernements dans le cadre canadien, organismes) et externes (France, Francophonie internationale). Nous abordons dans cet article un aspect de cette considération politique externe, à savoir celle découlant des relations tissées peu à peu avec d'autres régions, collectivités, communautés minoritaires francophones dans le monde: Suisse romande, Belgique francophone, Louisiane, Nouvelle-Angleterre. L'Acadie partage certaines 'affinités électives' avec ces francophonies minoritaires, autour de causes ou d'enjeux communs et qui ont pu nourrir entre elles des échanges, des collaborations, des partenariats. Dans un premier temps, nous tentons de mieux cerner la notion de 'considération politique', qui peut nous permettre de comprendre comment une communauté comme l'Acadie se trouve à même d'exister et d'agir, malgré l'absence de toute forme de reconnaissance politique formelle. Et dans un second temps nous cherchons à mesurer la portée des initiatives internationales de l'Acadie, notamment au regard d'autres communautés francophones en situation minoritaire.

Abstract

This article pursues a train of thought developed in other publications concerning the 'political consideration' of a stateless nation: 'l'Acadie' (Acadia). Although Acadia does not enjoy any kind of autonomy or political recognition, it does receive consideration from internal political actors (governments, organizations) and external political actors (France, International French-speaking world). This article specifically addresses one aspect of this external political consideration, namely that arising from the relations gradually built up with other regions, communities and Francophone minority communities around the world: French-speaking Switzerland, French-speaking Belgium, Louisiana and New England. Acadia shares certain 'elective affinities' with these Francophone minority communities, focused on common causes or issues, and which have been able to foster exchanges, collaboration and partnerships between these communities. Our first goal is to better define the notion of 'political consideration', which can help us understand how a community like Acadia is able to exist and take on roles normally prescribed to government organizations, even in spite of the absence of any form of formal political recognition. Secondly, we provide a measure of the scope of Acadia's international initiatives, particularly with regard to other Francophone minority communities.

Zusammenfassung

In diesem Artikel möchten wir eine bereits in anderen Publikationen entwickelte Reflexion über die „politische Beachtung“ einer staatenlosen Nation – Akadien – erweitern. Obwohl Akadien weder autonom noch politisch anerkannt ist, erfährt es immerhin eine gewisse Aufmerksamkeit durch politische Akteure sowohl intern (Regierungen im kanadischen Kontext, Organisationen) als auch extern (Frankreich, internationale Frankophonie). Wir befassen uns mit einem Aspekt dieser externen politischen Beachtung, und zwar mit den Beziehungen, die nach und nach zu anderen Regionen, Gemeinschaften und frankophonen Minderheitengemeinschaften in der ganzen Welt aufgebaut wurden – frankophone Schweiz, frankophones Belgien, Louisiana und Neuengland. Es bestehen gewisse Wahlverwandtschaften zwischen Akadien und diesen frankophonen Gemeinschaften mit ihren gemeinsamen Zielen und Problemen, wodurch Austausch und Zusammenarbeit gefördert wurden und Partnerschaften entstanden sind. Zunächst wird auf den Begriff der ‚politischen Beachtung‘ eingegangen, was zu verstehen hilft, wie eine Gemeinschaft wie Akadien bei fehlender formeller politischer Anerkennung existieren und handeln kann. Danach wird versucht, den Umfang der von Akadien ausgehenden internationalen Initiativen zu ermessen, insbesondere im Hinblick auf andere frankophone Minderheitengemeinschaften.

Je parle français, mais je suis pas un Québécois. Je suis un Acadien. L'Acadie, c'est pas une province. Peut-être un territoire, je sais pas. C'est un héritage qui me suit partout. Même sur une plage de Los Angeles. C'est une culture qui m'a été donnée et que je questionne sa pertinence. Et je me demande si c'est correct de dire tout simplement... que j'en veux pas.

(Robichaud 2019)

Julien Robichaud introduit par ces mots un peu cruels le documentaire qu'il consacre à 'son' Acadie contemporaine, notamment aux Acadiens 'exilés' et aux nouveaux arrivants francophones. Il propose ainsi un regard sans fard sur les questionnements identitaires d'une jeunesse acadienne contemporaine assez éclectique. Ce regard entre quelque peu en résonnance avec celui d'une autre jeunesse acadienne, celle des années 1960, dont la représentation a été marquée par un autre reportage, de l'ONF cette fois, intitulé *Acadie, l'Acadie!?! Un reportage qui commence par le témoignage d'une jeune Acadienne, tout aussi énigmatique et indécise sur le sens du mot qu'on lui propose: « Moi, je ne sais pas quoi dire de l'Acadie... L'Acadie?!? »* (Brault/Perrault 1971).

En 50 ans, on pourrait presque remarquer une permanence dans les questionnements sur l'identité acadienne, même si, de Moncton à Caraquet, en passant par Charlottetown, Edmundston, St. John's ou Chéticamp, l'Acadie a été traversée par de nombreux débats politiques sur son existence, sa raison d'être, ses revendications, ses représentations ou sa reconnaissance.

Cet article vise non pas à proposer une réponse claire à ces questionnements aussi complexes, mais plutôt à chercher à mieux comprendre cette indétermination quant au rôle et au statut politique de l'Acadie, par une exploration de la manière dont celle-ci se trouve considérée à l'extérieur du Canada, et en particulier au sein de minorités francophones qui, elles, jouissent d'une réelle reconnaissance politique. Une considération qui n'explique pas cette indétermination, bien sûr, mais qui contribue à tout le moins à en révéler certains aspects.

Car si l'Acadie est bel et bien dite comme identité, affirmée comme peuple, définie comme communauté, évoquée comme nation, chantée culturellement, revendiquée politiquement, commémorée, célébrée, fêtée, elle n'a pas de 'statut' au sens où on l'entend habituellement, c'est-à-dire des dispositifs législatifs, réglementaires ou constitutionnels visant à reconnaître politiquement l'existence d'une collectivité publique et à la doter d'un certain nombre de compétences et de pouvoirs. À la différence d'autres communautés francophones, elle n'est pas une province, ni une région, ni même une municipalité, un district, un comté ou un territoire désigné... et encore moins un État. Elle ne dispose pas non plus d'institutions représentatives. Si l'Acadie dispose d'organismes communautaires lui tenant lieu d'institutions au niveau provincial, local, national ou international pour les quatre provinces de l'Atlantique (Société Nationale de l'Acadie, fondée en 1881, Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, etc.), ces 'institutions', dont le financement dépend presque entièrement des subventions fédérales et provinciales (Charbonneau, 2020), n'ont pas de pouvoir décisionnel propre sur les communautés dont elles revendiquent de porter la parole. Leur mandat se limite d'ailleurs pour l'essentiel à la mise en œuvre de programmes politiques négociés et inscrits dans le cadre du bilinguisme officiel aux plans fédéral et provincial.

Pourtant, l'Acadie existe, ne serait-ce que parce que, minimalement, comme nous le dit Anne-Marie Thiesse s'agissant des nations en général, des acteurs y croient et ont « entrepris d'en démontrer l'existence » (Thiesse 2001, 11). Artistes, intellectuels, leaders, organismes communautaires, écrivains, historiens, universitaires, acteurs politiques s'en sont saisis pour en questionner le sens ou en affirmer la réalité. Et l'Acadie, sans pour autant bénéficier d'une reconnaissance politique formelle (à travers des institutions représentatives, une autonomie, un

rôle dans la répartition des pouvoirs politiques, une 'personnalité juridique' propre) jouit cependant d'une forme de convergence de considérations politiques venant tout autant de l'intérieur du Canada que de l'extérieur du pays.

Dans un précédent article (Traisnel/Doucet/Magord 2020), nous avons évoqué un premier volet de cette considération politique externe, en relevant les relations qui avaient pu s'établir, directement ou indirectement, entre l'Acadie et la France d'une part, et l'Acadie et la Francophonie internationale d'autre part. Nous souhaitons ici, cette fois, aborder un autre volet de cette considération politique externe, à savoir celle découlant des relations tissées peu à peu avec d'autres régions, collectivités, communautés minoritaires francophones dans le monde, et en particulier avec plusieurs communautés francophones en situation minoritaire d'Europe ou des Amériques avec lesquelles l'Acadie partage certaines affinités électives. Ces relations paradiplomatiques (Soldatos 1990; Paquin 2004; Balzacq et al. 2018) sont d'ailleurs assez singulières dans la mesure où l'Acadie n'est pas à proprement parler l'un des acteurs. L'Acadie agit et parle à travers la démarche d'acteurs politiques (organismes communautaires, gouvernements provinciaux ou fédérale) qui ont pu, avec le temps, développer des relations plus ou moins pérennes, participant à ce que nous pourrions qualifier de 'considération politique' de l'Acadie.

Dans un premier temps, nous tenterons de mieux cerner la 'considération politique' qui permet à l'Acadie d'exister et d'agir en l'absence de toute forme de reconnaissance politique formelle. Cela nous permettra dans un second temps d'expliquer la portée des initiatives internationales de l'Acadie au regard d'autres communautés francophones en situation minoritaire qui, elles, disposent d'une telle reconnaissance.

Considérer politiquement les peuples sans institutions représentatives: le cas de l'Acadie

Régime de considération interne

Il est bien difficile de définir l'Acadie et les facteurs historiques, sociaux, culturels, linguistiques se mêlent bien souvent lorsqu'il s'agit d'aborder tour à tour les grands jalons du passé acadien (récit des fondations, Grand dérangement et déportation des Acadiens de 1755...), les caractéristiques territoriales (provinces de l'Atlantique, et diaspora), la réalité linguistique (près de 300 000 francophones au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard), ou le dynamisme de la scène culturelle et artistique acadienne.¹ Disons-le d'emblée: cette difficulté de représenter une communauté n'est pas propre à l'Acadie: elle traverse en effet n'importe quel imaginaire communautaire, qu'il soit régional, nationalitaire ou linguistique.

Ceci étant, à cette difficulté s'ajoute, pour l'Acadie, celle de l'absence de reconnaissance politique, qui rend d'autant plus problématique la détermination de ses actions ou de sa parole en tant que collectivité. La facette politique de l'Acadie ne correspond en effet pas à ce qu'on pourrait en attendre lorsqu'on se réfère à d'autres nations ou peuples en situation minoritaire (Jenson 1995; Jaumain 1997; Keating 1997). Le Québec, par exemple, dispose d'institutions représentatives, organise des élections, dispose du statut de province (McRoberts 1997; Traisnel 2005; Levine 1997); le Val d'Aoste, en tant que région autonome, fixe ses propres normes en matière scolaire

¹ Les travaux qui traitent des facteurs permettant de définir l'Acadie sont volumineux et anciens; v. p.ex. Daigle 1993; Lang/Landry 2001; Magord 2003.

et négocie avec le gouvernement italien (Pala/Sandri 2010); le canton suisse du Jura est né d'une volonté des francophones catholiques de se séparer du canton de Berne, très majoritairement germanophone et protestant, afin de pouvoir, en toute autonomie, décider dans de multiples domaines de compétences qui intéressent directement la vitalité du français et son dynamisme culturel (Voutat 1993). Hors francophonie, les exemples de reconnaissance politique de groupes nationaux ou ethnolinguistiques sont également très nombreux, en Europe et ailleurs: la Communauté germanophone de Belgique (Poirier 2004; Traisnel 2014), mais également les suédophones de Finlande, l'Écosse, la Catalogne ou le Tyrol du Sud (Italie) ont ainsi pu accéder à la reconnaissance politique à travers la définition d'un statut politique officiel leur conférant la personnalité juridique d'acteur à part entière, ainsi qu'une capacité d'agir (fiscalité), de décider et d'exercer le pouvoir dans un certain nombre de domaines (partage de compétences et pouvoir réglementaire).

Dans le contexte politique canadien, l'Acadie, à l'instar des autres *communautés de langues officielles en situation minoritaires* (CLOSM),² ne dispose pas d'une telle reconnaissance politique (Thériault 1995; Cardinal/Forgues 2014; Léger 2014; Cardinal/Léger 2017; Charbonneau 2012). Tant dans la Charte canadienne des droits et libertés que dans la Constitution, ou dans quelque texte législatif que ce soit, l'Acadie n'est pas nommément désignée ni reconnue, et encore moins dotée d'un statut politique (Traisnel/Bossé 2016). Tout au plus, l'article 16.1 de la Charte canadienne des droits et libertés rappelle au Nouveau-Brunswick ses obligations linguistiques notamment à l'égard de la « communauté de langue française » (Doucet 2003).

Le cadre juridique au sein duquel évolue l'Acadie dépend étroitement des dynamiques entre ses deux ordres de gouvernement: le gouvernement fédéral d'une part, et les quatre provinces de l'Atlantique d'autre part. Le gouvernement fédéral est notamment en charge de la mise sur pied des dispositifs de la Loi sur les langues officielles, instaurant un bilinguisme à l'échelle du Canada et conférant aux CLOSM, dont les communautés acadiennes font partie, un certain nombre de droits. La partie VII de cette loi est particulièrement importante pour les CLOSM: ajoutée en 1988, elle engage le gouvernement à appuyer le développement des CLOSM et à assurer l'usage du français comme de l'anglais dans la société canadienne. En 2002, cette partie VII est renforcée par des dispositions rappelant qu'il « incombe aux institutions fédérales de veiller à ce que soient prises des mesures positives pour mettre en œuvre cet engagement [...] ». (Gouvernement du Canada 2019). C'est dans le cadre notamment de ces obligations que les politiques publiques à destination des minorités francophones sont prises, et ce dans les secteurs jugés stratégiques s'agissant de la vitalité des minorités francophones: l'éducation, bien sûr, mais aussi la culture, les médias, le développement économique, la santé ou l'immigration.

Ces dispositifs et programmes sont constitutifs de ce que la littérature spécialisée qualifie de 'gouvernance', sans qu'il soit cependant possible de bien cerner à quoi ou à quel groupe cette notion se rapporte: « gouvernance des communautés francophones en situation minoritaire » (Forgues 2010); « gouvernance des langues officielles » (Cardinal/Lang/Sauvé 2008); « gouvernance linguistique » (Wallot 2005); « gouvernance du français » (Laponce 2005); « gouvernance communautaire au sein de la francophonie en situation minoritaire au Canada » (Forgues 2015; Forgues/Landry 2018), etc. La question de la gouvernance, s'agissant des communautés acadiennes, et à de rares exceptions près (« gouvernance de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick », Forgues 2015; « gouvernance des organismes acadiens et francophones au

² Il s'agit ici de l'expression dont l'usage a fini par s'imposer au Canada. Elle sert à désigner indistinctement les communautés francophones en situation minoritaire à l'extérieur du Québec (CFSM), et les communautés anglophones du Québec.

Nouveau-Brunswick », Forgues/St-Onge 2011), est donc essentiellement appréhendée, par la littérature spécialisée, à travers les politiques de reconnaissance linguistique canadiennes, et non à travers la désignation d'une collectivité acadienne autonome quelconque.

Le politologue Rémi Léger s'intéresse quant à lui à la dimension processuelle de cette gouvernance et parle, pour les francophonies canadiennes, d'« habilitation », marquant « le passage d'une situation perçue ou concrète d'impuissance à une situation où une personne ou une collectivité exerce un plus grand pouvoir ». Il précise que « la notion d'habilitation cherche aussi à offrir à ces dernières la possibilité d'agir sur leur réalité quotidienne ou sur certains aspects de leur réalité » (Léger 2014) en rendant compatible aspirations (linguistiques, identitaires) et pouvoir. C'est là souligner que la force politique d'une minorité linguistique ne repose pas seulement sur une reconnaissance qui viendrait *du haut et de l'extérieur* (des différentes gouvernes), mais également *du bas et de l'intérieur*, c'est-à-dire des acteurs et des communautés eux-mêmes.

Cependant, comme dans le cas de la gouvernance, les marges de manœuvre dans un tel processus d'habilitation demeurent, pour l'Acadie et les francophonies canadiennes, très limitées aux cadres et balises fixés par la puissance publique, et notamment aux conditions de financement d'une telle 'habilitation' (Charbonneau 2020). La gouvernance proposée pour les francophonies minoritaires et l'Acadie au Canada ne se traduit pas par une reconnaissance politique de communautés ou de collectivités locales en tant que telles (à la différence, par exemple, d'une municipalité ou même d'une compagnie ou d'une corporation professionnelle). Bien plutôt, la prise de décision publique par les principaux acteurs gouvernementaux se fera certes à travers la concertation, la collaboration et les partenariats, mais avec des porte-parole ou organismes considérés, par ces gouvernements, comme des interlocuteurs légitimes. Dit autrement, l'agenda de cette habilitation, les formes prises par la gouvernance comme les moyens qui lui seront accordés dépendent pour l'essentiel de la volonté publique des gouvernes fédérale et provinciales, certes sous l'arbitrage éventuel des tribunaux et le regard du Commissariat aux langues officielles, chargé de tirer la sonnette d'alarme en cas de non-respect des obligations légales. Il n'en demeure pas moins que les capacités politiques des minorités francophones et acadiennes du Canada demeurent, dans ce contexte, plus que limitées.

À défaut de disposer d'une 'reconnaissance politique', l'Acadie jouit plutôt, en tant que communauté francophone en situation minoritaire au Canada, d'une forme de ce qu'on pourrait qualifier de 'considération politique' (Traisnel/Doucet/Magord 2020). La considération politique pourrait être définie comme l'attention dont la société en général et les divers pouvoirs publics en particulier font preuve à l'égard d'un groupe ou d'une communauté donnée, en permettant aux porte-parole, aux organismes, acteurs ou leaders de ladite communauté d'être associés, d'une manière ou d'une autre, à la prise de décision comme à la mise en œuvre des politiques, sans que ces acteurs se voient, en tant que tels, accorder quelque statut politique que ce soit au sein des institutions représentatives³.

³ Cette notion de 'considération politique' vise à mieux comprendre la traduction politique des réflexions développées par des auteurs comme Corinne Pelluchon (2018) autour de la notion de 'considération' et de l'éthique qu'elle implique. Aux interstices de la bienveillance, de l'attention et de la reconnaissance, la considération cherche à rendre compte des attitudes et des 'vertus' permettant de prendre en compte la place, le rôle, la situation de l'autre. En sciences sociales, il paraît utile d'en explorer les apports potentiels, notamment dans le fil des réflexions entourant la place de l'altruisme, de la bienveillance, de la convivialité ou de la compassion en politique. À ce propos, voir les travaux d'Ivan Illich ou d'Alain Caillé sur le convivialisme (Caillé 2011).

Cette considération politique à l'égard des minorités au Canada se fonde sur les grands piliers identitaires du pays: la démocratie, le libéralisme, un certain conservatisme éthique, le multiculturalisme et le bilinguisme. Le Canada a ainsi développé, pour ses minorités, des politiques de reconnaissance linguistiques, culturelles, sociales ou religieuses. C'est ce qu'on pourrait appeler un 'régime de considération' que le Canada a pu définir avec le temps, passant par des formes de reconnaissance minimalistes et ciblées, à travers la mise en place de politiques publiques qui mobilisent non pas les communautés elles-mêmes ou leurs représentants élus, mais des acteurs politiques issus de ces communautés: porte-parole, leaders, représentants de groupes d'intérêt existants et légitimés, ou même acteurs créés pour les besoins, dans les domaines d'intervention désignés par l'État. Dans ce régime de considération politique, les membres des communautés de langues officielles en situation minoritaire jouissent, en vertu de la législation sur les langues officielles et des droits reconnus par la Charte canadienne des droits et libertés, d'une protection particulière de leurs droits linguistiques (Traisnel 2012), mais qui ne se traduit pas par une reconnaissance officielle de ces communautés, tant dans les lois fondamentales du Canada (Charte canadienne, Constitution) que dans les lois ordinaires ou lois à valeur quasi-constitutionnelles (Loi sur les langues officielles). L'Acadie n'est, institutionnellement, ni nommée, ni définie, ni circonscrite. S'agirait-il donc d'un « pays qui n'existe pas », pour reprendre les termes d'un quotidien français?⁴

Rien n'est moins sûr. Les politiques de reconnaissance linguistique susnommées et le régime de considération dont jouissent les CLOSM au Canada configurent un contexte de droits et d'actions publiques qui offrent aux communautés acadiennes le cadre et les outils minimaux rendant possible un travail d'« habilitation » (Léger 2014) patiemment entrepris par les acteurs communautaires locaux.

Considérations politiques externes: l'Acadie par-delà les États

Cette considération politique ne dépend pas que de la société canadienne ou des pouvoirs publics qui s'y déploient. Elle vient également de l'extérieur du Canada: mouvements transnationaux, organisations internationales, États étrangers peuvent intervenir dans le renforcement de la considération politique de certains groupes et ce faisant, consolider leur capacité d'action collective.

S'agissant des communautés acadiennes, une telle considération politique externe passe notamment par deux partenaires extérieurs essentiels dans cette quête de reconnaissance, qui ont offert de nouvelles possibilités politiques pour les acteurs sociaux acadiens (outre les gouvernements canadien et provinciaux): la France et la Francophonie internationale (Organisation internationale de la Francophonie et les autres opérateurs), auprès desquels, avec le temps, l'Acadie a pu se faire une place, surtout par l'intermédiaire de l'État fédéral, du Gouvernement du Nouveau-Brunswick et de la Société Nationale de l'Acadie.⁵

⁴ *Le Monde*, 22 janvier 2019 : « Et si la destination de l'année était un pays qui n'existe pas ? L'Acadie n'est ni un État ni même une province. Si c'était un pays, il serait de cocagne : née en 1604 par la volonté de colons français et disparue un siècle plus tard, l'Acadie ne subsiste plus que dans les cœurs. Découvrir aujourd'hui l'héritage acadien du Canada, c'est donc faire un voyage sentimental dans l'espace et le temps, avec la langue française en guise de fil d'Ariane. »

⁵ Sur ce terrain, nous renvoyons les lecteurs aux travaux de Robert Pichette (2014, 1994), qui a largement contribué à mieux comprendre ces 'relations particulières' entretenues entre la France et l'Acadie. Pour une analyse historique plus précise, voir les travaux de C. Belkhodja et R. Ouellette (2003). Voir également Bourque (2000), et pour une approche plus globale et plus récente, nous renvoyons le lecteur à notre article

La prise en charge d'une telle considération politique de l'Acadie par l'intermédiaire du Gouvernement fédéral s'explique: c'est bel et bien d'abord le Gouvernement du Canada qui est compétent pour représenter le Canada à l'extérieur, tout autant auprès d'un autre pays, comme la France, qu'au sein d'instances multilatérales comme la Francophonie internationale. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick quant à lui représente une province majoritairement anglophone. Toutefois, la forte présence de la francophonie acadienne au sein de la province (près du tiers de la population) a permis au gouvernement du Nouveau-Brunswick de cultiver au sein de l'espace canadien une forme de distinction⁶ dont le prolongement se situe, à l'instar du Québec, sur la scène internationale. D'une certaine manière, en considérant la réalité acadienne, le gouvernement du Nouveau-Brunswick rend possible sa propre consécration par le Canada sur la scène internationale (Traisnel/Doucet/Magord 2020).

Dans ce contexte déjà particulier, il importe également de préciser ici le rôle et les caractéristiques de la Société Nationale de l'Acadie (SNA), principal organisme intervenant cette fois au nom de l'ensemble de l'Acadie (et non de la seule Acadie du Nouveau-Brunswick) sur la scène internationale. Cet organisme acadien, dont l'origine remonte à la fin du XIX^e siècle, a œuvré à la défense et à la promotion de la langue, de la culture et de la vie acadiennes depuis sa fondation. Ce n'est toutefois qu'à partir des années 1980 que la SNA développe une activité formelle plus systématique sur la scène internationale, en plus de ses dossiers interprovinciaux et de ses partenariats avec l'ensemble des associations francophones canadiennes affiliées et/ou partenaires. Forte de cette dynamique, la SNA a obtenu en 2005 le statut d'organisation internationale non gouvernementale (OING) au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie et occupe une place centrale dans l'organisation des Congrès mondiaux acadiens. Ce positionnement lui accorde un rôle singulier au sein des instances de la Francophonie internationale et conforte sa légitimité politique au sein des délégations officielles canadiennes.

Une telle considération, à défaut d'une reconnaissance formelle, constitue certes une possibilité politique pour l'Acadie, mais également une contrainte, puisque ces collectivités restent tributaires des attitudes et de la (bonne ou mauvaise) volonté des gouvernements et des instances dont l'Acadie tire cette considération, ainsi que de l'attitude des leaders acadiens eux-mêmes (mise à l'agenda politique, étendue des mandats, qualité du leadership, capacités d'influence ou de mobilisation). Dans les efforts des dernières années visant un peu partout à rationaliser les dépenses publiques, les relations entre l'Acadie et la France, par exemple, se sont peu à peu distendues (Pichette 2014). Par ailleurs, l'OIF demeure avant tout un forum d'États et de gouvernements au sein duquel une nation sans État ni gouvernement représentatif comme l'Acadie a bien du mal à se faire entendre.

L'Acadie se trouve ainsi insérée dans un modèle assez singulier de reconnaissance au sein duquel ce n'est pas l'Acadie en tant que telle qui est reconnue, mais la diversité des acteurs qui font office, sur la scène internationale, de porte-parole ou de représentants acadiens: les organismes communautaires comme la SNA, mais aussi le gouvernement du Nouveau-Brunswick ou le gouvernement fédéral. Il s'agit d'une prise de parole d'acteurs qui a permis de creuser le sillon des relations entre l'Acadie et la France, la Francophonie internationale, mais aussi avec d'autres communautés en situation minoritaire, ou les représentants de petites communautés

portant précisément sur la considération politique externe dont fait l'objet l'Acadie de la part de la France et de l'OIF (Traisnel/Doucet/Magord 2020).

⁶ Le bilinguisme officiel de la province en est d'ailleurs la plus éclatante expression. Cette distinction s'exprime notamment au sein même de la Charte canadienne des droits et libertés, à travers son article 16.1.

francophones: Fédération Wallonie-Bruxelles, Région wallonne, Suisse romande, Val d'Aoste, Maine, Louisiane...

La considération politique de la part d'autres minorités francophones: les cas aux États-Unis, en Suisse et en Belgique

Les acteurs politiques acadiens (Société Nationale de l'Acadie, Société d'Acadie du Nouveau-Brunswick, etc.), mobilisés au sein du régime de considération politique, se sont ainsi ménagé un autre espace leur permettant de développer des liens avec des entités 'à leur image' ou des peuples de langue française qui, comme l'Acadie, sont en quête de reconnaissance tant interne qu'externe. Nous nous concentrons ici sur quelques relations que l'Acadie entretient avec ces communautés et sur la manière dont se sont progressivement développées des relations interrégionales en francophonie (Massart-Pierard 1997) allant bien au-delà de l'entretien de simples relations de région à région. Comme le défend Massart-Pierard (2007), la francophonie est un cadre multilatéral et multiscalaire qui permet le développement non seulement de relations inter-étatiques, mais également de relations entre les régions et entre les organismes.

Plusieurs régions ont ainsi été particulièrement investies, à travers des initiatives diverses sinon éclectiques, ou même erratiques: ententes, conventions, organisation de tournées d'artistes, kiosques, interventions, présentations de l'Acadie, forums et délégations dessinent les contours d'actions conjointes entre des représentants acadiens et des acteurs locaux, qu'ils soient organismes, associations ou gouvernements. Ces initiatives ne sont toutefois pas l'expression d'un programme d'action prédéfini capable d'illustrer l'image que l'Acadie veut donner d'elle-même à l'extérieur. La visibilité de l'Acadie sur la scène internationale s'en trouve, de ce fait, assez limitée, d'autant plus qu'elle demeure tributaire des marges de manœuvre financières dont les gouvernements provincial ou fédéral disposent pour accorder des subsides aux organismes acadiens, dans les cadres de la Loi sur les langues officielles. Les réseaux d'interconnaissance, missions, initiatives de réseautage contribuent ainsi à entretenir la présence de l'Acadie à l'extérieur, ou à assurer la pérennité d'initiatives concernant des programmes de coopération entretenus et renouvelés au fil des ans, mais toujours en dépendant des cadres financiers définis par le gouvernement du Canada ou celui du Nouveau-Brunswick. Avec une résultante: l'extrême fragilité de ces initiatives.

Ce qui suit peut paraître une sorte de *liste à la Prévert* de ces présences acadiennes à l'extérieur, mais à travers cet inventaire, il est possible de bien prendre la mesure de ce qui se joue: une présence réelle, bien que (très) précaire, de l'Acadie au sein de régions francophones disposant quant à elles bien souvent d'une reconnaissance politique solidement ancrée dans une autonomie politique forte ou, à tout le moins, dans des institutions représentatives claires.

Acadie-Suisse

La Suisse est un pays fédéral et plurilingue au sein duquel on trouve plusieurs cantons francophones ou bilingues rassemblant environ 2 millions de francophones. Longtemps, et en raison de sa neutralité, la Suisse est restée en dehors de l'institutionnalisation internationale de la Francophonie et n'a rejoint l'OIF qu'en 1996, c'est-à-dire près de 25 ans après la création en 1970 de l'Agence de coopération culturelle et technique, et 10 ans après l'organisation du premier Sommet de la Francophonie. Notons également que les cantons étant très autonomes (la Suisse est une confédération ancienne), ce sont surtout eux qui décident en matière culturelle et linguistique.

Il n'existe pas à ce jour d'entente formelle entre la SNA ou le gouvernement du Nouveau-Brunswick et la Suisse. Différentes actions et coopérations ont toutefois pris place. Lors du XIII^e Sommet de la Francophonie, à Montreux, en 2010, la SNA était membre de la délégation canadienne. C'est le premier ministre du Nouveau-Brunswick, David Alward, qui menait la délégation du Nouveau-Brunswick lors de ce Sommet, seulement quelques semaines après son élection. Divers organismes acadiens composaient cette délégation sur invitation de la province. Dans le *Village de la Francophonie*, qui se tient désormais en marge du Sommet, le gouvernement du Nouveau-Brunswick avait particulièrement investi cette manifestation en installant le plus grand des pavillons du Village, afin notamment de mettre en avant divers produits de la province ainsi que des projets novateurs dans le secteur de l'informatique en apprentissage dans le système scolaire. De nombreux artistes acadiens étaient également présents dans le cadre du volet culturel de ce Village. Dans le cadre de ce Sommet, la SNA a aussi participé à la XII^e conférence des OING francophones, organisée quelques semaines auparavant par l'OIF.

Le domaine des arts et de la culture fait l'objet d'un lien plus continu dans les coopérations. Ainsi chaque année, trois ou quatre délégués suisses œuvrant dans le domaine de la diffusion culturelle du secteur de la chanson sont pris en charge par l'entremise de la SPAASI (Stratégie de promotion des artistes acadiens sur la scène internationale) afin de participer à la FrancoFête en Acadie.⁷ Ce programme de la SPAASI vise un renforcement de la diffusion des artistes musicaux acadiens au sein des réseaux de tournées en Europe francophone.

De plus, l'Acadie de l'Atlantique et la Suisse ont renforcé leurs liens en développant une entente prenant la forme d'un prix Marc Chouinard. Elle a été établie entre la SPAASI, Radarts (organisateur de la FrancoFête en Acadie) et Voix de Fête, festival organisé à Genève, en Suisse.⁸ Cet accord assure un échange culturel annuel entre les deux régions, en permettant à un artiste provenant d'une des diverses régions de la Suisse de se produire en Atlantique, et, réciproquement, à un artiste de l'Atlantique de se produire en Suisse.

Acadie-Belgique

Les acteurs communautaires ou gouvernementaux des provinces de l'Atlantique ont également développé des liens avec les francophonies de Belgique, en s'investissant au sein des différents paliers du fédéralisme belge, tant au niveau de l'État central que des régions (Wallonie ou Bruxelles), des provinces (par exemple le Hainaut) ou des communautés linguistiques (en l'occurrence la Fédération Wallonie-Bruxelles).

La première entente formelle émanant des relations Acadie-Belgique est le programme de coopération entre la Fédération Wallonie-Bruxelles⁹ et la Société Nationale de l'Acadie. En 2002,

⁷ « La FrancoFête en Acadie est un événement annuel acadien et francophone des arts de la scène, réunissant aussi bien les diffuseurs, les artistes et les professionnels du secteur que le grand public. Elle propose une sélection de vitrines et de spectacles afin de permettre des rencontres et le développement de liens d'affaires durables et leur professionnalisation. » (RADARTS 2020)

⁸ La Fondation Nationale de l'Acadie s'est associée à la communauté artistique acadienne et aux amis de Marc Chouinard pour la création du Fonds Marc Chouinard, en mémoire d'un grand bâtisseur du secteur des arts et de la culture en Acadie. La mise sur pied de trois prix Marc Chouinard soutient de telles ententes de diffusion d'artistes avec des partenaires en Suisse, dans la Fédération Wallonie-Bruxelles et en Louisiane.

⁹ La « Communauté française de Belgique » communique désormais avant tout par cette dénomination. (Portail de la Fédération Wallonie-Bruxelles 13.07.2020). Dans les documents de la SNA, on trouve parfois une expression non officielle de sens équivalent : « Communauté Wallonie-Bruxelles ».

la Société Nationale de l'Acadie et la Communauté Wallonie-Bruxelles ont signé cet accord de collaboration en vue de la création d'un programme de coopération visant entre autres à la promotion réciproque, à l'international, de leurs artistes francophones (SNS 2020a).

Les deux parties ont également convenu d'un programme d'échanges privilégiant la jeunesse, l'éducation et la formation ainsi que le développement culturel. Ce programme se traduira par des bourses de stage et d'études, « par la venue en Acadie et en Communauté Wallonie-Bruxelles d'experts issus des milieux artistiques, universitaires, de la jeunesse ainsi que par l'échange de productions discographiques et de livres » (SNA, B, 2020). À la suite de cette entente, la SNA administre entre autres un programme de bourses Acadie-Communauté Wallonie-Bruxelles, constitué de bourses d'été à l'Université libre de Bruxelles¹⁰ et à l'Université catholique de Louvain, visant des cours en langue et littérature françaises pour les étudiants, et des stages de perfectionnement et de didactique du français pour les enseignants. Ce programme de coopération est par ailleurs régulièrement renouvelé. Notons que la province du Nouveau-Brunswick a signé une entente de bourses similaire, permettant à davantage d'Acadiens de cette province de participer à ces programmes universitaires. Cette entente fut renouvelée en 2014, dans le cadre du Congrès mondial acadien, entre la SNA et Wallonie-Bruxelles international. Elle est axée sur la poursuite du programme des bourses d'été de langue, l'envoi de livres et de productions discographiques, la mobilité étudiante et professorale, des échanges culturels d'artistes dans les secteurs du cinéma, de la littérature et de scène et des échanges jeunesse.

Une seconde entente officielle qui a vu le jour est l'Entente Acadie-Hainaut. Comme souvent dans le contexte des coopérations paradiplomatiques, cette entente faisait suite à une rencontre initiale entre deux personnalités, ici, entre Émile Lansman, directeur du Centre des Écritures Dramatiques Wallonie-Bruxelles alors en mission en Acadie, et Denis LaPlante, directeur de la SNA, et elle s'est poursuivie par plusieurs contacts entre la SNA et la province du Hainaut.

En 2002, la SNA a effectué une première mission durant laquelle trois de ses membres ont présenté le rôle de la Société Nationale de l'Acadie ainsi que ses champs de compétences au niveau des échanges internationaux. Par la suite, en juin 2003, une mission d'une délégation acadienne a eu lieu dans le Hainaut. Trois chefs de secteur de la Direction générale des affaires culturelles se sont ensuite rendus en Acadie: André Ceuterick (Festival du Film), Pierre-Olivier Rollin et Michel Tanner (Francofête).

L'exposition de photographies *Regards croisés*, pilotée par l'Association sans but lucratif (ASBL) *Bigbrol*, dans le Hainaut, et l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick (AAAPNB), en Acadie, a été organisée et montrée simultanément dans les deux régions en 2004. Le Festival international du Film d'Amour a consacré une soirée à trois courts métrages acadiens, et ce en présence de l'ambassadeur du Canada et des réalisateurs ou auteurs acadiens.

En août 2004, le gouverneur de la province du Hainaut, Claude Durieux, et le député permanent responsable de la Culture, Pierre Dupont, ont participé aux festivités du 400^e anniversaire de la fondation de l'Acadie. Diverses rencontres ont permis de constater une volonté des collectivités locales acadiennes de participer à des échanges avec le Hainaut. En octobre 2004, Émile Lansman s'est rendu au tout premier Salon du livre de la Péninsule acadienne, ainsi qu'à la

¹⁰ Le Centre interdisciplinaire d'études des Amériques animé par le professeur Serge Jaumain, au sein de l'université Libre de Bruxelles, assure un lien scientifique permanent entre la Francophonie internationale et canadienne, y compris acadienne. Voir entre autres les conférences régulières qui y sont données sur l'Acadie et, récemment, la publication de la thèse d'Adeline Vasquez-Parra (2018).

convention acadienne organisée par la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick à Moncton. En novembre 2004, cinq fonctionnaires du Hainaut, le directeur général de l'Enseignement de la région de Charleroi et quatre représentants de la Direction générale des Affaires culturelles, ont approfondi les contacts devant mener à la signature, en janvier 2005 à Mons, d'un protocole d'accord couvrant une période de deux ans (SNA 2005, 28-29). Cette dynamique ne s'est toutefois pas inscrite dans une continuité et l'entente n'a pas été renouvelée, notamment par manque de ressources.

Dans l'ensemble, on peut donc retenir que la coopération entre la Belgique et l'Acadie n'a pas donné lieu à un accord officiel avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Toutefois, les collaborations culturelles continuent à animer l'entente initiale et les relations Acadie-Belgique demeurent nourries par de nombreuses initiatives locales ou individuelles, en dehors des cadres formels. Notons entre autres la tenue d'un Pavillon de l'Acadie¹¹ par le gouvernement du Nouveau-Brunswick lors des Francofolies de Spa en Belgique, en 2014 et 2015.

De plus, divers organismes culturels et festivals en Acadie entretiennent des collaborations avec la Belgique, accueillant des artistes belges au sein de leur programmation, tels le Festival Frye (littérature, Moncton), le Festival international du cinéma francophone en Acadie (FICFA) et le Conseil provincial des sociétés culturelles (CPSC). Ces collaborations sont souvent rendues possibles grâce à l'appui financier de divers paliers gouvernementaux.

Toujours dans le domaine des arts et de la culture, chaque année, dans le cadre de la FrancoFête, trois ou quatre délégués belges du domaine de la diffusion culturelle sont pris en charge par l'entremise de la SPAASI afin de se rendre en Acadie. Grâce à un partenariat avec le Festival Francofaune, des professionnels belges de l'industrie musicale donnent des ateliers de formation sur l'internationalisation d'une carrière musicale destinés aux artistes acadiens. Par ailleurs, en 2016, dans le cadre du Fonds Marc Chouinard, s'est tenue la signature d'une entente concernant un prix Marc Chouinard entre la SNA et l'Association des programmeurs professionnels (AssProPro) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans l'objectif d'encourager des tournées d'artistes entre les deux régions.

On peut souligner qu'au cours des années, grâce à ces initiatives, un bon nombre d'artistes acadiens se sont produits en tournée en Belgique, même en l'absence d'accords politiques officiels. Cette dynamique d'échange est propre à un contexte francophone qui permet des coopérations entre cultures minoritaires à partir d'affinités linguistiques. Ajoutons que hormis la Suisse et la Belgique, les relations entre l'Acadie et la région autonome italienne du Val d'Aoste ont aussi fait l'objet d'initiatives et de démarches, de part et d'autre, sans aboutir à des actions pérennes cependant.

¹¹ Le pavillon de l'Acadie est un concept qui fut développé afin de faire la promotion de l'Acadie et de ses artistes à l'international, et conçu dans le cadre du Festival Interceltique de Lorient (France), qui présente le Pavillon de l'Acadie depuis 2004. Initiée à l'origine par la SNA, cette opération d'envergure fut reprise par le gouvernement du Nouveau-Brunswick et est dorénavant menée par la Commission du tourisme acadien du Canada atlantique (CTACA). Le concept du pavillon de l'Acadie, initiative communautaire, est ainsi devenu une porte d'entrée en Europe francophone pour l'Acadie. En plus de faire rayonner la culture acadienne par les artistes acadiens qui y performant, le pavillon présente des kiosques de nombreux acteurs emblématiques en Acadie, provenant de divers secteurs : études postsecondaires, tourisme, immigration, développement économique, etc. C'est donc une démarche stratégique globale qui est menée afin de positionner l'Acadie en France malgré les moyens financiers relativement modestes disponibles. Au fil des ans, le pavillon de l'Acadie a été rebaptisé Expérience Acadie afin de refléter l'aspect global de la stratégie.

Acadie-Louisiane et Acadie-Maine:

l'échange de considérations politiques entre 'mondes acadiens' d'Amérique

La coopération entre l'Acadie et la Louisiane relève d'un tout autre contexte que celui des deux exemples précédents, dans la mesure où, comme les Acadiens, les francophones de Louisiane ne jouissent pas, à proprement parler, d'une forme quelconque de reconnaissance politique, ni d'autonomie et doivent donc eux aussi composer avec une forme, bien fragile, de considération politique à l'échelle de la Louisiane. Notons également que les Franco-Louisianais connaissent une dynamique identitaire singulière, en raison de certains aspects culturels, linguistiques et historiques qui dessinent les contours d'une communauté francophone très marquée par la diversité (v. Brasseaux 2005, 2011; Atran-Fresco 2016) – en particulier en raison de la présence de la langue créole et de la réflexion sur la créolité. Par ces débats sur les identités et les ancrages culturels, les francophones de l'Atlantique et de Louisiane participent à la construction d'un récit identitaire conjoint: celui d'une acadianité dispersée en Amérique du Nord, qui s'est elle aussi inscrite dans la diversité culturelle louisianaise et qui tend à multiplier les occasions d'expression de proximités culturelles, historiques ou linguistiques, dans le cadre notamment des *Congrès mondiaux acadiens*.

Les Acadiens et Acadiennes de l'Atlantique et les Cadiens de la Louisiane ont en effet en commun de nombreuses références, notamment autour de l'évocation d'événements et d'ancêtres communs: ceux de la colonie acadienne d'avant la déportation. Ils ont aussi en partage une histoire, mais surtout une mémoire, celle spécifique de l'exil, puis celle de la résilience, de la lutte pour le maintien d'une langue et d'une culture francophones en contexte minoritaire. Cette mémoire commune a perduré à travers le temps malgré la distance géographique. Elle a été entretenue souvent sur un plan symbolique, entre autres, au XIX^e siècle, par la publication du poème épique *Évangéline* de Henry W. Longfellow qui raconte, notamment à travers le mythe d'Évangéline, la déportation des Acadiens (v. Thériault 2013). Et lors du 175^e anniversaire de la déportation des Acadiens, célébré en 1930 à Grand-Pré en Nouvelle-Écosse, une délégation d'Évangélines¹² de la Louisiane (dirigée par Dudley LeBlanc, président de l'Association des Acadiens de la Louisiane) faisait sensation:

Ce pèlerinage [...] a pour but de rapprocher nos Acadiens de la Louisiane de ceux du pays de leurs ancêtres; de les faire se mieux connaître mutuellement; de créer un nouvel intérêt dans leur glorieuse histoire et surtout dans l'épisode du Grand Dérangement qui inspira notre plus grand poète (Longfellow) à immortaliser ce petit peuple qui ne veut pas mourir. (Perrin/Perrin 2019, p. non connue)

En 1968, dans le contexte du mouvement revendicatif général des minorités ethniques en Amérique du Nord, les Cadiens créent le Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL). Soutenu par le gouvernement français, cet organisme a également pu établir au fil du temps des coopérations structurées avec les organismes acadiens du 'Nord'. Les réalités du Canada, pays officiellement bilingue, étant différentes de celles des États-Unis, les ententes ont surtout porté sur le domaine culturel.¹² Ces coopérations concernent surtout l'Acadiana, une région acadienne de 22 paroisses, autour de Lafayette.

Un élan particulier a émergé à partir du premier Congrès mondial acadien (CMA, v. Congrès mondial acadien 1996) en 1994 dans le sud-est du Nouveau-Brunswick (Magord/Belkhodja 2005). La présence de la Louisiane y a été particulièrement remarquée. À l'occasion

¹² Les écoles d'immersion créées par la suite coopèrent notamment avec la France, mais aussi avec d'autres pays francophones.

des 'Grandes retrouvailles', c'est-à-dire la réunion des familles acadiennes dispersées depuis 1755, les Leblanc, par exemple, ont organisé des rassemblements de plus de 5000 personnes. Ce premier CMA a été perçu comme la prise de conscience qu'à l'heure de la mondialisation, les Acadiens forment une diaspora qui pourrait devenir un support pour des ententes formelles. Le deuxième CMA en 1999 eut lieu en Louisiane, et connut un très grand succès.¹³ Depuis, une forte délégation louisianaise officielle est envoyée à chaque CMA, où elle anime entre autres un kiosque sur la culture et les projets propres au maintien ethnolinguistique des Cadiens. Les musiciens et artistes cadiens sont également nombreux dans les différents spectacles programmés, notamment celui du 15 août, retransmis en direct sur Radio Canada.

Sur le plan culturel, et en dehors du CMA, la Société Nationale de l'Acadie entretient diverses relations avec les Cadiens de la Louisiane. Le Comité Louisiane-Acadie est membre associé de la SNA, et cette dernière coopère avec le CODOFIL au travers de plusieurs initiatives ponctuelles ou récurrentes. En 2001, la SNA avait entre autres piloté une délégation de 16 jeunes Acadiens des provinces atlantiques afin qu'ils participent à l'événement jeunesse de la première édition du 'Grand Réveil Acadien'. Sur le plan littéraire, les Éditions Perce-Neige, au Nouveau-Brunswick, ont créé une collection *Acadie tropicale*, principalement pour les auteurs et autrices louisianais.e.s. Le premier titre fut *Faire récolte*, de Zachary Richard, publié en 1997, suivi par *Suite du loup*, de Jean Arceneaux (1998), et *À cette heure, la louve*, de Debbie Clifton (1999). Cette collection a contribué à une reconnaissance internationale et à l'essor d'une littérature louisianaise francophone.

Dans le cadre de leurs efforts pour maintenir leur langue et leur culture, les Cadiens ont également organisé différents festivals auxquels ont contribué des artistes acadiens, parfois avec un appui de la SNA ou de gouvernements provinciaux.¹⁴ Ainsi, le Grand Réveil Acadien (GRA) évoqué plus haut, dont la première édition commémore le 250^e anniversaire de l'arrivée des Acadiens en Louisiane, s'est tenu en 2011 puis à nouveau en 2015. La troisième édition du GRA était prévue à l'automne 2020, mais elle a dû être repoussée à octobre 2021 en raison de la pandémie mondiale de la COVID-19. La SNA et des artistes acadiens participent également régulièrement au Festival international de Lafayette (FIS). En avril 2019, plusieurs délégations des provinces maritimes s'y sont rendues, dont une en provenance du Nouveau-Brunswick, dirigée par Robert Gauvin, le vice-premier ministre du Nouveau-Brunswick – également ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture et de la Francophonie.

Depuis les dernières années, par l'entremise des Congrès mondiaux acadiens, des éditions du Grand Réveil Acadien, de la Stratégie de promotion des artistes acadiens sur la scène internationale (SPAASI) et de divers festivals se déroulant sur les deux territoires, de nombreux artistes des deux Acadies ont pu se produire de part et d'autre. Cette collaboration culturelle s'organise dans le cadre de programmes officiels structurants: la Francofête en Acadie, en partenariat avec la SPAASI, a déjà accueilli des délégués louisianais œuvrant dans le domaine de la diffusion culturelle, afin de développer la promotion réciproque d'artistes et d'événements. De même, en

¹³ Les Acadiens du Canada et d'ailleurs étaient venus en nombre, les spectacles d'une grande qualité ont fait salle comble et l'effervescence ambiante a donné une visibilité inégalée au fait 'cadien' en Louisiane. Les responsables politiques de l'État de Louisiane, le consulat de France en Louisiane et la SNA s'étaient fortement impliqués dans la tenue de ce second CMA, qui vint confirmer la possibilité de tenir un événement acadien diasporique de grande ampleur.

¹⁴ Il est à noter que la Louisiane s'était portée candidate pour l'organisation du 5^e CMA en 2014, mais l'investiture avait été décrochée par la région du Madawaska au Nouveau-Brunswick, du Témiscouata au Québec et du nord du comté d'Aroostook au Maine.

s'accordant autour de la constitution du prix Marc Chouinard, l'Acadie de l'Atlantique et celle de la Louisiane ont convenu d'un échange culturel annuel entre les deux régions, en permettant à un artiste louisianais de se produire en Atlantique, et, réciproquement, à un artiste de l'Atlantique de se produire en Louisiane. L'entente a été établie entre la SPAASI, Radarts, organisateur de la Francofête en Acadie, les Festivals Acadiens et Créoles de Lafayette et le Festival international de Louisiane en 2020 (SNA 2020b). Depuis quelques années, une collaboration existe également entre le Festival acadien de Caraquet, le Festival Acadie Rock de Moncton et le Festival acadien de Clare afin de collaborer à l'accueil d'un groupe louisianais pour participer à leurs trois programmations.

Sur le plan des accords officiels, un protocole d'entente entre les gouvernements des trois provinces maritimes du Canada (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Edward) et celui de l'État de la Louisiane a été signé en 1994 afin de renforcer la coopération dans les domaines de l'éducation (écoles publiques et institutions postsecondaires), du développement économique et de la culture. Plus récemment, en 2014, une entente formelle de coopération a été renouvelée entre la province du Nouveau-Brunswick et l'État de la Louisiane, dans le cadre du Congrès mondial acadien (SNA 2020c). Les trois secteurs ciblés sont les suivants: 1) l'économie; 2) la jeunesse, l'éducation et la formation; 3) la culture et le tourisme. Les gouvernements du Nouveau-Brunswick et de la Louisiane collaborent présentement afin de développer une entente culturelle spécifique via leurs ministères de la Culture, l'objectif étant qu'elle soit signée en octobre 2021 lors du 3^e Grand Réveil Acadien.

Les Acadiens du Nouveau-Brunswick ne sont pas les seuls à développer des liens avec les francophones de Louisiane. Des collaborations avec la Nouvelle-Écosse sont également organisées sur un plan officiel. Les Acadiens de Nouvelle-Écosse ont une relation spéciale avec les Cadiens de Louisiane, car ces derniers ont maintenu une identification symbolique forte avec le territoire d'origine de la colonie acadienne. Ainsi, l'Université Sainte-Anne, en Nouvelle-Écosse, a mis sur pied la Chaire de recherche du Canada en études acadiennes et transnationales (CRÉAcT), dont le titulaire est Clint Bruce, un universitaire louisianais qui a fondé l'observatoire Nord Sud, un centre de recherche sur la diaspora acadienne et l'Acadie transnationale, sur les identités francophones en Louisiane et sur le monde atlantique francophone. À noter qu'un programme d'immersion en langue française accueille chaque été des étudiants louisianais à l'Université Sainte-Anne. Sur le plan officiel toutefois, il n'y a pas d'entente signée entre le gouvernement de la Nouvelle-Écosse et des structures gouvernementales ou autres de la Louisiane.

Mentionnons également les relations entre l'Acadie et les francophonies de Nouvelle-Angleterre (Maine surtout), frontalier de l'Acadie de l'Atlantique et notamment de la région néo-brunswickoise du Madawaska. Les francophones du Maine, pourtant très nombreux à la fin du XIX^e et au début du XX^e¹⁵, ont été victimes d'une forte assimilation depuis le début du XX^e siècle. Différents organismes continuent toutefois de militer activement en faveur de la francophonie. Le Conseil d'héritage acadien du Maine, notamment, est membre associé de la SNA. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick et le Maine ont par ailleurs conclu une entente culturelle.

Dans cette perspective, en 2014, l'organisation du 5^e Congrès mondial acadien, tenu dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick et le Témiscouata au Québec, concernait également le nord du comté d'Aroostook au Maine. Ce Congrès a permis de mettre sur pied de nombreuses

¹⁵ On estime en effet à environ un million le nombre de Canadiens français et d'Acadiens venus s'installer aux États-Unis, surtout dans les régions de Nouvelle-Angleterre, entre 1840 et 1930. On surnommera d'ailleurs ces régions les 'petits-Canadas'. Les francophones connaîtront une très forte assimilation par l'imposition, au début du XX^e siècle, de l'anglais dans les écoles.

collaborations au sein de cette région transfrontalière appelée parfois 'Acadie des terres et forêts'. La FrancoFête en Acadie a déjà accueilli des délégués du Maine, représentant le domaine de la diffusion culturelle. Il est à noter qu'en raison d'une certaine dynamique du français dans cet État qui accueille de plus en plus de migrants d'Afrique francophone, une Alliance française a été ouverte à Portland en 2019.

En guise de conclusion

Fragilités et précarité d'une considération politique de l'Acadie

Lorsque l'Acadie accueille un Sommet de la Francophonie ou organise un Congrès mondial et qu'elle sollicite la participation du monde à des activités au Canada, ou lorsque, par ses porte-parole ou par les gouvernements fédéral ou provinciaux, elle agit et se représente auprès de communautés en France, en Suisse, en Belgique ou aux États-Unis, l'Acadie co-construit, avec d'autres et parfois par l'intermédiaire d'autres, la manière dont elle est politiquement considérée. Le Sommet de Moncton de 1999 a certes permis de faire (re)découvrir au monde francophone l'existence de l'Acadie, mais en retour, il a également pu montrer à la société canadienne que l'Acadie pouvait mobiliser plusieurs dizaines de chefs d'États et de gouvernement. De la même manière, les multiples et diverses activités culturelles acadiennes organisées ou rendues possibles par la SPAASI ou d'autres programmes, les conventions passées, accords renouvelés, les tournées de la SNA dont nous avons fait ici un rapide portrait permettent tout à la fois d'inscrire l'Acadie, ses acteurs politiques ou sociaux ainsi que ses artistes au sein des réseaux régionaux et locaux. En retour, elles contribuent à la construction d'un imaginaire identitaire autour d'une Acadie qui, certes, n'est « ni un État ni même une province », pour reprendre les termes du dossier sur « la destination touristique de l'année » dans *Le Monde* du 22 janvier 2019, mais qui est un pays qui existe et qui, par toutes ses actions en Acadie ou 'outre-Acadie', fait la démonstration permanente de cette existence.

Il est notable que, en dépit des fragilités inhérentes à l'absence de reconnaissance politique de l'Acadie, le potentiel de cette dernière pour investir toute possibilité de rayonnement au niveau international ne se dément pas sur le plan culturel et artistique, mais aussi sur celui de l'éducation et de la formation en situation minoritaire francophone. Cette quête de considération qui accompagne les initiatives à l'extérieur ne s'arrête pas aux frontières des régions ou collectivités francophones que nous avons évoquées, mais concerne aussi d'autres régions francophones, notamment – et de plus en plus – les francophonies africaines.

Il n'en demeure pas moins que la 'réalité internationale' de l'Acadie reste, comme on l'a vu, très précaire et aléatoire: la capacité d'agir, l'habilitation des organismes acadiens est largement tributaire, dans l'octroi de ses moyens ou dans la détermination de ses objectifs, de volontés publiques fédérale ou provinciales qui lui échappent et qui fixent les caps ou les balises de son action. S'il est possible de dire que l'Acadie se co-construit avec les autres, et notamment les autres peuples, régions ou communautés minoritaires avec lesquels elle est parvenue à nouer des liens pérennes et qui lui offrent leur considération, l'Acadie n'est pas encore parvenue à parler, agir ou décider par elle-même, tant au sein de la société canadienne qu'à l'extérieur. La parole de l'Acadie reste médiée par diverses gouvernes (fédérale, provinciales) qui représentent d'autres collectivités que l'Acadie en tant que telle – au nom desquelles elles peuvent prendre des décisions –, ou par des organismes très dépendants de ces gouvernes.

La réflexion, en Acadie, autour des modalités de sa reconnaissance politique pourrait d'ailleurs être stimulée par le renforcement d'un forum international assez actif dans les années

1970 et 1980, mais quelque peu tombé en désuétude, et qu'il s'agit de mentionner en conclusion de notre propos: la Conférence des peuples de langue française. Ce réseau, constitué de plusieurs associations, organismes et mouvements politiques et socioculturels, se réunissait pour réfléchir aux enjeux entourant 'la francophonie', mais également aux défis politiques rencontrés, au niveau local, par chaque francophonie particulière. Étaient ainsi en dialogue le Québec, la Wallonie, Bruxelles, le Jura ou le Val d'Aoste. S'y côtoyaient l'Union valdôtaine (Val d'Aoste), le Mouvement autonomiste jurassien (Suisse), le Front démocratique des francophones (FDF, Belgique), le Rassemblement wallon, mais aussi des organismes ou mouvements en provenance du Québec (Mouvement national des Québécois et Québécoises) ou de France (Association française de solidarité avec les peuples de langue française). L'Acadie, via la Société Nationale de l'Acadie, a participé à plusieurs de ces conférences, dont celle de Jonquière (thème de la jeunesse), au Québec, en 1997, soit deux ans avant l'organisation du Sommet de la Francophonie à Moncton, en 1999 (également dédiée au thème de la jeunesse), et trois ans après le premier Congrès mondial acadien de 1994.

Si la Conférence n'a pas abouti à des programmes d'action pérennes, elle a au moins permis une reconnaissance politique mutuelle et des échanges entre élus, leaders, représentants d'organismes confrontés à une même réalité: celle de faire exister et de faire entendre la voix des 'petites nations' et des communautés francophones minoritaires, souvent étouffées par des États sceptiques sinon indifférents face à ce qui leur apparaît très vite au mieux comme une manifestation folklorique d'une distinction identitaire valorisable, au pire comme une discordance ou une dissonance dans l'expression de leurs récits nationaux respectifs. Ces rencontres ont aussi représenté, pour ces acteurs, une possibilité politique: celle de permettre l'expression commune du besoin de reconnaissances mutuelles de ces peuples sans État, parfois sans autonomie qui, à ces occasions, pouvaient exprimer dans un forum international les grands enjeux qui traversaient leurs sociétés. Nul doute qu'un tel réseau, à la représentation peut-être repensée, permettrait à l'Acadie de mieux connaître certaines francophonies minoritaires (Val d'Aoste, Suisse romande) avec lesquelles elle n'entretient pour l'instant, pour des raisons démographiques ou politiques diverses, que des liens ténus.

Cette expression politique demeure indispensable à l'Acadie. À défaut d'une forme cristallisée de représentation politique institutionnelle et de reconnaissance politique formelle comme collectivité à part entière, l'Acadie demeure tributaire, tant dans ses relations internationales que dans ses relations avec les organismes communautaires ou les régions du monde, de la bonne (ou de la mauvaise) volonté des acteurs politiques, comme de configurations politiques favorables ou défavorables. Ainsi, la dépendance très étroite qui lie l'Acadie aux gouvernements du Canada, du Nouveau-Brunswick, de Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador rend précaire et difficilement lisible toute initiative internationale et ce faisant, contribue à une atonie de plus en plus sonore de l'Acadie en tant que nation.

Références

- Arceneaux, Jean, 1998, *Suite du loup*, Moncton: Perce-Neige.
- Atran-Fresco, Laura, 2016, *Les Cadiens au présent. Revendications d'une francophonie en Amérique du Nord*, Québec: Presses de l'Université Laval.
- Balzacq, Thierry/Frédéric Charillon/Frédéric Ramel, 2018, *Manuel de diplomatie*, Paris: Presses de Sciences Po.
- Belkhodja, Chedly/Roger Ouellette, 2003, « La reconnaissance de l'Acadie sur la scène internationale: de la diplomatie quasi étatique à la logique des réseaux », dans: André Magord (dir.), *L'Acadie plurielle*, Poitiers : IEAQ / Université de Moncton, 567-592.
- Bourque, Benoit, 2000, *La participation du Nouveau-Brunswick dans la naissance et le développement de la Francophonie*, Mémoire de Maîtrise, Université Laval.
- Brasseaux, Carl A., 2005, *French, Cajun, Creole, Houma: A Primer on Francophone Louisiana*, Baton Rouge: Louisiana State University Press.
- , 2011, *Acadiana: Louisiana's Historic Cajun Country*, Baton Rouge: Louisiana State University Press.
- Brault, Michel/Pierre Perrault, 1971, *L'Acadie l'Acadie!?!*, Office national du film du Canada.
- Caillé, Alain, 2011, *Pour un manifeste du convivialisme*, Paris: Le Bord de l'eau.
- Cardinal, Linda/Eric Forgues (dir.), 2014, *Gouvernance communautaire et innovations au sein de la francophonie néobrunswickoise et ontarienne*, Moncton: Langues officielles et sociétés.
- /Stéphane Lang/Annick Sauvé, 2008, « Les minorités francophones hors Québec et la gouvernance des langues officielles: portrait et enjeux », *Francophonies d'Amérique*, 26, 209-233 [<https://doi.org/10.7202/037982ar>].
- /Rémi Léger, 2017, « La complétude institutionnelle en perspective. », *Politique et Sociétés*, 36.3, 3-14 [<https://doi.org/10.7202/1042233ar>].
- Charbonneau, François, 2012, « L'avenir des minorités francophones du Canada après la reconnaissance », *International Journal of Canadian Studies / Revue internationale d'études canadiennes*, 45-46, 163-186 [<https://doi.org/10.7202/1009900ar>].
- , 2020, « Les effets de la dépendance des associations porte-parole de la francophonie canadienne sur le Gouvernement du Canada », *Revue internationale des francophonies*, 7, en ligne [<https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=1033>].
- Clifton, Deborah, 1999, *À cette heure, la louve*, Moncton: Perce-Neige.
- Congrès mondial acadien, 1996, *L'Acadie en 2004. Actes des conférences et des tables rondes*, Moncton: Éditions d'Acadie.
- Daigle, Jean (dir.), 1993, *L'Acadie des Maritimes: études thématiques des débuts à nos jours*, Moncton: Chaire d'études acadiennes.
- Doucet, Michel, 2003, « La Faculté de droit et la quête de l'égalité linguistique: du lac Meech à la nouvelle loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick », *Revue de la common law en français*, 5.1, 55-96.
- Fédération Wallonie-Bruxelles, 2020 [a.c.], *Portail officiel* [<http://www.federation-wallonie-bruxelles.be/>].
- Forgues, Eric, 2010, « La gouvernance des communautés francophones en situation minoritaire et le partenariat avec l'État », *Politique et Sociétés*, 29.1, 71-90 [<https://doi.org/10.7202/039956ar>].
- , 2014, « La gouvernance de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain*, 11, en ligne [<https://doi.org/10.4000/mimmoc.1558>].
- , 2015, « Ni verticale, ni horizontale: la gouvernance communautaire au sein de la francophonie en situation minoritaire au Canada », *Revue Gouvernance*, 12.1, en ligne [<https://doi.org/10.7202/1038873ar>].

- /Michelle Landry, 2018, « Quelle place pour le citoyen dans la gouvernance communautaire francophone en contexte minoritaire? L'exemple de l'Acadie du Nouveau-Brunswick », *Minorités linguistiques et société*, 10, 160-175
[<https://www.erudit.org/fr/revues/minling/2018-n10-minling04132/1054100ar/>].
- /Sylvain St-Onge/Josée Guignard Noël, 2011, *Rapport de recherche*, Ottawa: Maison des savoirs de la gouvernance communautaire.
- Francofaune, 2020 [a.c.], *Parcours Francofaune pour la biodiversité musicale*
[<https://www.francofaune.be/>].
- Gouvernement du Canada, 2019, *Guide sur la partie VII de la Loi sur les langues officielles: Appui aux communautés et promotion du français et de l'anglais*,
[<https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/langues-officielles-bilinguisme/publications/guide.html>].
- Jaumain, Serge (dir.), 1997, *La réforme de l'État... et après? L'impact des débats institutionnels en Belgique et au Canada*, Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles, 105-122.
- Jenson, Jane, 1995, « What's in a Name? Nationalist Movement and Public Discourse », dans: Hans Johnson/Bert Klandermans (dir.), *Social Movement and Culture*, Minneapolis: University of Minnesota Press, 7-126.
- Keating, Michael, 1997, *Les défis du nationalisme moderne. Québec, Catalogne, Écosse*, Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Landry, Michelle/Dominique Pépin-Filion/Julien Massicotte (dir.), *L'état de l'Acadie*. Québec: Del Busso.
- Lang, Nicole/Nicolas Landry, 2001, *Histoire de l'Acadie*, Sillery: Septentrion.
- Laponce, Jean, 2005, « La gouvernance du français au Canada en cinq ou six lois », dans: Jean-Pierre Wallot (dir.), *La gouvernance linguistique: le Canada en perspective*, Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa, 3-17.
- Léger, Rémi, 2014, « De la reconnaissance à l'habilitation de la francophonie canadienne », *Francophonies d'Amérique*, 37, 17-38 [<https://doi.org/10.7202/1033972ar>].
- Levine, Marc, 1997 [1990], *La reconquête de Montréal*, Montréal: V.L.B.
- Magord, André (dir.), 2003, *L'Acadie plurielle: dynamiques identitaires collectives et développement au sein des réalités acadiennes*, Moncton: Publications de l'Université de Moncton.
- /Chedly Belkhdja, 2005, « L'Acadie à l'heure de la diaspora? », *Francophonies d'Amérique*, 19, 45-54.
- Massart-Piérard, Françoise, 1997, « Approches belges de la francophonie internationale », *Politique et Sociétés*, 6.1, 15-38 [<https://doi.org/10.7202/040047ar>].
- , 2007, « La Francophonie, un nouvel intervenant sur la scène internationale », *Revue internationale de politique comparée*, 14.1, 69-93 [<https://doi.org/10.3917/ripc.141.0069>].
- Pala Carlo/Giulia Sandri, 2010, « La représentation politique des minorités linguistiques: Une analyse comparée de trois partis ethnorégionalistes d'Italie », *Cultures & Conflits*, 79.80, 97-122.
- Paquin, Stéphane, 2004, *Paradiplomatie et relations internationales: théorie des stratégies internationales des régions face à la mondialisation*, Bruxelles: Presses interuniversitaires européennes.
- Perrin, Warren/Mary Perrin, 2019, *Seeking an Acadian Nation: The 1930 diary of an Evangéline girl*, Opelousas, LA: Andrepont.
- Pichette, Robert, 1994, *L'Acadie par bonheur retrouvée: De Gaulle et l'Acadie*, Moncton: Édition d'Acadie.
- , 2014, *Cinquante ans d'amitié franco-acadienne. Le consulat de France à Moncton, 1964-2014*, Moncton: Université de Moncton.
- Poirier, Johanne, 2004, « Fédéralisme en Belgique et au Canada: Parallèles, dissonances et paradoxes (Federalism in Belgium and Canada: Parallels, Dissonance and Paradoxes) », *Septentrion [Arts, lettre et culture de Flandre et des Pays-Bas]*, 26-32
[https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2690972].
- Pelluchon, Corine, 2018, *Éthique de la considération*, Paris: Seuil.
- RADARTS, 2020 [a.c.], *FrancoFête en Acadie* [<https://www.radarts.ca/francofete/>].
- Richard, Zachary, 1997, *Faire récolte*, Moncton: Perce-Neige.

- Robichaud, Julien, 2019, *Le Prince de l'Acadie*, documentaire, TV5 UNIS, [<https://www.tv5unis.ca/le-prince-de-lacadie>].
- Société Nationale de l'Acadie (SNA), 2005, *Rapport annuel 2004-2005*, 28-29.
- , 2020a [a.c.] *La Communauté Wallonie-Bruxelles et l'Acadie* [<https://snacadie.org/nos-dossiers/representation/ententes-bilaterales/25-ententes-de-cooperation/93-la-communaute-wallonie-bruxelles-et-l-acadie>].
- , 2020b [a.c.], *Signature d'un prix Marc Chouinard Acadie-Louisiane* [<https://snacadie.org/communications/communiqués-de-presse/150-signature-d-un-prix-marc-chouinard-acadie-louisiane>].
- , 2020c [a.c.], *Les cousins cajuns de la Louisiane* [<https://snacadie.org/nos-dossiers/representation/ententes-bilaterales/25-ententes-de-cooperation/94-les-cousins-cajuns-de-la-louisiane>].
- Soldatos, Panayotis, 1990, « An Explanatory Framework for the Study of Federal States as Foreign-policy Actors », *Federalism and International Relations: the Role of Subnational Units*, Oxford: Hans Michelmann & Panayotis.
- Thériault, Joseph-Yvon, 1995, *L'identité à l'épreuve de la modernité. Écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires*, Moncton: Éditions d'Acadie.
- , 2013, *Évangéline. Contes d'Amérique*, Montréal: Québec Amérique.
- Thiesse, Anne-Marie, 2001 [1999], *La création des identités nationales, Europe XVIII^e-XX^e siècle*, Paris: Seuil.
- Traisnel, Christophe, 2005, *Le nationalisme de contestation. Le rôle des mouvements nationalistes dans la construction politique des identités wallonne et québécoise en Belgique et au Canada*, thèse en cotutelle, Université Paris II Panthéon-Assas / Université de Montréal [soutenue le 15 oct. 2004 à Paris II].
- , 2012, « Protéger et pacifier. La politique officielle de bilinguisme canadien face aux risques de transferts linguistiques et de contestation communautaire », *Revue internationale d'études canadiennes*, 45.46, 69-89.
- , 2014, « Francophonies minoritaires au Canada et Deutschsprachige Gemeinschaft Belgiens: les voies contrastées de la participation des communautés à la gouvernance linguistique », dans: André Magord/Salah Oueslati (dir.), *Qui gouverne aux États-Unis et au Canada, Cahiers du Mimmoc*, 11 [<https://doi.org/10.4000/mimmoc.1408>].
- /Daniel Bossé, 2016, « La 'communauté linguistique française' du Nouveau-Brunswick dans l'article 16.1 de la Charte canadienne des droits et libertés: Entre politiques de reconnaissance et reconnaissance politique d'une communauté linguistique au Canada », *Francophonies d'Amérique*, 37, 39-63.
- /Eric Mathieu Doucet/André Magord, 2020, « Considérer l'Acadie. Ou lorsque les francophonies d'ailleurs contribuent à la reconnaissance des francophonies canadiennes », *Revue internationale des Francophonies*, 7 [<https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=1089>].
- Vasquez-Parra, Adeline, 2018, *Aider les Acadiens? Bienfaisance et déportation 1755-1776*, Bruxelles: Peter Lang.
- Voutat, Bernard, 1993, « Le conflit du Jura suisse et les identités collectives », *Espaces Temps*, 51.52 [*Les apories du territoire. Espaces, couper/coller*, dir. Bernard Elissalde], 18-31.
- Wallot, Jean-Pierre, 2005, *La gouvernance linguistique: le Canada en perspective*, Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa.

[NB: tous les liens indiqués dans cet article étaient actifs en septembre 2021 au moment de la mise en ligne.]

Les relations Acadie-Jura: à la recherche d'un modèle d'autonomie nationalitaire (1970-1980)

Philippe VOLPÉ, U. de Moncton (Campus d'Edmundston) /
Julien MASSICOTTE, U. de Moncton (Campus d'Edmundston)

Résumé

Des années 1970 au début des années 1980, la 'Question jurassienne' occupe une bonne place dans l'horizon d'attente des militantes et militants autonomistes d'Acadie. La victoire des séparatistes jurassiens, en 1974, n'a pas été sans susciter un vent d'optimisme auprès du noyau autonomiste de cette petite société francophone largement ancrée dans les provinces maritimes canadiennes. La quête d'autonomie des deux mouvements nationalitaires allait bientôt les amener à nouer des liens de solidarité. L'étude des relations Acadie-Jura suisse ouvre une fenêtre privilégiée pour mener plus avant notre compréhension des idées, valeurs et débats qui ont caractérisé et animé la réflexion de ces groupements durant une période charnière de leur militantisme autonomiste. C'est à cette entreprise d'histoire intellectuelle qu'est consacré cet article dans lequel nous analysons et interprétons, à partir de documents d'archives et d'articles de périodiques, les origines, les formes, les retombées et la discontinuité de cet épisode peu connu des relations internationales.

Abstract

From the 1970s to the early 1980s, the *Question jurassienne* occupied a significant place among the autonomist activists of Acadia. The victory of the Jura separatists in 1974 generated a wave of optimism in some parts of this small French-speaking society of the Canadian Maritime provinces. The autonomist project of the two nationalitarian movements lead them early on to forge bonds of solidarity. The study of Acadia-Jura relations opens a privileged window for further understanding the ideas, values and debates that characterized and animated those groups during a pivotal period of their autonomist activism. It is precisely this sort of intellectual history that this article undertakes, as we analyze and interpret the origins, forms, consequences and discontinuity of those international relations, both from archival documents and periodical articles.

Zusammenfassung

Von den 1970er Jahren bis Anfang der 1980er wurde die ‚Jura-Frage‘ von Akadiens autonomistisch eingestellten Aktivisten mit grosser Aufmerksamkeit verfolgt. Der Sieg der jurassischen Separatisten 1974 löste bei einem Teil der Autonomie-Kämpfer dieser in den kanadischen Atlantikprovinzen ansässigen kleinen frankophonen Gesellschaft eine Welle des Optimismus aus. Ihr jeweiliges Streben nach Autonomie führte beide Nationalitätsbewegungen bald dazu, solidarische Verbindungen zu knüpfen. Eine Analyse der Beziehungen zwischen Akadien und dem Schweizer Jura kann unser Verständnis der Ideen, Werte und Debatten vertiefen, die das Denken dieser Gruppen während einer entscheidenden Phase ihres autonomistischen Aktivismus prägten. Darauf zielt dieser Artikel, in dem anhand von Archivdokumenten und Zeitschriftenartikeln die Ursprünge, Formen, Folgen und die Diskontinuität dieser wenig bekannten Episode der internationalen Beziehungen analysiert und interpretiert werden.

Introduction

Il n'y a pas de loi inéluctable. Les hommes demeurent les maîtres de leur destin personnel et des terres qu'ils habitent. Là où il y a volonté et foi, il y a possibilité de changement.

(René Fell 1977)

De la seconde moitié des années 1960 au début des années 1980, l'Acadie contemporaine, cette petite société sans État qui lui est propre ni de territoire précisément délimité, traverse une importante période d'introspection. Nombre de militants et d'intellectuels, femmes et hommes, sont alors à la recherche de moyens à entreprendre pour tirer les Acadiennes et Acadiens de leur état de 'domination' économique, politique et culturelle. Du ralliement des Acadiennes et des Acadiens au sein d'un projet collectif pour l'ensemble des francophones du Canada, à l'annexion de l'Acadie à un Québec indépendant, en passant par l'Union des provinces maritimes, la dualité linguistique, la mise au rancart de la question nationale en faveur d'idéaux socialistes, ou encore la création d'une province acadienne autonome, nombre d'avenues sont envisagées et débattues durant ces décennies (Thériault 1982; Volpé/Massicotte 2019). Du moment où le jeune pédagogue et père fondateur du Parti acadien (PA), André Dumont, propose la création d'une province acadienne aux États généraux du Canada français en 1967, à l'adoption de la loi provinciale 88 reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles au Nouveau-Brunswick en 1981, l'autonomisme fait irrémédiablement partie de l'horizon d'attente d'une bonne part de la fratrie militante acadienne (Massicotte 2015).

Dans ce contexte, le premier aboutissement, en 1974, de la longue marche jurassienne vers l'accession à sa souveraineté avec la victoire du plébiscite du 23 juin, qui est suivi, en 1979, de la création de la République et canton du Jura après sa séparation de la partie protestante et très majoritairement germanophone du canton de Berne, ne passe pas inaperçu en Acadie (Hauser 2004). Qu'une partie francophone et catholique de la Confédération suisse ayant une superficie à peu près sept fois plus petite que celle de l'Île-du-Prince-Édouard, et représentant environ le tiers de la population francophone du Nouveau-Brunswick, accède à sa souveraineté, à partir de motifs historiques et linguistiques, ne manque pas d'intéresser les militantes et militants autonomistes d'Acadie (Massicotte 2011, 133).

Si la trame événementielle ayant ponctué l'histoire du moment autonomiste en Acadie fait partie des lieux communs de la connaissance aujourd'hui (Massicotte/Volpé 2013), nous devons aussi reconnaître que, du point de vue de l'histoire intellectuelle, nous savons peu de choses des débats, polémiques et référents qui l'ont caractérisée. Nous pouvons certes faire l'inventaire de faits telle la mise à l'avant, dans la plateforme électorale du Parti acadien (PA), de l'idée de créer une province acadienne en 1977, la victoire des options autonomistes à la Convention d'orientation nationale des Acadiens du Nouveau-Brunswick (CONA) de 1979, ou encore l'existence de relations Acadie-Jura, mais force est de constater qu'au-delà de leur énumération, ces débats, de même que leurs fondements idéologiques et axiologiques, restent peu connus.

De quelle nature étaient les relations Acadie-Jura? D'où tirent-elles leurs origines? Quelles ont été leurs retombées? Quelle place ont-elles véritablement occupée dans l'horizon d'attente des autonomistes acadiens et jurassiens? Pour quelles raisons ce réseau de sociabilité n'a-t-il pas été maintenu? Par l'analyse de contenu et la mise en relation de documents d'archives d'associations

acadiennes et jurassiennes et d'articles de journaux traitant des relations Acadie-Jura, nous nous proposons de présenter et d'interpréter la nature de ces relations qui ont, durant plus d'une décennie, nourri la réflexion autonomiste en Acadie. De notre point de vue, cet exercice d'histoire intellectuelle, en plus de nous conduire à documenter et interpréter un pan méconnu du militantisme autonomiste acadien, prend une importance toute particulière dans le contexte actuel où quelques intellectuels d'Acadie, réunis en commission d'enquête par l'Assemblée nationale de l'Acadie, travaillent, pour une énième fois dans l'histoire acadienne, à l'étude de modèles de gouvernance capables de répondre aux intérêts de la collectivité acadienne (ANA 2020). Notre étude offrira peut-être un fonds d'historicité à ces diverses entreprises.

Aux origines des relations Acadie-Jura: Roland Béguelin et la Conférence des minorités ethniques de langue française

L'amorce des relations Acadie-Jura est largement liée à la création, en 1971, de la Conférence des minorités ethniques de langue française (CMELF), pour ne pas dire aux initiatives du grand militant jurassien Roland Béguelin. Figure de proue du militantisme autonomiste jurassien de l'après-Seconde Guerre mondiale, Béguelin est de ceux qui contribuent à 'infléchir' – pour ne pas dire 'réorienter' – la 'Question jurassienne' à la suite de motifs ethnolinguistiques apparus au lendemain de l'affaire Georges Moeckli (1947) – polémique éclatant après l'éviction, par l'administration du canton de Berne, d'un fonctionnaire jurassien francophone. Rappelons que jusque-là, les revendications jurassiennes renvoyaient, la plupart du temps, à la quête d'une plus grande autonomie dans les sept districts recouvrant l'ancien Évêché de Bâle, datant du Saint-Empire romain germanique, que le traité de Vienne de 1815 avait attribué au canton de Berne. Néanmoins, après la tenue du plébiscite déficitaire de 1959 pour la création d'un canton jurassien, alors qu'il apparaît à nombre de militantes et militants que les 'districts Sud', protestants et à plus forte présence germanophone¹, sont largement en cause dans l'échec de l'entreprise, le mouvement autonomiste jurassien, sans abandonner entièrement ses aspirations pour l'ensemble du territoire historique jurassien, consolide un militantisme visant à regrouper, d'abord, les régions très majoritairement francophones et catholiques (trois districts sur sept, soit Delémont, Franches-Montagnes et Porrentruy). Béguelin, à titre de rédacteur en chef du journal de combat *Le Jura libre* et de secrétaire général du Rassemblement jurassien, association phare du mouvement autonomiste jurassien, contribue largement à cette inflexion francophone (Hauser 2004, 8, 12 et 94).

Épris de romandisme – nationalisme romand –, le militantisme de Béguelin n'est pas sans transpirer une inclination racialisée de la 'Question jurassienne', une ode à la 'race française', qu'il avait pu tirer des influences de l'Action française de Charles Maurras et de l'écrivain vaudois Paul André, et qui, dans le contexte de l'après-guerre, amalgamait souvent antinazisme et anti-germanophonie. Plus particulièrement, Béguelin en est venu à partager les thèses de Guy Héraud, professeur de droit français, qui, comme homme de droite, a plaidé à de nombreuses reprises pour « la création d'une fédération des ethnies d'Europe sur une base linguistique, c'est-à-dire en regroupant par exemple tous les peuples de langue française dans un même État (Français,

¹ Parmi les sept districts du Jura dit historique, les districts francophones méridionaux de Courtelary, La Neuveville et Moutier ont été marqués par une certaine immigration germanophone datant du 19^e siècle. Tout en suscitant des peurs de germanisation, cette immigration n'a toutefois jamais modifié durablement le caractère francophone de ces districts. Quant au district de Laufen (Laufen en allemand), religieusement mixte, mais entièrement germanophone, il sera rattaché en 1994 au canton de Bâle-Campagne, au terme d'un processus référendaire séparé.

Wallons, Romands – et donc Jurassiens – et Valdôtains) ». Béguelin s'est fait un grand propagandiste de cette vision internationaliste de la francophonie en cherchant à internationaliser la 'Question jurassienne' par ses écrits, ses nombreuses conférences en Europe et ses initiatives en vue d'encourager la solidarité entre les mouvements 'frères' – francophones – vivant des réalités analogues à la situation jurassienne. Malgré les inspirations droitistes du militantisme de Béguelin, notons de suite que ses vues ont pu jouir d'une réception positive dans des milieux francophones progressistes, où, comme en Acadie et au Québec, un nationalisme de gauche, nourri aux idées de la décolonisation qui attribuaient l'état d'infériorité des minorités francophones à la domination et l'exploitation exercées par l'impérialisme de groupes majoritaires, permettait de se rallier au projet sans trop de difficultés, à condition néanmoins de l'épurer de sa lecture ethnociste française marquée par l'idée de suprématie culturelle (pour le cas acadien, v. Volpé/Massicotte 2019, chap. 1).

Rappelons qu'en Acadie comme au Québec, les années au pouvoir du gouvernement libéral de Louis J. Robichaud et de la Révolution tranquille, généralement perçues comme des moments 'modernisateurs' ou progressistes, ont été précédées par plusieurs décennies de discours et d'idées que nous pouvons associer de près ou de loin à une conception plutôt traditionaliste de la 'nation', essentiellement centrée sur la langue, le passé et la foi, et rattachée à des discours et idéologies ayant émergé lors des premières Conventions nationales acadiennes de la fin du 19^e siècle (Bourque/Richard 2013). Cette conception plutôt ethnocatholique de la 'nation', sans disparaître complètement, est reléguée en arrière-plan en Acadie à partir des années 1960 au profit d'idées et d'idéaux plus progressistes. Pour ce qui est du Jura, un phénomène similaire a lieu: Béguelin est déclassé, au cours des années 1960, par de jeunes militantes et militants jurassiens de gauche, qui se prennent également d'un vif intérêt pour les idées de la décolonisation, contribuant ainsi à insuffler un fondement de justice sociale, voire socialiste, au militantisme jurassien (Hauser 2004, 62, 89-92).

Malgré sa mise au ban par une partie de la jeunesse, Béguelin ne délaisse pas son intérêt pour la cause jurassienne et encore moins les motivations internationalistes – soutenues par son goût pour les médias – de son militantisme (Rebetez 2005). C'est à la suite de ces intérêts que Béguelin se joint à la cohorte des fondateurs de la Conférence des minorités ethniques de langue française, inaugurée à Genève les 16 et 17 avril 1971 à l'initiative de l'Association des Jurassiens de l'extérieur, laquelle regroupe les sections extrajurassiennes du Rassemblement jurassien. Regroupant à l'origine des représentants du Rassemblement jurassien, de la Wallonie libre et de l'Union valdôtaine, la Conférence se présente comme un événement politique visant à fédérer l'ensemble des mouvements autonomistes francophones en vue d'étudier en commun leurs problèmes, d'affermir des liens de solidarité et de médiatiser leurs enjeux, particulièrement eu égard aux autorités gouvernementales que chacun espère sensibiliser aux réalités de son groupe minoritaire. Dès la conférence de Genève, la CMELF classe les revendications des mouvements autonomistes qu'elle fédère parmi les peuples « assujettis », « victimes de conditions politiques dictées par l'histoire » et « [s]oumis[...] à un ordre légal dicté de l'extérieur », bref qui sont à la merci d'un régime démocratique qui prend davantage la « forme de totalitarisme », leur voix s'y retrouvant toujours minorisée. En s'appuyant sur les grands décrets internationaux – pour fins de légitimation – que sont la Charte de l'Atlantique du 14 août 1941 et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques des Nations unies du 16 décembre 1966, proclamant tous deux le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, il est résolu, dès la première CMELF, que « les États ont le devoir de reconnaître aux peuples minoritaires une totale liberté dans le choix de leur destin » (Comité permanent... 1971, 71-75).

Ces enjeux – l'anticolonialisme et le droit à l'autodétermination – font également partie des préoccupations des mouvements néonationalistes acadiens des années 1960 et 1970. La distance que prend la jeunesse acadienne face à l'ethnocatholicisme qui tenait lieu auparavant de référent identitaire prédominant en Acadie exprime bien ce phénomène. Il devient essentiel pour cette génération de se distancier de ce référent et de ce qu'il représente à ses yeux: une glorification outrancière de l'Église catholique, un respect étouffant des traditions, une méfiance archaïque à l'égard des progrès économiques et sociaux (v. notamment Hauteceur 1975). Le néonationalisme acadien des années 1960 et 1970 se définit justement par un intérêt marqué pour les mouvements tiers-mondistes, ainsi que les mouvements de décolonisation ou révolutionnaires, qui deviennent dans une certaine mesure des inspirations, voire des modèles. Les valeurs et les idéaux qui servaient de guide aux élites acadiennes de la première moitié du 20^e siècle, autant dans leur versant conservateur que progressiste, émanaient de l'Église catholique et des espaces symbolique, institutionnel et politique dominants qu'elle occupait en Acadie. À partir de la seconde moitié du 20^e siècle et encore plus spécifiquement à partir des années 1960, celles du gouvernement libéral de Louis J. Robichaud au Nouveau-Brunswick, il y a un déplacement des influences idéologiques collectives vers l'internationalisme, que ce soit sur le plan idéologique ou des modèles sociaux à suivre. Les références, inspirations et modèles proviennent de l'extérieur. L'époque est marquée par le mouvement des droits civiques aux États-Unis, par la révolution sexuelle, le mouvement pacifiste et une panoplie de mouvements d'indépendance nationale ou de décolonisation. L'Acadie et le Jura ne sont pas sans être marqués et traversés par ses réalités.

Notons qu'un seul représentant du Québec, François Dorlot, est présent au moment de la première CMELF (v. Cotelli Kureth 2015, 47-51; Gagnon 2017, 174-179). Il est néanmoins dès ce moment d'ores et déjà entendu que le Mouvement national des Québécois (MNQ) sera de la partie comme porte-parole du mouvement autonomiste québécois à l'occasion de la seconde Conférence. Prenant place à Liège du 5 au 7 octobre 1973, la deuxième CMELF accueille le MNQ parmi ses organismes membres. L'entrée du Mouvement national des Québécois comme premier groupe non européen au sein de la Conférence est à la source du ralliement de l'Acadie. C'est en effet à l'occasion de la seconde Conférence que le directeur général du MNQ, Léo Jacques, évoquant au passage l'existence des autres francophonies canadiennes, expose succinctement la réalité de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, après quoi il fait le vœu qu'elle puisse être représentée au Comité permanent de la Conférence:

Le Mouvement national des Québécois propose que lors de la prochaine Conférence des minorités ethniques de langue française, de même qu'au comité permanent, une invitation officielle soit faite à l'Acadie à se joindre à nous. La Société nationale des Acadiens nous a manifesté tout récemment dans une lettre son intérêt à participer à la troisième conférence dans deux ans. Nous le souhaitons vivement. Pour nous, c'est un peuple frère qui malgré sa proximité physique demeure passablement isolé des Québécois. (Comité permanent... 1973, 74-75)

Le hasard s'avéra particulièrement favorable à la cause acadienne alors que la semaine suivant la seconde CMELF, la troisième Conférence de l'Agence de coopération culturelle et technique organisait, toujours à Liège, une table ronde autour du film *L'Acadie, l'Acadie!?*, documentaire tourné à l'occasion des mobilisations estudiantines de l'Université de Moncton en 1968-69. L'événement regroupait notamment Pierre Perrault, l'un des réalisateurs du film, Irène Doiron, l'une des principales protagonistes, Léopold Génicot, professeur d'histoire à l'Université de Louvain, André Benedetto, dramaturge représentant le mouvement occitan, Charles Rebuffat, Wallon et président général de l'Union des journalistes francophones, et Roger Schaffter, frère

d'armes de Roland Béguelin au *Jura libre*. La résistance acadienne présentée dans le documentaire est alors perçue, par les représentants des divers mouvements autonomistes présents, comme un remarquable modèle de militantisme: « Ce film est devenu pour des minorités ethniques de France (Bretons, Occitans, Corses, etc.), les Wallons de Belgique et les Jurassiens de Suisse, une espèce de bible où on y puise leçon[s] et encouragement[s] » (Valois 1973). Schaffter avança pour sa part que « la résistance des Acadiens » n'est pas sans constituer « un grand encouragement pour les 130 à 140 000 Jurassiens francophones qui vivent en Suisse et qui réclament, depuis des années, une plus grande autonomie » (Valois 1973).

Mis en relation avec quelques initiatives de Béguelin, sur lesquelles nous reviendrons, ces premiers intérêts jurassiens manifestés à l'endroit de l'Acadie, donnent suite au souhait qu'avait formulé Léo Jacques en 1973 pour que l'Acadie soit ralliée à la CMELF. C'est dans ce contexte qu'à la troisième Conférence, tenue à Aoste les 10 et 11 octobre 1975, le Comité permanent « accueille fraternellement la délégation de l'Acadie (Nouveau-Brunswick) » (Comité permanent... 1975, 87), qui, représentée par le secrétaire général de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick (SANB) Denis Losier, initie ses premiers contacts avec l'organisme international². Ajoutons pour notre propos que c'est à l'occasion de cette Conférence qu'un premier débat quant aux fondements idéologiques des revendications nationales/ethniques de la CMELF prend place. C'est au cours de cette Conférence, où Guy Héraud avait d'ailleurs fait part de ses vues sur le fédéralisme ethnique (Héraud 1975), que Henri Laberge, porte-parole du MNQ, prend la parole pour établir une distinction entre la 'nation' et l'«ethnie». Il explique alors que les aspirations nationales, voire sociétales-globales, poursuivies par le mouvement national québécois, bien que se revendiquant aussi d'une « communauté de culture et de traditions », ne se limitent pas aux stricts liens ethnicistes et qu'ainsi, les Québécoises et Québécois ne peuvent pas être reconnus « comme une minorité ethnique ». Après un appel de Laberge visant à adopter une appellation plus inclusive pour l'ensemble des mouvements fédérés par la Conférence (par exemple « Conférence des minorités nationales et des nations dominées de langue française »), les commentaires formulés par des nationalistes nord-américains conduisent à une adaptation, quoique pas nécessairement plus précise, du nom de la Conférence: Conférence des communautés ethniques de langue française (CCELF) (Laberge 1975).

Ces réflexions sur la définition d'un enjeu définitoire pour le groupe – l'appartenance ethnique, l'émancipation nationale, la survivance ou le maintien culturel – et les actions qui l'accompagnent témoignent possiblement de ce que nous pourrions qualifier de mutualisation des enjeux collectifs. Les communautés en question cherchent un équilibre parfois difficile à trouver entre, d'une part, le maintien et la définition idéale d'une identité collective propre et, d'autre part, la nécessité d'aller chercher des appuis externes – ce qui nécessite obligatoirement une certaine mise en commun des intérêts et des enjeux identitaires, quitte à y laisser tomber des spécificités qui au départ paraissent incontournables aux yeux des acteurs. Les mouvements nationaux ou culturels ont un besoin mutuel d'appuis externes, mais ils doivent, en cherchant cet appui, réussir à maintenir intact ce qu'ils considèrent être des traits spécifiques intrinsèques et intouchables.

² Le fait que c'est la SANB qui s'allie à la CMELF plutôt que la Société nationale des Acadiens (SNA) s'explique certes, d'une part, parce que le mouvement autonomiste acadien de l'époque est largement ancré dans la province du Nouveau-Brunswick, mais aussi par le fait que la SNA est alors déclassée par les néonationalistes acadiens qui la jugent bourgeoise, traditionaliste et faussement représentative des Acadiennes et des Acadiens, à tout le moins des militantes et militants contestataires (Volpé/Massicotte 2019, chap. 2).

De Delémont à Caraquet: trois moments des relations Acadie-Jura, 1974, 1977 et 1980

Après la tenue de la troisième CMELF, Roland Béguelin entend bien s'informer de l'état du mouvement acadien. Il coordonne, avec l'appui d'un ministère français, la venue en Acadie de Pierre Rottet, membre du groupe Bélair – groupe d'action jeunesse du mouvement jurassien particulièrement reconnu pour ses coups d'éclat –, afin que celui-ci prenne le pouls de cette petite société francophone, y établisse des contacts et lui en fasse rapport à son retour. Rottet arrive en Acadie en avril 1974. Durant un mois, il sillonne le Nouveau-Brunswick, d'Edmundston à Moncton en passant par Bathurst, pour y donner des conférences et entretenir des discussions au sujet de la 'Question jurassienne'. Les auditoires de Rottet semblent avoir été, la plupart du temps, de petite taille. Le 18 avril, seulement huit militants acadiens participent à la conférence que lui avait organisée le Service universitaire canadien outre-mer à Moncton (SUCO-Maritimes 1974, 6). Dans ses mémoires, Rottet note néanmoins que ses exposés sur la situation jurassienne ont eu le mérite de conscientiser bien des Acadiennes et Acadiens au parallélisme des luttes Acadie-Jura: « "Mais nous vivons le même problème chez nous" » (Rottet 2010, 112-113). Si son public acadien est demeuré modeste, Rottet n'en est pas moins arrivé à s'adresser à un bon nombre des militantes et militants de marque, dont André Dumont, Jean-Marie Nadeau, Robert Arsenault, Huguette Clavette, Paul-Eugène LeBlanc, Robert Thibault, etc.

De retour en Suisse, Rottet assiste à la victoire du 'oui' à l'occasion du plébiscite du 23 juin 1974. Quelques jours à peine après cet épisode historique pour le mouvement séparatiste jurassien, Rottet écrit à ses amis du Nouveau-Brunswick, qui « lutte[nt] pour la libération de l'Acadie », pour leur faire part de la nouvelle, leur demander des informations sur la marche de leur mouvement et, surtout, pour les inviter à envoyer une délégation acadienne, libre de frais d'hébergement, à la 27^e Fête du peuple jurassien, qui, pour l'occasion, sera également la 1^{re} Fête de la Libération (Rottet 1974a, b, c). L'invitation de Rottet porte ses fruits et, le 6 septembre 1974, une délégation de trois Acadiens, représentant chacune des régions acadiennes du Nouveau-Brunswick (Nord-Ouest, Nord-Est, Sud-Est), arrive en Suisse pour participer, entourée de Jurassiens, Wallons, Valdôtains et Québécois, au grand défilé de la 1^{re} Fête de la Libération du 8 septembre. Invité à prendre la parole, André Dumont prend place au balcon pour adresser aux quelque 50 000 participantes et participants, sur un ton qui rappelle le discours prononcé en 1967 par le général de Gaulle à Montréal, des mots de solidarité envers les « peuples frères » (Dumont 1974):

Jurassiennes, Jurassiens, une délégation acadienne a l'immense joie de saluer pour la première fois le peuple jurassien. Situés au sud-est du Québec, deux cent cinquante mille Acadiens de langue française représentent 35% d'une province canadienne-anglaise, le Nouveau-Brunswick. L'Acadie couvre la moitié de cette province, et là, nous sommes majoritaires à 80%. Étant placée sous la tutelle d'un gouvernement étranger à son peuple, l'Acadie rencontre des problèmes à peu près identiques à ceux que le Jura a dû affronter depuis le début de la lutte pour sa libération. Votre victoire ne peut que nous donner l'espoir face à nos combats futurs. Nous partageons intensément la joie du peuple jurassien, et c'est dans la plus grande solidarité que nous vous saluons également au nom des délégations des peuples frères ici présents, c'est-à-dire les Valdôtains, les Wallons, les Bruxellois et les Québécois. Vive la République et Canton du Jura libre! Vive l'Acadie libre! (cité par Blanchard 1978, 831)

L'utilisation par Dumont d'une terminologie familiale, que nous retrouvons fréquemment dans les écrits portant sur les francophonies ('peuples frères', 'cousins français', etc.), est intéressante à plus d'un égard: la parenté symbolique exprime ici une volonté d'établir une

solidarité naturelle par le biais de causes communes – luttes contre un « gouvernement étranger à son peuple » en vue de la « libération ». Cette lecture de la situation en est une où le Jura et l'Acadie connaissent ou ont connu des « problèmes à peu près identiques ». La parenté symbolique pourrait ici exprimer la naturalité d'une solidarité découlant de la similarité perçue des conditions: la non-reconnaissance d'une communauté nationale/linguistique minoritaire par les institutions politiques officielles. Cette solidarité est nécessaire, et permet de pallier l'isolement que confère la condition de minoritaire; l'examen des situations sociales, historiques et politiques des alliés fraternels, les stratégies utilisées, à efficacité variée, deviennent des éléments essentiels composant l'orientation des actions collectives futures.

Fig. 1 – André Dumont à la 1^{re} Fête de la Libération jurassienne à Delémont en 1974
(*L'Action nationale*, 67.10 (juin 1978), p. 830)



L'enthousiasme de Dumont à l'égard de la question autonomiste acadienne n'est néanmoins pas partagé par l'ensemble de la fratrie militante acadienne. Le poète Gérard Leblanc, membre de la délégation acadienne à Delémont, s'était à ce sujet surpris à penser, à l'occasion d'une conversation avec Pierre Rottet – pour qui l'Acadie incarnait un projet autant courageux que passionnant –, qu'il aurait bien voulu un moment pouvoir s'émanciper du fardeau minoritaire et nationalitaire de l'Acadie afin de pouvoir vivre, tout simplement:

Ce que j'aimerais leur dire, c'est que chez nous, il est impossible d'oublier que l'on est Acadien. La situation économique et politique, mais surtout linguistique, nous le rappelle constamment. Je n'ai pas le goût de me lamenter devant eux, quoique, à l'intérieur de moi-même, je me dis que j'aimerais ne plus penser à ça pour un an, pour deux ans, pour toujours... (Leblanc 1997, 61-62)³

Pour Leblanc, l'identité collective est ici négative, puisqu'entièrement assujettie à la condition minoritaire de la communauté acadienne – constat renvoyé par l'image de soi éprouvée face à un interlocuteur pour qui l'émancipation politique récente fut une réussite. N'empêche que sans grande euphorie, et malgré des perceptions différentes comme celle de Leblanc, de façon générale, c'est l'enthousiasme qui règne du côté des autonomistes acadiens. C'est particulièrement le cas chez certains membres du Parti acadien qui, à l'aube de la victoire jurassienne, se préparent pour la première élection de leur histoire et ne manquent pas de brandir le modèle du Jura: « Victoire

³ Pour un extrait plus long de ce texte, voir Section 3 de ce volume, 214-214.

des Jurassiens séparatistes. Le Parti acadien est toujours là. Nous, Acadiens, c'est pour quand? » (Anonyme 1974).

Si ces rapprochements depuis 1974 mènent notamment à la réception de l'Acadie au sein de la CMELF de 1975, le maintien des relations Acadie-Jura va aussi entraîner la venue d'autres membres du groupe Bélier en Acadie alors que quelques jeunes sont mandatés à l'été 1977, près d'un an avant la quatrième CMELF de Québec, pour venir en Amérique du Nord afin de sonder les mouvements québécois et acadiens. Quatre jeunes Jurassiens (Daniel, Monique, Béatrice et Michel⁴) arrivent à Campbellton le 12 juillet dans l'intention d'évaluer les possibilités de fonder un organisme analogue au groupe Bélier en Acadie. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que les émissaires jurassiens envoyés en Acadie cherchent à promouvoir quelques composantes fortes de leur mouvement en terre acadienne. Pierre Rottet avait à ce sujet interpellé ses camarades acadiens en 1974 pour qu'ils travaillent à la mise sur pied d'un « Rassemblement acadien⁵ » (Rottet 1974b) qui, à l'instar du Rassemblement jurassien, devrait dépasser la partisanerie des partis politiques (Parti acadien) et le lobbyisme limité des organismes recevant des subsides gouvernementaux (SANB), pour se constituer en véritable groupe de pression politique.

Ayant rencontré plus d'une quinzaine d'acteurs⁶, de milieux et d'organismes divers, tant politiques que culturels, les jeunes du groupe Bélier font le point, dans leur rapport de 'mission', sur la situation acadienne. L'état des lieux dressé par les jeunes Jurassiens offre un bon aperçu des divergences d'opinions qui règnent alors en Acadie, entre le cul-de-sac du bilinguisme exposé par le président de la SANB, le père Donatien Gaudet, la valorisation du bilinguisme comme une force et un frein à la 'domination', évoquée par le fondateur du Village historique acadien Antoine Landry, la mise en avant de l'idée de créer une province acadienne au sein du Parti acadien, la dualité linguistique sur laquelle réfléchit Denis Losier, ou encore la critique tous azimuts, autant des autorités gouvernementales que des partisans de la province acadienne, par la syndicaliste Mathilda Blanchard. Bien que certains acteurs d'Acadie soient d'avis que la SANB – incarnant, davantage que le PA, un mouvement non partisan susceptible de rallier des acteurs des différentes allégeances politiques – peut présenter des traits analogues au Rassemblement jurassien, les jeunes Jurassiens notent l'absence d'équivalent du groupe Bélier. Ils rencontrent certes des jeunes d'Activités-Jeunesse, une association regroupant surtout des jeunes âgés de 14 à 18 ans – contrairement à l'organisme jurassien qui regroupe des jeunes de 16 à 32 ans –, mais l'association leur paraît davantage marquée par un militantisme d'ordre culturel, épuré de toute forme d'activisme politique.

La façon dont les membres du groupe Bélier perçoivent certains acteurs priorisant l'action culturelle n'a pas toujours été bien reçue durant leur voyage. Si l'ancien président du Parti acadien, Euclide Chiasson, partage leurs vues, Jacques Savoie, du groupe de musique Beausoleil Broussard, qui est d'avis que c'est par la musique, la poésie et la peinture que « l'Acadien peut se sauver », ne s'est pas gardé d'exprimer ses divergences d'opinions avec eux. Il est allé jusqu'à les traiter de « colonialistes, car ce n'est pas à [eux] de dire ce qui est bon ou mauvais pour l'Acadie. » Cet état

⁴ Selon une lettre de Gaudet 1978a, il s'agit sans doute de Béatrice et Jean-Marie Thievent.

⁵ Lettre de Pierre Rottet à « Cher ami » [André Dumont] datée du 28 juin 1974, Fonds 47.337, CEAAC.

⁶ Jacques Robichaud (Moncton), Donatien Gaudet (SANB), Laval Goupil (artiste), Léon Thériault (historien et Parti acadien), Euclide Chiasson (Parti acadien), Denis Losier (SANB), Claude Bourque (*L'Évangéline*), Denis D'Amours (*L'Évangéline*), Mathilda Blanchard (syndicaliste), Antoine Landry (un des fondateurs du Village historique acadien), Jacques Savoie (Beausoleil Broussard), Léopold Richard (Bouctouche), Guy LeBlanc (maire de Saint-Antoine), Euclide Daigle (Société L'Assomption), Euclide Arsenault (instituteur de l'Î.-P.-É.), Hélène Castonguay (Activités-Jeunesse).

des choses, cet éclectisme des postures partagées en Acadie, traduit bien l'avis de l'historien et membre du Parti acadien Léon Thériault, qui avait affirmé aux jeunes Jurassiens que le manque d'« unité » constitue un problème de taille pour l'avancement de la question acadienne, entre les déchirements idéologiques au sein du PA et les vocations parallèles, pour ne pas dire antinomiques, de certains organismes acadiens. Enfin, au terme de leur périple, bien que les jeunes se soient amusés à imaginer la création du groupe 'Le Crabe' – un clin d'œil évident au groupe Bélier – avec l'écrivain Laval Goupil, et que de fortes sympathies aient été exprimées envers le groupe de pression jurassien par Denis Losier, qui « reçoit le *Jura libre* et connaît bien le problème jurassien », ainsi que par Hélène Castonguay d'Activités-Jeunesse, aucune nouvelle formation ne voit le jour en Acadie à la suite du départ des Jurassiens (Anonyme 1977).

Il n'est guère surprenant que quelques tensions aient émergé de rencontres de ce genre; après tout, la 'Question jurassienne' se distingue de la situation acadienne en raison d'une différence majeure: le Jura, lui, a atteint – au moins partiellement – son objectif politique, ce qui n'est évidemment pas le cas pour l'Acadie. Le Jura peut à loisir adopter la position de groupe mentor à l'intérieur de cette dynamique de reconnaissance mutuelle, puisque le parcours jurassien fut couronné par une certaine réussite politique. À l'opposé, il peut être agaçant – humiliant même! – pour des Acadiennes et des Acadiens en quête de liberté politique de se retrouver dans une dynamique de solidarité plus verticale qu'horizontale, de se faire dire quoi faire par un autre groupe – le fait de troquer les anglophones pour des Suisses n'y changeant pas grand-chose. La question se pose donc en ces termes: du côté acadien, les Jurassiens étaient-ils perçus comme un groupe mentor ou plutôt comme un allié?

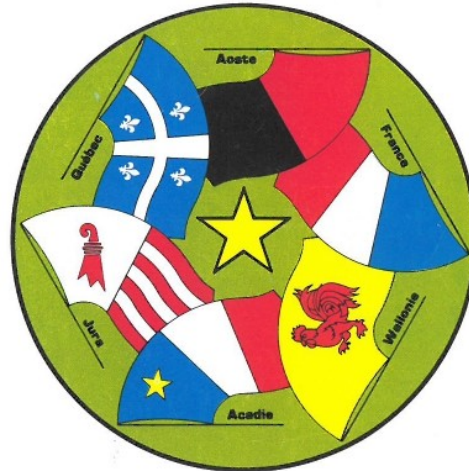
Quoi qu'il en soit, le passage de la seconde délégation du groupe Bélier devait avoir une conséquence heureuse pour les relations Acadie-Jura puisque, le 17 octobre 1977 (Béguelin 1982, 46), la SANB soumet une demande officielle d'affiliation à la CCELF, faisant ainsi de la quatrième Conférence, tenue à Québec en avril 1978, le moment marquant l'entrée officielle d'un organisme acadien au sein du Comité permanent de l'organisation. C'est aussi à cette Conférence qu'avec la participation de Donatien Gaudet, une première résolution favorable à l'autonomisme acadien est adoptée par l'organisme:

les groupements représentés à la conférence souhaitent que le peuple acadien progresse à son tour vers des formes étatiques capables de sauvegarder sa culture ancestrale et rappellent que tout conflit, provoqué par l'existence d'une minorité nationale ou par la persistance de liens de subordination préjudiciables à l'épanouissement d'un peuple, doit être résolu par l'application correcte du droit de libre disposition. (Fichet 1978, 11)

Après avoir participé à la Conférence suivante à Delémont en 1979, où la délégation acadienne avait été, avec les autres congressistes, victime de vives oppositions de la part d'une centaine de manifestants germanophones contestant les activités de la Conférence (Anonyme 1979, 10), l'Acadie devait à son tour, l'année suivante, se faire hôte de la CCELF.

Du 28 juin au 7 juillet 1980, près de 300 personnes se rassemblent à Caraquet pour prendre part à la 6^e Conférence des communautés ethniques de langue française organisée par la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick. L'événement offre une véritable synthèse et transposition au cas acadien des postures idéologiques de la CCELF. Insistant sur les solutions politiques, les congressistes réitérent, pour une large part, les leitmotifs de la Conférence pour ranger l'Acadie aux côtés des autres peuples politiquement minorisés, assujettis, victimes des vicissitudes de l'histoire, et pour lesquels il importe de lutter pour que soit reconnu leur « droit [comme] peuples à disposer librement d'eux-mêmes. » (v. notamment Généreux 1982)

Fig. 2 – Logo de la 6^e CCELF, Caraquet, 1980
(reproduit sur la première de couverture, v. Anonyme 1982)



Bien que le contexte de la sixième CCELF soit particulièrement favorable à l'affirmation de l'autonomisme acadien, l'événement laisse plutôt entrevoir le début de la fin pour le rêve de voir advenir la province acadienne. Rappelons, quant à ce contexte favorable, que seuls les membres (et leurs invités) de la SANB, instance ayant organisé l'année précédente la Convention d'orientation nationale des Acadiens du Nouveau-Brunswick – où plus de 50% des quelque 1000 délégués s'étaient exprimés en faveur de la province acadienne comme « option idéale » ou « réalisable » (Finn/d'Entremont/Doucet 1979, 61; Anonyme 1979) – pouvaient prendre part à l'événement, ce qui n'avait pas manqué d'entraîner certaines critiques de la part de militantes et de militants extérieurs à l'association (Anonyme 1980; Richard 1980). Cette province acadienne brillait en tête de la plateforme électorale du Parti acadien depuis que le départ des militantes et militants d'extrême gauche du parti en avril 1977 avait laissé le champ libre aux nationalistes. Des acteurs de marque comme l'ancien président de la SANB et nouveau président du Parti acadien, Donatien Gaudet, avaient maintes fois fait entendre leurs plaidoyers en faveur de la province acadienne, après avoir déclassé les « solutions piège » du multiculturalisme canadien ou d'une fusion d'une partie de l'Acadie au territoire québécois : « il ne faut pas tomber dans une autre forme de colonialisme » (Gaudet 1977, 1978b, 1979).

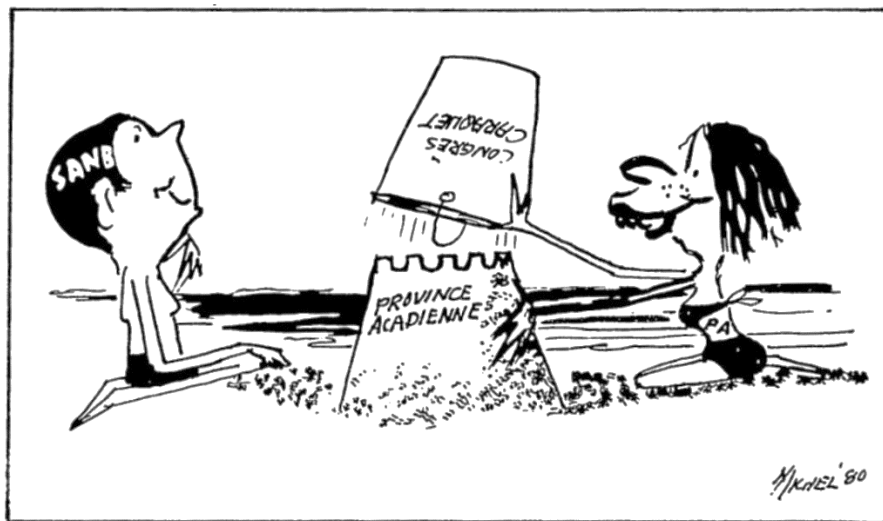
Malgré ce climat favorable, disions-nous, certains néonationalistes acadiens commencent à déchanter. Divers facteurs ont commencé à avoir raison des autonomistes les plus convaincus : le nouvel échec, en dépit des succès relatifs, du Parti acadien à l'élection générale provinciale de 1978; la multiplication des critiques eu égard à la non-viabilité économique de la province acadienne (v. Leblanc 1980 et, pour un avis contraire, Boucher 1978, 815-825); les menaces de coupures au budget de la SANB par le Secrétariat d'État si elle tendait à se politiser davantage – comme le laissaient présager les suites de la CONA, qui semblaient destiner cette dernière à prendre les traits d'un mouvement d'action politique comme le Rassemblement jurassien plutôt que ceux d'un lobby; et enfin la présence de plus en plus accentuée d'un discours acadien mâtiné de néonationalisme au sein des autorités gouvernementales.

Dans ce contexte, la résolution de la CCELF en faveur de l'autonomie acadienne en 1980, plutôt que d'incarner la fermeté associée habituellement aux résolutions de la Conférence, eut un ton 'mitigé' (Landry 1980):

Elle demande [la CCELF] au gouvernement du Nouveau-Brunswick de mettre en œuvre, dans les plus brefs délais, une politique globale d'autonomie régionale et une politique globale de communautarisation (dualité) dans le domaine des institutions publiques et privées de l'éducation, de la santé, du bien-être, des loisirs, des sports, de la jeunesse, de la vie culturelle et des relations culturelles avec l'étranger, puisque cette adaptation des institutions politiques est la seule à pouvoir permettre aux deux communautés linguistiques et culturelles du Nouveau-Brunswick d'être respectivement chez elles et d'avoir une influence suffisante sur leur vie sociale et leur avenir collectif (Anonyme 1982, 147).

Dans ce contexte, comme l'illustre le caricaturiste du journal *L'Évangéline* à la suite de la CCELF, la résolution eut l'apparence d'un vœu aussi pieux et éphémère qu'un château de sable:

Fig 3 – *L'Évangéline*, 8 juillet 1980, p. 6.



L'impression d'une distanciation par rapport aux revendications politiques au sein de la SANB s'est par la suite trouvée confirmée, à l'occasion de la septième Conférence tenue en France en 1982, lorsque le vice-président de l'organisme néo-brunswickois, Omer Brun, s'est positionné contre les vues autonomistes de Léon Thériault, grand promoteur de la province acadienne, mises de l'avant dans son maître-ouvrage *La question du pouvoir en Acadie* (v. Anonyme 1986, 850). À la conférence suivante, à Trois-Rivières en 1985, le père Léger Comeau, président de la Société nationale des Acadiens, qui prend la relève de la SANB⁷ comme organisme membre de la CCELF en 1983 (SNA 1983; Béguelin 1985), confirme qu'en Acadie, dans un contexte de judiciarisation, de gains relatifs en matière de droits linguistiques depuis les années 1960, et d'individualisme bien caractéristique de l'ère néolibérale, le « peuple acadien [...] parle moins d'autonomie » (Anonyme 1986, 749).

⁷ Les sources consultées ne permettent pas d'expliquer cette prise en charge par la SNA. Peut-être pouvons-nous spéculer et y entrevoir une indication, parmi d'autres, de la dépolitisation de la SANB, ou encore le signe d'un engagement plus marqué de la SNA envers les enjeux internationaux.

Avant de clore cette section, soulignons que les initiatives poursuivies par Roland Béguelin quant à la consolidation de liens entre les mouvements autonomistes francophones ne se sont pas limitées, en Amérique du Nord, aux mouvements québécois et acadiens du Nouveau-Brunswick. Au même moment où la Conférence cherchait à rallier les « Acadiens du Nouveau-Brunswick (Canada) » en 1975, Béguelin annonce que des « sollicitations particulières » ont également été envoyées aux « francophones de Louisiane (États-Unis) » (Béguelin 1975, 7). Néanmoins, après des invitations répétées aux membres du CODOFIL (Conseil pour le développement du français en Louisiane), ces derniers, accaparés par d'autres activités, ne délèguent personne aux différentes conférences de l'organisme (Domengeaux 1980, 69; 1982, 109). Ailleurs au sein des francophonies canadiennes, les résultats ne sont pas plus heureux, notamment du côté des Fransaskois, quoique les Franco-Ontariens se montrent plus interpellés par la 'Question jurassienne' (Castonguay 1978) et font leur entrée officielle dans la CCELF à l'occasion de celle de Caraquet, où l'avocat Gérard Lévesque est délégué par l'Association canadienne-française de l'Ontario.

L'Acadie jurassienne ou jurassique...: modèle belge, judiciarisation et deuil de la province acadienne

Après la venue de Pierre Rottet en Acadie, le Jura fait progressivement son entrée dans les référents acadiens comme modèle d'autonomie, particulièrement au sein du Parti acadien, quoique la montée du socialisme dans le parti, qui s'accompagne d'une mise à l'écart de la question nationale, décline quelque peu le modèle, le temps d'un intermède, de 1976 à 1977 (Parti acadien 1975, Anonyme 1975). Le modèle jurassien est néanmoins mis plus fortement de l'avant dans le contexte de la préparation des États généraux de l'Acadie (1977-1978) qui, en raison de polémiques et de problèmes financiers, sont reportés à 1979 alors que la SANB organise la Convention d'orientation nationale des Acadiens du Nouveau-Brunswick comme véritable assemblée d'introspection sur l'avenir politique de l'Acadie. Cette mise de l'avant de la réussite jurassienne confère alors une certaine légitimité politique au néonationalisme acadien.

Dès 1977, le militant Jean-Pierre Blanchard travaille à la rédaction d'une étude (Anonyme s.d. [1977]) devant mettre en évidence le fait qu'étant « dominés » par le régime anglo-saxon, les Acadiennes et Acadiens ont « un droit de sécession ». S'appuyant sur les travaux du juriste Jacques Brossard (Brossard 1976), Blanchard met en parallèle les revendications de la province acadienne avec celles de la création du canton jurassien, affirmant que ces deux modèles s'apparentent beaucoup plus l'un et l'autre qu'ils ne peuvent s'aligner sur les revendications nationales du Québec, lesquelles visent une sortie de la Confédération canadienne: « Le Parti québécois veut transformer une province en État [...]. Ici on veut faire une province à partir d'une autre que l'on découpe en deux. Les conditions du droit de sécession ne seront pas les mêmes au Québec. » (Blanchard 1978, 828) Le milieu intellectuel québécois semble par ailleurs aussi très largement de cet avis, affirmant à maintes occasions que le modèle jurassien a sans doute davantage de quoi nourrir la réflexion acadienne que celle du Québec (v. Leclerc 1978; Martin 1978; Bordeleau 1980; Adam 1983).

L'écrivain et professeur à l'Université de Moncton Melvin Gallant, « un des Acadiens les mieux informés des questions jurassiennes » (Paratte 1980b, 20), est aussi d'avis qu'il y a « un bon nombre d'analogies » à relever entre la réalité acadienne et jurassienne. Dans un long article rédigé à l'attention des congressistes de la CONA en 1979, dans lequel il offre un bon tour d'horizon des revendications jurassiennes, Gallant se positionne néanmoins pour affirmer que

malgré des parallèles quant au fait d'avoir été déterminé, sans consultation, par les « hasards de l'histoire », le cas jurassien doit surtout apparaître aux militantes et militants d'Acadie comme un exemple de détermination et de débouchés possibles pour les utopistes:

Ce que le Jura suisse peut nous apprendre finalement c'est qu'avec de la détermination et de la bonne volonté on peut arriver à réaliser des choses qui paraissent au départ tout à fait irréalistes. Largement minoritaires, brimés et défavorisés de toute part, les Jurassiens sont devenus un peuple autonome, fier, capable enfin de traiter d'égal à égal avec ses partenaires de la Confédération suisse et capable de décider lui-même de son avenir et de la nature de son développement. Son exemple va plus loin encore. Cette victoire, il l'a obtenue sans la moindre effusion de sang. La lutte des Jurassiens a été dure, souvent violente, mais jamais meurtrière. Une telle réussite témoigne de la puissance persuasive du verbe et de la lutte concertée. (Gallant 1979)

L'écrivain Henri-Dominique Paratte partage à maints égards cette remarque de Gallant. Professeur de littérature d'origine jurassienne, qui fait carrière à l'Acadia University de Wolfville en Nouvelle-Écosse, Paratte est certainement celui qui a le plus réfléchi à la comparaison des réalités Acadie-Jura. Pour Paratte, il faut se garder d'entrevoir un parallélisme trop marqué entre le Jura et l'Acadie suivant des motifs linguistiques (germanisation ou anglicisation des francophones du Jura ou d'Acadie) ou encore catholiques. Il rappelle à ce sujet que l'Église catholique n'a jamais eu, dans le Jura, le rôle structurant qu'elle a eu en Acadie. De son point de vue, les deux réalités se recoupent plutôt, d'une part, sur le fait qu'elles sont toutes deux assujetties à des puissances impérialistes, étant victimes de « colonialisme »⁸, et, d'autre part, sur le fait qu'elles luttent pour ce qu'il nomme l'« affirmation ethnique » (Paratte 1978). Que ces minorités nationales ou ethniques aient une langue commune a bien peu à voir, selon lui, avec le fait que l'Acadie pourrait tirer des leçons ou un modèle de la 'Question jurassienne' – ou, d'ailleurs, de tout autre groupe national.

Paratte entrevoit néanmoins d'intéressantes similitudes entre les revendications autonomistes acadiennes, largement centrées au Nouveau-Brunswick, qui n'englobent pas le territoire de l'Acadie historique – lire coloniale –, et le canton du Jura qui ne regroupe que trois des sept districts du Jura historique. De la même façon qu'il nous est possible de parler des « Romandies » (Paratte 1998, 44), au pluriel, Paratte rappelle qu'il n'y a pas qu'une Acadie, « ce que laissent trop facilement croire les traités intellectuels », mais bien des « Acadies », lesquelles sont issues d'une « série de réseaux infiniment complexes » qui ne cadrent pas tout à fait avec le projet autonomiste acadien tel que promu dans les années 1970 (Paratte 1980b, 15). Certes, il serait possible d'envisager un certain étapisme dans les revendications autonomistes acadiennes, une façon de garantir la stabilité d'un centre fort et capable d'appuyer les périphéries, comme cela a été le cas pour certains militants du canton du Jura (composé d'une fraction du Jura historique) qui, aujourd'hui encore, maintiennent le souhait de rallier un jour les districts du Jura Sud.

Paratte se questionne néanmoins sur la légitimité de ces « traités intellectuels » qui sont en porte-à-faux avec les représentations que semblent adopter les Acadiennes et Acadiens extérieurs au noyau néonationaliste qui les porte. Bien que Paratte partage les vues de l'influent historien de

⁸ Paratte précise que sa conception du colonialisme ne se résume pas au colonialisme tel qu'on a pu l'observer en Afrique, mais s'étend aussi aux autres formes de domination et d'aliénation : « C'est qu'on a trop facilement assimilé colonialisme et pauvreté. Un peuple peu vivre décemment, et être colonisé; de la même façon, un peuple peut ne plus être "colonisé", et vivre dans la plus complète pauvreté [...]. [...] Mais le colonialisme n'est pas fonction de questions d'existence matérielle. Le soutenir, c'est nier a priori ce qui a porté l'Acadie jusqu'à aujourd'hui » (Paratte 1980a, 24).

l'époque, Léon Thériault, qui fait valoir qu'être Acadienne ou Acadien n'est pas un impératif généalogique et qu'en ce sens, il ne faut « plus se définir comme une ethnie », mais au contraire reconnaître comme Acadiennes et Acadiens l'ensemble des locuteurs de langue française des provinces maritimes qui, indépendamment de leur origine, sont désireux de « participer au développement de l'Acadie », sa proximité avec la vision prospective de l'Acadie contemporaine ne le conduit pas à valoriser la province acadienne (Fournier 1986, 11; Paratte 1980b, 18). Son opposition à ce sujet, ou plus justement sa mise en garde, ne tient pas tant au fait que ladite province exclut certaines « Acadies », mais plutôt au fait qu'il ne la croit pas viable. Appuyant sa réflexion sur une comparaison avec le canton du Jura, Paratte défend l'idée, à l'occasion du premier Colloque international de l'Acadie en 1978, que contrairement au Jura qui dispose d'une économie spécialisée (produits horlogers), l'économie largement primaire de l'Acadie (pêche, forêt et agriculture) ne peut pas, de son point de vue, assurer le maintien de la province acadienne sans d'importants investissements étrangers (Fournier 1986; Vienneau 1979). Cette position, qui s'ajoute à ses observations sur la parcellisation des « Acadies », conduit Paratte, à l'instar de plusieurs militantes et militants de l'époque, à prioriser le modèle régionaliste et décentralisé de la « communautarisation » des institutions belges comme étant plus propre à répondre à la réalité acadienne – bien qu'il juge à propos de formuler une mise en garde quant au partage équitable des pouvoirs dans ce modèle:

L'exemple belge est probablement le plus net aujourd'hui, pour voir que c'est impossible l'égalité de deux groupes numériquement et économiquement inégaux, sur le plan d'un même territoire et d'institutions communes. Quoi qu'il en soit, on peut souhaiter que ce dualisme s'accompagne d'un partage équitable des pouvoirs politiques, au niveau administratif comme au niveau parlementaire. Mais ce partage, de quelle façon le réaliser? Et à quel niveau? Qu'il soit nécessaire de le faire est certain: faute de cela, on en arrivera tôt ou tard à voir la bonne entente céder le pas aux tensions multiples, comme en connaissent la Belgique, le Liban, l'Irlande du Nord, le Jura-Sud, et tant d'autres coins du monde. (Paratte 1980a, 36-37)

Le modèle belge à la fin des années 1970 en est effectivement venu à prendre le pas sur celui du Jura, ou de tout autre modèle de gouvernance. Un tournant avait déjà commencé à s'effectuer au moment de la CONA, alors que les discussions autour des « modèles d'organisation » exposés dans la documentation préparatoire de l'événement (décentralisation belge, fédéralisme suisse et garanties constitutionnelles de parité entre Tchèques et Slovaques en Tchécoslovaquie; [Collectif 1979, 41-50]), avaient fait ressortir une sensibilité à l'égard de l'exemple belge. Ayant participé à la CONA, Paratte souligne d'ailleurs que le modèle jurassien, dans l'atelier auquel il avait pu assister, avait certes contribué « à motiver nombre de questions », mais qu'il n'avait pas suscité le même enthousiasme que le modèle belge. Il précise en outre qu'il lui a semblé que les Acadiennes et Acadiens étaient, de façon générale, peu emballés à l'idée qu'on puisse tout bonnement transposer à leur situation 'particulière' un modèle importé d'ailleurs:

L'un des résultats de la discussion prouva, très positivement, que la fierté acadienne est assez grande pour ne pas vouloir de "modèles" que l'on appliquerait comme des préfabriqués; mais qu'il est essentiel, dans la définition d'un projet collectif, et de ses ramifications, de se référer au semblable. (Paratte 1980b, 25-26)

À cela, il faut ajouter, quant à la différence entre ces deux cas, que le modèle belge est essentiellement un modèle (plutôt théorique) de gouvernance, alors que le modèle jurassien impliquait une dimension politique et mobilisatrice plus importante.

Il faut dire que l'affaiblissement des revendications concernant l'autonomie territoriale acadienne était en partie dû aux politiques du gouvernement progressiste-conservateur de Richard Hatfield au Nouveau-Brunswick, conduites par son lieutenant francophone, le ministre Jean-Maurice Simard. Depuis la CONA, Simard, largement présent dans les milieux nationalistes acadiens qu'il tentait de rallier aux politiques de son gouvernement, annonçait aux Acadiennes et aux Acadiens l'arrivée prochaine d'une loi, alignée sur les principes débattus à l'échelle canadienne dans le contexte de la réforme constitutionnelle qui devait conduire à l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés – laquelle devait garantir une égalité entre les anglophones et les francophones de la province. Présent à la CCELFF de Caraquet, Simard avait par ailleurs avancé, à titre de député néo-brunswickois priorisant l'harmonie entre les communautés linguistiques dans le fédéralisme canadien, que l'idée d'une province acadienne constituait plutôt un abandon du patrimoine acadien, et que la viabilité du fait français était beaucoup plus assurée si elle bénéficiait des garanties étatiques du Nouveau-Brunswick (Simard 1980). Henri-Dominique Paratte voyait quant à lui d'un mauvais œil la place que tendaient à prendre les référents juridiques et constitutionnels dans les débats acadiens, et il invitait les Acadiennes et Acadiens à ne pas s'y laisser « endormir », craignant que ces « jongleries constitutionnelles » n'entraînent la montée d'attitudes individualistes, au détriment des collectives, attitudes qui laisseraient des « intermédiaires », « parlant un français fragmentaire », décider pour l'Acadie, et culmineraient, à terme, par un étourdissement sociétal devant conduire à ce qu'il nommait un « génocide en douce » : l'assimilation (Paratte 1982).

La judiciarisation croissante du militantisme acadien au cours des années 1980 – dorénavant surtout centré sur les questions linguistiques – devait maintenir un certain intérêt pour le modèle belge au détriment de celui du Jura. Le juriste acadien Michel Bastarache en a été l'un des propagandistes les plus en vue, étant aussi d'avis qu'on trouve dans le modèle belge, avec ses ministères parallèles et ses chambres d'assemblées distinctes, une formule beaucoup plus propre à répondre aux réalités régionales et décentralisées de l'Acadie que ce que propose le projet d'« isolement » de la province acadienne (Bastarache 1982). C'est d'ailleurs l'étude du cas belge qui l'avait inspiré dans sa rédaction du gabarit de la loi 84, première mouture de la loi 88 engageant les autorités gouvernementales envers la promotion et le développement du fait français. Il en était de même lorsqu'il avait été nommé à la commission Poirier-Bastarache pour proposer des réformes à la toute jeune loi 88, dont l'essentiel des recommandations qu'il avait tirées du modèle belge dans le gabarit de la loi 84 avait été élagué, mais qu'il s'était permis de réitérer aux responsables gouvernementaux dans son rapport – un document qui fut toutefois mis au rancart (Bastarache/Trépanier 2019, 75, 87-88, 93).

Le modèle belge devait par ailleurs recevoir à nouveau l'assentiment d'experts de l'Acadie du Nouveau-Brunswick en 1984, lorsqu'une équipe de chercheurs multidisciplinaire⁹, réunie par la Conférence permanente des institutions acadiennes¹⁰, avait été mandatée pour passer au crible quelques modèles de gouvernance – Belgique, Espagne, Irlande du Nord, Suisse (fédéralisme et cas jurassien) et Yougoslavie – afin d'en dégager un « modèle théorique » (plutôt que politique) pouvant être adapté à la réalité néo-brunswickoise. Se ralliant, « [non] sans hésitation », aux critiques à l'égard de l'autonomisme territorial, qui allaient croissant depuis la fin des années 1970,

⁹ Le comité d'étude est composé de Pierre Foucher, Roger Ouellette, Philippe Doucet, René-Jean Ravault, Marie-Claude Bélanger et Yvon Fontaine.

¹⁰ « La Conférence permanente des institutions acadiennes était un regroupement d'organismes acadiens réunis afin d'assurer une action concertée. Officieusement, la Conférence cherchait à supplanter la SAANB en tant que porte-parole officiel de la communauté acadienne. » Doucet 1995, 101.

les membres de l'équipe de recherche s'entendent aussi pour écarter l'option de la province acadienne pour les mêmes raisons économiques, politiques et culturelles que nous avons évoquées, auxquels ils ajoutent néanmoins les « obstacles extérieurs [...] difficilement surmontables » des exigences juridiques qu'impliquerait cette scission à l'intérieur du Nouveau-Brunswick. En définitive, la province acadienne leur apparaît propre à « geler les démarches » plutôt qu'à les faire progresser: « or, le débat ne doit pas stagner, mais év[o]luer vers des pro[g]rès tangibles » (Foucher 1984, 909). Les membres du comité dirigé par le juriste Pierre Foucher passent ainsi en revue un ensemble d'hypothèses allant d'un retour aux anciens Conseils de comté inégalitaires d'avant les années 1960 (à l'image des structures régissant les 'comarques' d'Espagne et les 'communes' de Yougoslavie), à la création d'une chambre haute (Irlande du Nord), en passant par une recomposition de la chambre basse suivant des critères linguistiques. Après étude, ils en arrivent également à la conclusion, à partir d'une lecture juridique de la situation, que le modèle belge des assemblées régionales, bien qu'imparfait parce que trop arbitraire et manquant de souplesse, demeure l'avenue la plus intéressante:

Nous aurions tendance, d'un plan purement juridique, à opter pour les Assemblées régionales; elles sont conformes aux problèmes de relation centre périphérie que vit le Nouveau-Brunswick, respectent les disparités régionales et assurent un modèle cohérent, traditionnel et familial. (Foucher 1984, 925-926)

Ainsi, dans ce contexte de judiciarisation croissante des débats, qui s'accompagne de critiques tendant à remettre en question la viabilité et la faisabilité de la province acadienne, les militantes et militants acadiens en sont venus à écarter l'option et le modèle jurassien de leur horizon. Comme le soulignait le journaliste Rodolphe Morissette en commentant avec enthousiasme les propositions inspirées du modèle belge de Michel Bastarache, présentées au moment du Colloque Acadie-Québec en 1982: « Bref, il n'y a pas de solution que la jurassienne » (Morissette 1982). Mise au rancart, la province acadienne devait peu à peu être déclassée au rang de référent nostalgique, dorénavant non plus une option prospective, mais un objet d'étude pour les historiennes et historiens-paléontologues de l'« Acadie jurassique ».

Le legs jurassien: l'internationalisation de la 'question acadienne'

« Le peuple ne voit pas toujours que ce qui n'est pas, peut être. » Voilà comment Roland Béguelin résumait ses vues sur les projets autonomistes à l'occasion d'une conférence prononcée en Acadie en 1981, ajoutant que « faire un État, c'est difficile, mais pas si difficile que cela s'il y a la détermination de travailler, d'y mettre le temps, et de ne pas lâcher » (Landry 1981).

L'année suivant la CCELF de Caraquet, le groupe de jeunes entrepreneurs de la 'Grande Maison' culturelle à Caraquet invite Roland Béguelin à offrir une tournée de conférences en Acadie sur la situation jurassienne et sa pertinence vis-à-vis du cas acadien. Parcourant quelques localités acadiennes au cours de l'hiver 1981 (Anonyme 1981), Béguelin entretient les Acadiennes et Acadiens de quelques points forts du militantisme autonomiste jurassien, les invitant à s'informer des modèles d'autonomie qui existent à l'extérieur de l'Acadie, non pas pour les reproduire, mais pour s'en inspirer. Il réitère notamment, dans ses conférences, qu'il leur faut éviter les dissensions partisans et travailler à l'« unité » de leur mouvement, comme le proposait le Rassemblement jurassien qui « a laissé de côté la partisanerie politique et a regroupé tout le monde, de la gauche à la droite, en passant par le centre, dans le but de travailler pour l'autonomie et le droit de vivre dans la langue du peuple français du Jura » (Anonyme 1981b). Relevons à ce

sujet que pour Léon Thériault, théoricien du mouvement autonomiste acadien de l'époque, bien que les mouvements d'action politique (RJ/SANB) et les partis politiques (PA) ne soient pas sans se compléter dans le mouvement autonomiste, l'Acadie doit privilégier la voie du parti politique. Reconnaisant le rôle qu'avait pu jouer le Rassemblement jurassien dans la quête autonomiste du Jura – affirmant par ailleurs que les Jurassiennes et Jurassiens devaient « servir d'émules » aux Acadiennes et Acadiens –, Thériault demeure d'avis que pour bon « outil d'animation politique » que puisse être un mouvement d'action politique, il ne peut prétendre « jouer le rôle d'outil de négociation » qui lui semble indispensable pour faire véritablement progresser la lutte acadienne (Thériault 1982, 90, 221).

Nonobstant les parallèles que Béguelin dresse entre l'Acadie et le Jura, qu'il croit grandement comparables (Béguelin 1982, 47), et les leçons tirées de l'expérience jurassienne qu'il avait cru bon de présenter à ses auditrices et auditeurs, il demeure que la grande contribution des Jurassiens aux minorités nationales de l'époque est leur rapport à l'internationalisation des luttes autonomistes. Il est alors reconnu dans les milieux francophones que les Jurassiens sont « prêts à saisir la moindre occasion de publicité pour leur cause » (Fichet 1978, 12). Béguelin a été le chef de file de cette internationalisation (Paratte 1980, 35) de la 'Question jurassienne' en travaillant continuellement, par ses conférences, ses articles de périodiques, sa participation à des activités publiques, etc., à « attirer l'attention de la presse internationale sur le problème du Jura » (Gallant 1979, 14).

Cet idéal d'internationalisation poursuivi par Béguelin était particulièrement bien synthétisé par le mandat de la CMELF/CSELF. Certes, la Conférence, tablant sur la « parenté évidente » des injustices vécues par les communautés francophones minoritaires, cherchait à consolider des liens favorisant l'échange d'informations et le développement d'une solidarité francophone transnationale. Ce rapport de proximité entre les groupes ethniques et nationaux ne devait toutefois pas porter ombrage à la double fin internationaliste de l'organisme (légitimation/reconnaissance, pression sur les États). Nous l'avons noté, dès son origine, la Conférence cherche à rattacher les revendications des groupes minoritaires au droit international des peuples à disposer d'eux-mêmes, lequel devait donner plus de poids, voire de légitimité, à leurs revendications: « le recours aux organisations ou à l'opinion publique internationale sont des moyens légitimes permettant de combattre l'égoïsme et l'immobilisme des États forgés par les hasards de l'histoire. » (Anonyme 1982, 10) Si la médiatisation des activités internationales de la Conférence devait augmenter la reconnaissance publique envers ces divers groupements, elle devait aussi, en se rattachant au droit international, mettre en mauvaise posture les États décriés comme « oppresseurs », face aux autres États, et ainsi leur forcer la main pour qu'ils appuient les revendications des minorités, en leur faisant prendre conscience qu'ils risquaient sinon d'être la cible de réprimandes dans l'espace public international:

M. Roland Béguelin a expliqué que ce qui reste de chacune de ces conférences c'est la solidarité entre les associations-membres et que les exigences formulées mettent mal à l'aise les gouvernements qui sont très attentifs à ce que fait la Conférence. Il a dit que souvent les gouvernements agissent, ne serait-ce que pour ne pas encourir de critiques au niveau international. (Landry 1980, 5)

L'internationalisation de la question acadienne n'a évidemment pas attendu les relations Acadie-Jura pour se mettre en branle. Sans revenir en détail sur les contributions internationales françaises aux mobilisations acadiennes d'avant les années 1960 – Napoléon III, François-Edme Rameau de Saint-Père, l'Alliance française, le Comité France-Acadie, etc. –, il est notamment bien

connu que depuis l'ouverture du consulat français à Moncton en 1964 et la réception de la délégation de quatre Acadiens à Paris par le général de Gaulle en 1968, une certaine diplomatie entre la France et l'Acadie s'est consolidée (Pichette 1994, 1998, 2014). L'exemple jurassien a néanmoins eu comme effet de sensibiliser les militantes et militants acadiens au fait qu'il ne faut pas s'en tenir à une internationalisation de nature culturelle – les activités des Amitiés acadiennes du diplomate français Philippe Rossillon ou encore le prix Goncourt d'Antonine Maillet –, mais aussi chercher à développer des relations politiques. Comme le notait alors Henri-Dominique Paratte, la limitation culturelle aurait pour effet d'entraîner une folklorisation de l'Acadie: « Vouloir limiter la communauté minoritaire à des objectifs purement “culturels”, au sens restreint, c'est, avouons-le, une véritable castration, destinée à la limiter à devenir un groupement folklorique pour l'amusement de la majorité. » (Paratte 1978, 18) L'Acadie devait également veiller à prendre en charge ses relations internationales pour éviter, comme la pratique était déjà bien établie durant les années 1970 (v. Simard 1982, 137), que l'État du Nouveau-Brunswick ne parle en son nom, ou plutôt au nom des « francophones du Nouveau-Brunswick », sans nécessaire consultation avec les organismes acadiens. Bien que l'historien Léon Thériault, qui reconnaît l'importance de l'internationalisation de la question acadienne pour le bien de la lutte, se désole, au début des années 1980, de voir « peu d'associations, même très peu de personnes, qui soient prêtes à réfléchir sur l'utilité de développer nos rapports avec le monde francophone » (Thériault 1982, 221), le moment des relations Acadie-Jura aura au moins permis de sensibiliser les militantes et les militants d'Acadie à la pertinence de l'enjeu.

En guise de conclusion: quel horizon pour les minorités nationales?

En 1987, Roland Béguelin se voit décerner la médaille Léger-Comeau, la plus haute distinction offerte par la Société nationale de l'Acadie, en reconnaissance de son attachement et de son dévouement envers le peuple acadien. Sans qu'on puisse alors s'en douter, cette marque de reconnaissance devait en quelque sorte ponctuer la fin d'un certain type de relations Acadie-Jura. Certes, la SNA demeure membre de la CCELF, rebaptisée Conférence des Peuples de langue française (CPLF) en 1991. L'organisme brillera néanmoins par son absence dans plusieurs des conférences subséquentes et se distanciera de plus en plus de l'adoption de résolutions militantes et politiques. En 2008, à la dix-septième (et la dernière à ce jour) Conférence qui a lieu à Québec, elle adopte d'ailleurs comme seule résolution « que les gouvernements fédéral et provinciaux atlantiques renforcent leur appui à la SNA afin que celle-ci puisse mieux remplir sa mission » (Anonyme 2020).

La fin apparente des activités de la CPLF, à la suite du désengagement croissant à l'égard des questions nationalitaires, pourrait bien masquer les nouveaux défis communs aux différentes minorités francophones du monde, confrontées à une individualisation et à une dénationalisation toujours plus marquée de leurs référents – un phénomène dans lequel l'Acadie et le Jura ne sont pas en reste. Tout comme le sort de l'Acadie, celui du Jura n'est pas davantage réglé, puisque le canton du Jura cherche à poursuivre sa marche vers le ralliement des districts et communes jurassiennes restés à l'extérieur du nouveau canton. De plus, les difficultés économiques et la mobilité des intellectuels jurassiens (le Jura n'a pas d'université) ne sont pas sans entraîner divers questionnements quant à la viabilité de la République et canton du Jura. Tout comme l'Acadie, le Jura s'interroge sur les défis qu'engendrent l'exode d'une partie de sa jeunesse ainsi que l'absence de chefs de file apparents et de visions d'avenir pour le projet national. De la même façon que la conjoncture de la mondialisation nous conduit à nous questionner sur l'état des rêves et la portée

des mythes nationaux aujourd'hui (Bouchard 2019), une frange d'intellectuelles et d'intellectuels, tant du côté jurassien qu'acadien, plaide pour la conquête de « nouvelles utopies » (Garessus 2019; Roulet 2019) capables de répondre aux impératifs du présent et de redynamiser le devenir des petites sociétés, de les rallier à des projets plus vastes et engageants. Est-ce là le signe que ces regroupements nationalitaires d'autrefois, comme la CPLF, auraient lieu de se maintenir et de poursuivre leurs échanges, mais en actualisant leurs postures et intérêts passés afin de répondre aux enjeux du présent? La question reste ouverte et la réponse, que devront apporter les militantes et militants de part et d'autre de l'Atlantique, saura nous dire quel avenir les relations Acadie-Jura connaîtront.

Ce que l'examen d'ordre historique que nous venons d'effectuer sur les origines, les formes et les retombées des relations Acadie-Jura des années 1970-1980 nous enseigne néanmoins, c'est l'importance primordiale, pour des communautés minoritaires telles que le Jura et l'Acadie, de disposer d'une reconnaissance et d'une solidarité mutuelles. Dans l'ordre normal des choses, la reconnaissance fait défaut pour les collectivités minoritaires. L'institution étatique reconnaît certes la présence de la communauté minoritaire, mais pas nécessairement ses projets d'autonomie politique. Ce rapport de reconnaissance mutuelle, comme l'illustrent les relations Acadie-Jura durant les années 1970, sert à conférer une certaine forme de légitimité aux projets politiques mis de l'avant par la communauté minoritaire, ce que ne permettent habituellement pas les dynamiques de pouvoir avec la communauté majoritaire et les institutions politiques. La solidarité mutuelle permet de renforcer – du moins c'est l'objectif souhaité – les positions des communautés minoritaires impliquées. Elle rend possible également le partage d'expertises stratégiques dans le cadre d'actions collectives mises de l'avant par des mouvements sociaux ou nationaux. L'intérêt est partagé, l'objectif – la liberté politique – est universel.

Universel, peut-être, mais davantage présent à certaines époques que d'autres. Les rapports entre le Jura et l'Acadie témoignent surtout des ambitions collectives d'une époque spécifique, celle des utopies politiques. L'Acadie et le Jura souhaitaient l'autonomie communautaire, mais pour d'autres groupes et d'autres mouvements, il pouvait tout autant s'agir d'objectifs syndicaux, révolutionnaires, féministes, environnementaux, etc. Le grand dénominateur commun est la volonté d'émancipation d'une condition jugée contraignante, d'un présent tenu pour stagnant à la lumière de la marche de l'histoire, d'un joug considéré comme illégitime. Pour l'Acadie, brandir le succès du Jura signifiait retenir le message et le récit – pour soi, pour l'autre – que l'émancipation n'est pas qu'une lubie de révolutionnaires du dimanche, mais un réel possible. Le Jura confère au projet politique acadien – c'est même sa principale fonction pour les militantes et militants en Acadie – un vernis de crédibilité et de réalisme qu'il ne possédait pas auparavant. Cela explique pourquoi la référence au Jura au sein des milieux néonationalistes acadiens durant les années 1970 n'a pas du tout la même portée que les comparaisons avec les modèles de gouvernance belge ou tchèque. La tradition des rapprochements entre communautés minoritaires, la reconnaissance et le partage mutuel de capital symbolique auront lieu encore jusqu'à ce jour. L'Acadie en tire certainement profit. Toutefois, les relations Acadie-Jura étaient caractérisées par une dimension que nous retrouvons plus rarement aujourd'hui, celle des utopies politiques.

Références

- Adam, Marcel, 1983, « L'effet chronique des voyages politiques », *La Presse*, 7 juil., A6.
- Anonyme, 1974, « Victoire des Jurassiens séparatistes. Le Parti acadien est toujours là. Nous, Acadiens, c'est pour quand? », *L'Acayen*, 2.1 (juillet), 6.
- Anonyme, 1975, « Parti acadien plans annual session Sunday », *The Moncton Times*, 13 nov., 2.
- , [s.d., 1977] « Le Réveil acadien ou la création de la province acadienne », Fonds 121.5.13, Shippagan: Centre d'archives et de recherche Mgr Donat-Robichaud.
- , 1977, « Le Québec et l'Acadie: juillet 1977. Rapport de mission du groupe Bélair », 15 sept., Delémont, Fonds RJ 222, Porrentruy: Archives cantonales jurassiennes.
- , 1979a, « Jura suisse: les Acadiens hués par des manifestants », *L'Évangéline*, 27 août, 10.
- , 1979b, « La Convention d'orientation nationale des Acadiens du Nouveau-Brunswick », *L'Évangéline*, 14 nov., 35-37.
- , 1980, « Francophonie: il faut être membre de la SANB pour être délégué », *L'Évangéline*, 30 mai, 61.
- , 1981a, « Acadian struggle parallels that of Jura », *The Moncton Times*, 13 mars, 3.
- , 1981b, « L'Acadie bouge », *L'Évangéline*, 13 mars, 5.
- , 1982, *VI^e Conférence des communautés ethniques de langue française du 28 juin au 7 juillet 1980, Caraquet, Acadie*, Moncton: SANB / Éditions d'Acadie.
- , 1986, « Rapport du père Léger Comeau, président de la Société nationale des Acadiens et vice-recteur de l'Université Sainte-Anne », *L'Action nationale*, 75.8-9 (avril-mai).
- , 2020 [29 avril 2014], « Résolution de la Société nationale de l'Acadie », Conférence des Peuples de langue française, en ligne
<https://web.archive.org/web/20140429224502/http://peuplesdelanguefrancaise.org/spip.php?article42>].
- Assemblée nationale de l'Acadie (ANA), « La gouvernance », en ligne
<https://anacadie.ca/enjeux/gouvernance/>].
- Bastarache, Michel, 1982, « Les nationalismes en devenir: Acadie, Québec », *Égalité*, 6 (été), 71-98.
- /Antoine Trépanier, 2019, *Michel Bastarache. Ce que je voudrais dire à mes enfants*, Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa.
- Béguelin, Roland, 1975, « L'activité du comité permanent », dans Comité permanent des communautés ethniques de langue française, *III^{ème} Conférence des minorités ethniques de langue française, Aoste, 10 et 11 octobre 1975. Conférences, textes et résolutions*, 7-8.
- , 1980, « Conférence inaugurale », dans: Comité permanent des communautés ethniques de langue française, *Conférence, textes et résolutions* [V^e Conférence des communautés ethniques de langue française, Delémont, du 28 au 2 septembre 1979], Delémont: Boéchat, 13-24.
- , 1982, « Rapport inaugural », dans: *VI^e Conférence des communautés ethniques de langue française du 28 juin au 7 juillet 1980, Caraquet, Acadie* [Thème général: L'adaptation des structures politiques au droit des entités linguistiques et culturelles], Moncton: SANB / Éditions d'Acadie, 43-48.
- , 1985, *Séance du comité permanent des communautés ethniques de langue française* [9-10 août 1985 à Trois-Rivières], Fonds 41.43.218, Moncton: Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson.
- Blanchard, Jean-Pierre, 1978, « L'exemple du Jura », *L'Action nationale*, 67.10, 827-831.
- Bouchard, Gérard, *Les nations savent-elles encore rêver? Les mythes nationaux à l'ère de la mondialisation*, Montréal: Boréal, 2019.
- Bordeleau, France, 1980, « Le Jura suisse et le Québec », *Le Devoir*, 7 fév., 5.
- Brossard, Jacques, 1976, *L'accession à la souveraineté et le cas du Québec: conditions et modalités politico-juridiques*, Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Boucher, Rhéal, 1978, « Essai sur l'économie d'une province acadienne », *L'Action nationale*, 67.10, 815-825.
- Bourque, Denis/Chantal Richard, 2013, *Les Conventions nationales acadiennes, tome 1 (1881-1890)*, Moncton: Institut d'études acadiennes.

- Castonguay, Pierre, 1978, « Le modèle suisse et les Franco-Ontariens », *Tel quel*, émission diffusée sur les ondes de Radio-Canada, 3 sept., document sonore 78303, Ottawa: Bibliothèque et archives nationales du Canada.
- Collectif, 1979, *La Convention d'orientation nationale des Acadiens du Nouveau-Brunswick, les 6, 7 et 8 octobre 1979 à Edmundston*, 3^e partie, SANB, sept.
- Comité permanent des minorités ethniques de langue française, 1971, *Conférence, textes et résolutions* [Conférence des minorités ethniques de langue française, Genève, 16-17 avril], Delémont: Boéchat.
- , 1973, « Discours de M. Léo Jacques », dans: *Conférence, textes et résolutions* [Conférence des minorités ethniques de langue française, Liège, 5-7 octobre] Delémont: Boéchat, 67-75.
- , 1975, *Conférences, textes et résolutions* [III^{ème} Conférence des minorités ethniques de langue française, Aoste, 10-11 oct. 1975].
- Cotelli Kureth, Sara, 2015, *Question jurassienne et idéologies langagières. Langue et construction identitaire dans les revendications autonomistes des minorités francophones (1959-1978)*, Neuchâtel: Alphil / Presses universitaires suisses.
- Domengeaux, James, 1980, « Message de M. James Domengeaux, président du "CODOFIL" de Louisiane », dans: Comité permanent des communautés ethniques de langue française, *V^e Conférence des communautés ethniques de langue française, Delémont, du 28 au 2 septembre 1979. Conférence, textes et résolutions*, Delémont: Boéchat, 69.
- , 1982, « Message de M. James Domengeaux, président du CODOFIL Lafayette-Louisiane », dans: *VI^e Conférence des communautés ethniques de langue française du 28 juin au 7 juillet 1980, Caraquet, Acadie*, Moncton: SANB / Éditions d'Acadie, 109.
- Dumont, André, « D'un bord à l'autre de l'océan. Trois Acadiens assistent à la fête du peuple jurassien », *L'Acayen*, 2.2, 10-11.
- Fell, René, 1977, « Les Jurassiens s'affirment!!! », *Acaditout*, 1.9, 11.
- Fichet, Michel, 1978, « La quatrième Conférence des communautés ethniques de langue française et les problèmes actuels », *Les Amitiés acadiennes*, 9-12.
- Finn, Jean-Guy/Harley d'Entremont/Philippe Doucet, « Le nationalisme acadien vu à travers la Convention d'orientation nationale de 1979 », *Revue de l'Université de Moncton*, 13.3, 45-74.
- Foucher, Pierre (dir.), 1984, *Les communautés linguistiques du Nouveau-Brunswick: égales en droit et en dignité*, vol. 1, Petit-Rocher: Conférence permanente des institutions acadiennes.
- Fournier, Danielle, 1986, « Entrevue avec Henri-Dominique Paratte, président de l'Association des écrivains acadiens. Le rêve acadien: exil, ghetto ou institution? », *Moebius: écritures/littérature*, 7-22.
- Gagnon, Marc-André, 2017, « À mon drapeau: je jure d'être fidèle »: le mouvement des Sociétés Saint-Jean-Baptiste, 1947-1984, thèse de doctorat (histoire), University of Guelph.
- Gallant, Melvin, 1979, « L'exemple du Jura Suisse », *L'Évangéline*, 3 oct., 14.
- Garessus, Emmanuel, 2019, « Claude Hauser: "On a besoin de nouvelles utopies dans le Jura actuel" », *Le Temps*, 22 juil, en ligne
[<https://www.letemps.ch/suisse/claude-hauser-on-besoin-nouvelles-utopies-jura-actuel>].
- Gaudet, Donatien, 1977, « Les Acadiens du Nouveau-Brunswick », *L'Action nationale*, nov., 201-208.
- , 1978a, lettre à B[éatrice] et J[ean]-M[arie] Thievent datée du 22 février 1978, Fonds 70, Moncton: Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson.
- , 1978b, « Les Acadiens et le multiculturalisme », texte daté du 25 avril 1978, Fonds 70.49, Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson, Moncton.
- , 1979, « L'Acadie, son peuple, ses aspirations », *L'Action nationale*, sept., 58-70.
- Généreux, Alain, 1982, « Déclaration d'ouverture », dans: *VI^e Conférence des communautés ethniques de langue française du 28 juin au 7 juillet 1980, Caraquet, Acadie* [Thème général: L'adaptation des structures politiques au droit des entités linguistiques et culturelles], Moncton: SANB / Éditions d'Acadie, 39-42.
- Hauser, Claude, 2004, *L'aventure du Jura: cultures politiques et identité régionale au XX^e siècle*, Lausanne: Antipodes / Société d'histoire de la Suisse romande.

- Hauteceur, Jean-Paul, 1975, *L'Acadie du discours. Pour une sociologie de la culture acadienne*, Québec: Presses de l'Université Laval.
- Héraud, Guy, 1975, « Vers une Europe des ethnies et des régions », dans: Comité permanent des communautés ethniques de langue française, *Conférences, textes et résolutions* [III^{ème} Conférence des minorités ethniques de langue française, Aoste, 10-11 oct. 1975], 9-35.
- Laberge, Henri, 1975, « Communautés nationales ou minorités ethniques? », dans: Comité permanent des communautés ethniques de langue française, *Conférences, textes et résolutions* [III^{ème} Conférence des minorités ethniques de langue française, Aoste, 10-11 oct. 1975], 63-68.
- Landry, Paul-Arthur, 1980, « La Conférence des communautés ethniques appuie [sic] la thèse d'une province acadienne », *L'Évangéline*, 7 juil., 5.
- , 1981, « Béguelin: les Acadiens doivent ouvrir les yeux vers l'extérieur », *L'Évangéline*, 13 mars, 5.
- Leblanc, Gérald, 1997, *Moncton Mantra*, Moncton: Perce-Neige.
- Leblanc, Ronald L., 1980, « Province acadienne », conférence prononcée dans un cours de Muriel Kent Roy, Université de Moncton, Fonds C188.75, Moncton: Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson.
- Leclerc, Jean-Claude, 1978, « Jura suisse et Québec canadien », *Le Devoir*, 26 sept., 4.
- Martin, Louis, 1978, « Sur la question jurassienne », *Le Devoir*, 18 oct., 4.
- Massicotte, Julien, 2011, *L'Acadie du progrès et du désenchantement, 1960-1994*, thèse de doctorat (histoire), Université Laval.
- , 2015, « Réflexions sur les États généraux du Canada français et l'Acadie du Nouveau-Brunswick », dans: Jean-François Lanier / Joseph Yvon Thériault (dir.), *Retour sur les États généraux du Canada français: continuités et ruptures d'un projet national*, Québec: Presses de l'Université du Québec, 85-108.
- /Philippe Volpé, 2013, « Le quarantième anniversaire de la fondation du Parti acadien: que reste-t-il d'une Acadie prospective aujourd'hui? », *Bulletin d'histoire politique*, 22.1, 180-190.
- Morissette, Rodolphe, « Du côté de l'Acadie. Marier la dualité culturelle et le régionalisme », *Le Devoir*, 8 avril, 4.
- Parti acadien (exécutif), 1975, « Un pays à construire », document de travail présenté au 4^e Congrès annuel du Parti acadien, Bouctouche, 16 nov., Fonds Parti acadien, Edmunston: Centre de documentation et d'études madawaskayennes.
- Paratte, Henri-Dominique, 1978, « Acadie-Jura: hypothèse d'évolution d'une communauté francophone », État de recherche présenté lors du 1^{er} Colloque international sur l'Acadie, Moncton, 12 mai, Fonds 60.168, Moncton: Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson.
- , 1980a, « L'égalité? Pour quoi faire? », *Égalité*, 1 (automne), 21-39.
- , 1980b, *Jura-Acadie: deux communautés francophones et leur évolution*, Delémont: Rassemblement jurassien et Comité permanent des communautés ethniques de langue française.
- , 1982, « Conférence inaugurale. Des jongleries constitutionnelles à l'équilibre des pouvoirs: l'adaptation des structures politiques au droit des entités linguistiques et culturelles », dans: *VI^e Conférence des communautés ethniques de langue française du 28 juin au 7 juillet 1980*, Caraquet, Acadie, Moncton: SANB / Éditions d'Acadie, 49-72.
- , 1998, « Entre tradition et modernité, nationalisme et ouverture: Jura-Acadie, réflexions 1997 », *Franco-phonies d'Amérique*, 8, 39-52.
- Pichette, Robert, 1994, *L'Acadie par bonheur retrouvée: de Gaulle et l'Acadie*, Moncton: Éditions d'Acadie.
- , 1998, *Napoléon III, l'Acadie et le Canada français*, Moncton: Éditions d'Acadie.
- , 2014, *50 ans d'amitié franco-acadienne: le consulat de France à Moncton, 1964-2014*, Moncton: Institut d'études acadiennes.
- Rebetez, Gaël, *L'internationalisation de la Question jurassienne et ses répercussions en Suisse (1960-1974)*, mémoire de licence (histoire), Université de Fribourg.
- Richard, Paul-Émile, 1980, « Une rencontre internationale en Acadie », *L'Évangéline*, 2 juil., 6.

- Rottet, Pierre, 1974a, lettre à « Cher ami » [Jean-Marie Nadeau], datée du 28 juin 1974, Fonds 126.1.8, Shippagan: Centre d'archives et de recherche Mgr Donat-Robichaud.
- , 1974b, lettre à « Cher ami » [André Dumont], datée du 28 juin 1974, Fonds 47.337, Moncton: Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson.
- , 1974c, lettre à André [Dumont], datée du 14 août 1974, Fonds 47.339, Moncton: Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson.
- , 2010, *La balade d'une vie: parcours d'un insoumis*, Genève: Electica.
- Roulet, Yelmarc, 2019, « Jean-François Roth: "Le Jura a besoin d'un nouveau rêve" », *Le Temps*, 21 juin, en ligne [<https://www.letemps.ch/suisse/jeanfrancois-roth-jura-besoin-dun-nouveau-reve>].
- Simard, Jean-Maurice, 1982, « Égalité des communautés linguistiques au Nouveau-Brunswick: mythe ou réalité? », dans: *VI^e Conférence des communautés ethniques de langue française du 28 juin au 7 juillet 1980, Caraquet, Acadie*, Moncton: SANB / Éditions d'Acadie, 130-139.
- SNA (Société nationale des Acadiens), 1983, « Relations avec la France et la communauté française de Belgique », communiqué de presse, 25 nov., Fonds 41.27c, Moncton: Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson.
- SUCO-Maritimes, s.d. [1974], « Rapport d'activités pour mars et avril », *Documents personnels de Robert Thibault*.
- Thériault, Léon, 1982, *La question du pouvoir en Acadie*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- Valois, Donat, 1973, « "L'Acadie, l'Acadie" est devenu une sorte de bible pour les minorités de France, de Belgique et de Suisse », *L'Évangéline*, 21 nov., 7.
- Vienneau, Hermel, 1978, « Selon le professeur Henri-Dominique Paratte, de sérieux problèmes pour une Acadie autonome », *L'Évangéline*, 15 mai, 18.
- Volpé, Philippe / Julien Massicotte, 2019, *Au temps de la « révolution acadienne ». Les marxistes-léninistes en Acadie*, Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa.

[NB: tous les liens indiqués dans cet article étaient actifs en septembre 2021 au moment de la mise en ligne.]

Le retour de la Question jurassienne dans les dessins de presse (2018): un enjeu identitaire entre multimodalité et argumentation

Nicla MERCURIO, Université Parthenope (Naples)

Résumé

Le 5 novembre 2018, la préfecture du Jura bernois annulait le vote du 17 juin 2015 visant à annexer la commune de Moutier au canton du Jura. L'événement est lié à une 'Question jurassienne' dont les racines remontent au 1815 et qui était censée se clore en 1979 par la création du canton du Jura, officiellement francophone. Pourtant, le nouveau canton a continué à revendiquer une partie du territoire francophone resté dans le canton de Berne – officiellement bilingue, mais très majoritairement germanophone –, d'où le référendum dont le résultat a été invalidé. Dans une perspective 'multimodale', l'étude analyse des dessins de presse des Jurassiens Pitch et Bovée, parus après l'annulation du vote et exprimant la réaction de la presse locale. Par une approche sémiotique et interprétative, on décryptera les codes et les symboles – iconiques et linguistiques – en présence, en tenant compte du contexte social, historique et politique jurassien et suisse. En outre, on réfléchira à la fonction argumentative du rapport image-texte en identifiant les stratégies argumentatives utilisées; on observera également dans quelle mesure les dessins de presse visent à influencer le lecteur en s'appuyant sur les émotions – dans le cadre d'une situation identitaire complexe.

Zusammenfassung

Am 5. November 2018 annullierte das Regierungsstatthalteramt des Berner Jura die Abstimmung vom 17. Juni 2015 über den Anschluss der Gemeinde Moutier an den Kanton Jura. Dieses Ereignis steht im Zusammenhang mit einer ‚Jura-Frage‘, deren Wurzeln bis 1815 zurückreichen und die 1979 mit der Gründung des offiziell französischsprachigen Kantons Jura enden sollte. Der neue Kanton beanspruchte jedoch weiterhin einen Teil des französischsprachigen Gebiets, das im – offiziell zweisprachigen, doch überwiegend deutschsprachigen – Kanton Bern verblieb, was unter anderem zu einem Referendum führte, dessen Ergebnis für ungültig erklärt wurde. Die Studie analysiert aus einer ‚multimodalen‘ Perspektive die Pressekarikaturen der Jurassier Pitch und Bovée, die nach der Annullierung des Abstimmungsergebnisses erschienen und die Reaktion der lokalen Presse zum Ausdruck bringen. Die vorhandenen Codes und Symbole – ikonischer oder sprachlicher Natur – werden entziffert und einem semiotischen Ansatz folgend interpretiert, wobei der soziale, historische und politische Kontext des Jura bzw. der Schweiz berücksichtigt wird. Darüber hinaus wird die argumentative Funktion des Bild-Text-Verhältnisses reflektiert, indem die verwendeten Argumentationsstrategien identifiziert werden; es wird auch darauf eingegangen, inwieweit die Pressekarikaturen darauf abzielen, den Leser im Rahmen einer besonders komplexen Identitätssituation durch den Rückgriff auf Emotionen zu beeinflussen.

Riassunto

Il 5 novembre 2018 la prefettura del Giura bernese ha annullato il voto del 17 giugno 2015 per l'annessione del comune di Moutier al cantone del Giura. L'episodio è legato alla 'Questione giurassiana' le cui radici risalgono al 1815 e che sarebbe dovuta terminare nel 1979 con la creazione del cantone del Giura, ufficialmente francofono. Tuttavia, il nuovo cantone ha continuato a rivendicare una parte del territorio francofono rimasto nel cantone di Berna – ufficialmente bilingue, ma in gran parte di lingua tedesca: questa la ragione del referendum, il cui risultato è stato invalidato. Lo studio analizza, secondo una prospettiva 'multimodale', le vignette dei giurassiani Pitch e Bovée, pubblicate dopo l'annullamento del voto; tali vignette esprimono la reazione della stampa locale. Attraverso un approccio semiotico e interpretativo, si decifreranno i codici e i simboli (iconici e linguistici) presenti, tenendo conto del contesto sociale, storico e politico del Giura e della Svizzera. Inoltre, si rifletterà sulla funzione argomentativa del rapporto immagine-testo identificando le strategie argomentative utilizzate; si osserverà anche in che misura le vignette mirino a influenzare il lettore facendo leva sulle emozioni – nel quadro di una situazione identitaria complessa.

Abstract

On November 5, 2018, the Prefecture of the Bernese Jura rescinded the vote of June 17, 2015, that annexed the city of Moutier within the canton of Jura. This very significant event is linked to the 'Jura Question', whose roots date back to 1815, and that was supposed to become moot in 1979 after the creation of the officially French-speaking canton of Jura. However, the new canton continued to claim parts of the French-speaking territory that had remained in the bilingual, but overwhelmingly German-speaking canton of Berne, leading to the referendum whose result was invalidated. From a 'multimodal' perspective, the study aims to analyze some political cartoons by Pitch and Bovée – both Jura born – that were published after the vote invalidation and express the reaction of the local press. In a semiotic and interpretative approach, we decipher iconic and linguistic codes and symbols, taking into account the social, historical and political context of the Jura and Switzerland. Furthermore, we will reflect on the argumentative function produced by the image-text relationship and identify the argumentative strategies used. It will also be observed to what extent political cartoons aim to influence the reader by relying on emotions, in the context of a complex identity situation.

Le 5 novembre 2018, la préfecture du Jura bernois – terme désignant la région francophone du canton de Berne –¹ annulait le vote du 18 juin 2017 visant à annexer la commune de Moutier à la République et Canton du Jura, le canton suisse le plus récent.² L'épisode est très significatif, car il renvoie à la 'Question jurassienne' qui, d'un point de vue institutionnel, s'est terminée en 1974 par la création du Jura – entré en souveraineté en 1979. Et pourtant, le canton continue à vouloir reconstruire l'unité du Jura dit 'historique', en particulier en revendiquant une partie du territoire resté bernois (Pichard 2004, 7), d'où ce référendum dont le résultat a été annulé.

En raison du caractère encore très sensible de toute décision concernant le statut 'définitif' du Jura, l'événement a enflammé les esprits et mobilisé la presse papier et numérique. Ceci offre une occasion unique de faire le point sur le traitement actuel de la Question jurassienne dans les médias, qu'il s'agisse de l'écrit ou d'aspects visuels. En dépouillant divers sites, en particulier ceux de journaux régionaux, nous avons choisi de constituer un corpus à partir d'illustrations, notamment de dessins de presse, exprimant la réaction de la presse locale à la question identitaire évoquée. Cette contribution vise à les interpréter dans une perspective sémiotique, tout en réfléchissant au pouvoir de l'image à l'ère de la multimodalité, ainsi qu'aux procédés logiques ou rhétoriques qui permettent aux dessinateurs d'afficher leur opinion – en l'occurrence leur adhésion à l'annexion de Moutier au canton du Jura – et de convaincre le lectorat de sa pertinence. Plus généralement, on pourra observer la façon dont s'exprime le discours de la mouvance autonomiste durant ce qui, en 2018, a constitué un 'retour de la Question jurassienne', un sujet qui a joué un grand rôle dans l'histoire récente de la Suisse et qui reste d'autant plus actuel qu'il invite à réfléchir à l'articulation entre différentes strates identitaires – cantonale, communautaire-linguistique ou nationale.

La Question jurassienne du 1815 à nos jours

Les racines de la Question jurassienne remontent à 1815, quand, lors du Congrès de Vienne, l'ancien Évêché de Bâle, francophone et correspondant au nord du massif du Jura, fut rattaché au canton de Berne (cf. Pichard 2004; Cotelli Kureth 2015). Au fil des décennies, la minorité francophone entrée dans ce canton à prédominance germanophone créa un mouvement autonomiste et séparatiste, particulièrement actif dans les districts catholiques du nord, le sud étant majoritairement protestant. Quand, en 1947, le Grand Conseil bernois préféra attribuer le département des travaux publics et des chemins de fer au jeune Oberlandais³ Samuel Brawand plutôt qu'au vétéran jurassien Georges Moeckli, la révolte débuta.⁴

Le 30 novembre de l'année de l'affaire Moeckli' (cf. DHS), les groupes souhaitant une séparation des districts francophones du canton constituèrent le Mouvement séparatiste jurassien

¹ Depuis le 1^{er} janvier 2010, le Jura bernois constitue l'un des dix arrondissements administratifs du canton de Berne. Les villes principales sont le chef-lieu Courtelary, Tramelan, Tavannes, Saint-Imier, Moutier et La Neuveville.

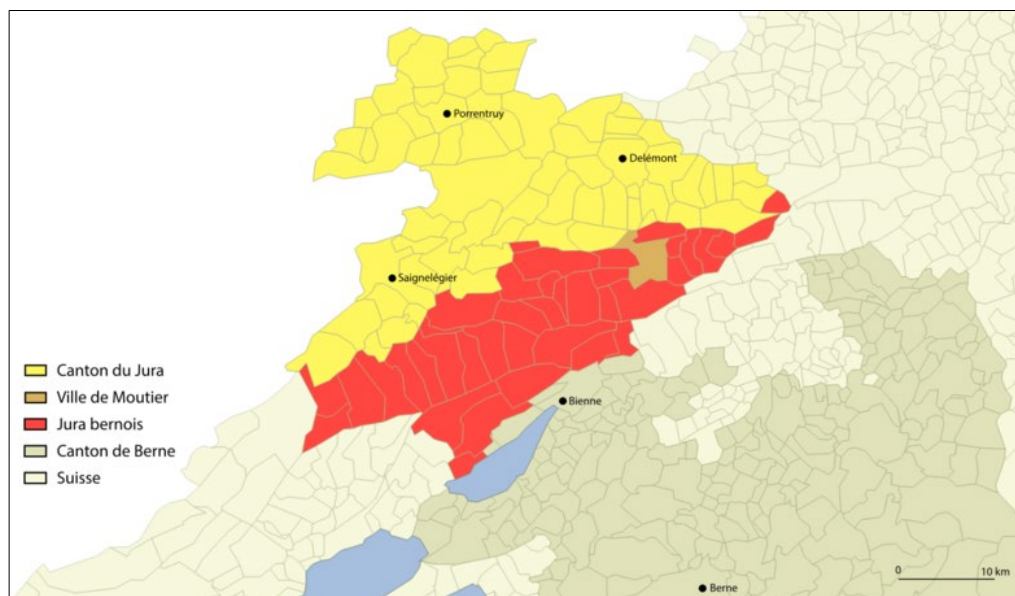
² La République et Canton du Jura se trouve dans le nord-ouest de la Suisse et compte trois districts : Delémont, Franches-Montagnes et Porrentruy.

³ L'Oberland bernois, au sud du canton de Berne, est la région la plus élevée du canton, et comprend les Alpes bernoises et les zones des lacs de Thoune et de Brienz.

⁴ Le député Hans Tschumi déclara qu'un francophone aurait pu « difficilement communiquer avec les citoyens dans ce dicastère important », même si Moeckli parlait l'allemand et comprenait aussi le dialecte bernois (Pichard 2004, 32).

(MSJ),⁵ qui demanda la création d'un vingt-troisième canton suisse.⁶ Malgré les objections des groupes antiséparatistes,⁷ les autonomistes s'imposèrent: au terme d'une série de référendums, la Question jurassienne s'est – provisoirement – conclue le 24 septembre 1978, à la suite du vote positif des cantons suisses, et avec l'entrée en souveraineté de la République et Canton du Jura le 1^{er} janvier 1979.⁸

Fig. 1 – Carte du canton du Jura et du Jura bernois



Auteur: Denfer007, 1^{er} juil. 2017 [https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/f/f6/Carre_JU_et_JUBE.png]

Au cours des années, toute une série d'événements se sont succédé, parfois en vue de rapprocher le Jura du Jura bernois, dont la votation du 24 novembre 2013, organisée afin que les deux entités créent ensemble un nouveau canton. La majorité des électeurs du Jura bernois a alors voté 'non', tandis qu'à Moutier, commune située à la frontière du canton du Jura, le 'oui' l'emportait avec 55%. Par conséquent, un nouveau vote communal a été organisé pour décider de

⁵ Fondé par Roger Schaffter (1917-1998), premier secrétaire général du mouvement et premier rédacteur en chef du *Jura libre*, et Roland Béguelin (1921-1993), premier président du Parlement du canton du Jura et rédacteur en chef du *Jura libre*, le MSJ est devenu en 1951 le Rassemblement jurassien (RJ). Le 20 mars 1994, le RJ et l'Unité jurassienne – mouvement autonomiste ancré dans le Jura bernois – ont convergé dans le nouveau Mouvement autonomiste jurassien (MAJ) (cf. DIJU).

⁶ À l'époque, la Confédération suisse compte vingt-deux cantons. La notion de 'demi-canton', appliquée aux six territoires composant les trois cantons qui disposaient d'un seul représentant (et non deux) au Conseil des États, est supprimée en 1999. Les cantons suisses sont alors passés au nombre de vingt-six, en incluant les anciens demi-cantons d'Obwald et Nidwald (Unterwald), Appenzell Rhodes-Intérieures et Appenzell Rhodes-Extérieures (Appenzell), Bâle-Campagne et Bâle-Ville (Bâle), et naturellement le Jura.

⁷ La Question jurassienne implique l'opposition non seulement entre les cantons du Jura et de Berne, mais aussi, en milieu francophone, entre les Jurassiens séparatistes et non séparatistes (Pichard 2004, 8).

⁸ Le Jura est né le 23 juin 1974, date du plébiscite sur la création du canton recueillant 51,93% de 'oui'. Toutefois, comme seuls trois districts sur sept votèrent favorablement, il a fallu attendre la décision des cantons suisses de 1978 pour sa création effective.

l'appartenance cantonale de la ville: c'est ce référendum dont le résultat – le 'oui' gagnant à 51,70% – a été invalidé en raison d'une « propagande non admissible » et de « problèmes de tourisme électoral, de domiciliations fictives et de manquements graves dans l'organisation du scrutin » (ATS 2018; Pauchard 2018), selon les déclarations de la préfète du Jura bernois Stéphanie Niederhauser, l'une des personnalités politiques évoquées, comme on le verra, dans certains dessins de presse. Nous n'aborderons pas la situation actuelle, mais il importe de préciser que le 28 mars 2021, lors d'une nouvelle votation, 54,9% des habitants de Moutier ont choisi de rejoindre le canton du Jura, avec un fort taux de participation (88%). Le transfert de souveraineté au terme de diverses étapes est prévu pour 2026.

Le dessin de presse: une représentation multimodale et créative de l'actualité

Dans l'incipit du texte *Multimodal Discourse: The Modes and Media of Contemporary Communication*, Kress et van Leeuwen (2001, 1) affirment qu'à une époque récente, la domination de la monomodalité,⁹ traditionnellement privilégiée par la culture occidentale, a commencé à s'inverser, en accomplissant le tournant pictural – ou visuel – théorisé par Mitchell (1992). Depuis la fin du XX^e siècle, nous sommes encore plus conscients que notre quotidien se caractérise par la présence, l'interaction et l'intégration d'une riche variété de modes et de formes de communication. La multimodalité y est désormais dominante. En tant que forme de communication hybride (Desailly 2017, 15, 20) et « pluricode » (Klinkenberg 1996), faite d'un double langage (Lambert 2016, 26) dans lequel coexistent le verbal et le non-verbal, le dessin de presse en est un exemple significatif.

Avant de présenter l'analyse des dessins de presse retenus pour l'étude, il convient de revenir brièvement sur les caractéristiques principales de ce type d'image, qui relève d'une activité de communication située dans un espace à la fois social et sémiotique (Quinton 2006, 3). Très codé, tout comme son interprétation qui peut se révéler très complexe, voire impossible pour le lecteur – particulièrement s'il ne connaît pas le contexte –, le dessin de presse, « pour exister et se construire, emprunte ses caractéristiques à différents genres plastiques, littéraires et journalistiques » – tels que le dessin d'humour, la caricature, la bande dessinée et le commentaire journalistique –, raison pour laquelle on n'en trouve pas, dans les dictionnaires généralistes, de définition précise en tant que genre (Desailly 2017, 19). Le dessin de presse peut ainsi être un élément isolé, indépendant, ou au contraire compléter un article d'opinion en l'illustrant.

Par conséquent, n'étant pas un genre normé, le dessin de presse est souvent utilisé comme synonyme de caricature – et vice-versa –, car il emprunte à la caricature certaines caractéristiques, telles que la nature sociopolitique des nouvelles traitées et la déformation des personnalités représentées. Comme le remarque Agnès (2008, 328), le dessin de presse « met en scène l'actualité à travers la caricature des personnages officiels ou à travers des personnages inventés ». Le dessin de presse partage aussi avec la caricature une subjectivité assez évidente: souvent associé à l'éditorial, le dessin de presse est toujours signé par son auteur, le dessinateur de presse, qui présente également une double nature, en étant à la fois artiste et journaliste.

Le trait le plus marquant du dessin de presse est qu'il illustre un événement de l'actualité, un fait de société commenté et interprété de manière créative et personnelle par l'artiste-journaliste (Eide 2016, 37), qui est donc politiquement engagé. Salles (2000, 6) définit ainsi le dessin de presse comme « un dessin grâce auquel le dessinateur commente l'actualité de manière à faire

⁹ Le terme 'monomodalité' fait référence aux formes de communication qui adoptent un seul canal à la fois – écrit, graphique ou oral.

réagir le lecteur »: le but principal est alors de faire sourire et réfléchir le lecteur à propos d'un épisode de l'actualité dont il est déjà au courant. Dans le cas que nous étudions, l'élément déclencheur est l'annulation du vote de Moutier, mentionnée plus haut, et certains épisodes de l'actualité qui en découlent – l'ensemble s'inscrivant dans une chaîne d'événements vieille de plus d'un siècle.

Corpus, méthodologie et objectifs

Notre corpus est constitué de sept dessins de presse, ainsi que de deux illustrations qui en partagent des caractéristiques, de deux dessinateurs natifs du canton du Jura: Jean-Paul Bovée¹⁰ et Pierre-Olivier Comment, dit 'Pitch'.¹¹ Disponibles aussi en ligne, ces dessins sont parus principalement dans *Le Quotidien jurassien*¹² et dans la rubrique « Le coup de griffe » de l'*Arc Hebdo*,¹³ mais aussi dans *La Torche 2.0*¹⁴ et dans un communiqué de presse. Ils ont été publiés entre novembre et décembre 2018, dans la période suivant immédiatement l'annulation du vote:

- *Le Quotidien jurassien* (Bovée): « Manifestation (en partie) silencieuse » (10 nov.); « Plaintes et recours toujours » (17 nov.); « Élections sous condition » (24 nov.); « Vœux pour la Nouvelle Année » (31 déc.);
- *Arc Hebdo* (Pitch): « Plus c'est long... » (8 nov.); « Fable bernoise » (15 nov.); « Au théâtre ce soir » (139, 22 nov.);
- *La Torche 2.0* (Pitch): « La Grossmusik » (5 nov.);
- Moutier Ville jurassien [communiqué] (Pitch): « Aux voleurs! » (5 nov.).

On s'appuiera ici sur les théories de l'analyse multimodale (Kress/van Leeuwen 1996, 2001), en adoptant, à la suite de Barthes (1964), Sarica et Kara Nezihe (2017), une approche sémiotique et interprétative. En tenant compte du contexte, indispensable à la compréhension de ce type d'images, on analysera les dessins de presse composant le corpus en décryptant les codes et les symboles, iconiques et linguistiques, pour déterminer les techniques employées par les auteurs.

Puis on tentera d'aller au-delà de l'analyse sémiotique pour observer la fonction argumentative des images, « au sens fort » comme « au sens faible » (Roque 2011):¹⁵ en partant de l'hypothèse qu'il existe une argumentation visuelle (Groarke 1996, 2007; Adam/Bonhomme, 2005), ou iconique, on détectera les stratégies argumentatives utilisées pour « provoquer » ou « accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment » (Perelman 1970

¹⁰ Originaire de Delémont, il travaille dans le domaine de l'analyse économique et statistique, mais collabore aussi à des journaux et revues en tant que dessinateur et caricaturiste.

¹¹ Originaire de Porrentruy, ce dessinateur et réalisateur de dessins de presse hebdomadaire est aussi auteur d'albums (monographiques et collectifs).

¹² Depuis 1993, *Le Quotidien jurassien* est le principal quotidien du Jura, avec siège à Delémont. Il traite surtout d'actualité régionale.

¹³ *Arc Hebdo* est un hebdomadaire gratuit distribué dans l'Arc jurassien (canton du Jura, Moutier ainsi que diverses villes du canton de Neuchâtel telles que La Chaux-de-Fonds et Le Locle).

¹⁴ Média satirique sous forme d'application smartphone, lancé dans le Jura en 2017 puis dans le reste de la Romandie l'année suivante. Chaque semaine les abonnés reçoivent par ce biais des publications – dessins satiriques, billets d'humeur, volets d'enquête, etc. – (<https://www.latorche.ch/>, 5.12.2019).

¹⁵ « Au sens fort, lorsqu'une image donne visuellement des raisons pour appuyer ou critiquer un point de vue. Au sens faible, une argumentation visuelle serait simplement persuasive, en contribuant à influencer celui à qui elle s'adresse » (Roque 2011).

[1958], 3) et on cherchera à savoir si les dessins de presse visent également à influencer, à persuader le lecteur: dans quelle mesure les dessinateurs de presse recourent-ils aux émotions pour orienter ou réorienter son opinion – un aspect particulièrement central dans le cas d'une 'question identitaire' particulièrement complexe.

Analyse du corpus: les codes iconique et linguistique des dessins de presse

Venons-en maintenant à l'analyse et à l'interprétation des dessins de presse du corpus – par ordre chronologique de parution.

Image 1: « La Grossmusik »

Ce dessin (v. ci-dessous), réalisé par Pitch, est suivi d'un texte court et très mordant (signé par Stéphane Berne): on y voit un bataillon d'ours à l'expression diabolique marchant en rang vers Moutier, comme le panneau l'indique. Le titre, *La Grossmusik* ('la grande musique'), annonce la présence de la musique et renvoie surtout à l'allemand, langue majoritaire en Suisse dans son ensemble, et dans le canton de Berne en particulier, face auquel les francophones éprouvent historiquement le sentiment d'être dominés. Le terme 'Grossmusik' est du reste faussement allemand, puisque ce que les francophones nomment 'grande musique' se dirait en allemand 'klassische Musik'. Toutefois, le jeu avec l'adjectif 'gross' est une recette fréquente de l'humour des francophones proches du monde germanique: les Romands, à qui on enseigne l'allemand comme langue seconde à l'école, apprennent vite que 'gross', comme adjectif ou comme élément d'un substantif composé, ne signifie pas 'gros(se)', mais 'grand(e)' – ce qui est une source de malentendus ou de jeux de langage. Et surtout, le terme, associé ici aux 'bruits de bottes', permet d'évoquer la volonté de domination souvent prêtée aux germanophones; qu'on pense aux composés du type 'Grossdeutschland' ('Grande Allemagne'), connus de certains francophones même s'ils ne maîtrisent pas l'allemand, et dont les connotations renvoient à la fois au rôle historique des Allemands en Europe et à celui des Alémaniques (surtout bernois) en Suisse.



(1) Pitch, La torche 2.0, 5 nov. 2018 [<https://www.latorche.ch>]

Notons que l'hypothèse d'une germanisation du Jura, associée au paradigme de la (re)conquête bernoise, fait partie depuis longtemps des représentations sociales et linguistiques en présence (cf. Chiffelle 2000, Meune 2012). Y faire ne serait-ce qu'une allusion permet donc de réactiver tout un imaginaire et de renforcer le discours visant à légitimer le projet séparatiste.

Le dessin est introduit par l'énoncé « Moutier: le vote est invalidé »: brève, mais efficace comme un titre d'article de journal, cette phrase annonce l'événement sur lequel le lecteur devra réfléchir, le sujet de l'argumentation dont le traitement iconique exprime la conséquence – la marche militaire des ours. Dans ce cas, le verbal et l'iconique sont dans un rapport de cause à effet direct: on peut remarquer une technique que Perelman (1970 [1958], 358) qualifie d'argument pragmatique, c'est-à-dire un argument « qui permet d'apprécier un acte ou un événement en fonction de ses conséquences favorables ou défavorables ». Le passage de l'invalidation du vote aux effets qu'elle pourrait produire présente bien cette stratégie argumentative, qui exhorte à condamner la décision de la préfecture du Jura bernois à cause des conséquences négatives que représente l'« invasion » – métaphore d'une attaque contre la liberté et à la démocratie.

Pour le lecteur qui n'appartient pas à la communauté suisse ou qui n'en partage pas l'imaginaire culturel et les lieux communs, il ne sera pas évident de percevoir les références à Berne (cf. Plantin 1993; Eggs 2002). En effet, ce dessin de Pitch, comme d'autres qui seront analysés plus bas, repose sur un topos conceptuel socioculturel: l'ours est emblématique du canton – comme le rappelle le rapprochement entre le nom 'Berne' (*Bärn* en dialecte bernois) et l'allemand *Bär* ('ours').¹⁶ L'animal orne ainsi le drapeau et les armoiries bernoises, les mêmes pour la ville et le canton: un ours noir, sur fond jaune et rouge, marche vers le haut, comme on peut aussi le voir dans le dessin de presse. L'ours du blason, du reste, a également un aspect maléfique, avec sa gueule ouverte d'où sort une longue langue.

En l'occurrence, on ne peut pas vraiment assimiler la technique au procédé d'animalisation, au zoomorphisme que le dessin de presse emprunte souvent à la caricature, consistant « à métamorphoser l'homme en animal. Les traits caractéristiques de l'animal sont révélateurs de la personnalité de l'homme ainsi métamorphosé » (Desailly 2017, 25). Cependant, cette représentation de l'ours fait penser à l'affirmation de Pichard (2004, 40), selon lequel « le *Mutz* (tel est son surnom alémanique) est certes placide, mais peut devenir brutal si on contrarie ses intérêts ».

La phrase figurant dans la bulle, « du lac de Bienne », chantée par les ours, est le début de l'hymne officiel du Jura, *La Nouvelle Rauracienne*,¹⁷ qui n'est pas nécessairement très connu, raison pour laquelle tout le monde ne peut ressentir la logique absurde que crée ce contraste entre un hymne réputé être un chant de libération et des ours-chanteurs aux allures de conquérants: l'ironie à la base de cette démarche constitue une arme essentielle de la stratégie argumentative. On la retrouve également en bas dans le texte de Stéphane Berne, qui invite ironiquement à « célébrer ce jour historique dans la *démocratie* helvétique »:¹⁸ il est évident que pour les auteurs et pour nombre de Jurassiens il n'y a rien à célébrer, et que la démocratie a été mise en cause.

¹⁶ Selon la légende, le duc Berthold V de Zähringen (1160-1218), fondateur de la ville de Berne, aurait abattu un ours lors d'une partie de chasse (Berne Tourisme 2017). En outre, à la suite d'une bataille à Novare en 1513, les Bernois vainqueurs capturèrent un ours vivant puis l'exhibèrent dans le fossé entourant leur ville; la fosse aux ours – devenue 'parc aux ours' en 2009 – reste un monument d'importance nationale ainsi que l'une de principales attractions touristiques de Berne.

¹⁷ L'hymne a été écrit par Xavier Stockmar (1797-1864), politicien de Porrentruy, puis modifié en 1950 par Schaffter et Béguelin (cf. DIJU; Henry 1996, 51-52).

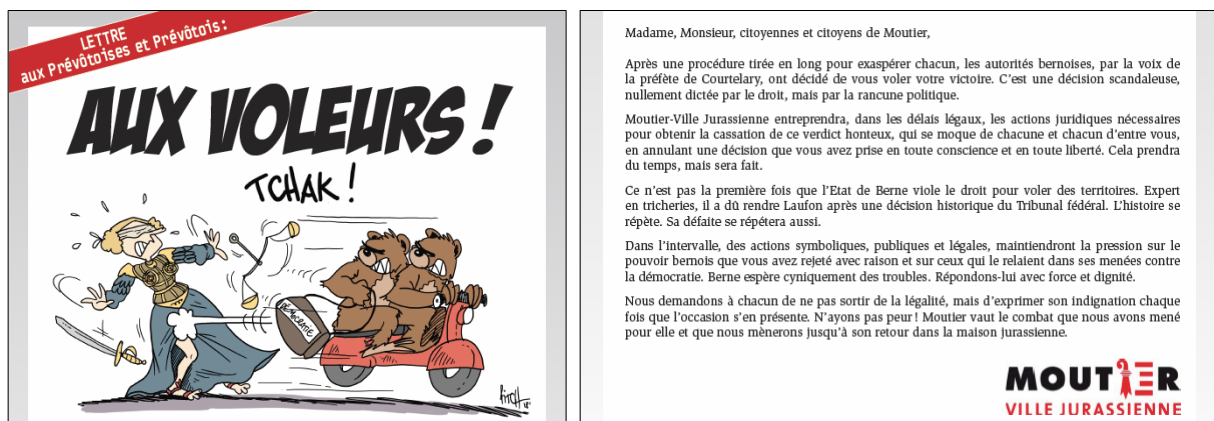
¹⁸ Dorénavant l'italique dans le texte est le nôtre.

Même si d'autres personnes soutenant un point de vue différent pourraient y voir une célébration ou une parade festive en hommage à un acte démocratique, le code typographique, ou « graphémique » (Fresnault-Deruelle 1972) – les notes de musique tremblantes – et le code vestimentaire – les bottes militaires des ours bernois – ne laissent pas la porte ouverte à d'autres interprétations: ces éléments communiquent une certaine inquiétude, que Pitch veut transmettre au lecteur en se servant de l'aspect émotionnel. De plus, Stéphane Berne lui fait écho en associant à l'idée de la fête et de la célébration la gueule de bois, une sensation bien désagréable.

Dans ce dessin, la principale stratégie persuasive de Pitch est d'associer des qualités négatives à ce qu'il représente comme antagoniste du Jura: en fait, Berne apparaît comme l'envahisseur de Moutier. Cette image n'est pas nouvelle et appartient à l'imaginaire collectif jurassien, comme le montrent des caricatures plus anciennes, telles que celles qu'a jadis produites Roland Béguelin (1952, 90), qui mettent en scène l'ours bernois exploitant le Jura. À cette époque-là déjà, « l'animal héraldique bernois, omniprésent dans les caricatures [...] se prête à merveille à un usage symbolique et propagandiste » (Pichard 2004, 40): par exemple, dès le début de la Question jurassienne, la locution 'sous la patte de l'Ours' à laquelle des journaux recourent régulièrement¹⁹ est synonyme de « domination bernoise » (Henry 1996, 89).

Image 2: « Aux voleurs! »

Pitch garde un schéma argumentatif similaire dans l'illustration « Aux voleurs! » (v. ci-dessous), publié le même jour en tant qu'illustration d'un communiqué de presse du mouvement Moutier Ville jurassienne, intitulé « Lettre au Prévôtoises et aux Prévôtos ». On aperçoit une femme aux yeux bandés portant un glaive et une balance, dont le sac est arraché par deux ours bernois en scooter. Selon l'iconographie universellement partagée, elle est la personnification allégorique de la Justice – le bandeau sur les yeux symbolisant l'impartialité –, l'éthique à la base du droit et du système judiciaire.



(2) Pitch, communiqué de Moutier Ville jurassienne, 5 nov. 2018 (haut / bas)

[<https://www.facebook.com/moutiervillejurassienne/photos/a.454351454751608/976186139234801/?type=3&theater>]

Au vu de l'action des ours, l'illustration transmet le message que le canton de Berne a agi en tant que voleur et, à cet égard, l'appel au secours du titre – « aux voleurs! » – est révélateur: le verbal renforce l'iconique, qui à son tour intensifie le verbal de la lettre figurant sous le dessin. Dans cette dernière, on remarque en effet des énoncés tels que « les autorités bernoises, par la voix

¹⁹ Pichard (2004, 33) mentionne le titre *Le Jura sous la patte de l'Ours* et écrit lui-même que « la 'patte de l'Ours' pèse sur le Jura » (40).

de la préfète de Courtelary, ont décidé de vous *voler* votre victoire » ou « l'État de Berne *viole* le *droit* pour *voler* des territoires ». L'invalidation du vote, « nullement dictée par le *droit* », équivaut ainsi à une extorsion, dont la violence est aussi marquée par l'onomatopée *tchak!* et par les lignes graphiques typiques du langage de la bande dessinée. Le butin est la démocratie – terme bien indiqué sur le sac dérobé –, comme la lettre aux habitants de Moutier le confirme, en accusant le « pouvoir bernois » de « ses menées *contre la démocratie* ».

Si, d'une part, l'argumentation est axée sur l'usage de la métaphore, de l'autre, Pitch, en mettant en avant les idéaux de justice et de démocratie – strictement liées l'une à l'autre – fait appel aux émotions du lecteur: il est incontestable que, pour ceux qui partagent ces valeurs, un épisode qui les oppose de façon aussi manifeste est dangereux et condamnable. Les sentiments du destinataire de l'illustration sont également suscités de manière directe par l'emploi du point d'exclamation, qui se présente comme un outil de persuasion très éloquent: l'auteur comme le lecteur sont fortement impliqués dans le sujet traité.

Image 3: « Plus c'est long... »

Quelques jours après, Pitch signe « Plus c'est long... » (v. ci-dessous), où on aperçoit un homme, assis à son bureau, qui donne à une femme un dossier à communiquer « dans 17 mois ». Le calendrier accroché au mur indique la date du 19 juin 2017, c'est-à-dire le lendemain du référendum, dix-sept mois avant son annulation – un intervalle qui justifie les références à la durée du processus (« Plus c'est long... », « très longue enquête »). On remarque que dans ce dessin l'auteur insère des indications temporelles très précises visant à soutenir sa thèse: tout avait été décidé et planifié par les autorités bernoises. Comme la plaquette sur son bureau l'indique, l'homme est Pierre-Alain Schnegg, conseiller exécutif du canton de Berne – les armoiries en jaune et rouge avec l'ours noir sont derrière lui – et président de la délégation du gouvernement aux affaires jurassiennes, tandis que la femme debout est la préfète Niederhauser, dont la présence est annoncée par le titre: « Vote de Moutier invalidé. La très longue enquête de la *préfète* ».



(3) Pitch, *Arc Hebdo*, 8 nov. 2018 [<https://archebdo.ch/plus-cest-long/>]

On observe ici l'importance du code linguistique qui, comme support du code iconique, confirme le caractère multimodal des dessins de presse. Pitch fait prononcer à Schnegg, qui s'adresse à la préfète, les mots suivants: « Voilà, j'ai rédigé *ton* rapport... / Tu le *communiqueras*

dans 17 mois! ». C'est grâce à ces phrases que le lecteur peut interpréter le dessin, et conclure à une décision prise de longue date ainsi qu'à la position de subordination de la préfecture du Jura bernois par rapport à Berne. De plus, le tutoiement employé par le conseiller dans un tel contexte contribue à souligner le rapport de domination-subordination entre les deux interlocuteurs et leur position symbolique respective. L'opposition entre la première personne (le pronom 'je') et la deuxième personne (le possessif 'ton') – ainsi que le futur à valeur injonctive ('communiqueras') – fait apparaître Niederhauser comme une simple marionnette.

D'autre part, Pitch recourt au procédé de déformation qui consiste à exagérer les traits ou des signes particuliers des personnages réels représentés, pour en faciliter la reconnaissance – et non pour dénoncer un défaut moral à travers un défaut physique (Desailly 2017, 25). Ainsi, même sans l'appui du verbal, le lecteur local aurait vraisemblablement pu identifier Schnegg par sa calvitie, sa petite taille et ses lunettes, ou Niederhauser par la coupe de ses cheveux noirs, sa corpulence et son habillement.

Image 4: « Manifestation (en partie) silencieuse »

Tandis que l'iconique prévaut dans les dessins de presse de Pitch, dans ceux de Bovée le verbal prend physiquement plus d'espace: on observe des bulles assez larges, qui occupent souvent un quart de la vignette, ainsi que des titres et sous-titres moins concis, souvent plus développés. Bien évidemment, cela est attribuable au style personnel des dessinateurs et, à ce propos, on remarque une prédisposition de Bovée pour l'usage d'une ponctuation spéciale, avec des incises entre parenthèses qui, comme les points d'exclamation, attirent l'attention du destinataire et l'invitent à réfléchir.



(4) Bovée, *Le Quotidien jurassien*, 10 nov. 2018

[<https://www.facebook.com/moutiervillejurassienne/photos/a.454351454751608/978873272299421/?type=3&theater>]

Dans le dessin « Manifestation (en partie) silencieuse » (ci-dessus), on voit une femme à l'air calme et aux yeux fermés tournant le dos à deux personnes qui regardent vers elle avec une expression très contrariée. Ils portent chacun un drapeau jurassien – crosse rouge et sept bandes blanches et rouges –,²⁰ indice qu'ils soutiennent le mouvement jurassien, et représentent les habitants de Moutier autonomistes: le sparadrap sur leurs bouches fait référence à la manifestation silencieuse organisée à Moutier le vendredi suivant l'invalidation du vote. Pour cette marche, les organisateurs avaient demandé aux participants de défiler avec du sparadrap rouge sur la bouche, car la démocratie n'avait pas été respectée.

Malgré cela, « il y en a pour qui ça ne change pas grand-chose... », lit-on dans la bulle exprimant la pensée des autonomistes: la femme qui suscite leur contrariété a aussi un sparadrap sur la bouche, mais sous forme de croix blanche, la même que celle qui orne le bouclier fédéral. Car cette femme est Helvetia, la personnification allégorique de la Confédération suisse, appartenant à l'imaginaire partagé par l'ensemble de la communauté (cf. Haver 2013). Dans sa variante politique traditionnelle, elle porte « toutes sortes d'armes, une couronne de laurier et divers autres ornements symbolisant la vigilance, l'intrépidité, la concorde ainsi que l'amour de la paix et de la liberté » (DHS), tandis que dans la variante de Bovée, Helvetia a les yeux et la bouche fermés, ce qui indique métaphoriquement son indifférence et son silence volontaires par rapport à l'annulation du vote.

Un autre élément frappant dans ce dessin est la mise en page: les personnages occupent des plans bien séparés, et une sorte de ligne invisible sépare nettement Helvetia et les autonomistes, soulignant la distance qui existe entre les deux parties. De plus, la position d'Helvetia, qui leur tourne le dos, indique visuellement l'impossibilité de communiquer, alors que Bovée se demande quand elle se décidera « (enfin) » de rompre son silence: c'est sur ce point, sur le comportement de la Confédération – présentée comme adversaire du Jura, coupable et complice de Berne n'étant pas intervenue dans l'affaire – que l'auteur aimerait faire réagir.

Image 5: « Fable bernoise »

L'image « Fable bernoise » (v. ci-dessous), de Pitch, est également riche d'éléments intéressants: on y voit deux bûcherons, personnages typiques des fables (pensons à « La mort et le bûcheron », de La Fontaine), abattant un arbre à la scie et une autruche qui dort. Notons que le terme 'fable' qui apparaît dans le titre peut être synonyme de 'mensonge', d'énoncé qui ne correspond pas à la réalité; on observe ainsi un glissement du sens propre au sens figuré. Il est très significatif que le mot 'fable' soit suivi par l'adjectif 'bernoise': les bûcherons sont en fait Schnegg et le conseiller national Manfred Bühler, reconnaissables par le procédé de déformation déjà mentionné et par leurs noms cités dans le texte.

Puis, on remarque l'emploi du stéréotype, procédé emprunté cette fois au dessin d'humour: sans trop nous attarder sur le concept, rappelons qu'il s'agit d'une idée préconçue et collective, « une représentation concernant un groupe et ses membres » (Amossy/Herschberg Pierrot 2005, 34) ainsi qu'un schéma de compréhension de l'autre et de la réalité (cf. Grandière 2004). Dans le dessin de presse, le stéréotype a une autre connotation, car il représente des personnages typés à travers, par exemple, le code vestimentaire propre à son groupe social d'appartenance, qui permet de les identifier (Desailly 2017, 24). Dans « Fable bernoise », c'est la chemise à carreaux des bûcherons – attribuée en l'occurrence aux Suisses alémaniques.

²⁰ La crosse rappelle l'Évêché de Bâle et les bandes représentent les districts de Porrentruy, Delémont, Franches-Montagnes, Laufon, Moutier, Courtelary et La Neuveville.

L'arbre qu'ils abattent représente la démocratie, comme la bannière l'explique: dans le mot 'démocratie' on peut par ailleurs voir un jeu visuel – le même que dans le logo du mouvement Moutier Ville jurassienne –, car le 'i' et le 'e' finaux sont devenus la crosse rouge et les sept bandes du drapeau jurassien. Ainsi, Pitch martèle l'idée que l'acte de Berne a été antidémocratique.



(5) Pitch, *Arc Hebdo*, 15 nov. 2018 [<https://archebdo.ch/fable-bernoise/>]

L'onomatopée zzz, qui a une signification différente selon le cas (bruit de scie ou symbole du sommeil), crée un lien avec l'autre personnage du dessin, l'autruche qui se cache la tête sous terre, ce qui renvoie à l'expression « faire l'autruche », c'est-à-dire refuser d'affronter un problème qui mériterait de l'attention. Comme le drapeau à la croix blanche sur fond rouge l'indique, l'animal représente encore une fois la Confédération suisse, dont la présidente à l'époque des faits était Simonetta Sommaruga, nommée dans le texte.

Image 6: « Plainte et recours toujours »

La métaphore de l'autruche, bien que basée sur l'animalisation, fait écho à l'Helvetia de Bovée (voir image 4), alors que cette dernière revient dans l'image « Plaintes et recours toujours » (voir ci-dessous): le dessinateur accuse manifestement la Suisse d'inflexibilité (voir le jeu de mots '(re)cours toujours'), d'arrogance et d'incompétence face aux nombreuses plaintes et recours qui ont précédé et suivi la votation.

Afin de souligner la gravité de la question, Bovée met en scène quatre hommes stéréotypés: sur la base du code vestimentaire, on déduit qu'ils viennent de la péninsule arabe (foulard couvre-chef dans un cerceau), d'un pays 'oriental' non identifiable (babouches, turban), des Balkans (chapeau noir et costume), d'Afrique subsaharienne (peau de fauve, bouche lippue), à savoir des endroits souvent montrés du doigt par les Occidentaux pour leur manque de respect de la démocratie. Ces étrangers offrent leurs « bons offices » à Helvetia (parfois appelée 'Helvetia mediatrix' lorsqu'on fait allusion à la neutralité et au rôle diplomatique traditionnel de la Suisse), afin qu'elle surveille les scrutins – référence, d'une part, à l'action antidémocratique reprochée à Berne, à laquelle la Suisse ne s'est pas opposée, et, de l'autre, aux accusations d'irrégularités dans les scrutins de Moutier.



(6) Bovée, *Le Journal jurassien*, 17 nov. 2018

<https://www.facebook.com/moutiervillejurassienne/photos/a.454351454751608/982797125240369/?type=3&theater>

On remarque donc, avec les images 4, 5 et 6, qu'au-delà de la Question jurassienne comme question 'locale' (berno-jurassienne), les dessins n'hésitent pas à aborder également le cadre national, en soupçonnant la Suisse officielle – à l'image d'Helvetia – de soutenir la cause des anti-séparatistes, en particulier alémaniques. Certes, les Suisses semblent s'identifier largement à la 'nation de volonté' suisse, indépendamment de leur appartenance linguistique. Il a cependant été montré (v. Meune 2012) que malgré le dénouement apparent de la Question jurassienne après la fondation du canton du Jura, cette identification en tant que Suisse est plus fragile chez les francophones du Jura bernois (auxquels s'adresse également – en second lieu – la presse du canton du Jura) que chez les Bernois germanophones. Cette différence peut s'expliquer par l'enlisement de la situation politique que certains d'entre eux attribuent, en partie, à l'attitude de la Confédération.²¹ Historiquement, nombre de conflits linguistiques en Suisse ont été réglés dans le cadre des cantons souverains, sans que la Confédération ait à intervenir; mais dans le cas du Jura, l'État central avait accompagné le processus référendaire d'assez près dans les années 1970, et avait été parfois accusé de faire le jeu des pro-bernois.

²¹ Au contraire, les francophones des cantons bilingues de Fribourg et du Valais (où le français est langue majoritaire) semblent moins tentés de reporter sur la Suisse elle-même leur mécontentement face à d'éventuelles tensions inter-linguistiques cantonales; v. Meune 2012, 298-301.

Image 7: « Au théâtre ce soir »

Dans *Au théâtre ce soir* (v. ci-dessous), Pitch met en scène le théâtre de marionnettes ou de ‘guignols’ – terme dérivant de Guignol, célèbre marionnette de Lyon et personnage principal de ce genre de théâtre comique. On en voit cinq – dont quatre sont identiques – portant les attributs de la marionnette lyonnaise, à savoir un chapeau de cuir plat, une redingote de domestique et une tavelle, ce bâton de bois avec lequel Guignol bat parfois ses antagonistes.



(7) Pitch, *Arc Hebdo*, 22 nov. 2018 [<https://archebdo.ch/au-theatre-ce-soir/>]

Aux chapeaux et aux redingotes, Pitch ajoute les armoiries bernoises, qui décorent aussi le castelet rouge et jaune (on remarque que l'un des drapeaux est en forme de cœur). Grâce à ces éléments, le lecteur comprend la référence à Berne. La marionnette en premier plan, identifiable par les lunettes et la coupe de cheveux, est la préfète Niederhauser, défendue par ses collègues préfets bernois – les quatre guignols – après les reproches qu'elle a reçus à la suite de l'invalidation du vote, comme la partie verbale l'explique.

La phrase dans la bulle, que le dessinateur attribue aux préfets, veut en apparence saluer la collaboration et l'harmonie au sein des institutions, mais elle est en même temps assez inquiétante. De façon très ingénieuse, le dessinateur a placé deux ours bernois, dont on aperçoit juste une partie de visage (dont l'un a une expression sarcastique) et qui animent les guignols: ceci rappelle une autre acception du terme 'marionnette', c'est-à-dire une « personne sans caractère, qu'on manœuvre à son gré, à qui l'on fait faire ce que l'on veut; personne qui n'est pas libre d'agir et qui doit obéir à une autre » (TLFi).²² Pitch souligne encore, par une métaphore très efficace, la subordination des préfets aux autorités bernoises, en contradiction avec les mots des préfets qui disent travailler « en totale indépendance » (dans le dessin, le mot 'totale' est en gras, comme pour souligner davantage encore le fossé entre l'énoncé et la réalité). Le choix du théâtre comique par Pitch s'applique ainsi particulièrement bien à la situation.

²² *Trésor de la langue française informatisé*, <http://atilf.atilf.fr>.

Image 8: « Élections sous condition »

La préfète Niederhauser de Pitch dans l'image 7, avec son visage rond lui donnant une allure apparemment inoffensive, est tout à fait différente de la version de Bovée dans « Élections sous condition » (ci-dessous) – où, encore une fois, son nom n'apparaît pas, la référence à sa fonction étant suffisante pour la communauté, qui la catalogue comme 'préfète'.

Bovée la dessine comme un bourreau géant (coiffé d'un large masque) qui, bien qu'en arrière-plan, surplombe le lecteur et l'électeur – les dominant symboliquement. Ses mots ne sont guère rassurants: la préfète se dit impartiale et objective – comme l'exige du reste sa fonction –, mais sa figure revêche, le ton qu'induit la question « qui ose...? » ainsi que le fait qu'elle menace de couper les mains des électeurs avec une hache contrastent fortement avec son affirmation. La principale stratégie argumentative repose donc sur le décalage entre la parole et l'acte, une technique souvent utilisée pour critiquer l'attitude des politiciens lorsqu'on cherche à dénoncer leurs doubles discours.



(8) Bovée, *Le Quotidien jurassien*, 24 nov. 2018

<https://www.facebook.com/moutiervillejurassienne/photos/a.454351454751608/986949371491811/?type=3&theater>

En outre, on peut constater ici un emploi très marqué de la déformation du visage, qui, dans ce cas, vise bien à dénoncer un défaut moral à travers un défaut physique. La tension qui en dérive est amplifiée par le schéma chromatique: le rouge, l'une des couleurs du canton de Berne, renvoie au sang – et donc à nouveau l'idée de la violence – répandu sur le billot.

Image 9: « Bonne année »

La dernière illustration du corpus (v. ci-dessous) a été réalisée plus tard que les autres. Il s'agit du message de vœux de Bovée pour le Nouvel An, mais le dessinateur profite de l'occasion pour revenir sur la Question jurassienne. C'est indéniablement un Réveillon de la Saint-Sylvestre dans le canton du Jura qui est représenté, comme on peut le déduire de la présence de produits typiques de ses régions tels que la charcuterie, la bière, le vin (Clos des cantons) et le fromage (l'emblématique Tête de Moine). Le canton est représenté comme une grande famille, en attente de la « partie de la famille » manquante, celle du « Jura Sud » (le Jura bernois selon la dénomination des autonomistes/séparatistes), et en particulier, peut-on penser, les habitants de Moutier. En effet, les Prévôtois sont en train de descendre de la balance de la Justice, immense et bien visible: le plateau penchant de leur côté, Bovée exprime clairement que l'annexion de Moutier au canton du Jura est un acte juste, soutenu par le droit.



(9) Bovée, *Le Quotidien jurassien*, 31 déc. 2018

[<https://www.facebook.com/moutiervillejurassienne/photos/a.454351454751608/1009730642547017/?type=3&theater>]

Sur l'autre plateau de la balance, on aperçoit l'ours bernois et un sanglier, allusion au Groupe sanglier – mouvement de jeunes anti-séparatistes pro-bernois fondé en 1973 pour contrer le Groupe béliet de séparatistes jurassiens. Les occupants du plateau de gauche sont armés et ont une attitude agressive qui rappelle le premier dessin du corpus. Leur expression fâchée contraste avec la positivité des Jurassiens, amplifiée par l'aspect familial et convivial du moment représenté, par la communion dans la bonne nourriture. Comme dans le banquet du village d'Astérix qui

clôture chaque album des aventures de l'illustre Gaulois, les Jurassiens s'apprêtent à mettre de côté leurs différends et à célébrer leur unité en savourant un sanglier rôti – à la différence que le sanglier, en terre jurassienne, est un symbole plus politique qu'en Armorique. Ainsi, la famille attend sereinement 2019, année d'autant plus emblématique que la République et Canton du Jura doit alors fêter ses quarante ans.

Cette contribution, qui visait entre autres à réfléchir au pouvoir et à la fonction des images, nous a permis d'explorer les techniques utilisées dans le dessin de presse. Souvent associé à l'éditorial, celui-ci se présente comme un genre subjectif à forte efficacité communicationnelle. L'auteur, en « faiseur d'opinion » (Quinton 2006, 8), fait entendre sa voix de manière explicite: il agit sur l'opinion publique de façon intentionnelle en argumentant son message et en recourant à des formes de communication multimodale. Les stratégies reposent sur les canaux iconique et linguistique, qui se complètent pour créer une certaine tension humoristique. À l'issue de l'analyse du corpus, nous pouvons conclure que l'iconique semble prédominer, l'image ayant un fort pouvoir communicatif et 'manipulateur'. Cependant, les textes, de longueur variable selon le style du dessinateur, restent indispensables pour que le lecteur puisse décoder le message. Selon sa rhétorique propre, le visuel recourt aux personnifications allégoriques, aux procédés d'animalisation ou aux jeux chromatiques, tandis que le verbal joue avec les temps et les modes, avec la ponctuation et les diverses modalités discursives. Que le dessinateur privilégie l'un des codes ou qu'il recoure aux deux de façon équilibrée, les dessins de presse ont une valeur argumentative – plus ou moins forte. Les stratégies les plus récurrentes sont l'ironie et l'attribution de caractéristiques négatives à l'adversaire – à travers la déformation et le stéréotype –, qui visent à rendre les personnages identifiables, mais aussi à encourager le lecteur à dénigrer lui aussi l'autre partie. Le message – souvent la dénonciation d'une injustice – semble passer par la volonté de frapper l'Autre d'ostracisme, de lui dénier toute forme de 'bonne volonté'.

On le voit, le dessin de presse, lié à l'actualité politique et susceptible d'illustrer le climat émotionnel de façon percutante, se prête particulièrement bien au traitement de questions identitaires de grande acuité, comme peut l'être la Question jurassienne – jamais complètement enterrée depuis la création du canton du Jura. Cotelli Kureth (2007) remarque qu'à son plus fort, dans les années 1960 et 1970, c'est largement le recours au stéréotype qui avait contribué à construire une image du « peuple jurassien » en opposition avec l'Autre – les Suisses allemands. Ceux qui exprimaient ce rejet plus ou moins diffus le légitimaient en rappelant les actions passées des germanophones bernois dans le Jura, ou des Alémaniques en général en Suisse. En évoquant aujourd'hui le danger que représenterait encore le statut de majoritaire (cantonal ou fédéral) de ces derniers, les auteurs de dessins de presse continuent de leur prêter un *pattern* de domination, quitte à utiliser des méthodes qui ressemblent à celles qu'ils reprochent aux adversaires, en refusant toute validité au point de vue de l'Autre.²³ En phase avec les réactions hautement émotives suscitées dans une grande partie de la population jurassienne par l'invalidation du référendum de Moutier, les dessinateurs jurassiens engagés que sont Pitch et Bovée n'hésitent pas à amplifier les émotions en présence pour asseoir leur perception et renforcer les opinions pro-séparatistes du lectorat.

²³ Delporte (1996) souligne une fonction similaire du stéréotype dans les caricatures antiallemandes entre les deux guerres.

On note toutefois que les émotions auxquelles il est fait appel concernent deux niveaux. À l'échelon régional, les auteurs font implicitement référence au sens d'appartenance communautaire régional, en tant que francophone ou Jurassien. S'agissant du niveau fédéral, on en appelle à la nation politique qu'est la Suisse, aux idéaux universels partagés en tant que citoyens, telles la démocratie et la justice – dont l'apparente mise en danger justifie le recours à un registre émotionnel. La neutralité de la Confédération étant à nouveau mise en doute lors d'une nouvelle crise, en 2018, et que ressurgisse, sous les traits de l'ours bernois, le spectre du 'Röstigraben' – cette division politique entre Suisses germanophones et francophones, qui, selon la conjoncture, peut-être plus ou moins sensible.

Dans une optique à la fois diachronique et diatopique, il pourrait être intéressant de comparer les dessins de presse de notre corpus à ceux qui ont paru lors de crises passées, bien avant le référendum de Moutier, mais aussi à ceux qui paru au même moment dans d'autres cantons suisses – à commencer par les médias francophones du canton de Berne, comme le *Journal du Jura*, où le point de vue des francophones sur la séparation de Moutier serait sans doute sensiblement différent. Ceci permettrait de dégager des divergences et des convergences selon les lieux pris en compte, tout en repérant les constantes et les ruptures dans le discours induit par des conflits identitaires qui, même s'ils font rarement l'actualité internationale, n'épargnent pas la Suisse plurilingue.

Bibliographie

- Adam, Michel/Marc Bonhomme, 2005, *L'argumentation publicitaire. Rhétorique de l'éloge et de la persuasion*, Paris: Armand Colin.
- Agnès, Yves, 2008, *Manuel de journalisme*, Paris: La découverte.
- Amossy, Ruth/Anne Herschberg Pierrot, 2005, *Stéréotypes et clichés. Langue, discours, société*, Paris: Nathan.
- ATS, 2018, *Invalidité du vote de Moutier: onde de choc*, 5 nov.
[<https://www.24heures.ch/suisse/vote-moutier-transfert-invalide/story/12661647de/story/12661647>].
- , 2019, *Moutier: la nouvelle votation devrait avoir lieu le 21 juin 2020*, 2 oct.
[<https://www.letemps.ch/suisse/moutier-nouvelle-votation-lieu-21-juin-2020>].
- Barthes, Roland, 1964, « Rhétorique de l'image », *Communications*, 4, 40-51.
- Béguelin, Roland, 1952, *Le réveil du peuple jurassien, 1947-1950*, Delémont: Éditions du Jura Libre.
- Berne Tourisme, 2017, *Histoire de la ville de Berne*, 1^{er} fév.
[<https://www.bern.com/fr/actualites/nouveautes/detail/histoire-de-la-ville-de-berne>].
- Bonhomme, Marc, 2010, « La caricature politique », *Mots. Les langages du politique*, 94
[<https://journals.openedition.org/mots/19858>].
- Chiffelle, Frédéric, 2000, *L'Arc jurassien romand à la frontière des langues: faut-il craindre la germanisation?*, Lausanne: Payot.
- Cotelli Kureth, Sara, 2007, « Stéréotypes et autonomisme: étude des représentations sociolinguistiques dans le combat mené pour l'indépendance du Jura (Suisse) », dans: Henri Boyer (dir.), *Stéréotypages, stéréotypes. Fonctionnements ordinaires et mises en scène*, t. 2, Paris: L'Harmattan, 59-69.
- , 2015, *Question jurassienne et idéologies langagières: langues et construction identitaire dans les revendications autonomistes des minorités francophones (1959-1978)*, Neuchâtel: Alphil.
- Delporte, Christian, 1996, « Méfions-nous du sourire de Germania! L'Allemagne dans la caricature française (1919-1939) », *Mots. Les langages du politique*, 48, 33-54
[https://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1996_num_48_1_2098].
- Desailly, Isabelle, 2017, *Le dessin de presse: une forme de discours dialogique*, thèse de doctorat de Sciences du langage, dirigée par Patricia von Münchow
[<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02281717/document>].

- Dictionnaire du Jura* (DIJU) [<https://www.diju.ch/>].
- Dictionnaire historique de la Suisse* (DHS) [<https://hls-dhs-dss.ch/>].
- Eggs, Ekkehard (dir.), 2002, *Topoi, discours, arguments* [*Zeitschrift für französische Sprache und Literatur. Beihefte*, 32], Stuttgart: Steiner.
- Fresnault-Deruelle, Pierre, 1972, *La bande dessinée: essai d'analyse sémiotique*, Paris: Hachette.
- , 2006, « Pour l'analyse des images », *Communication et langages*, 147, 3-14.
- Grandière, Marcel, 2004, « Introduction. La notion de stéréotype », dans: Marcel Grandière/Michel Molin (dir.), *Le stéréotype: outil de régulations sociales*, Rennes: Presses universitaires de Rennes, 7-12.
- Haver, Gianni, 2013, « Dame à l'antique avec lance et bouclier: Helvetia et ses déclinaisons », dans: Gonseth Marc-Olivier et al. (dir.), *Hors-champ. Éclat du patrimoine culturel immatériel*, Neuchâtel: Musée d'ethnographie, 274-282.
- Henry, Pierre, 1996, *Le parler jurassien et l'amour des mots*, tome III, Porrentruy: Le Pays.
- Joffe, Helene, 2007, « Le pouvoir de l'image: persuasion, émotion et identification », *Diogène*, 1, 102-115.
- Klinkenberg, Jean-Marie, 1996, *Précis de sémiotique générale*, Paris: Le Seuil.
- Kress, Gunther/Theo van Leeuwen, 1996, *Reading Images: The Grammar of Visual Design*, London: Routledge.
- , 2001, *Multimodal Discourse: The Modes and Media of Contemporary Communication*, New York: Bloomsbury USA Academic.
- Lambert, Frédéric, 2016, « La caricature comme objet de croyance », *Communication et Langages*, 187, 23-30.
- Meune, Manuel, 2012, *Au-delà du Röstigraben. Langues, minorités et identités dans les cantons suisses bilingues*, Genève: Georg.
- Mitchell, W. J. Thomas, 1992, « The Pictorial Turn », *ArtForum*, mars.
- Pauchard, Yan, 2018, *Entre colère et soulagement, Moutier plus divisée que jamais*, 5 nov. [<https://www.letemps.ch/suisse/entre-colere-soulagement-moutier-plus-divisee-jamais-0>].
- Perelman, Chaïm, 1970, *Le champ de l'argumentation*, Bruxelles: Presses universitaires de Bruxelles.
- Pichard, Alain, 2004, *La Question jurassienne: avant et après la naissance du 23^e canton suisse*, vol. 16, Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Plantin, Christian, 1993, *Lieux communs: topoi, stéréotypes, clichés*, Paris: Kimé.
- Quinton, Philippe, 2006, « Dessin de presse: le droit et l'éthique du dessin », *Communication et Langages*, 148, 3-14.
- Roque, Georges, 2011, « Rhétorique visuelle et argumentation visuelle », *Semen*, 32, 93-108 [<https://journals.openedition.org/semen/9370>].
- Salles, Daniel, Frédéric Lambert et Corinne Denailles, 2000, « Le dessin de presse: croquer l'info », *Textes et documents pour la classe (1975)*, 792, 3-37.
- Sarale, Jean-Marc, 2011, « 'Dessine-moi un mot, des mots...': formes de discours rapporté dans le dessin de presse », dans: Jaubert Anna et al. (dir.), *Citations I. Citer à travers les formes. Intersémiotique de la citation*, Louvain-la-Neuve: Academia-Harmattan, 299-316.
- Sarica, Nurten/Nezihe Kara, 2017, « Analyse sémiotique des caricatures des immigrants de Plantu », *Pamukkale University Journal of Social Sciences Institute*, 153-161 [<http://docplayer.fr/80162260-Analyse-semiotique-des-caricatures-des-immigrants-de-plantu.html>].
- Trésor de la langue française informatisé* (TLFi) [<http://atilf.atilf.fr>].

[NB: tous les liens indiqués dans cet article étaient actifs en septembre 2021 au moment de la mise en ligne.]

Les aléas de la *Heimat* en Suisse, entre pays(age) familial et peur de l'altérité. *Heimatland*, du film d'animation (2010) au film catastrophe (2015)

Michel MALLET, Université de Moncton / Manuel MEUNE, Université de Montréal

Résumé

Nous analysons ici le discours sur l'altérité dans deux productions cinématographiques suisses toutes deux intitulées *Heimatland* – un court métrage et un film catastrophe sortis respectivement en 2010 et 2015. Nous proposons d'examiner la façon dont ces films mettent en scène le sentiment de menace qu'inspire parfois l'altérité culturelle, par exemple par un traitement satirique des clichés qui ont (re)surgi en Suisse et en Europe à la suite des dernières vagues migratoires en provenance d'Afrique et du Moyen-Orient. Avant l'analyse elle-même, nous évoquons l'histoire du concept de *Heimat*, qui peut être traduit par 'terre natale', 'terroir d'origine', ou, dans un sens plus politique, par 'patrie'. Si certains revendiquent le caractère neutre et anodin du concept, nous verrons qu'il a régulièrement été idéologisé en Allemagne, de la période romantique au national-socialisme et jusqu'à nos jours, parce qu'il permettait de sacraliser l'homogénéité ethnoculturelle de la communauté. Nous nous demanderons dans quelle mesure, dans la nation hétérogène (plurilingue) qu'est la Suisse, le concept a également été utilisé de façon politique ces dernières années, dans un contexte marqué par les actions xénophobes et anti-immigration – à l'image de l'initiative populaire visant à interdire la construction de minarets. Au-delà de la question des divers positionnements idéologiques face à l'idée de *Heimat*, les deux films étudiés montrent que le concept reste encore très opérationnel.

Zusammenfassung

Analysiert wird der Alteritätsdiskurs in zwei Schweizer Filmproduktionen mit demselben Titel – *Heimatland*: ein Kurzfilm von 2010 sowie ein Katastrophenfilm von 2015. Es wird untersucht, wie diese Filme das durch die kulturelle Alterität hervorgerufene Gefühl der Bedrohung inszenieren, etwa durch den satirischen Umgang mit den Stereotypen, die in der Schweiz und in Europa als Folge der letzten Migrationswellen aus Afrika und dem Nahen Osten (wieder) in Erscheinung getreten sind. Vor der eigentlichen Analyse wird auf die Geschichte des Heimat-Begriffs eingegangen, der auf die Geborgenheit der Herkunftsregion verweist, aber auch, in einem politischeren Sinn, auf das 'Vaterland'. Während bisweilen behauptet wird, der Begriff sei neutral und harmlos, wird hier daran erinnert, dass er zum Zweck einer Aufwertung der ethnokulturellen Homogenität der Gemeinschaft in Deutschland von der Romantik über den Nationalsozialismus bis heute immer wieder ideologisiert wurde. Es wird gefragt, inwiefern in den letzten Jahren der Begriff auch in der Schweiz – jener heterogenen (mehrsprachigen) Nation – politisch verwendet wurde, in einem Kontext fremden- und einwanderungsfeindlicher Proteste – man denke hier nur an die Volksinitiative zum Minarett-Verbot. Abgesehen von den jeweiligen ideologischen Positionierungen veranschaulichen die beiden untersuchten Filme den weiterhin sehr produktiven Charakter des Heimat-Begriffs.

Abstract

This paper analyzes the discourse on 'otherness' in two Swiss film productions, both entitled *Heimatland*: a short film and a disaster film, released respectively in 2010 and 2015. We examine how these movies illustrate the sense of threat sometimes inspired by cultural otherness, for instance through the satirical treatment of the stereotypes that (re)emerged in Switzerland and Europe during the last waves of immigration from Africa and the Middle East. We begin our analysis with a reflection on the history of the concept of *Heimat*, which can be understood as 'homeland', 'region of origin', or, in a more political sense, as 'fatherland'. While some have claimed that the concept is neutral and harmless, it is worth remembering here that the concept was regularly ideologized in Germany, from the Romantic period to Nazism and even today, when used to value the ethno-cultural homogeneity of the community. We then ask to what extent in Switzerland, a heterogeneous (multilingual) nation, this concept has also been used in recent years in the realm of politics, in a context of xenophobic and anti-immigration protest – the initiative to ban the construction of minarets has in fact become a symbol of this movement. Beyond the various ideological questions concerning *Heimat*, the two films studied show that the concept is still fully operational.

Lorsqu'il est question de sentiment d'appartenance à une nation et à son territoire, on présente souvent la langue comme étant un élément incontournable, situé au cœur du discours sur l'identité. Depuis le 19^e siècle, l'idée de la nation, qui repose largement sur l'appartenance à une même communauté culturelle, est en effet étroitement liée à la question linguistique. Qu'il s'agisse de la quête d'une langue nationale, de la glorification de parlers locaux censés refléter l'«âme du peuple», ou d'une dialectique entre les variétés linguistiques en présence – dans un cas où, comme en Suisse germanophone, il existe une diglossie relativement stable –, il semble difficile d'aborder les questions identitaires en faisant l'impasse sur la question linguistique. Qu'on soit dans un cadre national officiellement unilingue – Allemagne, France – ou plurilingue – Suisse –, le discours sur la(les) langue(s) nourrit les réflexions sur l'histoire et l'avenir collectif.

Mais comme nous le verrons, il peut arriver, dans le cas de la Suisse notamment, que la langue brille par son absence, même lorsque la question de l'identité de la (petite) patrie est au centre du débat. En effet, dans la «nation de volonté» (*Willensnation*) plurilingue qu'est la Suisse, l'ensemble des citoyens s'identifient à la même nation – là où, dans des nations comme le Canada, l'Espagne ou la Belgique, il existe des nationalismes internes concurrents. L'identité nationale n'est pas construite sur les prémisses de l'ethnie et de la langue, mais sur la volonté d'œuvrer à un projet politique commun, à une nation unique dont le moteur est l'idée d'unité dans la diversité» (v. Feiner/Hertig 2010, 17), de respect des différences linguistiques – mais aussi religieuses puisque, historiquement, les divisions entre catholiques et protestants ont joué en Suisse un rôle plus important que les conflits linguistiques. Si la devise inscrite sur la verrière de la coupole du Palais fédéral à Berne, *Unus pro omnibus, omnes pro uno* («Un pour tous, tous pour un»), rappelle le *E pluribus unum* étatsunien («Un seul à partir de plusieurs»), elle insiste moins sur la «fusion des différences» (le *melting pot*) que sur la réciprocité des liens entre l'État central et les 26 cantons.

Dans cette contribution, nous proposons de nous pencher sur le concept de *Heimat*, un terme très courant dans les pays germanophones et réputé pour son intraduisibilité, qu'on peut rendre selon le contexte par «petite patrie», «terre natale», «terroir d'origine», «région d'ancrage», mais aussi, dans une acception moins limitative, par «lieu où l'on se sent chez soi», ou encore, dans un sens plus directement politique, tout simplement par «patrie» (v. Boa/Palfreyman 2000, Blickle 2004, Schmidt-Roschmann 2010, Eigler 2014). Nous cherchons en particulier à voir comment ce concept, qui permet souvent d'évoquer l'homogénéité ethnique ou culturelle d'un groupe, peut s'appliquer à la Suisse en tant que lieu hétérogène – puisque plurilingue. Pour ce faire, nous nous pencherons sur le discours sur l'altérité dans deux productions cinématographiques suisses comprenant le concept de *Heimat*, sorties en 2010 et 2015, toutes deux intitulées *Heimatland* (équivalent du terme court *Heimat*, mais qui insiste davantage sur la sacralisation du territoire). Dans un cas, il s'agit d'un court métrage (*Le patriote* dans la version sous-titrée en français), dans l'autre cas, d'un film catastrophe (*L'amère patrie*). Il sera question d'examiner, entre autres, la façon dont ces films, tournés par des équipes de jeunes réalisateurs, représentent l'altérité culturelle (et le sentiment de menace qu'elle inspire), y compris en recourant à certains clichés. On explorera ainsi le traitement artistique, plus ou moins satirique, de ce qui est souvent présenté comme la «crise identitaire» de l'Europe, consécutive à l'afflux d'immigrants.

Les deux films sont sortis dans une période marquée, en Suisse, par des manifestations xénophobes et un fort discours anti-immigration, par exemple lors des débats autour de l'initiative populaire «Contre la construction de minarets», lancée par l'UDC (Union démocratique du centre, un parti situé – comme son nom ne l'indique pas – à la droite de l'échiquier politique), et approuvée par les électeurs en 2009. La démocratie directe suisse a donné lieu à d'autres initiatives de ce type, concernant les restrictions à la limitation de la naturalisation d'étrangers, l'arrêt de

l'immigration ou l'expulsion de ressortissants étrangers délinquants. On se rappelle en particulier l'affiche conçue par l'UDC (et imitée ensuite dans d'autres pays) qui, en 2010, représentait un mouton noir chassé par trois moutons blancs, sur fond de drapeau suisse. Tout cela avait révélé une forme de racisme 'décomplexé', que ses promoteurs justifiaient en évoquant le fait que les frontières ne garantissaient plus la protection du territoire ou les 'valeurs suisses'. Pour présenter leur projet, deux des réalisateurs de *L'amère patrie* soulignent ainsi la droitisation de la politique suisse avec l'essor de l'UDC, de même que les « initiatives absurdes » qui sacrifient les droits de la personne au profit d'une « immense cloche de fromage dans laquelle nous sommes menacés de lente asphyxie ». (Krummacher/Gassmann 2015, 4-5, notre trad.)

Notons que c'est souvent lors de ces votations à forte teneur identitaire qu'apparaît le *Röstigraben* ('fossé des röstis', du nom d'un plat à base de pommes de terre particulièrement populaire en Suisse allemande). Les soirs d'élections ou de référendums, les faiseurs d'opinions se demandent si les francophones, minoritaires dans le pays, ont voté de façon plus 'ouverte à l'altérité' que les germanophones, lesquels apparaissent tendanciellement moins inclusifs, en particulier dans les régions rurales – les Suisses allemands des grandes villes se rapprochant des Romands. Les germanophones étant majoritaires, il peut arriver que les francophones aient l'impression que leur point de vue collectif n'est pas pris en compte, et estiment que les Alémaniques monopolisent le discours sur ce que devrait être la patrie suisse. De ce point de vue, il sera intéressant d'observer dans quelle mesure la dualité entre francophones et germanophones est abordée dans les œuvres filmiques choisies – les italophones, et a fortiori les Romanches, étant souvent laissés pour compte dans les débats politiques nationaux.

La *Heimat*, terme neutre ou idéologique?

Un concept central dans l'espace germanophone

La question de la description du concept de *Heimat* n'est ni nouvelle, ni limitée à l'Allemagne. Elle apparaît particulièrement intéressante dans le contexte national suisse, en raison de la structure plurilingue du pays, mais il convient de proposer tout d'abord une définition générale. À l'instar de la *saudade* ('nostalgie', 'envie d'ailleurs') pour les lusophones, le concept a la réputation d'être tellement lié à l'expérience identitaire intime des germanophones qu'il serait difficile à cerner par les locuteurs d'autres langues. Cette réputation est sans doute surfaite, mais il importe de s'en souvenir pour comprendre le potentiel discursif du concept. *Heimat*, un concept en soi apolitique, apparaît comme un terme qui a été chéri par les traditionalistes avant d'être en partie rejeté pour certaines de ses connotations, en particulier par la génération de 1968. Sans évoquer d'emblée la politisation possible du concept, la chroniqueuse allemande Verena Schmitt-Roschmann le définit comme suit:

La *Heimat*, [...] c'est ce désir stable de se trouver dans des lieux évoquant la jeunesse, ces lieux qui rappellent la sécurité, les souvenirs heureux, les relations claires et simples. C'est aussi la nostalgie pour ces lieux apaisants qui offrent un refuge contre le rythme effréné de la modernité et qu'on trouve idéalement en pleine nature, au cœur des montagnes, des forêts denses, ou des lacs limpides. Ces lieux où rien n'est étranger ou menaçant, rien n'est contradictoire, brisé ou détruit. Ce besoin fondamental d'avoir et d'appartenir à la *Heimat* est quelque chose de profondément ancré dans l'identité allemande. (Schmidt-Roschmann 2010, 1, notre trad.)

La *Heimat* reste souvent associée à des paysages bucoliques comme on en trouve en Bavière, en Autriche ou en Suisse. Le terme a gagné en popularité à la fin du 18^e siècle, à l'époque où les romantiques allemands poussaient à son paroxysme la thématization de la nature. Au 19^e

siècle, la *Heimat* devient un espace-refuge pour ceux qui redoutent une modernité amenant pollution et corruption des mœurs. Le discours entourant la *Heimat* a souvent opposé la tradition rurale (associé à la culture régionale) aux progrès industriels et technologiques (associés à une nation de plus en plus urbaine). On peut rapprocher les connotations qui lui sont associées à celles que véhicule le terme de *Gemeinschaft* (communauté organique, ‘tricotée serrée’), par opposition à celui de *Gesellschaft* (société à l’organisation complexe, génératrice de comportements individualistes), selon le couple conceptuel défini à la fin du 19^e siècle par le sociologue allemand Ferdinand Tönnies dans le contexte de l’industrialisation. C’est également à la fin de ce siècle qu’est apparue la *Heimatliteratur* (Zeller 2013), qui regroupait en particulier les très populaires *Heimatsromane* – terme traduit selon le cas par ‘roman patriotique’, ‘roman du terroir’ ou ‘roman populaire’. Ce genre se voulait une réponse esthétique et idéologique à la littérature naturaliste axée sur la description de la modernité industrielle.

Le concept de *Heimat* a été particulièrement idéologisé sous le nazisme, lorsque la *Heimatliteratur* est devenue la *Blut-und-Boden-Literatur* (‘littérature du sang et du sol’), où l’héroïsation de personnages campagnards attachés à leur ‘glèbe’ (*Scholle*) a été exacerbée sur fond de références à la mythologie germanique. Instrumentalisé par la propagande nationale-socialiste, le concept de *Heimat* permettait de sacraliser le ‘sol’, d’exalter la ruralité bienfaitrice. Lieu où chacun connaît sa place et son rôle dans la société, où règnent l’ordre et l’harmonie, la *Heimat* pouvait facilement devenir un ingrédient de la *Volksgemeinschaft*, cette communauté nationale dans laquelle devait se fondre l’individu. Mais loin de l’idylle villageoise, le concept pouvait également, au besoin, se faire plus polysémique et être appliqué à l’Allemagne tout entière, en prenant le sens de ‘patrie’ (généralement plutôt *Vaterland*, en allemand). Sacraliser le terroir ‘vierge’ ou ‘pur’ visait aussi à le protéger des prétendus dangers qu’incarnaient les ‘étrangers’ extérieurs ou intérieurs – communistes ou juifs par exemple.

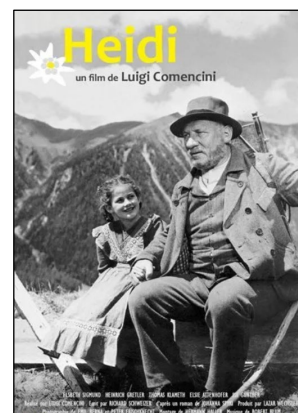
Dans les années 1950, le terme a été à nouveau dépolitisé – en apparence – par le biais des *Heimatfilme* (fig. 1), des ‘films de terroir’ qui, dans le sillage des romans du terroir qui constituaient un genre déjà ancien, mettaient en scène des gens simples dans de magnifiques paysages, souvent intemporels, et qui permettaient accessoirement aux spectateurs d’oublier collectivement les questions lancinantes liées au passé nazi récent. Précisons que le genre a connu un grand succès en Suisse allemande, en particulier grâce au film *Heidi* (1952) – basée sur un roman publié dans la deuxième moitié du 19^e siècle –, devenu un succès mondial.

Fig. 1 – Affiches de films du terroir

Wenn am Sonntagabend...
1953, Allemagne, Rudolf Schündler



Heidi (version en français)
1952, Suisse, Luigi Comencini



Parallèlement à cette forme d'escapisme, en Allemagne, le concept a également été beaucoup employé par la droite nationaliste, en particulier par les ténors des millions de 'rapatriés des territoires de l'Est' (*Heimatvertriebene* en allemand), expulsés, entre autres, des régions allemandes annexées par la Pologne et l'Union soviétique à la fin de la Seconde Guerre mondiale (Prusse orientale, Poméranie, Silésie). Depuis 1945, ils tentaient de faire pression sur les Alliés occidentaux puis sur l'Allemagne de l'Ouest (le sujet était tabouisé en Allemagne de l'Est) pour qu'on ne renonce pas à récupérer leur *Heimat* perdue, en demandant non seulement la réunification des deux États allemands (effective en 1990), mais aussi le retour aux frontières qui étaient celles de l'Allemagne avant l'arrivée d'Hitler au pouvoir. Ce faisant, ces 'incorrigibles nostalgiques' (*Ewiggestrige*) perpétuaient le discours nazi qui liait la 'germanité' à la sacralité du sol. C'est précisément ce discours que critiquait la génération née après-guerre, qui, à partir des années 1970, allait contraindre la société ouest-allemande (et, indirectement, est-allemande) à procéder à un examen de conscience général et à assumer la part la plus sombre de l'histoire allemande, et qui entendait lutter contre toute banalisation de la période nazie.

Le concept de *Heimat* a connu une autre évolution au milieu des années 1980, lorsqu'a été diffusée la série télévisée allemande du même nom – *Heimat*. Cette saga familiale et historique, ancrée dans un petit village du massif du Hunsrück, et dont l'action s'étirait de 1919 à 1982, a joui d'une immense popularité, permettant aux téléspectateurs allemands de renouer sereinement avec la dimension affective du concept. En 2018 toutefois, le créateur de la série, Edgar Reitz, affirmait, comme d'autres, que le terme *Heimat* était à nouveau utilisé à mauvais escient, pour son sens plus politique que banalement émotionnel, notamment par des groupes d'extrême droite. Il regrettait que le concept redevienne l'équivalent de 'patrie' dans ce que le terme peut avoir de plus exclusif:

[Plus récemment, le terme *Heimat* a été] utilisé pour l'exclusion. [Il] n'avait pas pour vocation de définir la propriété, mais c'est ce qui se passe maintenant. Il a été transformé en une idéologie de clôture de jardin. Quiconque entre dans ce qui est considéré comme *Heimat* pénètre dans une sphère qui ne peut être partagée avec les personnes qui 'possèdent' l'espace. [...] Il ne faut [pourtant] jamais confondre *Heimat* avec 'nation'; il ne s'agit pas d'une forme quelconque d'espace politiquement définissable. C'est un espace maternel; ce n'est pas la patrie, mais une 'matrice'. (Reitz 2018, notre trad.)

Ce regard critique vis-à-vis de la *Heimat* est également partagé par Herta Müller, écrivaine originaire de la minorité germanophone de Roumanie et lauréate du prix Nobel de littérature 2009. Encore plus radicale que Reitz dans ses propos, Müller adopte une position de rejet catégorique face à un terme qui, encore aujourd'hui, crée la polémique. Dans son essai intitulé *Heimat oder der Betrug der Dinge* (litt. 'La Heimat ou la falsification des choses'), elle explique pourquoi elle considère que le terme *Heimat* est synonyme d'illusion et d'hypocrisie. Pour elle, il n'est qu'un mythe, une supercherie qui divise au lieu d'unir. Sa position 'anti-*Heimat*' se résume en ces termes:

Le mot *Heimat* ne peut s'employer sans qu'il y ait transfiguration. Il s'arrange toujours pour se présenter sous ses beaux atours: le moment présent relève aussi bien du passé, et ce qui est passé redevient présent. Les deux réalités sont donc déformées. La *Heimat* remplace tout sentiment de culpabilité par l'auto-apitoiement. C'est un moyen sournois – parce que légitimé par le 'bon peuple' – de laisser cours au refoulement, à la falsification. (Müller 1997, notre trad.)

Heimat et altérité (linguistique): quelle différence pour la Suisse?

Dans son anthologie critique sur la *Heimat*, l'historien allemand Peter Blickle observe que la notion de *Heimat* est l'un des éléments clés des « renégociations » qui, en Allemagne, visent à définir « ce que signifie être Allemand et vivre dans un environnement germanophone ». (Blickle 2002, 154) Dans quelle mesure le concept s'applique-t-il également à la Suisse plurilingue, née apparemment à contre-courant des mouvements nationaux centrés autour d'une seule langue? Comme le laisse entendre le concept de 'nation de volonté' évoqué en introduction, l'altérité linguistique peut devenir, dans le contexte suisse, un fait positif intégré au récit national. Au 19^e siècle déjà, Ernest Renan, dans un texte devenu un classique de la réflexion sur la nation (politique ou ethnolinguistique), faisait remarquer – dans le vocabulaire de l'époque – que le pluralisme linguistique était tout à fait compatible avec la construction d'une nation, et que l'assimilation forcée n'était pas une fatalité:

La Suisse, si bien faite, puisqu'elle a été faite par l'assentiment de ses différentes parties, compte trois ou quatre langues. Il y a dans l'homme quelque chose de supérieur à la langue: c'est *la volonté* [nous soulignons]. La volonté de la Suisse d'être unie, malgré la variété de ces idiomes, est un fait bien plus important qu'une similitude souvent obtenue par des vexations. (Renan 1882)

Aujourd'hui, la Constitution fédérale suisse, par l'article 70, reconnaît quatre langues officielles (allemand, français, italien et romanche), et invite l'État fédéral comme les 26 cantons à encourager « la compréhension et les échanges entre les communautés linguistiques. »

On remarque toutefois que la politique linguistique officielle ne concerne que les 4 langues 'autochtones' (le terme apparaît dans le texte constitutionnel) et ne dit rien des langues migrantes – dont certaines sont beaucoup plus parlées que le romanche. Le plurilinguisme 'externe' n'est donc pas intégré au discours officiel suisse, et de ce point de vue, le discours ne diffère guère du discours de pays unilingues. Le principe d'autochtonie – d'antériorité de la présence – domine, et va de pair avec le 'principe de territorialité' – mentionné en toutes lettres dans la constitution suisse et dans certaines constitutions cantonales. Ce dernier établit un lien indéfectible entre langue officielle et territoire, et, dans une large mesure, il fait de la Suisse plurilingue une juxtaposition de territoires unilingues. La primauté accordée à l'altérité linguistique interne et à la territorialité est particulièrement importante dans un contexte où, de pays d'émigration, la Suisse est devenue depuis les années 1950 un pays d'immigration. A priori, le plurilinguisme suisse n'exclut donc aucunement l'apparition d'un discours visant à exclure l'étranger, axé sur une *Heimat* réputée homogène – soit parce que le territoire concerné (canton ou partie de canton) est officiellement unilingue, soit parce que le pays tout entier partage certaines 'valeurs'.

La menace qu'incarnerait l'« Autre lointain » (perçue comme plus grande que dans le cas de l'« Autre familial » suisse) a pris de plus en plus d'ampleur au fil des décennies, depuis l'arrivée des travailleurs italiens, ces *Gastarbeiter* ('travailleurs invités') venus combler le manque de main-d'œuvre, et qui, dans les années 1960, ont connu une forme de rejet – bien que locuteurs de l'une des langues nationales. La peur de l'altérité de l'immigrant a été ensuite transférée, entre autres, vers les ressortissants ex-yougoslaves qui avaient fui la guerre des Balkans dans les années 1990, puis, plus récemment, vers les immigrants racisés venus de pays extra-européens (Afrique et Asie). Certains de ces derniers partageaient avec les précédents (Bosniaques ou Kosovars) une altérité fondée en partie sur l'islam. Dans les années 2000, ces bouleversements démographiques ont été accompagnés de l'essor du populisme de droite, sous l'action de l'UDC de Christoph Blocher, intégrée, au même titre que d'autres partis, à la large coalition gouvernementale fédérale. Et c'est

tout 'naturellement' que l'idée de *Heimat* en tant qu'espace identitaire régional (cantonal) ou national s'est retrouvée au cœur du débat sur les politiques d'immigration et d'intégration.

Dans le discours nationaliste des tribuns de la droite, le mot *Heimat* permettait d'exclure symboliquement les nouveaux venus de la nation idéale. Ces derniers étaient sommés de choisir entre leur ancienne et leur nouvelle *Heimat*, et s'ils remplissaient enfin les conditions pour demander la nationalité suisse, on les invitait à renoncer à leur citoyenneté d'origine – le 'double passeport' étant présenté comme le signe d'un intolérable refus de choisir la nation d'adoption. Mais parallèlement, certains commençaient à revendiquer le droit à la *Heimat* double – ou plurielle. Alors que, de façon significative, nombre de dictionnaires d'allemand notent que le terme s'emploie surtout au singulier, le pluriel inusité, *Heimaten*, se répandait de plus en plus, y compris dans le vocabulaire administratif de certaines collectivités gérées par la gauche. L'écrivain zurichois Hugo Loetscher, pionnier de la réflexion littéraire sur le multiculturalisme 'à la suisse', se félicitait ainsi qu'un document de l'Office de l'intégration de la ville de Zurich stipule désormais que « chaque être humain a droit à des identités variées et des *Heimaten* diverses » [« unterschiedliche Identitäten und verschiedene Heimaten »]. (Loetscher 2009) Le discours sur cette *Heimat* plurielle se veut donc plus optimiste et serein que celui qui, à l'image de personnalités littéraires comme Herta Müller, dénonce depuis les années 1980 l'emploi du terme à cause de son omniprésence dans des stratégies politiques et identitaires génératrices d'exclusion.

La gestion mémorielle à la suisse

Ajoutons que si la Suisse n'a pas connu directement le nazisme, ni le type de 'gestion mémorielle' (*Vergangenheitsbewältigung*) pratiqué à grande échelle en Allemagne à partir des années 1970, elle n'a pas traversé la Seconde Guerre mondiale sans se compromettre avec le régime nazi – nous y reviendrons. Et de la fin des années 1930 au début des années 1960, elle a connu la période appelée 'Défense spirituelle du pays' (*Geistige Landesverteidigung*). Les citoyens étaient alors appelés à communier dans un patriotisme conservateur, dont l'emblème est l'Exposition nationale de Zurich en 1939 (*Landesausstellung* ou 'Landi'), devenu un véritable lieu de pèlerinage national(iste). Il s'agissait officiellement de défendre les 'valeurs nationales', d'offrir un modèle alternatif face aux totalitarismes environnants (Allemagne et Italie), puis face au communisme pendant la Guerre froide. En Suisse, le concept de *Heimat* n'a certes pas connu le même type d'idéologisation qu'en Allemagne; personne n'exigeait qu'on reconquière une quelconque *Heimat* perdue – extérieure aux frontières actuelles du pays. Mais ceci n'empêchait pas de mobiliser le mythe de la *Heimat* pour en appeler à une reconquête *intérieure* – celle d'un territoire considéré de plus en plus, par certains, comme 'livré' aux immigrants.

À l'instar des soixante-huitards allemands, certains intellectuels suisses, dès les années 1970, ont instauré le procès de la période de 'Défense spirituelle', en y voyant l'expression d'une idéologie bourgeoise nationaliste étriquée, voire d'une forme de 'totalitarisme helvétique' étouffant. Toutes ces différentes strates de sens, qu'elles soient communes à l'aire germanophone ou plus spécifiquement suisses, expliquent pourquoi, en Suisse également, l'imaginaire nostalgique associé à la *Heimat* est parfois perçu comme inadéquat dans la réalité contemporaine – comme le souligne le quotidien *Berner Zeitung*:

[La *Heimat*] est le désir d'atteindre un état idéal qui, si j'en crois ma propre expérience, réside pour la plupart des gens non pas dans l'ici et le maintenant, mais manifestement dans le passé – à l'époque où le monde semblait encore bien ordonné. Ce qui sert généralement d'écran de projection, c'est l'image d'une Suisse réduite aux clochettes des vaches, au cor des Alpes et aux

bacs à fleurs, qui n'a plus grand-chose à voir avec la réalité d'aujourd'hui, où les trois quarts de la population vivent dans des agglomérations urbaines. (Jost 2018, notre trad.)

Plus généralement, le thème permet d'articuler des réflexions sur le lien entre les aspirations individuelles et collectives. Ainsi, l'écrivain suisse Max Frisch, dans son discours intitulé « Die Schweiz als Heimat? » ('La Suisse comme *Heimat*'), sans nier la légitimité du désir, très humain, d'avoir une *Heimat* à soi, souligne néanmoins la difficulté qu'il y a à définir le concept et le problème qui apparaît lorsqu'on l'associe, par exemple, à la Suisse tout entière – ce qui le rapprocherait de la notion de 'patrie', à laquelle Frisch n'était guère sensible:

Il n'y a aucun doute qu'il existe un besoin d'avoir une *Heimat*, et bien que je ne puisse pas facilement définir ce que je considère comme ma *Heimat*, je peux dire sans hésiter dire que j'ai une *Heimat*, que je ne suis privé de *Heimat*, et que je suis heureux d'avoir une *Heimat* – mais puis-je dire que cette *Heimat* est la Suisse? (Frisch 1974, notre trad.)

Qu'elle soit une 'petite patrie' (cantonale), ou une 'grande' (nationale), la *Heimat* continue en tout cas d'alimenter les débats, en ce qui concerne par exemple la nécessité d'en réserver l'accès aux natifs ou de l'ouvrir aux 'étrangers' – rappelons qu'en Suisse, les cantons ont leur mot à dire en matière de naturalisation.

Avant d'en venir aux deux œuvres suisses intitulées *Heimatland* que nous analyserons, mentionnons qu'en 2019 encore, la chaîne allemande publique ARD, très regardée dans l'espace germanophone, a diffusé une production (fig. 2) dont le titre était également *Heimatland* – et le sous-titre *Oder wer dazu gehört* ('Qui en fait partie?').

Fig. 2 – *Heimatland* – *Wer wollen wir sein?*, 2018, ARD (WDR)



Le reportage pose la question du sens et de la valeur affective que les gens, simples citoyens ou politiciens de toutes obédiences, associent au concept même, mais aussi celle des critères (subjectifs) d'inclusion et d'exclusion permettant d'appartenir – ou non – à la *Heimat*. Un an après la création du ministère fédéral de la *Heimat* (associée au portefeuille de l'intérieur) qui, en 2018, avait vivement opposé défenseurs et détracteurs de cette nouveauté, le documentaire s'intéresse à deux petites communes, l'une rhénane (land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie) et l'autre poméranienne (land de Mecklembourg-Poméranie occidentale), où certains résidents de longue date expriment leur malaise ou leurs préjugés face aux changements induits par l'arrivée d'immigrants, souvent musulmans – lesquels évoquent les discriminations qu'ils rencontrent. La voix hors champ évoque la dualité du concept de *Heimat*, qui exprime un désir inoffensif (« ein unschuldiges Gefühl ») – vivre dans un environnement familier –, mais qui, par la nostalgie qu'il véhicule, peut amener à s'isoler dans la peur. Le reportage se conclut par ces mots: « Comment

savoir quand la *Heimat* signifie proximité, et quand elle signifie l'isolement [*Abschottung*]? » Si le sujet est particulièrement sensible en Allemagne à partir de 2015, après l'arrivée de centaines de milliers de réfugiés venus du Moyen-Orient, en particulier de Syrie, le film, du point de vue de la problématique, se situe dans la lignée des deux films *Heimatland* que nous présentons maintenant. Ceux-ci permettent de voir en quoi le débat identitaire en Suisse (allemande) présente des aspects communs à ceux qu'on trouve dans les pays germanophones voisins, mais aussi quelques particularités.

Venons-en donc à ces films homonymes qui explorent le thème de la *Heimat* du point de vue helvétique, par la satire dans le cas du court métrage globalement optimiste qu'est *Le patriote*, et par un portrait plus pessimiste dans le cas du film catastrophe *L'amère patrie* – pour faciliter la lecture, nous utiliserons souvent les titres en français, même si nous avons travaillé à partir des versions proposées au public germanophone. Ces deux films visent à démystifier l'image d'idylle associée à la Suisse tout en réfléchissant au vivre-ensemble, deux questionnements contenus dans la notion même de *Heimat*.

Prémisses semblables et traitement distinct – l'analyse des films homonymes

Heimatland / Le patriote – quand l'idylle du bon patriote tourne au cauchemar (provisoire)

Sorti en 2010, *Le patriote*, qui a reçu divers prix – notamment celui d'Amnistie internationale (2012) –, se veut une réponse aux manifestations xénophobes évoquées plus haut. Produit par deux étudiantes (Loretta Arnold, Andrea Schneider) et deux étudiants (Marius Portmann, Fabio Friedli) de la Haute École de Lucerne, ce court métrage animé, bruité, mais sans paroles, joue avec les stéréotypes et l'esthétique kitsch pour présenter les revers du patriotisme. Il problématise la question de l'altérité par le biais de la satire, mais avec une certaine tendresse pour l'unique protagoniste, Hausi. Les caractéristiques caricaturales associées au culte de la *Heimat* – ici dans sa version plus nationale que régionale – sont regroupées chez Hausi, qui reproduit une mini-*Heimat* entre les murs de son modeste appartement (fig. 3): pendule à coucou, nappe à carreaux rouges et blancs, tartine en forme de croix blanche sur une assiette rouge: de nombreux éléments rappellent les couleurs nationales.

Fig. 3 – *Heimatland (Le patriote)*: le coucou (0'56''), la tartine (0'39''), la boîte à fleurs (1'20'')



Hausi est un homme blanc d'âge mûr, qui exhibe sa dévotion pour tout ce qui symbolise son *Heimatland*, tout ce qui lui procure un sentiment de stabilité. Son nom évoque le mot *Haus* ('maison'), le suffixe 'i' étant souvent considéré comme typiquement helvétique. Tout renvoie au caractère casanier, prévisible, des inconditionnels de la *Heimat*. Hausi est un exemple de discipline (exercice physique) et de ponctualité (réveil à 7 h précises chaque matin). Et comme le suggère la Vierge Marie en forme de poupée habillée de bleu (fig. 4), son style de prédilection est le kitsch, qui renvoie aussi à la religiosité populaire rurale associée à la *Heimat*. L'appartement de Hausi reproduit un décor alpin auquel les Suisses, quelle que soit leur appartenance linguistique, ont

l'habitude d'associer (ou de voir associé) leur pays. Concernant l'originalité du discours identitaire suisse, Sylviane Roche (2012, 134) rappelle l'importance, depuis le romantisme, de la « nature accidentée et tumultueuse » d'une Suisse « où hommes et paysages ressemblent à un rêve lamartinien » – rêve construit par des cartes postales diffusées dans toute l'Europe, évoquant la pureté et l'inviolabilité de la montagne – à l'image du célèbre Cervin (fig. 4). On reconnaît ici la nécessité, pour une *Willensnation* sans groupe ayant imposé sa culture au reste du pays, de disposer de mythes fédérateurs 'non-linguistiques'; et la montagne remplit à merveille cette fonction identificatrice.

Fig. 4 – *Heimatland (Le patriote)*: la Vierge Marie (2'00''), Hausi devant le Cervin (1'04'')



Toutefois, le quotidien de rêve de Hausi vire au cauchemar lorsque celui-ci voit l'harmonie de son petit monde chamboulée par l'arrivée d'un étranger dans l'appartement voisin. Dans ce court métrage muet, où les auteurs font abstraction de la problématique linguistique suisse, la réflexion sur l'altérité ne s'applique donc pas à l'« étrangeté familière » – intra-nationale –, mais à l'« étrangeté étrangère », incarnée par ceux qui viennent de l'extérieur des frontières suisses, et dont le patrimoine culturel est vu, a priori, comme incompatible avec l'habituelle logique de l'unité dans la diversité.

Fig. 5 – *Heimatland (Le patriote)*: le minaret à la une du journal (2'08''), dans le rêve de Hansi (3'14'')



Les sentiments de peur, de xénophobie et d'islamophobie sont illustrés lorsque Hausi n'est plus réveillé par la musique traditionnelle alpine de son réveille-matin, mais par une musique étrang(è)re. Si l'on en croit les manchettes du quotidien *RegioJournal* que lit Hausi (fig. 5) – telles que « Terror Türme » ('Les minarets de la terreur') ou « Islamisierung im Vormarsch » ('l'islamisation en marche') –, les sentiments de Hausi sont partagés par les autres habitants de la *Heimat*, ceux qui lisent la même presse et forment, selon le concept popularisé par Benedict Anderson (1994), une communauté imaginée.

Boa et Palfreyman (1998, 26) observent que l'homme 'possède' la *Heimat*, alors que la femme *est* la *Heimat*, en incarnant une sécurité existentielle – à l'image de la Vierge Marie qui semble veiller sur la porte d'entrée de l'appartement de Hausi (fig. 4). Quant à Peter Blickle (2002, 6), il souligne le fait que le culte de la *Heimat* favorise les oppositions binaires et, en particulier, les valeurs masculines hétéronormatives. Dans *Le patriote*, on peut interpréter la *Heimat* comme une terre féminisée. Ainsi, sur une photo encadrée et accrochée au mur (fig. 4), Hausi pose fièrement devant le Cervin – emblème suisse s'il en est –, comme pour suggérer qu'un bon patriote (et un bon chrétien) a le devoir de défendre son territoire – comme il le ferait pour une femme à protéger d'assauts importuns (ou pour la Vierge Marie menacée par l'arrivée de musulmans). Cette idéologie patriotique et patriarcale prend toute son ampleur lorsque la peur de l'Autre se transforme en une scène de paranoïa où Hausi s' imagine un minaret qui s'élève dans le ciel, tel un phallus géant, jusqu'à dominer littéralement le Cervin – rappelons que l'autre sommet emblématique de la Suisse est la Jungfrau ('vierge', en allemand). Ces éléments correspondent du reste parfaitement au discours raciste axé sur l'hyper-sexualisation des hommes noirs, 'basanés' ou 'orientaux'.

Désespéré par sa peur panique, Hausi délire de plus en plus. Convaincu que ce qu'il s' imagine est la réalité, il se tourne alors vers ses chers objets kitsch, qui lui rappellent les valeurs traditionnelles de la *Heimat*, pour se protéger des images qui l'obsèdent. Mais le réconfort est de courte durée: le yodel suisse à la radio se transforme en appel à la prière islamique, le coucou de la pendule se mue en imam enturbanné, le grille-pain éjecte des croissants (islamiques), et la Vierge Marie se voile le visage (fig. 6).

Fig. 6 – *Heimatland* (*Le patriote*): le coucou-imam (3'45''), le grille-pain islamique (4'06''), Marie voilée (4'28'')



Finalement Hausi, dans sa frénésie paranoïaque, se retrouve entouré de câbles électriques qui l'étranglent. Dans un tournant ironique, il s'aperçoit, en même temps que le spectateur, que c'est finalement son nouveau voisin, cet étranger *a priori* menaçant, qui vient le sauver de cette situation aussi absurde que dangereuse (fig. 7).

Fig. 7 – *Heimatland* (*Le patriote*): Hausi dans les fils électriques (4'49''), sauvé par son voisin (5'27'')



L'adage 'Tu aimeras ton prochain comme toi-même', l'un des principaux commandements de la chrétienté chère à Hausi, est mis en pratique non pas par le protagoniste patriote, qui n'a pas accueilli son voisin à bras ouverts, mais par un homme basané qui lui sauve la vie. La 'morale' est limpide: ce n'est pas l'étranger 'dangereux' que Hausi doit craindre, mais la sacralisation démesurée de la *Heimat*, la fermeture sur soi. Le film se conclut sur une note résolument optimiste, montrant Hausi se berçant sur une musique orientale qu'il associe désormais à son bon voisin. Révélant les conséquences du patriotisme exacerbé, ce portrait ironique vise à déconstruire le mythe de l'idylle suisse, à montrer l'irrationalité des positions protectionnistes et nationalistes. Le fait que le lien avec le spectateur ne passe pas par la langue, mais par le non-verbal et la musique, permet de transmettre un message qui rejoint l'ensemble de la population, et convient bien à la représentation de la nation (et donc du nationalisme) suisse.

En Suisse romande, le patriotisme exacerbé est parfois associé d'abord à la communauté alémanique, parce que l'histoire de la confédération, avant l'adjonction de territoires francophones et italophones, a été pendant des siècles une histoire concernant uniquement des germanophones, mais aussi parce que la droite populiste qu'incarne l'UDC a d'abord été un phénomène alémanique – avant de se diffuser dans les cantons francophones. Ici, le surinvestissement émotionnel dans la *Heimat* n'est en tout cas pas présenté comme propre à une communauté linguistique. Si les titres de journal évoqués plus haut donnent l'impression durant quelques secondes qu'il est d'abord question de Suisse alémanique, ceci est compensé par le fait que Hausi lit le *RegioJournal*: ce titre combine *Journal*, un mot 'mixte' (terme français, mais parfois utilisé en allemand dans le sens restreint de 'périodique'), et *Regio*, un terme latin qui, à l'instar des noms traditionnels d'instances panhelvétiques ('Pro Helvetia', 'Pro Juventute', etc.), permet de 'mettre d'accord' toutes les communautés linguistiques – ou plutôt permettait, le phénomène étant aujourd'hui remplacé par les appellations recourant à l'anglais *Swiss*.

Heimatland / L'amère patrie – La Suisse existe-t-elle?

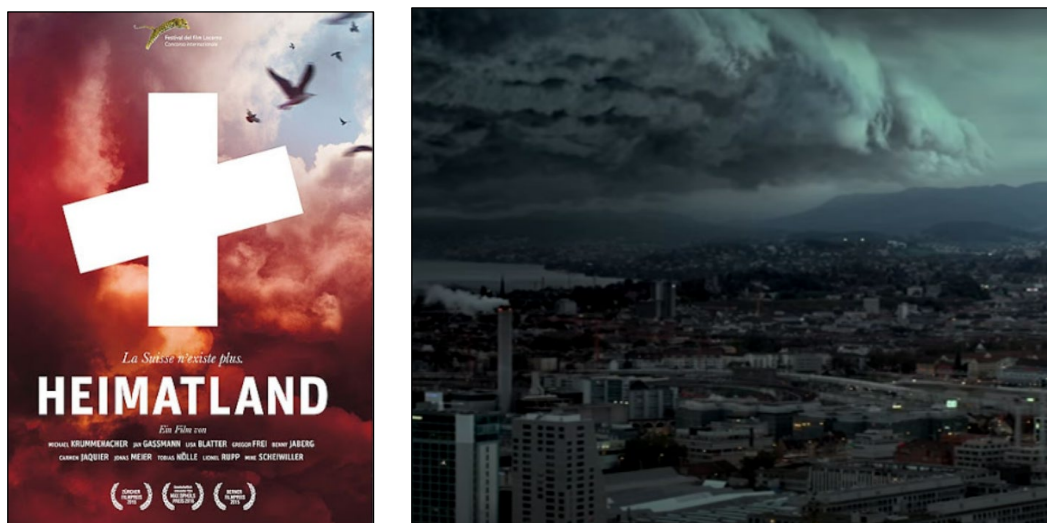
Précisons d'emblée que contrairement au *Patriote*, *L'amère patrie* ne mise pas en priorité sur la force des symboles visuels pour susciter une réflexion sur l'identité, l'altérité et la *Heimat*. Ce long métrage sorti en 2015, créé par dix jeunes réalisateurs de Suisse romande et alémanique, est une succession de scènes parallèles, liées par le scénario principal, mais indépendantes, sans rencontre entre les protagonistes de chaque histoire. Elle recourt aux trois langues principales de Suisse, reproduisant les rapports de pouvoir en place, l'allemand étant le plus présent, suivi du français et de l'italien – qui apparaît surtout dans les communiqués officiels diffusés dans les médias. Cependant, ici encore, le propos ne se limite pas à une communauté et s'applique à la Suisse entière. Si les dialogues sont majoritairement en (suisse-)allemand, le film frappe par un discours polyglotte – collectif (officiel), mais surtout individuel, lorsque les locuteurs, natifs ou non, communiquent parfois chacun dans sa langue, ou en pratiquant le code-switching allemand / français (ou allemand standard / dialecte alémanique). Il peut alors s'agir d'un germanophone dont le travail implique l'usage du français – ou de l'inverse. Le sentiment de mosaïque linguistique est complété par les accents des personnages bilingues qui, en utilisant 'l'autre langue', trahissent leur parcours linguistique.

Dans le film, cette réalité plurilingue n'est aucunement source de discorde, elle fonctionne plutôt comme une 'marque de commerce' qui rappelle que malgré la récurrence du *Röstigraben*, les clivages les plus prégnants sont ailleurs – religieux, sociaux, démographiques (v. Roche 2012, 133; Del Percio 2013, 29-35). L'une des réalisatrices, Carmen Jaquier (2015, 13) souligne d'ailleurs la « richesse » qu'il y a à travailler entre francophones et germanophones, les « visions

multiples » que cela génère. Et il se pourrait bien que le film, tout critique qu'il soit – comme nous allons le voir –, n'en soit pas moins un hommage indirect à la 'nation de volonté' suisse – ou à la *Willensheimat*.

On remarque du reste que sur l'affiche officielle pour le marché suisse germanophone (fig. 8), le titre est accompagné par cette phrase en français: « La Suisse n'existe plus ». Il s'agit d'une référence aussi limpide qu'ironique au slogan « La Suisse n'existe pas », créé et calligraphié (en français) par l'artiste visuel Ben Vautier, sous lequel avait été présenté le pavillon suisse à l'Exposition universelle de Séville en 1992. Alors que ce genre d'événement doit permettre de renforcer la construction des identités nationales des pays participants, la devise avait été perçue par certains comme une provocation. En semblant remettre en cause le dogme de la *Willensnation* par l'allusion implicite à l'absence de points communs entre les quatre communautés constitutives de la Suisse, on semblait nier les accomplissements de celle-ci en matière de coexistence linguistique. Mais ce slogan paradoxal pouvait aussi être perçu comme une façon judicieuse d'associer à la 'question nationale' les intellectuels ou artistes contestataires, et, plus généralement, une jeune génération de Suisses plus critique ou indifférente face à l'idéologie de la *Heimat*. Apparemment aux antipodes de la très patriotique *Landi* (Exposition nationale) de Zurich en 1939, cette phrase s'était transformée en antiphrase; elle avait finalement contribué, à sa façon, à regrouper les Suisses autour d'une perception (presque) consensuelle, à savoir que leur pays disposait d'une vocation dont la grandeur paradoxale tenait précisément au fait qu'il était en perpétuelle quête d'une existence transcendant ses différences internes – ce qui permettait de ne pas déroger à l'habituel exceptionnalisme.

Fig. 8 – *Heimatland* (*L'amère patrie*): affiche, nuage noir (1'39')¹



Quand le pays implose sous l'effet d'une catastrophe... interne

Dans ce film catastrophe, c'est d'abord une menace naturelle – un nuage noir (fig. 8) – et la peur qui l'accompagne, qui est mise en scène. On comprend peu à peu qu'il s'agit d'une métaphore pour évoquer la coexistence des populations autochtones et allochtones en Suisse. Cette fois, il est plutôt fait appel aux stéréotypes dans leur version négative (une Suisse *trop* propre, *trop* ordonnée, *trop* perfectionniste) pour dévoiler les failles d'une société qui se complaît à célébrer sa

¹ Les références temporelles accompagnant les images se réfèrent à la bande-annonce du film.

cohésion et son exceptionnalisme. Les Suisses qui, au-delà des divergences, se rejoignent dans une inébranlable foi dans la démocratie directe (et ses référendums à répétition), se trouvent ici aux prises avec l'anarchie. L'élément déclencheur est un nuage qui sème partout la peur et le chaos. La Suisse, désorientée face à la catastrophe imminente, se montre incapable de cette unité et solidarité dont elle se targue. Elle n'est plus le lieu de l'ordre, mais celui du désordre, comme le souligne l'affiche, où la barre horizontale de la croix blanche suisse habituellement parfaitement symétrique, penche dangereusement, tandis que tournoient des oiseaux à la Hitchcock (fig. 8). Divers destins individuels sont présentés en parallèle: un homme blanc en compagnie d'une prostituée noire; une secrétaire de direction dans une compagnie d'assurance zurichoise; une policière hantée par le souvenir d'une bavure raciste; deux sœurs dont la mère s'est absentée; un jeune hooligan en route pour un match; un vigile de supermarché, etc.

Dans l'une des scènes, une compagnie d'assurance tente d'anticiper les effets de la catastrophe financière qui accompagneront la tempête annoncée, en faisant endosser les pertes par l'État – et non par les actionnaires. Toutefois, le gouvernement refuse de protéger ce secteur, ce qui sème la panique au sein de l'entreprise. La métaphore de la tempête 'autochtone' – en effet, la menace ne provient pas de l'étranger – permet de faire ressortir la lâcheté et l'égoïsme des citoyens, de renverser les stéréotypes associés à la Suisse comme pays alpin stable au cœur de l'Europe et du monde – diplomatie efficace, neutralité vertueuse, bons offices contribuant à la paix du monde. L'épisode fait indirectement allusion à l'éthique douteuse du monde de la finance suisse, souvent évoquée – en particulier par les intellectuels de gauche – par ceux qui entendent dénoncer l'envers du décor de la *Heimat* idyllique. Rappelons que la fin du secret bancaire date de 2009, et que c'est à la suite de pressions internationales que l'État suisse s'est engagé à donner suite aux demandes de renseignement de la part d'États étrangers.

Fig. 9 – *Heimatland* (*L'amère patrie*): scènes de panique (0'56'', 0'57'', 1'09'')



Cette évolution était aussi liée à la réflexion sur l'attitude de la Suisse – réputée neutre – pendant la Seconde Guerre mondiale, eu égard à son rôle de place financière indispensable aux nazis. C'est seulement dans les années 1990, avec la commission dite Bergier, qu'a volé en éclat le mythe d'une Suisse qui aurait échappé à l'invasion allemande en raison de l'effet dissuasif de son dispositif armé tapi au cœur des montagnes. Si, après avoir échappé à la catastrophe de la guerre, la Suisse a longtemps échappé aux reproches de complicité avec le III^e Reich, le film, par le biais de cette catastrophe venue du cœur même du pays, rappelle que chaque pays doit un jour affronter ses démons intérieurs. La *Neue Zürcher Zeitung* y a effectivement vu une « analyse parabolique sur la société » (Ostwald 2015) mettant en parallèle le questionnement moral lié à la Seconde Guerre mondiale et le manque de générosité dans la réaction à la 'crise des migrants' des années 2010 – tandis que des médias plus conservateurs dénonçaient la critique du concept de *Heimat*, y voyant une propagande 'de gauche' (v. par ex. L'Épée 2016) – l'UDC a même déposé une motion pour que les fonds de soutien à la production du film soient remboursés à l'État. Dans

le film, on entend du reste s'exprimer dans les médias Jean Ziegler, homme politique et sociologue suisse connu pour ses positions très critiques vis-à-vis de la mondialisation capitaliste, mais aussi vis-à-vis de la façon dont la Suisse a tardé à affronter son passé – politique et financier – pendant la Seconde Guerre mondiale et la Guerre froide. Il s'exprime en ces termes – et en français: « C'est le nuage de la honte, parce qu'un jour il faudrait payer, et peut-être ce jour est aujourd'hui ».

Dans une autre scène, des villageois, face à la menace, décident de former un groupe de résistance anti-immigration, au motif que les étrangers vont profiter de la catastrophe pour venir piller le pays. Dans un discours empreint de fanatisme patriotique et religieux, le leader harangue la foule en évoquant « l'heure la plus sombre pour le plus beau pays existant sur la terre de Dieu », puis « ces nombreux étrangers qui envient tout ce que nous avons » et qui, bientôt, « afflueront du sud et de l'est » pour nous prendre « les dernières choses que la tempête ne nous a pas encore ravies » (40'37'', notre trad.) (fig.10). Ce discours se conclut par un appel aux armes. La nouvelle milice, dont les membres affichent leur idéologie anti-islam en revêtant un masque de tête de porc, s'apprête à protéger le village natal non plus contre la tempête, mais contre la menace qu'incarne l'Autre (fig. 10).

Fig. 10 – *Heimatland* (*L'amère patrie*): la harangue (1'05''), le masque 'tête de porc' (1'08'')



On remarque que le passage est en dialecte alémanique. Ceci n'est certes en rien inhabituel dans un film se déroulant en Suisse allemande, où l'ensemble de la population fonctionne sur le mode de la diglossie et où les discours politiques à destination des germanophones sont en suisse-allemand – sauf lorsque le discours concerne l'ensemble des citoyens du pays, comme au Conseil national (parlement). Mais dans la mesure où le film contient tout de même assez souvent de l'allemand standard (dans les annonces officielles), le recours au dialecte dans ce moment précis, associé au ton de tribun, accentue l'idée que quiconque ne parlerait pas la 'langue du lieu' ne serait pas le bienvenu. La défense de la *Heimat*, impossible à associer à l'allemand standard, passe par la langue du terroir, qui devient alors la langue de l'exclusion. On peut à ce propos penser aux mots de l'écrivain zurichois Max Frisch, lorsqu'il évoquait la fonction du dialecte. Dans son discours intitulé « Die Schweiz als Heimat? » ('la Suisse comme Heimat'), il tenait à souligner que le dialecte ne devait pas être un facteur servant à déterminer l'appartenance à la *Heimat* suisse, et que seule devait compter la *conscience* d'appartenance (« Es gibt Menschen, die unsere Mundart nicht sprechen und trotzdem zu meiner Heimat gehören, sofern Heimat heißen soll: Hier weiß ich mich zugehörig. » Frisch 1974, 3).

Dans un épisode suivant, deux membres de la milice anti-immigration, depuis leur poste de surveillance, croient avoir surpris en flagrant délit un pillard venu de l'étranger. Lorsqu'ils le poursuivent en voiture, ce dernier perd le contrôle de son véhicule et meurt sur le coup. En

s'approchant, les miliciens découvrent que l'homme est l'un de leurs voisins, qui tentait de fuir le pays pour échapper à la catastrophe. De façon plus radicale que *Le patriote* – il y a ici mort d'homme –, *L'amère patrie* dénonce non seulement l'inanité de la xénophobie, mais aussi les effets de foule qu'elle entraîne. Et pour souligner une dernière fois que ses politiques isolationnistes se retournent contre la Suisse, le film se conclut par une dénonciation satirique des mesures prises par la Confédération pour limiter l'immigration: face à l'exode des réfugiés suisses (fig. 11), les gardes-frontières des pays avoisinants, membres de l'Union européenne, reçoivent de Bruxelles l'ordre de fermer leurs frontières à tous les ressortissants suisses. En mettant en scène le principe de l'arroseur arrosé, le film fait implicitement référence à la façon dont la Suisse a largement fermé ses frontières aux Juifs qui, sous le nazisme, espéraient trouver refuge dans la Confédération – une attitude décrite dans le long métrage austro-germano-suisse *La barque est pleine* (1981).

Fig. 11 – *Heimatland* (*L'amère patrie*): réfugiés cherchant à quitter la Suisse, à l'approche de la frontière (1'10'', bande annonce)



Dans l'ultime scène, un homme à la fois aisé et vulgaire (au début du film, il apparaissait avec une prostituée noire, probablement issue de l'immigration illégale), s'adresse à un chauffeur de taxi accompagné de membres de sa famille qui, comme lui, sont d'origine croate. Le client les appelle 'Yugos' – terme péjoratif appliqué aux ressortissants de l'ancienne Yougoslavie, nombreux en Suisse depuis que la guerre a sévi. Il demande à être conduit à la frontière. Les gardes-frontières lui en interdisent le passage, même lorsque l'homme leur offre de l'argent. Son incrédulité – on a refusé son passeport suisse! – est amplifiée lorsqu'il comprend que la famille croate peut traverser la frontière. En effet, contrairement aux Suisses confinés dans leur pays en raison de leurs anciens réflexes isolationnistes, les Croates ont désormais un passeport de l'Union européenne... Rappelons que la Confédération suisse, bien que relevant de l'«espace Schengen» (libre circulation des personnes), ne fait pas partie de l'Union européenne, ni même de l'Espace économique européen: en effet, en 1992, en vertu du *Röstigraben* évoqué plus haut, les germanophones avaient majoritairement refusé de faire un pas vers une plus grande intégration continentale – contrairement à leurs concitoyens francophones qui, minoritaires, n'avaient pu inverser la tendance.

Dans ce film, la Suisse n'est plus le paradis qui trône sur le toit de l'Europe que sont les Alpes, mais une prison dont les barreaux sont ses propres frontières, qui l'excluent du reste du continent. Face à la menace d'une apocalypse provoquée par une tornade surgie de la montagne – souvent 'sacrée' dans l'imaginaire suisse, nous l'avons vu –, la Suisse est vue comme récoltant la tempête qu'elle a elle-même semée. Ses ressortissants ont voulu protéger la *Heimat* de présumés

dangers extérieurs, susceptibles de saper ses fondements identitaires, mais ils semblent impuissants face au danger qui vient de *leur* montagne, au cœur de la *Heimat*. En statuant que la plus grande menace se trouvait déjà à l'intérieur des frontières suisses, le film, par le malaise qu'il provoque, rappelle que la perfection du 'monde d'avant' n'était qu'illusion.

Signalons que tous les personnages ne se signalent pas par leur bassesse. Et pour terminer par une réflexion sur les langues, évoquons ce jeune homme germanophone et cette jeune femme francophone, tous deux passablement nihilistes. Ils semblent indifférents à leur destin et choisissent d'accueillir à bras ouverts l'apocalypse. Ils communiquent dans leurs langues maternelles respectives. La jeune femme passe toutefois souvent du français à l'allemand (standard), de façon aléatoire. L'homme, qui s'exprime en dialecte, ne semble pas dérangé par ce code-switching. Tout cela ne fait que renforcer leur nonchalance existentielle – et rappelle que, catastrophe ou non, les enjeux associés à la parité des langues semblent définitivement secondaires.

Que conclure de ce parcours? Certains intellectuels suisses – Max Frisch, Friedrich Dürrenmatt, ou Hugo Loetscher, pour ne citer qu'eux – ont depuis longtemps mis en avant le caractère insoutenable de l'autosatisfaction nourrie par le caractère prétendument exceptionnel du modèle suisse (*Sonderfall*). *Le patriote* montre à quel point il est difficile, pour le citoyen, d'échapper à l'image hypnotique qu'ont produite des décennies de discours patriotique. Toutefois, pour reprendre les propos de l'un des cinéastes associés à *L'amère patrie*, la création artistique vise à « sortir de ce schéma de contentement » qui produit une forme d'autocensure, et à faire apparaître une génération de réalisateurs désireux de définir eux aussi le pays – « tel qu'il est ou pourrait être dans leur imaginaire » (Rupp 2015, 13). De ce point de vue, la quête de la *Heimat* idéale n'a jamais cessé – qu'il s'agisse de l'aduler sans distance ou de lui appliquer un traitement critique. La démystification de l'image de la Suisse idyllique ne suggère pas qu'il faille renoncer au concept même de *Heimat*. Les deux films montrent qu'au-delà de ses connotations négatives, ce dernier reste opérationnel pour articuler la réflexion sur l'insécurité existentielle qu'exprime une partie de la population suisse face à l'immigration. Si la *Heimat*, polysémique, peut être facilement associée à la xénophobie, les films suggèrent que rien n'est inéluctable et que pour peu qu'on lui accole l'adjectif 'nouvelle', la *Heimat* pourrait se transformer en son contraire, en synonyme d'ouverture à l'Autre.

Alors qu'en Allemagne, le concept de *Heimat* a été historiquement lié à l'homogénéité ethnique qu'incarnait la langue nationale (où le dialecte allemand régional), les deux films étudiés montrent qu'en Suisse, la diversité linguistique, en tant qu'altérité 'intérieure', n'est pas perçue comme contredisant l'idée même de *Heimat* – y compris lorsqu'on critique certains des éléments qui lui sont associés. Comme nous l'avons vu avec *Le patriote*, le sentiment d'appartenance à la *Heimat* – au sens de nation – s'attache largement à des repères culturels extra-linguistiques. Et bien que les langues de Suisse soient plus audibles dans *L'amère patrie*, les frontières de la *Heimat* y sont aussi celles du territoire helvétique, et non celles d'un groupe linguistique en particulier. Le bi/plurilinguisme apparaît comme un non-problème, et vu sous cet angle, le film offre une vision classique du projet politique suisse, confirmant que le cœur du débat identitaire ne porte pas sur l'altérité intra-suisse traditionnelle, mais sur l'altérité entre Suisses et non-Suisses. L'intrusion de l'Autre, ce voisin étranger réputé 'lointain', fait oublier l'opposition au voisin proche – alémanique et romand –, puisqu'en Suisse, les conflits inter-communautaires ont été apprivoisés et récupérés par un discours national axé sur la dialectique entre unité et diversité (linguistique). Les enjeux

linguistiques qui existaient depuis les années 1970 (fondation du canton du Jura, *Röstigraben* sur la question européenne) ont largement fait place à de nouveaux questionnements – comme du reste dans des sociétés plurilingues réputées plus conflictuelles, à commencer par le Canada/Québec, où les débats linguistiques des années 1970 et 1980, sans disparaître, semblent avoir été éclipsés, entre autres, par les discussions sur la laïcité ou la place de l'islam.

Pourtant, comme le rappelle l'un des réalisateurs de *L'amère patrie*, la véritable menace semble se trouver « à l'intérieur et dans le Même, non pas à l'extérieur et dans l'Étranger » (Frei 2015, 13, notre trad.). Les deux films analysés illustrent le fait que l'arrivée de populations 'autres' peut provoquer un questionnement identitaire susceptible de déraiper, mais ils montrent aussi que la réflexion sur la dialectique entre ouverture et fermeture peut utiliser un concept aussi lourd de sens que *Heimat* pour renouveler à la fois le traitement artistique du concept et la réflexion qu'il suscite. Même si l'un des films apparaît plus pessimiste, chacun d'eux rappelle que les choses *pourraient* – ou *devraient* – se passer plus sereinement.

Filmographie

Heidi, 1952, film de fiction (1 h 36), 1952, Suisse, Luigi Comencini.

Heimatland – Oder wer dazu gehört, 2019, documentaire TV (44 min.), Allemagne (ARD/WDR, télévision publique)

[<https://www.ardmediathek.de/video/dokus-im-ersten/heimatland-oder-die-frage-wer-dazu-gehoert/das-erste/Y3JpZDovL2Rhc2Vyc3RlLmRlL3JlcG9ydGFuZSBfIGRva3VtZW50YXRpb24gaW0gZXJzdGVuL2E1ZTJjNGM4LTUxNTU1NGUwNy1hMjE5LTg2ZGQ3MTYyYjRmNg/>].

Heimatland [fr. *Le patriote*], 2010, film d'animation (6 min. 31), Suisse (Loretta Arnold, Fabio Friedli, Marius Portmann, Andrea Schneider) [<https://vimeo.com/30066699>].

Heimatland [fr. *L'amère patrie*], 2015, film de fiction (1 h 39), Suisse (initiateurs du projet: Michael Krummenacher, Jan Gassmann), DVD.

Wenn am Sonntagabend die Dorfmusik spielt, 1953, film de fiction (1 h 34), Allemagne (Rudolf Schündler).

Bibliographie

Blickle, Peter, 2002, *Heimat – A Critical Theory of the German Idea of Homeland*, Rochester, NY: Camden. Boas, Elizabeth/Rachel Palfreyman, 2000, *Heimat – A German Dream: Regional Loyalties and National Identity in German Culture 1890 – 1990*, Oxford: Oxford University Press.

Del Percio, Alfonso, 2013, *Capitalizing on National Diversity. Modern Ideologies of Multilingual Switzerland and the Regimentation of the Nation's Promotion under late Capitalism*. Thèse de doctorat: Université de St Gall.

Eigler, Friederike/Jens Kugele, 2014, *Heimat - At the Intersection of Memory and Space*. Berlin: De Gruyter.

Frisch, Max, 1976, « Die Schweiz als Heimat? Rede zur Verleihung des Großen Schillerpreises (1974) », dans: Hans Mayer (dir.), *Gesammelte Werke in zeitlicher Folge*, vol. 6.2 (1968-1975), Francfort-sur-le-Main: Suhrkamp, 509-519 [v aussi <https://www.youtube.com/watch?v=LnPLKQWbdFI>].

Jaquier, Carmen, 2015, « Ein Interview mit den Machern » [entrevue publiée dans le livret d'accompagnement du DVD du film *Heimatland / L'amère patrie*, v. filmographie ci-dessus].

Krummacher, Michael/Jan Gassmann, 2015, « Anmerkungen der Projektinitianten » [livret d'accompagnement du DVD du film *Heimatland / L'amère patrie*, v. filmographie ci-dessus].

L'Épée, David, 2016, « La revanche des élites 'progressistes': le film *Heimatland* », *lesobservateurs.ch* [<https://lesobservateurs.ch/2016/07/13/la-revanche-des-elites-progressistes-le-film-heimatland/>].

Loetscher, Hugo, 2009, « Schweizstunde », *Die Zeit*, 17 [16 avril].

- Müller, Herta, 1997, « Heimat oder der Betrug der Dinge », dans: Gisela Ecker, 1997, *Kein Land in Sicht. Heimat - weiblich?* München: Fink.
- Ostwald, Susanne, 2015, « Unter der Wolke », *Neue Zürcher Zeitung*, 10. Aug.
- Reitz, Edgar, 2018, « Heimat kann man sich nicht aussuchen » [interview, par J. Kürten], Deutsche Welle [<https://www.dw.com/de/edgar-reitz-heimat-kann-man-sich-nicht-aussuchen/a-46813657#:~:text=Edgar%20Reitz%3A%20%22Heimat%20kann%20man.Filme%20und%20Horst%20Seehofers%20Ministerium>].
- Renan, Ernest, 1882, *Qu'est-ce qu'une nation?* [conférence donnée le 11 mars à la Sorbonne], [[http://www.iheal.univ-paris3.fr/sites/www.iheal.univ-paris3.fr/files/Renan - Qu'est-ce qu'une Nation.pdf](http://www.iheal.univ-paris3.fr/sites/www.iheal.univ-paris3.fr/files/Renan_-_Qu'est-ce_qu'une_Nation.pdf)].
- Roche, Sylviane, 2012, « Un pays multiculturel entre diversité et cloisonnement », dans: *globale heimat.ch – Grenzüberschreitende Begegnungen in der zeitgenössischen Literatur*, Zürich: Edition 8.
- Rupp, Lionel, 2015, « Ein Interview mit den Machern » [entrevue publiée dans le livret d'accompagnement du film *Heimatland* / *L'amère patrie*, v. filmographie ci-dessus].
- Schmidt-Roschmann, Verena, 2010, *Heimat – Neuentdeckung eines verpönten Gefühls*, Gütersloh: Gütersloher Verlagshaus.
- Zeller, Rosmarie, « Heimatliteratur » [trad. en fr. par Françoise Senger, « Littérature populaire »], in: *Dictionnaire historique de la Suisse* (DHS), version du 23 juil. 2013 [<https://hls-dhs-dss.ch/de/articles/011213/2013-07-23/>].

[NB: tous les liens indiqués dans cet article étaient actifs en septembre 2021 au moment de la mise en ligne.]

Instrumentaliser le guerrier amérindien* et le soldat suisse (XVII^e siècle): la polyphonie ventriloque dans l'œuvre du Français Marc Lescarbot

Maxime LEBLOND, Université du Québec à Montréal

Résumé

Cet article s'intéresse aux stratégies discursives dans l'œuvre du voyageur français Marc Lescarbot. En nous concentrant sur les discours rapportés, nous analyserons la manière dont ce dernier met en scène l'altérité dans ses écrits. Contrairement aux études qui s'intéressent essentiellement à son *Histoire de la Nouvelle-France* (1609-1618), nous proposons de faire un parallèle entre cette « œuvre acadienne » du voyageur et son *Tableau de la Suisse*, composé en 1618. Il s'agit de mettre en lumière le mode d'inscription de la parole de l'Autre – qu'il s'agisse d'un chef amérindien ou d'un soldat suisse – dans le discours-cadre du voyageur et de s'interroger sur la fonction rhétorique qui est ainsi conférée aux discours rapportés. Nous tâcherons notamment de comprendre comment les transferts culturels et linguistiques opérés par Lescarbot tendent à superposer les voix, créant une illusion de polyphonie. Dans la mesure où ces stratégies permettent au voyageur de s'approprier la parole de l'Autre, nous verrons comment elles participent à la promotion d'un discours unique, relatif à la colonisation de la Nouvelle-France comme à la défense du royaume de France en Europe.

Abstract

This article deals with discursive strategies in the work of French traveller Marc Lescarbot. Focusing on reported speech, we will analyze how Lescarbot stages 'otherness' in his writings. In contrast to studies that focus on his *Histoire de la Nouvelle-France* (1609-1618), we propose to draw a parallel between this "Acadian work" of the traveller and his *Tableau de la Suisse*, penned in 1618. The aim is to shed light on the way in which the words of the Other – be it an Amerindian chief or a Swiss soldier – were inscribed in the traveller's framework discourse and to examine the rhetorical function thus conferred on the reported speech. In particular, we will try to understand how the cultural and linguistic transfers carried out by Lescarbot tend to superimpose voices, creating an illusion of polyphony. Since these strategies allow the traveller to appropriate the voice of the Other, we will see how they contribute to the promotion of a single discourse, relating to the colonization of New France as well as to the defence of the kingdom of France in Europe.

Zusammenfassung

Dieser Artikel befasst sich mit den diskursiven Strategien im Werk des französischen Reisenden Marc Lescarbot. Anhand von Zitaten aus Reden wird analysiert, wie Lescarbot in seinen Schriften das Anderssein inszeniert. Im Gegensatz zu Studien, die sich auf seine *Histoire de la Nouvelle-France* (1609-1618) konzentrieren, wird hier vorgeschlagen, eine Parallele zwischen diesem „akadischen Werk“ des Reisenden und seinem 1618 entstandenen *Tableau de la Suisse* zu ziehen. Ziel ist es, die Art und Weise zu beleuchten, in der die Worte des Anderen – sei es ein „indianischer Häuptling“ oder ein Schweizer Soldat – in den Rahmendiskurs des Reisenden eingeschrieben wurden, sowie die rhetorische Funktion zu untersuchen, die den Zitaten aus Reden damit verliehen wurde. Insbesondere wird eingegangen auf die Tendenz der von Lescarbot betriebenen kulturellen und sprachlichen Transfers zur Überlagerung von Stimmen und somit erzeugter Illusion von Polyphonie. Insofern diese Strategien es dem Reisenden ermöglichen, sich die Stimme des Anderen anzueignen, wird untersucht, wie diese zur Förderung eines einheitlichen Diskurses beitragen, der sich sowohl auf die Kolonisierung Neufrankreichs als auch auf die Verteidigung des Königreichs Frankreich in Europa bezieht.

**Nous sommes conscient du caractère eurocentriste de la notion d'« Amérindien » et nous reconnaissons le droit à l'autodésignation des Premières Nations. Cependant, cet article traitant du regard européen posé sur les autochtones d'Amérique au XVII^e siècle, nous avons fait le choix de conserver ce terme, référant moins à une réalité historique ou ethnographique qu'au cadre conceptuel à travers lequel est perçue l'altérité américaine.*

Nous proposons dans ce texte un rapprochement inédit entre l'Acadie et la Suisse du XVII^e siècle en nous penchant sur les récits de voyage de Marc Lescarbot, écrivain d'origine picarde, et sur le regard qu'il a porté sur ces territoires très distincts. Dans une perspective française marquée par l'entreprise coloniale outre-mer et par la politique d'expansion en Europe, ces territoires apparaissent tous deux marqués du sceau de l'étrangeté. En effet, si les habitants du 'Nouveau monde' viennent d'être 'découverts' et sont en passe d'être annexés à l'imaginaire européen comme symbole par excellence de l'altérité, les Suisses, avant que leur pays ne soit apprivoisé par les voyageurs et les touristes à partir du XVIII^e siècle, ont une image liée à la fois à la crainte qu'inspirent leurs montagnes, hérissées de cols difficilement franchissables, et à un mode d'organisation politique mystérieux, qui se démarque déjà de celui des contrées environnantes – ce qui suffit à en faire un pays 'à part' en Europe.

Avant d'en venir à l'analyse des stratégies discursives dans les divers textes que nous aborderons – en particulier en ce qui concerne le rapport à l'altérité qu'illustrent respectivement le guerrier amérindien et le soldat helvétique –, il importe de procéder à une mise en contexte détaillée. Elle seule nous permettra de prendre la mesure des cadres de référence en présence afin de mieux comprendre l'originalité de l'œuvre évoquée – celle d'un auteur dont on peut se demander s'il ne crée pas un discours polyphonique où il est finalement le seul à parler. Sous couvert de donner la parole à l'Autre – souriquois ou helvétique –, n'en vient-il pas à ne représenter que sa propre voix, à l'instar d'un ventriloque qui, tout puissant, met les voix venues d'ailleurs au service de son projet artistique – et, en l'occurrence, politique?

Contextualisation

Un explorateur-écrivain devenu « chantre de l'Acadie »

Marc Lescarbot (vers 1570-1641) s'est illustré en participant aux premières tentatives d'établissements français en Amérique du Nord. En 1606, à la demande du Sieur de Poutrincourt, il s'embarque sur le Jonas, aux côtés du Sieur de Monts et de Samuel de Champlain. La mission consiste à rechercher un endroit sur les côtes américaines pour bâtir une ville française et donner un souffle nouveau à l'entreprise d'expansion coloniale outre-Atlantique. Auparavant, Jacques Cartier avait effectué des missions de reconnaissance en amont du golfe du Saint Laurent, mais cela n'avait abouti à aucun établissement durable. Quant aux missions en Floride et au Brésil, on sait par quel échec elles se sont soldées. Au début du XVII^e siècle, le roi Henri IV donne donc au Sieur de Monts le pouvoir de s'installer en Amérique, de développer et d'administrer une « Nouvelle France » encore toute théorique. Les premières fondations sont jetées dans une baie à proximité de l'actuelle Annapolis Royal, en Nouvelle-Écosse; la région est baptisée Acadie¹, et les quelques bâtisses construites par l'équipage portent le nom de Port-Royal. Les Français y rencontrent des Souriquois, représentants d'un peuple autochtone qui habite les actuelles provinces atlantiques du Canada – et connu aujourd'hui sous le nom de nation mi'kmaq (v. Mcgee Jr. 2008). À l'époque, l'Acadie est donc encore loin d'être une région 'canadienne'. Tout au plus s'agit-il

¹ « L'origine du terme 'Acadie' remonte probablement à Giovanni da Verrazzano, un explorateur italien au service du roi de France. En 1524, Verrazzano effectue son premier voyage dans le Nouveau Monde et nomme « Arcadie » la région côtière s'étendant près du Delaware, en notant la « beauté de ses arbres ». Dans la Grèce antique, l'Arcadie faisait référence à une région du Péloponnèse perçue comme un paradis sur Terre. Les explorateurs et cartographes du XVI^e siècle et du XVII^e siècle ont situé cette référence un peu plus au nord et ont altéré le terme, de telle sorte qu'en 1620, le terme 'Acadie' désigne communément la région actuellement comprise dans les provinces maritimes du Canada. » (Johnson 2019).

d'un rêve dans l'esprit de quelques explorateurs, dont le projet d'établissement se heurtera aux aléas d'une politique impériale instable. En effet, après un séjour d'un an à Port-Royal, le privilège de De Monts est révoqué, les colons retournent en France, et laissent derrière eux une ébauche de ville que récupéreront les Anglais.

En ce qui concerne Lescarbot, on suppose que sa présence était conditionnelle à l'écriture d'un ouvrage visant à documenter l'expédition. Ainsi, dès son retour à Paris, il se fait l'historien et le défenseur de l'entreprise coloniale, rédigeant une volumineuse *Histoire de la Nouvelle-France*, augmentée trois fois, et contenant un recueil de poésie composé pendant le voyage. C'est cela qui lui vaut, sous la plume de Louis-Martin Tard, le surnom du « chantre de l'Acadie » (Tard 1997). Son ouvrage est novateur à plus d'un titre. Selon Frank Lestringant, il « constitue le premier bilan d'un siècle de vaines tentatives coloniales » (Lestringant 2000, 299), et Bernard Émont y voit « le premier traité ethnographique sur les Indiens de cette région » (Émont 2002, 266). L'*Histoire de la Nouvelle-France* permet donc de remonter aux premiers temps de la rencontre entre les Français et les peuples qui les ont accueillis. On y trouve le récit des premières prises de contact, des premiers échanges. Lescarbot y rapporte notamment diverses prises de parole autochtones dont il aurait été témoin, donnant ainsi à entendre la voix de chefs et de guerriers amérindiens. Dans le cadre de cet article, nous concentrons particulièrement notre attention sur ces harangues qui reproduisent ou plutôt mettent en scène la parole de l'Autre.

La 'découverte' de l'altérité suisse

Au lieu de nous intéresser exclusivement au séjour de Lescarbot en Amérique du Nord, nous voudrions relever un aspect de sa vie qui demeure peu connu, et que la critique tend généralement à négliger. En effet, bien que le voyageur exprime à plusieurs reprises son désir de revoir les abords de Port-Royal, il n'aura jamais la possibilité d'y retourner. En revanche, il effectue un autre voyage qui le conduit plusieurs années en Suisse. Il y accompagne l'ambassadeur Pierre de Castille, ce qui lui permet d'explorer les treize cantons qui constituent alors la Confédération. Au cours de son séjour, il rédige un *Tableau de la Suisse*, publié en 1618, en même temps que la dernière édition de l'*Histoire de la Nouvelle-France*. Dans cet ouvrage, composé principalement (mais pas uniquement) d'un long poème descriptif en alexandrins, Lescarbot tente de donner une image exhaustive de la Suisse, de ses villes, de sa topographie, ainsi que des alliances diplomatiques que chaque canton entretient avec la France et les autres puissances européennes. Ainsi, sa vocation d'explorateur, née en Acadie, trouve un nouveau terrain d'expression. Or, le *Tableau de la Suisse* est précédé d'un autre poème également en alexandrins, dans lequel un soldat helvétique s'adresse au jeune Louis XIII, afin de l'encourager à entreprendre une campagne militaire pour « recouvrer son Duché de Milan » (Lescarbot 1618, xiv), avec l'aide de mercenaires suisses². Comme dans le cas des prises de paroles autochtones en Nouvelle-France, cette épître versifiée prend la forme d'une harangue qui fait entendre la voix de l'Autre.

² Dans un contexte marqué par les guerres d'Italie, il s'agissait essentiellement de renouer les alliances avec les cantons helvétiques, afin d'empêcher que la France ne soit encerclée par les Habsbourg du Nord et du Sud. En effet, le territoire du jeune Louis XIII, déjà menacé à l'Est par l'Autriche, avait perdu le duché de Milan et voyait grandir l'influence espagnole au nord de l'Italie. Si les Habsbourg étaient parvenus à obtenir l'appui des Suisses, le royaume de France aurait été complètement encerclé. Pierre de Castille avait donc pour mission de détourner les entreprises diplomatiques espagnoles, en plus de recruter des troupes de mercenaires suisses. Cela impliquait en outre d'unir les protestants et les catholiques autour de la couronne de France et d'entamer une campagne militaire contre le duché de Milan afin de contenir les passages transalpins.

C'est ce qui nous amène à proposer un rapprochement entre la manière dont les paroles suisse et amérindienne sont mises en scène dans l'œuvre de Lescarbot. Cela est d'autant plus justifié qu'au début du *Tableau de la Suisse*, l'auteur se présente « non comme demi-villageois³, mais comme demi-Suisse, ou demi Sauvage des Terres-Neuves » (Lescarbot 1618, iii). Il met ainsi en parallèle les deux figures à travers sa propre personne, provoquant la rencontre de deux réalités ethnographiques très éloignées. Car il faut insister sur ce point: si la Suisse et l'Acadie se superposent dans la vie et dans l'œuvre de Lescarbot, il s'agit néanmoins d'espaces avec lesquels la France entretient des relations très différentes au début du XVII^e siècle. En effet, une longue tradition de traités diplomatiques régit les rapports bilatéraux entre la monarchie française et les cantons helvétiques, contrairement aux territoires nord-américains qui se présentent comme des terres neuves, et s'ouvrent sans restriction à la convoitise impériale des puissances européennes. Semblablement, les Amérindiens sont généralement perçus comme un peuple à convertir massivement, tandis que les Suisses sont majoritairement chrétiens, l'enjeu étant alors celui des guerres de religion entre catholiques et protestants. Enfin, et au risque d'énoncer des évidences, la Suisse partage des frontières communes avec la France et fait partie de cet Ancien Monde, ce monde connu de toute antiquité, et que la « découverte » de l'Amérique a tiré de son isolement. Par conséquent, le peuple helvétique ne suscite pas, aux yeux des Français, la même curiosité, voire la même fascination, qu'ont pu avoir les Amérindiens. En revanche, on remarque une même ambivalence à leur sujet, quoiqu'à des degrés différents. En effet, si les Amérindiens ont été l'objet d'une instrumentalisation idéologique pendant plusieurs siècles, aboutissant à une figure qui oscille entre l'horreur du cannibale et le mythe du « bon sauvage », la perception des Suisses par les voyageurs français est également partagée entre une condamnation du mercenariat et de la dissension religieuse (surtout au plus fort des guerres de religion) et une admiration pour le territoire et son exploitation agricole, pour les mœurs et pour la liberté politique, qui tend à générer un mythe de l'origine retrouvée et de l'âge d'or. Selon Claude Reichler et Roland Ruffieux, cette image serait due aux changements rapides que connaît le XVII^e siècle:

Tout cela induisit une sorte de quête compensatoire que les voyageurs en pays lointains eurent en somme mission de mettre en scène. La Suisse, peu lointaine, mais découverte comme un monde nouveau (l'expression apparaît fréquemment dans les textes), fut constituée comme un des espaces de projection destinés à recevoir et à préserver les représentations du monde que les sociétés avancées de l'âge des Lumières voyaient disparaître. Le cosmopolitisme des voyageurs européens y donna refuge à la représentation inversée de lui-même; la culture moderne en gestation y fixa sa contre-image. (Reichler/Ruffieux 1998, 8)

Les Suisses, comme les peuples amérindiens, constituent donc une figure d'altérité, dans le sens où ils permettent à la France de se définir, par comparaison et distinction, en mesurant la distance qui la sépare des autres nations⁴. À ce titre, ils dépendent toujours du regard posé sur eux, et s'ancrent systématiquement dans une idéologie qui les instrumentalise. Dès lors, malgré la différence ethnographique qui sépare les réalités helvétiques de celles de la nation souriquoise au

³ L'expression « demi-villageois » semble être une allusion au prologue des *Satires* du poète latin Perse, dont Lescarbot reprend plusieurs éléments dans son épître « Au Roy ». Le terme de 'villageois' pouvant avoir le sens de « simple, naturel, sans façon » (v. Trésor de la langue française), Perse l'emploie pour présenter ses talents poétiques avec modestie. Lescarbot quant à lui détourne l'expression pour s'attribuer une hybridité culturelle.

⁴ Nous nous appuyons ici sur la conception de l'altérité selon Tzvetan Todorov, selon qui « il est impossible de concevoir l'être en dehors des rapports qui le lient à l'autre » (Todorov 1981, 145).

début du XVII^e siècle, ces deux formes d'altérité se rejoignent dans un même processus d'appréhension de l'Autre vis-à-vis de soi. Il s'agit d'une opportunité unique de sortir de l'opposition binaire entre l'Ancien et le Nouveau Monde. En effet, la vie et l'œuvre du voyageur dessinent une relation triangulaire où deux nations se rencontrent dans l'œil d'une troisième. Sous cet angle, le rapprochement entre la figure du guerrier amérindien et celle du soldat suisse, dû à la contingence des événements de la vie de Lescarbot, représente une fine passerelle jetée entre deux mythes que sépare un immense gouffre culturel, historique et politique. Par conséquent, il s'agit moins de comparer les peuples amérindien et helvétique d'un point de vue ethnographique, puisque cette rencontre n'a pas eu lieu à l'époque, que d'observer de quelle manière ces deux altérités cohabitent sous la plume de Lescarbot.

Or, cet aspect a été majoritairement négligé par la critique. Rares sont ceux qui ont essayé de faire dialoguer l'*Histoire de la Nouvelle-France* et le *Tableau de la Suisse*. Pour l'heure, l'œuvre américaine de Lescarbot a retenu l'essentiel de l'attention des chercheurs canadiens, tandis que les différents articles écrits en Suisse accordent à son séjour acadien un statut anecdotique. Il s'agit dès lors de réconcilier ces deux aspects de la figure de Marc Lescarbot en soulignant et en approfondissant les liens qui relient la Suisse et l'Acadie dans son œuvre.

Questionnement principal et objectifs

Nous proposons donc de nous pencher sur la dimension polyphonique de ses ouvrages, en nous intéressant à la manière dont Lescarbot s'approprie la parole de l'Autre – que ce soit celle d'un soldat suisse ou d'un guerrier amérindien. Cette recherche, d'ordre essentiellement littéraire, vise moins à tenter des rapprochements ethnographiques entre les cultures helvétiques et autochtones d'Amérique qu'à interroger les stratégies discursives mises en œuvre par le voyageur. Autrement dit, nous ne chercherons pas à statuer sur l'authenticité des discours autochtones rapportés par Lescarbot. Au contraire, nous tenterons de voir comment ces harangues s'intègrent à l'appareil rhétorique d'une œuvre essentiellement tournée vers la défense de l'impérialisme français. Nous tâcherons notamment de démontrer que, chez Lescarbot, l'instrumentalisation de la parole de l'Autre tend à estomper les différences géographiques, culturelles et linguistiques qui séparent le guerrier amérindien du soldat suisse.

Pour mettre à l'épreuve cette hypothèse, nous nous appuierons sur les diverses harangues qui ponctuent l'œuvre de Lescarbot. Dans l'*Histoire de la Nouvelle-France*⁵ d'abord, nous retiendrons les discours de Membertou, chef autochtone de la nation souriquoise. Nous ferons ensuite appel au *Théâtre de Neptune*, la pièce de théâtre composée par Lescarbot en Acadie, jouée sur des bateaux au large de Port-Royal, et dans laquelle l'auteur fait figurer « quatre Sauvages » (Lescarbot 1612b, 25) prononçant chacun une réplique. Nous pourrions aussi convoquer l'épopée en vers écrite par Lescarbot pour célébrer la victoire des Souriquois sur les Armouchiquois⁶, puisque les scènes martiales qui y sont rapportées s'avèrent propices à l'écriture de harangues. Enfin, nous mettrons toutes ces prises de parole en parallèle avec l'épître qui précède le *Tableau de la Suisse*, et qui se compose de vingt-deux vers, dont dix-huit sont au discours direct et laissent entendre la voix d'un soldat suisse.

⁵ Nous utilisons l'édition de 1612 telle qu'elle est reproduite dans la réédition de 1866 chez Tross à Paris. Nous n'avons retenu que la pagination de cette dernière.

⁶ Il s'agirait de la nation alemousiski, mais un certain doute demeure quant à savoir quelle population le terme « Armouchiquois » désigne exactement chez les voyageurs français. En effet, « the term included the Algonquian tribes of New England-Mohegan, Pequot, Massachuset, Marraganset and others » (Hodge 1906).

Dans un premier temps, nous mettrons en lumière certaines différences stylistiques qui singularisent le discours rapporté et attribuent à l'altérité une voix propre. Il s'agira de voir comment Lescarbot donne à son lecteur l'impression d'une parole retranscrite directement et sans altération de sa part. Puis, nous dévoilerons les transformations linguistiques, discursives et génériques opérées par le voyageur, afin de montrer que la parole de l'Autre procède moins d'une retranscription que d'un travail de composition. Nous verrons ainsi comment Lescarbot déforme et s'approprie le discours des guerriers amérindiens et suisses. Cela nous permettra d'interpréter ce procédé discursif comme illusion ventriloque grâce à laquelle la parole de l'Autre, en tant qu'outil rhétorique, devient le véhicule d'une idéologie coloniale.

La voix du voyageur et la voix des Autres: mise en scène polyphonique de l'altérité

Parler de polyphonie implique la capacité pour le lecteur de distinguer dans le discours plusieurs voix. Or, le récit de voyage se prête à un tel assemblage de paroles, puisque l'expérience viatique génère des rencontres, une prise de contact avec d'autres locuteurs.

L'«éloquence» amérindienne, entre discours rapporté et narration

La narration principale, généralement prise en charge par le voyageur français lui-même, endosse ainsi la responsabilité de rapporter les paroles d'autrui. C'est ainsi que l'arrivée du navire français à Port-Royal est à la fois narrée par le voyageur et rapportée dans les paroles du Souriquois Membertou:

Et cependant que nous vogueons par le milieu du port, voici que *Membertou*, le plus grand *Sagamos* [chef] des Souriquois [...], vient au Fort François vers ceux qui estoient demeurez en nombre de deux tant seulement, crier comme un homme insensé, disant en son langage: Quoy? vous vous amusez ici à diner (il estoit environ midi) et ne voyez point un grand navire qui vient ici et ne sçavons quelles gens ce sont? (Lescarbot 1612a, 519)

Introduite par deux points, la réplique de Membertou est rapportée au discours direct⁷, et commence par une question oratoire. Lescarbot place ainsi la parole du chef autochtone sous le signe de l'oralité et de l'éloquence. C'est un trait récurrent du portrait que feront les Européens des peuples amérindiens. Le jésuite Paul Lejeune écrira par exemple qu'« il n'y a lieu au monde où la Rhétorique soit plus puissante qu'en Canadas » (Lejeune 1634, 118). On remarque ainsi que, dans les récits de voyage, les autochtones « ne dialoguent pas, ils font des discours et il n'est jamais question de leur conversation, mais de leur éloquence » (Valero Peña 2003, 162). L'art de bien s'exprimer devient ainsi un signe distinctif qui permet d'identifier l'Amérindien comme tel. Selon Lescarbot, l'éloquence est même la vertu des chefs: « Ils usent bien souvent de cette façon de faire parmi leurs harangues au conseil, où il n'y a que les plus principaux, qui sont les anciens » (Lescarbot 1612a, 282). Par conséquent, cette première intervention de Membertou endosse surtout une fonction narrative, dans la mesure où elle contribue à présenter le personnage dans son rôle de *Sagamos*.

Sa voix d'ailleurs crée un effet dramatique: rompant le silence et mettant un terme à l'attente des deux Français demeurés à Port-Royal, cet appel se présente comme un cri d'alarme. Lescarbot s'applique ainsi à générer une impression sonore qui dynamise son récit et contraste avec sa propre parole. Enfin, de nombreux déictiques contribuent à générer un effet de réel: en

⁷ Évidemment, il s'agit ici d'une traduction, ce qui pose des questions relatives à la compétence linguistique de Lescarbot ou à l'utilisation de truchements. Nous y reviendrons.

répétant deux fois le mot « ici » et en précisant l'heure, le voyageur ancre cette prise de parole dans un cadre spatio-temporel défini, afin de donner au lecteur la conviction que ces mots ont été prononcés et entendus tels qu'il les rapporte.

Le discours direct endosse ainsi une fonction complexe: en plus de permettre une identification de l'Autre selon les critères discursifs qui le distinguent, il suppose l'existence d'un authentique échange verbal entre Membertou et les Français de Port-Royal. Dès lors, l'action du narrateur semble se limiter à la retranscription de cette prise de parole réelle. Or, cette tendance à rattacher le discours de l'Autre à un événement avéré se retrouve jusque dans les pièces les plus littéraires de *l'Histoire de la Nouvelle-France*. Dans le *Théâtre de Neptune* notamment, les répliques composées par Lescarbot pour les quatre personnages autochtones s'appuient sur l'expérience de la première rencontre entre le voyageur et les Amérindiens. Cet événement, qui se serait produit le 15 juillet 1606, est d'abord narré dans *l'Histoire de la Nouvelle France*:

À tant s'approchent les deux chaloupes, l'une chargée de Sauvages qui avoient un Ellan peint à leur voile, l'autre de François Maloins qui faisoient leur pescherie au port de *Campseau*⁸ [...]. N'en ayans jamais veu, j'admiray du premier coup leur belle corpulence et forme de visage. Il y en eut un qui s'excusa de n'avoir point apporté sa belle robe de Castors, par-ce que le temps avoit esté difficile. (Lescarbot 1612a, 515)

Ici, le voyageur se contente de synthétiser la parole du chasseur dans une formule intégrée syntaxiquement à son propre discours: l'absence de marque d'oralité et la transformation des temps verbaux effacent la voix de l'Autre pour ne retenir que le contenu de son message. Cependant, dans la pièce de théâtre, cette même situation sera reprise dans une didascalie mettant en scène un protagoniste autochtone: « Le quatrième Sauvage n'ayant heureusement chassé par les bois, se presente avec un harpon en main, et après ses excuses faites, dit qu'il s'en va à la pêche » (Lescarbot 1612b, 27). Les spectateurs du *Théâtre de Neptune* – soit les compagnons de Lescarbot à Port-Royal – et le lecteur attentif reconnaissent dans cette mise en scène la rencontre authentique qui s'était produite quelques temps plus tôt, au large du port de Campseau, entre les passagers du Jonas et les chasseurs amérindiens. La réplique théâtrale qui suit cette didascalie semble alors déployer au discours direct la parole du chasseur malchanceux que le voyageur avait initialement incorporée à son propre discours. On voit ainsi comment, même dans un style aussi codifié que l'écriture dramatique, la voix de l'Autre procède d'une expérience concrète du voyage et d'un contact réel avec l'altérité amérindienne. Dans *l'Histoire de la Nouvelle-France*, cette impression de polyphonie s'appuie principalement sur l'utilisation du discours rapporté direct. Plus encore, elle passe par la contextualisation de la prise de parole. Lescarbot ne se contente pas de retranscrire les mots prononcés par ses interlocuteurs: il met aussi en scène, à travers le théâtre ou la description, les gestes et les circonstances qui accompagnent le discours.

De la Suisse à l'Amérique: la présentation de l'Autre par le mélange des langues

C'est sur ce point que nous pouvons proposer un premier rapprochement entre l'œuvre acadienne et l'œuvre helvétique du voyageur. En effet, l'épître « Au Roy » qui précède le *Tableau de la Suisse* fait appel aux mêmes stratégies discursives:

Sire, le voy le Suisse envieux du repos
Essayer son harnois, & tenir ce propos:

⁸ Aujourd'hui Canso, en Nouvelle-Écosse.

*Botz dausent element*⁹, pourquoi le Roy de France
Nous tient-il si long-temps en oisive esperance
De recouvrer un jour son Duché de Milan,
Et faire tressuer le mont Senis d'ahan¹⁰?

(Lescarbot 1618, xiv)

La courte description du soldat ajustant son harnais rappelle la mise en scène de l'altérité amérindienne dans le *Théâtre de Neptune*. En effet, chaque Souriquois qui prend la parole dans la pièce de théâtre exhibe d'abord un objet symbolique: le premier offre « un quartier d'Ellan ou Orignac » en signe de soumission; le deuxième arbore « son arc et sa fleche » afin d'exposer les ressources de fourrure que recèle le Canada; le troisième présente quant à lui des bijoux et vante les plaisirs de l'Amour; le dernier enfin justifie la nécessité d'aller pêcher par le fait même qu'il est bredouille (Lescarbot 1612b, 25-28). Dans le *Tableau de la Suisse*, la mention du harnais du soldat prépare semblablement un discours sur l'intérêt d'entreprendre une campagne militaire. À l'aide d'un objet ou d'un élément de costume, Lescarbot instaure une correspondance entre celui qui parle et la nature de son propos.

On remarque aussi que Lescarbot, avant de donner la parole à un soldat suisse, se met d'abord en scène par l'usage de la première personne et d'un verbe de perception. En plus de garantir l'authenticité du discours, cela confie au voyageur un rôle d'intermédiaire direct entre l'altérité helvétique et le Roi de France: ne faisant que rapporter les paroles prononcées, il laisse entendre la voix de l'Autre sans l'altérer, s'effaçant lui-même derrière un discours qui n'est prétendument pas le sien. Lescarbot instaure de la sorte un discours-cadre qui lui permet aussi de se distancier des propos tenus par le soldat helvétique:

Ainsi disoit ce Suisse un petit coléré,
De nostre nonchalance ayant le cœur navré

(Lescarbot 1618, xiv)

Ainsi, les commentaires de Lescarbot, encadrant le discours rapporté, sont à la fois ce qui permet la prise de parole de l'Autre et ce qui en contient la véhémence. Le parallélisme entre ce dispositif et celui qui accompagne la prise de parole autochtone dans *l'Histoire de la Nouvelle France* est frappant. La première intervention de Membertou, on l'a vu, est elle aussi enchâssée dans un discours évaluatif: le chef souriquois crie « comme un homme insensé » (Lescarbot 1612a, 519), semblable au soldat suisse cédant à une colère qui le pousse dans l'excès. L'un comme l'autre servent de faire-valoir au voyageur français, dans la mesure où leur emportement contraste avec la tempérance et la réserve que ce dernier affecte.

Enfin, on remarque une même tendance à inscrire dans le discours de l'Autre des marques de sa différence culturelle et ethnique. En effet, les premiers mots du Suisse dans l'épître au Roy sont écrits en suisse-allemand (*Botz dausent element*), sans qu'aucune traduction n'en permette la compréhension pour le lecteur francophone. Il s'agit donc moins de transmettre un message que de créer un effet d'étrangeté, en plus de consolider l'image du mercenaire helvétique au caractère brutal et intempestif. Par ces quelques mots, le soldat est immédiatement associé à son peuple et à sa communauté politique helvétique, laquelle est à l'époque presque entièrement germanophone –

⁹ L'expression, dans une forme ancienne de suisse-allemand, semble être une sorte de juron atténué, que l'on pourrait traduire par « Mille tonnerres » (traduction proposée par Manuel Meune, que je remercie ici pour son aide). L'italique est dans le texte original.

¹⁰ C'est-à-dire, littéralement, « faire suer le Mont-Cenis sous l'effort ». Or, comme le col du Mont-Cenis sépare la France et l'Italie, Lescarbot encourage donc le Roi à livrer une bataille à la frontière entre les deux pays.

à l'exception du canton de Fribourg qui est bilingue. Certes, le suisse-allemand n'est pas aussi éloigné du français que peuvent l'être les langues amérindiennes entendues peu auparavant par les voyageurs européens, mais on peut rappeler qu'à l'époque déjà, la langue (suisse-)allemande fait l'objet d'un discours qui rapproche ses sonorités de l'altérité 'barbare', par opposition à la civilisation qu'incarneraient les langues romanes – française et italienne. De plus, l'inscription même de syntagmes germaniques dans un vers en alexandrins français induit une hétérogénéité linguistique et phonétique qui suffit à créer un effet d'exotisme, malgré la proximité géographique de la Suisse.

Ainsi, dans les *Muses de la Nouvelle-France*, le voyageur avait aussi tenté d'incorporer les langues autochtones à la poésie française. Par exemple, l'épopée en vers racontant la défaite des Armouchiquois intègre à l'alexandrin de nombreux noms propres autochtones, à l'image de cette longue énumération de guerriers souriquois:

Chkoudun, et Oagimont, Membouré, Kichkou,
Messamoet, Ouzagat, et Anadabijou,
Medagoet, Oagimech, et avec eux encore
Celui qui plus que tous l'Armouchiquois abhorre,
C'est Panoniagués, qui a occasion
De procureur mal-heur à cette nation
Pour le dur souvenir de la mort de son frère (Lescarbot 1612b, 62)

Le voyageur prolonge donc en Suisse le travail stylistique qu'il avait entrepris en Acadie auprès du peuple souriquois. Selon Paolo Carile (l'un des premiers critiques littéraires à s'être intéressé à l'œuvre poétique de Lescarbot dans *Le regard entravé*), l'énumération de noms propres ou l'inscription de syntagmes provenant d'une autre langue permet à l'auteur d'« introduire dans son poème les assonances dures de l'idiolecte indigène [...]. Ces sonorités étrangères visent à désorienter l'oreille française et à produire un effet de couleur locale incontestable » (Carile 2000, 66). De la sorte, le voyageur parvient à faire entendre la parole des autochtones, sa propre voix s'effaçant derrière celle de l'Autre. Ainsi, lors du récit de l'affrontement entre les Souriquois et les Armouchiquois, Lescarbot rapporte au style direct, et dans leur langue, certaines exclamations prononcées par les belligérants:

Ils en font grand massacre, et cependant du bois
Arrive le surplus criant à haute voix:
He, he, oukchegouïa, et parmi la mêlée se voit incontinent cette troupe mêlée
(Lescarbot 1612b, 67)

Dans ce cas-ci cependant, le voyageur ajoute en note une traduction: « c'est comme qui diroit: Où est-ce » (Lescarbot 1612b, 67). On le voit, Lescarbot n'essaie pas ici de composer un lexique autochtone en vue d'élaborer un éventuel dictionnaire de langue amérindienne. Il se distingue de la sorte des missionnaires qui, après lui, chercheront à identifier pour chacune des variétés linguistiques rencontrées les mots les plus communs et les plus stratégiques, ainsi que les règles de grammaire, afin de développer une compétence linguistique. Ici, l'intérêt réside surtout dans l'effet sonore généré par le mélange des syntagmes de langues autochtones avec le vers français. Lescarbot ne se contente pas de décrire l'altérité: il lui donne la parole et laisse entendre à son lecteur les accents de la langue parlée par ces peuples différents. On remarque d'ailleurs combien ces discours sont associés à l'univers martial: en Acadie comme en Suisse, ce ne sont que des

paroles fortes, criées, animées par la colère et la soif de vengeance. Ainsi, bien que Lescarbot attribue au guerrier amérindien et au soldat suisse leur propre langage, il fait entendre leur voix dans des circonstances proches et emploie des stratégies discursives presque identiques.

Ce faisant, il confère à leur parole un même statut et une même fonction: il s'agit de harangues militaires dont les accents étrangers et la langue contrastent avec la voix du narrateur, ce qui permet d'agrémenter le discours d'un certain exotisme, tout en construisant une image de l'Autre centrée sur sa valeur martiale. Pour l'heure, il s'agit donc moins d'un mécanisme d'instrumentalisation de l'altérité, que d'une manière d'appréhender la différence et de l'inscrire au sein d'un discours destiné à un lectorat français. Lescarbot entend démontrer sa capacité à rendre compte de la spécificité amérindienne et helvétique, asseyant de la sorte son autorité de voyageur.

Polyphonie et discours unique: l'illusion ventriloque

Il est ainsi frappant de voir combien ces stratégies discursives tendent à rapprocher la figure du guerrier amérindien et du soldat suisse. Représentés avec leurs armes, s'exprimant dans des circonstances similaires, et s'exclamant vigoureusement dans leur langue, ils finissent par se ressembler.

Effets de style communs, marquage temporel et liens d'intertextualité

De plus, cette étonnante familiarité entre l'altérité amérindienne et helvétique semble même se traduire sur le plan stylistique. En effet, la parole du soldat dans l'épître du *Tableau de la Suisse* n'est pas seulement singularisée par le juron en suisse-allemand; elle se distingue aussi par des effets de style:

Ja le flambeau du ciel a pieça¹¹ ramenées
Dessus nostre horizon trente-mille journées
Depuis que l'Iberois cette province tient,
Qui par droit successif aux François appartient (Lescarbot 1618, xiv)

Ce court passage est particulièrement dense. En substance, le soldat se plaint du fait que depuis de nombreuses années, le nord de l'Italie soit retombé aux mains de la couronne d'Espagne, sans que la France n'ait rien entrepris pour le reconquérir¹². On le voit, le discours semble presque codé, tant il s'écarte d'un mode d'expression littéral. Ainsi, contrairement au voyageur qui lui donne la parole, le soldat suisse s'exprime dans un langage lourdement chargé de périphrases et de figures. Le soleil devient « le flambeau du ciel »; quant au temps, il n'est plus compté en années, mais en dizaines de milliers de jours, comme si les Suisses ignoraient le calendrier grégorien. Enfin, l'empire d'Espagne est personnifié par le nom d'« Iberois » qui contribue à en faire une figure distincte et presque allégorique, à laquelle s'opposeraient les « François ». Lescarbot tente ainsi de marquer une différence entre sa parole et celle de l'autre. Puisque toutes deux sont en français (nous reviendrons sur la question de la traduction), il génère un effet d'exotisme en jouant

¹¹ Le terme 'pieça' signifie 'depuis longtemps'. On pourrait donc reformuler ces vers de la sorte: « Depuis longtemps déjà, le soleil (le flambeau du soleil) a ramené trente mille journées sur l'horizon ». Lescarbot veut donc dire que l'Espagne possède le nord de l'Italie depuis trente mille jours.

¹² François I^{er} avait dû céder le duché de Milan à l'empereur Charles Quint en 1544 en signant la trêve de Crépy-en-Laonnois. Puisque Lescarbot publie en 1618, cela fait donc soixante-quatorze ans que la France a perdu le nord de l'Italie, ce qui représente environ 27 000 journées, que Lescarbot arrondit à 30 000.

sur le lexique et sur les figures du discours. Dans un glissement conceptuel habile, les effets stylistiques qui s'éloignent du langage littéral deviennent l'équivalent virtuel de l'altérité culturelle. Or, ce procédé rhétorique était déjà détaillé par Aristote:

[...] la même impression que les hommes éprouvent à l'endroit des étrangers et de leurs concitoyens, ils la ressentent à l'égard du style; ainsi faut-il donner à son langage une couleur étrangère, car on est admirateur de ce qui est éloigné, et ce qui excite l'admiration est agréable. (2007, III, 2, 1404 b)

Lescarbot, pour accentuer l'exotisme d'un peuple voisin de la France, puise aussi dans différentes ressources suscitant une distance historique. En effet, à la périphrase s'ajoutent des références à l'Antiquité romaine et à sa mythologie. Ainsi, les Suisses, suivant l'exemple du « siecle de [leurs] peres » (Lescarbot 1618, xiv), désirent avant tout « Acquerir de l'honneur souz le drapeau de Mars » (Lescarbot 1618, xiv), le dieu romain de la guerre.

On pourrait alors supposer qu'à l'effet d'étrangeté des figures de style et à l'éloignement historique de la référence antique s'ajoute, dans le cas des peuples amérindiens, la distance géographique et culturelle qu'incarnent ceux-ci, encore largement méconnus par les Européens. Lescarbot n'aurait-il pas prêté au soldat suisse quelques accents de ces harangues qu'il rapporte dans *l'Histoire de la Nouvelle-France*? C'est évidemment difficile à démontrer, dans la mesure où la connaissance des langues amérindiennes était encore rudimentaire pour les Français de l'époque. Il serait donc peu probable que l'épître du *Tableau de la Suisse* en contienne des traits caractéristiques. En revanche, nous pourrions tisser un lien d'intertextualité entre les extraits de *l'Histoire de la Nouvelle-France* où Lescarbot met en scène la parole amérindienne et cette harangue prêtée à un soldat suisse.

Ainsi, on remarque que la manière de marquer le temps en comptant les jours avait déjà été observée par le voyageur au cours de sa fréquentation des Souriquois. En effet, Lescarbot note que ces derniers

[...] ne content point distinctement [...] les jours, les semaines, les mois, les années, ains déclarent les années par soleils, comme pour cent années ils diront *Cach'metren achtek*, c'est-à-dire cent soleils; *bitumetrenagué achtek*, mille soleils, c'est-à-dire mille ans; *metren knichkaminau*, dix lunes; *tabo metren guenak*, vingts jours. (Lescarbot 1612a, 671)

Il est donc possible que, pour conférer à la parole du Suisse un effet d'exotisme, Lescarbot se soit inspiré des caractéristiques de la langue souriquoise qu'il avait relevées. De ce fait, la polyphonie qui se dégage de son œuvre ne se limite pas à une simple juxtaposition des voix. Au contraire, il semble que les discours prononcés par le soldat helvétique ou par les guerriers amérindiens tendent à se confondre dans un même rapport à l'altérité, qui se caractérise par la recherche d'un effet d'étrangeté et d'exotisme. Cela pourrait expliquer la familiarité qu'entretient l'épître du soldat suisse avec les harangues amérindiennes, dans la mesure où le voyage de Lescarbot dans les treize Cantons est postérieur à son expédition en Acadie.

Illusion d'authenticité et recreation: la question de la traduction

Mais on remarque surtout que, malgré l'illusion d'authenticité que donne l'usage du discours direct, la retranscription de syntagmes issus des langues étrangères et la mise en scène de quelques critères distinctifs, la parole de l'Autre subit un grand nombre de déformations. Ces harangues, qui donnent l'illusion d'avoir été rapportées sans altération, n'existent en fait que sous la plume du voyageur. Quand bien même elles seraient inspirées d'un véritable discours prononcé

par Membertou ou par un soldat suisse rencontré par Lescarbot, elles sont avant tout le produit d'un travail de composition qui repose notamment sur la traduction, sur la poétisation, et sur l'instrumentalisation rhétorique.

En effet, s'il est vrai que Lescarbot ponctue les harangues amérindiennes et suisses de quelques vocables exotiques, il n'en reste pas moins que l'essentiel du discours est traduit. Les prises de parole sont ainsi majoritairement précédées d'une mention indiquant que l'Autre s'exprime « en son langage » (Lescarbot 1612a, 519). Ce travail systématique de translation d'une langue à une autre permet l'intelligibilité du discours tout en diminuant son authenticité. Mais surtout, on est en droit de se demander dans quelle mesure le voyageur était capable de comprendre les harangues qu'il entendait. En effet, Lescarbot avoue lui-même rencontrer les Amérindiens pour la première fois, et s'il est vrai qu'il a abondamment lu les récits de ses prédécesseurs, il n'existait à l'époque aucun dictionnaire, aucune grammaire complète des langues auxquelles il a pu être exposé¹³. Les discours qu'il rapporte ne sont donc pas seulement traduits: ils reposent aussi sur la contribution des truchements sans lesquels Lescarbot n'aurait pu comprendre la teneur des propos tenus. Ainsi, le voyageur dissimule totalement l'intervention des interprètes, feignant être lui-même doté d'une parfaite compétence linguistique. Par exemple, il rapporte l'essentiel d'une très longue harangue de Messamoet, un autre chef souriquois, lequel « fut près d'une heure à parler avec beaucoup de vehemence et d'affection et avec un contournement de corps et de bras tel qu'il est requis en un bon Orateur » (Lescarbot 1612a, 534). En plus de comprendre le fond du discours, Lescarbot se montre sensible à la forme et à ses subtilités oratoires. Certes, on a vu que dans les récits de voyage, l'éloquence se présente rapidement comme un trait caractéristique de la parole amérindienne; cependant, la maîtrise de la langue que feint Lescarbot contraste fortement avec les aveux de ses successeurs, comme le père Bréboeuf par exemple, qui écrit près de quarante ans plus tard:

Voyla le Sommaire de la harangue de ce Sauvage [...], ie suis extremément marry [...] que je ne puisse répéter mot à mot tout ce qu'il dit, mais ny ie n'ay peu le bien comprendre, ny me l'ay peu bien sçavoir des interpretes, lesquels après avoir repeté ce que dessus, dirent qu'il n'estoit pas possible de redire ce qu'il avoit dit, & qu'eux & tous ceux qui se mesle[nt] de parler la langue des Sauvages ne font que begayer en comparaison de cét homme [...] (Vimont 1644, 33).

Par conséquent, le discours direct tel que Lescarbot l'emploie dans *l'Histoire de la Nouvelle-France* entre en contradiction avec la lente avancée des connaissances linguistiques de l'époque. Il s'agit donc d'un artifice littéraire au service d'une posture d'auteur.

Or, Lescarbot récidive en Suisse: alors que les dialectes alémaniques sont nombreux et qu'ils comportent leur lot de complexité, le voyageur écrit sans nuance: « Maintenant ie parle Suisse, mais en telle sorte, que les François m'entendront bien » (Lescarbot 1618, i). Cette formule, particulièrement ambiguë, place Lescarbot en position de passeur, dans la mesure où il prétend rendre intelligible le suisse-allemand à un public français, sans expliquer pour autant selon quel mode il passe d'une langue à l'autre. S'agit-il d'une traduction? D'une adaptation? Dans les faits, le *Tableau de la Suisse* est écrit en français et ne comporte aucune trace de syntagmes germaniques, à l'exception des toponymes. Lescarbot semble donc moins revendiquer une action de translation linguistique qu'il ne se construit une posture de truchement. En effet, en plus d'affirmer la

¹³ L'élaboration d'un dictionnaire de la langue mi'kmaq repose encore sur des projets récents. Le dictionnaire en ligne initié en 2009 par les Autochtones de Listiguj en Gaspésie compte aujourd'hui 3900 entrées. Voir <https://www.mikmaqonline.org/>.

compétence linguistique du voyageur, cela réitère le dispositif déjà en place dans l'*Histoire de la Nouvelle-France* grâce auquel le voyageur sert de relais entre la langue de l'Autre et celle du lecteur. Autrement dit, il s'agit moins de faire entendre le discours de l'Autre que de parler en son nom, et de s'arroger de la sorte une certaine autorité par une forme d'expertise linguistique auto-proclamée. Que ce soit dans du discours direct, dans une mise en scène dramatique de l'Autre ou dans une épître, la voix de Lescarbot est omniprésente, en raison des nombreuses déformations qu'elle fait subir aux paroles originales.

Membertou au cœur de la mise en scène d'une prise de possession territoriale

C'est ce qui rend si peu probable l'authenticité de ces discours rapportés. Si l'on se souvient de la première intervention de Membertou dans l'*Histoire de la Nouvelle-France* (voir plus haut), on remarque que cette prise de parole a un statut particulièrement problématique. En effet, les mots du chef souriquois sont prononcés alors que Lescarbot lui-même est encore sur le Jonas, au large de Port-Royal. Incapable de voir ni d'entendre l'échange verbal entre Membertou et les deux Français demeurés en Acadie, il ne peut que se fier au récit qui lui en aurait été fait *a posteriori*. Or, rien dans le texte ne vient expliquer la capacité du voyageur à rendre compte d'une scène dont il n'a pas été témoin. L'usage d'un présent de narration et la manière dont le discours est rapporté donnent au contraire l'illusion d'une perception directe et immédiate, comme si le narrateur était omniscient.

On comprend alors que cette voix amérindienne faisant irruption dans le récit se rapporte moins à un événement authentique qu'elle ne sert à marquer l'importance de ce moment charnière. En effet, le retour des Français en terre américaine marque, du point de vue de Lescarbot, le début d'un établissement durable et la prise de possession de tout le territoire « entre l'actuelle Philadelphie et le Cap Breton » (Peace 2013), conformément au privilège accordé à De Monts par Henri IV. En plus de dramatiser la scène, la prise de parole de Membertou opère une inversion du regard: alors que les voyageurs arrivent enfin en vue de la côte longtemps désirée, ils sont eux-mêmes perçus depuis la terre. La mise en scène est habile, puisque le chef souriquois ne se contente pas de voir venir le navire: il l'annonce à ceux qui ne l'avaient pas aperçu, ce qui accentue d'autant plus l'importance du visuel. Lescarbot confère ainsi à Membertou la responsabilité d'attester l'arrivée des Français en Acadie, transformant son cri d'alarme en cri de bienvenue. Plus encore, il est celui qui rend possible l'accomplissement d'un rite de bienvenue. En effet, Lescarbot raconte qu'à l'approche de Port Royal, l'équipage du Jonas avait fait tirer deux coups de canon « pour saluer ledit Port et avertir les François qui y estoient » (Lescarbot 1612a, 518). À cet appel, aucune réponse, ce qui laisse alors sous-entendre que le lieu serait désert. Ce n'est que deux jours plus tard que le navire parvient à Port-Royal, toujours dans un silence qui laisse sans réplique la canonnade de bienvenue. C'est alors qu'intervient le cri de Membertou, attirant l'attention des deux hommes restés dans le fort:

Soudain ces deux hommes courent sur le boulevart et appretent les canons en diligence, lesquels ils garnissent de boulets et d'amorces. *Membertou* sans dilayer vient dans son canot fait d'écorces, avec une sienne fille, nous reconoitre, et n'ayant trouvé qu'amitié et nous reconnoissant François, il ne fit point d'alarme. Neantmoins l'un de ces deux hommes là demeurez, dit La Taille, vint sur la rive du port la meche sur le serpent pour sçavoir qui nous estions (quoy qu'il le sceut bien, car nous avions la banier blanche deployée à la pointe du mast), et si tôt voilà quatre volées de canons qui font des Echoz innumerables et de nôtre part le Fort fut salué de trois canonades et plusieurs mousquetades, en quoy ne manquoit nôtre Trompette à son devoir. (Lescarbot 1612a, 520)

Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que Membertou semble plus prompt à reconnaître la nationalité de l'équipage du Jonas qu'un Français lui-même. Il y a donc une double reconnaissance des nouveaux arrivés, celle du chef souriquois précédant celle de leur concitoyen. Plus encore, La Taille est resté à terre, tandis que Membertou rejoint directement le navire. De ce fait, il agit à la fois comme déclencheur de la rencontre et comme trait d'union entre les Français, rendant possible l'accomplissement d'une tradition d'accueil qui lui est pourtant étrangère, et qui prélude bruyamment à l'enracinement de la culture occidentale en Amérique.

Poétisation et fonction rhétorique de la parole suisse

Dans le *Tableau de la Suisse*, la prise de parole du soldat helvétique subit elle aussi certaines déformations qui font douter de son authenticité, et qui tendent au contraire à lui conférer une fonction rhétorique. Tout d'abord, elle est aussi traduite. En effet, bien que Lescarbot ne précise pas que le soldat s'exprime en son langage, il le suggère implicitement par le fait que les premiers mots sont en suisse-allemand, et que l'on passe ensuite, sans transition, à du français. Le lecteur comprend ainsi que, sans l'intervention de l'auteur, l'épître lui aurait été inintelligible, mais qu'elle semble tout de même reposer sur un discours prononcé en langue originale.

Cela dit, Lescarbot ne se contente pas de traduire: il poétise. En effet, la harangue est rédigée en vers, ce qui suppose la soumission du discours à des règles de prosodie, et donc le passage d'une forme orale à une forme écrite. Une telle utilisation de l'alexandrin peut surprendre, d'autant plus que Lescarbot rédige lui aussi une épître au roi, qu'il signe en son nom, et qu'il rédige en prose. On pourrait alors supposer que la versification du discours du soldat tende à distinguer les épîtres l'une de l'autre, mais il est plus probable encore que cela soit le produit d'un jeu poétique. Lescarbot aurait ainsi tenté d'écrire une pièce qui, par sa forme et par son but, se rapprocherait des odes officielles, ces dernières étant généralement adressées au roi, afin d'en célébrer les faits d'armes ou de le conseiller sur des actions à prendre (on pense par exemple aux odes de Malherbe qui, contemporain de Lescarbot, tâchait lui aussi de participer au développement du jeune roi Louis XIII).

Quoiqu'il en soit, la harangue du soldat suisse se rapproche surtout de celle de Membertou en ce qu'elle occupe une place stratégique: en effet, en sa qualité d'épître, elle fait office de seuil et prépare la réception du poème descriptif. Or, le but du *Tableau de la Suisse* est d'offrir au Roi et à ses stratèges une connaissance exhaustive du territoire et des alliances diplomatiques qu'entretiennent les cantons suisses avec la France et avec ses ennemis. Lescarbot espère ainsi pouvoir contribuer au succès d'une campagne militaire contre l'Espagne. Il n'est donc pas anodin que le soldat formule le conseil de reprendre le nord de l'Italie. Il vient ainsi expliciter le projet politique de Lescarbot, ce qui confère à sa harangue une importante fonction rhétorique.

L'exposition du projet colonial par le colonisé

Semblablement, Ana Isabel Valero Peña a remarqué dans l'*Histoire de la Nouvelle-France* que Lescarbot « fait dire à l'Indien ce qu'il prétend déclarer dans son récit » (Valero Peña 2003, 164). Dans les deux œuvres, la parole de l'Autre est donc moins dialogique qu'il n'y paraît, puisqu'elle redouble le discours du voyageur, à la fois sur le plan narratif (lorsque Membertou atteste de l'arrivée des Français à Port-Royal) et sur le plan idéologique. C'est ainsi que la stratégie coloniale prônée par Lescarbot, qui consiste en une acculturation progressive des autochtones par la fréquentation assidue des Français, n'est pas formulée par le voyageur lui-même, mais par Messamoet. Le chef souriquois devient ainsi un porte-parole qui défend la nécessité de nouer des alliances avec les nouveaux colons, en leur promettant une aide militaire et matérielle.

À l'heure, *Messamoet* commence à haranguer devant les Sauvages, leur remontrant comme par le passé « ils avoient eu souvent de l'amitié ensemble et qu'ils pourroient facilement domter leurs ennemis s'ils se vouloient entendre et se servir de l'amitié des François, lesquels ils voioient là présens pour reconoitre leur païs, à fin de leur porter des commodités à l'avenir et les secourir de leurs forces, lesquelles il sçavoit et leur representoit d'autant mieux que lui qui parloit estoit autrefois venu en France et y avoit demeuré en la maison du sieur de Grandmont, Gouverneur de Bayonne » (Lescarbot 1612a, 533-534).

Ainsi présentées, les vellétés impérialistes des Français prennent les traits d'une action de bienfaisance, dont le seul but serait d'améliorer la condition des Amérindiens. Cela donne à Messamoet un statut particulièrement ambigu, puisqu'en dépit de son appartenance à la nation souriquoise, il embrasse unilatéralement le parti des Français, dont il se réclame par la mention très précise du lieu où il a demeuré et de l'autorité politique qui le soutient. En tant que porte-parole, sa voix est donc double: elle est à la fois celle d'un Amérindien s'adressant à son peuple, et celle des Français dont il relaie le discours.

De plus, bien qu'au début du XVII^e siècle les normes typographiques d'imprimerie ne soient pas encore fixées, on remarque ici une utilisation conjointe des guillemets de citation et du discours indirect. De la sorte, bien que la voix de Messamoet semble se distinguer derrière celle de Lescarbot, le contenu de sa harangue est intégré syntaxiquement au discours-cadre, modulant à la fois les pronoms et les temps verbaux. Le narrateur parvient ainsi à superposer deux voix en vertu de leur idéologie commune, transformant Messamoet en simple véhicule de l'idéologie coloniale. Cela tend à nier l'individualité de l'Amérindien, dont la présence dans le récit ne procède pas d'un dialogue entre deux cultures, mais bel et bien d'une instrumentalisation de l'Autre au service du Même. Comme une sorte de cheval de Troie au service des Français, Messamoet est un artifice rhétorique visant à vaincre la réticence des Souriquois en dissimulant l'impérialisme français sous la voix d'un chef autochtone.

L'intériorisation des normes culturelles européennes

Inversement, en exprimant sa propre pensée par la bouche de l'Autre, Lescarbot entend démontrer aussi la pénétration de son message en territoire américain. Cela forme un écho qui, formulé par un Amérindien, devient la preuve de l'avancée du projet colonial; preuve irréfutable, puisqu'elle est indépendante du narrateur qui prétend la retranscrire. C'est ainsi que le voyageur met en scène, dans les *Muses de la Nouvelle-France*, une forme d'appropriation de la culture européenne par les Amérindiens. En effet, dans une harangue visant à galvaniser ses guerriers, Membertou convoque spontanément des exemples tirés d'une culture antique qui lui est pourtant étrangère, faisant un parallèle entre la vengeance que réclame le meurtre d'un Souriquois et la colère des Romains après l'assassinat de César:

Le barbu *Membertou* lors prenant la parole:
Vous sçavez, ce dit-il, ô peuple benevole,
Le motif qui vous a conduit jusques ici,
C'est ce corps que voyés massacré sans merci,
De qui le sang versé vous demande vengeance,
Sans que par long discours je vous en face instance.
Et comme és siècles vieux quand au peuple Romain
Fut montré de Caesar le massacre inhumain,
Tout à l'instant émeu d'une ardente colère

Il voulut réparer ce cruel vitupere
Contre les assassins (ainsi que j'ay appris
Qu'il est mentionné és anciens écrits)
Ainsi vous devez tous à ce spectacle étrange
Estre émeus du desir de garder la loüange
Que nous antecessours nous ont mis en despos,
Et par laquelle ils sont maintenant en repos,
N'ayans point estimé estre dignes de vivre
Sans de leurs ennemis les injures poursuivre

(Lescarbot 1612b, 62)

Et Lescarbot d'ajouter en note de bas de page: « Membertou pouvoit avoir ouï cela de nous » (Lescarbot 1612b, 62). Malgré cette explication, jointe à celle que donne Membertou lui-même entre parenthèses, il demeure difficile de justifier l'irruption de cet épisode antique au cœur d'une harangue prononcée par un chef autochtone au début du XVII^e siècle.

Cependant, Lescarbot sacrifie à la vraisemblance ce qu'il gagne en puissance rhétorique. En effet, la mention de César par Membertou a l'avantage d'illustrer la progressive acculturation que désire Lescarbot. Plus encore, cela permet de l'inscrire dans une filiation héréditaire avec les Romains, ce qui représente à l'époque en enjeu idéologique majeur. En effet, de nombreux penseurs européens s'interrogent sur l'origine des peuples américains à travers le prisme de leur religion. À ce propos, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que le christianisme fait remonter toute l'Humanité à un ancêtre commun, Adam, dont les enfants auraient par la suite peuplé la Terre. Or, au sein de cette généalogie, quelle place accorder aux Amérindiens? Les hypothèses sont nombreuses, et leurs implications idéologiques peuvent être parfois dramatiques (on pense par exemple à la controverse de Valladolid, revenant sur les massacres perpétrés en Amérique du Sud, sous prétexte que les autochtones étaient dépourvus d'âme). Au sein de ce débat, Lescarbot plaide quant à lui pour une origine commune de tous les Hommes, et fait ainsi remonter les ancêtres de Membertou jusqu'aux Romains, du moins symboliquement. Dès lors, partageant les mêmes modèles de vertu et les mêmes aïeux, les Français et les Souriquois seraient naturellement portés à s'allier l'un à l'autre¹⁴. Enfin, Lescarbot contourne l'argument qui oppose les cultures autochtones orales à la culture occidentale du livre, puisque Membertou se réclame des « anciens écrits » et reconnaît, de la sorte, la supériorité du savoir livresque sur les pratiques de l'oralité. Ainsi, le discours prétendument rapporté devient le lieu même de l'assimilation de l'Autre et de son intégration progressive dans l'identité française.

C'est pourquoi la plupart des prises de parole d'autochtones mises en scènes par Lescarbot partagent un fond idéologique commun. Comme l'écrit Marie-Christine Pioffet, Lescarbot présente les Amérindiens en acquiesçant au « topos de l'infantilisation des peuples du Nouveau Monde, en quête d'un soutien outre-Atlantique » (Pioffet 2014, 30). Ainsi, dans l'*Histoire de la Nouvelle-France* comme dans les pièces en vers qui l'accompagnent, les discours des chefs et des guerriers amérindiens visent tous à exprimer une sujétion volontaire à la France. Lescarbot ne se contente pas d'affirmer que les autochtones « ne désirent autre chose que de se conformer [aux Français] en tout bien » (Lescarbot 1612a, 582): il met en scène la parole de l'Autre afin que les

¹⁴ Paolo Carile (2000) a bien montré que la pensée de Lescarbot s'appuyait sur une théorie du climat qui distingue les nations froides du Nord aux nations chaudes du Sud. Ainsi, les Français et les Souriquois nourrissent une sympathie naturelle, tandis qu'ils demeurent irrémédiablement opposés aux Espagnols et aux peuples d'Amérique du Sud. Lescarbot explique de la sorte l'échec de la colonie française de Villegagnon au Brésil ou de l'établissement de Verrazzano en Floride. À ce sujet, voir aussi Lestringant 1982.

Amérindiens en formulent eux-mêmes le vœu. Dans le *Théâtre de Neptune*, le premier « Sauvage » qui s'avance au-devant du Sieur de Poutrincourt dit ainsi:

De la part des peuples Sauvages
Qui environnent ces païs
Nous venons rendre les hommages
Deux aux sacrées Fleur-de-lis
Es mains de toy, qui de ton Prince
Représentes la Majesté,
Attendans que cette province
Faces florir en pieté,
En mœurs civils, et toute chose
Qui sert à l'établissement
De ce qui est beau, et repose
En un royal gouvernement (Lescarbot 1612b, 25)

Interdisant toute forme possible de parole discordante, Lescarbot manipule entièrement le discours de l'Autre afin d'aplanir les difficultés de l'entreprise coloniale et de présenter celle-ci comme une œuvre nécessaire et désirée. L'Amérindien n'est pas celui qui subit, mais celui qui demande. Les discours rapportés sont donc des messages adressés directement au lecteur, des harangues qui dépassent la seule portée du contexte spatio-temporel dans lequel elles ont été prononcées.

Le soldat suisse au service du roi de France

Suivant cette logique, il n'est pas étonnant que Lescarbot ait choisi, dans son *Tableau de la Suisse*, la forme de l'épître pour donner la parole au soldat suisse. Là aussi, il s'agit de faire parler l'Autre afin qu'il exprime une volonté et une idéologie qui n'est pas la sienne. Cela permet d'amplifier la voix du voyageur en la dédoublant et en lui donnant un écho qui la valide. Pour compléter le constat de Valero Peña, remarquons donc que cette pratique ventriloque n'est pas exclusive à l'altérité amérindienne: elle se reporte aussi sur la figure du soldat helvétique, ce qui nous permet de constater une continuité dans l'œuvre de Lescarbot et dans son rapport à l'altérité.

On remarque ainsi que le soldat suisse, comme le chef amérindien, s'offre au service du roi pour des raisons qui tiennent au projet que ce dernier incarne – et non parce que, conformément à son statut de mercenaire, il peut y être poussé par le besoin d'aider les siens, dans un pays alors encore très pauvre. Le désir d'alliance semble ainsi émaner de sa propre volonté, alors que, dans les faits, c'est la France qui se trouve dans l'urgence de se prémunir contre une puissance espagnole croissante. Formulant une offre à travers la voix de l'Autre, Lescarbot consolide ainsi la supériorité de son souverain en lui épargnant la nécessité de demander l'aide militaire dont il a besoin. Un glissement s'opère toutefois quant aux motifs des combats, puisque les Suisses s'approprient entièrement la lutte pour le nord de l'Italie. Dans ce qui est peut-être un lointain souvenir de la bataille de Marignan, perdue en 1515 par les troupes helvétiques et qui marque la fin des prétentions militaires collectives de la Suisse en Europe – ses soldats seront désormais au service de souverains étrangers –, la harangue du soldat prend les traits d'un appel à la vengeance:

Cent fois on a parlé de poursuivre les erres¹⁵
De ce qu'ils ont laissé au siecle de noz peres:
Cent fois on a parlé d'y faire noz soudars [soldats]
Acquérir de l'honneur souz le drapeau de Mars (Lescarbot 1618, xiv)

¹⁵ Le terme 'erre' peut être compris ici comme 'les traces' ou 'les pas' laissés par les aïeuls.

Dans cet extrait, Lescarbot laisse entendre que les Suisses désirent depuis longtemps imiter l'exemple de leurs ancêtres afin que leurs soldats (les « soudars ») acquièrent à la guerre le même honneur que leurs pères¹⁶. Comment ne pas reconnaître ici les appels que lançait Membertou dans les forêts acadiennes, intimant ses guerriers à s'illustrer par les armes en vengeance le meurtre d'un des leurs? Dans les deux cas, les querelles débordent le contexte contemporain et prennent l'aspect d'une lutte héréditaire. En effet, rappelons qu'à travers la référence à l'Antiquité romaine, Membertou convoque le souvenir de ses « antecessors » et de leurs « ennemis » dont il faut « les injure poursuivre » (Lescarbot 1612b, 62). Sous cet angle, reprendre le nord de l'Italie serait moins une manière pour la France de se prémunir contre un danger qu'une opportunité offerte aux soldats d'honorer la valeur de leurs ancêtres. Lescarbot reproduit ainsi dans le discours du Suisse les accents épiques de « La Deffaite des Sauvages Armouchiquois », et confère à la parole de l'Autre une même fonction: celle de susciter l'action. Le chef amérindien est celui qui encourage l'entreprise coloniale; le soldat suisse plaide quant à lui pour la défense des intérêts territoriaux de la France.

Avant de conclure, remarquons encore que ce procédé d'inversion permet aussi à Lescarbot de prendre le point de vue de l'Autre, et donc « de se feindre étranger à la société dans laquelle [il] vit, à la regarder du dehors comme s'[il] la voyait pour la première fois » (Caillois 1985, v). Il participe ainsi à ce que Roger Caillois nomme « la révolution sociologique » (Ibid.), et qui prendra une grande ampleur au siècle suivant. Chez Lescarbot, cela se traduit surtout par un reproche, qu'il adresse aux Français en son propre nom, mais qu'il relaie aussi à travers la parole du soldat suisse et du guerrier amérindien: celui de leur inaction et de leur manque d'investissement dans les intérêts du royaume. Selon Marie-Christine Pioffet, Lescarbot « ne va pas jusqu'à prôner l'ensauvagement des colons, mais il souhaite voir ses compatriotes renoncer à leur vie oisive et confortable au profit du peuplement du Canada » (Pioffet 2014, 45). Il écrit ainsi, dans une Ode à de Monts:

Arrière d'ici, arriere
Timides & cazaniers,
Qui dedans vôtre barriere,
Toujours estes prisonniers. (Lescarbot 1612b, 47)

En condamnant les casaniers, c'est-à-dire ceux qui se satisfont de ce qu'ils ont, Lescarbot appelle ses concitoyens à s'investir dans le développement colonial. De même, la harangue du soldat dans le *Tableau de la Suisse* vient accuser cette « nonchalance » (Lescarbot 1618, xiv) des Français afin de raviver leur engagement militaire. Enfin, lorsque le privilège de De Monts est révoqué, le voyageur met en scène les Amérindiens animés d'une grande tristesse, et formulant un muet reproche aux Français qui semblent les abandonner:

A la prière dudit Membertou [Poutrincourt] demeura encore un jour. Mais ce fut pitié au partir de voir ces pauvres gens, lesquels on avoit toujours tenus en esperance que quelques-uns des nôtres demeureroient auprès d'eux. En fin il leur fallut promettre que l'an suivant on y enverroit des ménages et familles pour habiter totalement leur terre, et leur enseigner des métiers pour les faire vivre comme nous. En quoy ils se consolèrent aucunement [c'est-à-dire « un peu »]. (Lescarbot 1612a, 578-579)

¹⁶ Notons d'ailleurs que ceci est passablement ironique, quand on se souvient qu'en 1515, les Suisses avaient connu une cuisante défaite contre les Français en tentant de défendre le duché de Milan lors de la bataille de Marignan.

Au moment stratégique du départ, Lescarbot manipule une fois de plus la parole des Amérindiens afin qu'ils fassent écho à son propre regret de devoir quitter Port-Royal et à ses ambitions coloniales d'acculturation et de francisation des peuples autochtones. La défense des intérêts français semble alors s'imposer comme une évidence, un désir partagé par le voyageur, par les Souriquois qu'il rencontre et par le soldat suisse.

Le discours rapporté dans *l'Histoire de la Nouvelle-France* et dans *le Tableau de la Suisse* est donc fondamentalement rhétorique, en ce qu'il condamne l'inaction et qu'il vise à convaincre le roi (d'abord Henri IV, puis Louis XIII) de nouer des alliances et de s'associer aux anciennes vindictes, en offrant notamment aux Amérindiens et aux Suisses une opportunité d'obtenir vengeance. Ainsi, que ce soit dans les lointaines terres d'une Nouvelle-France embryonnaire, ou à la porte même du royaume dans les Alpes italiennes, la défense et l'expansion du territoire participent d'un même désir de puissance et de suprématie. Lescarbot, qui embrasse largement le gallicanisme du XVI^e siècle au point de signer la première épître du *Tableau de la Suisse* sous le pseudonyme « Le Franc-Gaulois¹⁷ » (Lescarbot 1618, ii), n'est pas seulement le champion de la Nouvelle-France, il est le défenseur d'une race gauloise dans son ensemble qui dépasse les frontières nationales, et qui place ses divers alliés au même niveau, c'est-à-dire celui d'une soumission volontaire et d'un désir unanime de bénéficier d'une tutelle française. Ainsi, qu'il s'agisse d'un guerrier autochtone ou d'un soldat suisse, l'Autre est avant tout celui qui atteste de la supériorité française et qui lui fournit un soutien inconditionnel.

Dès lors, malgré les différences ethnographiques qui pourraient opposer les altérités amérindienne et helvétique, nous voyons dans l'œuvre de Lescarbot que l'apparente polyphonie mise en scène se resserre essentiellement autour d'un seul et unique discours: celui du voyageur lui-même. C'est en ce sens que nous proposons de parler de ventriloquie. Tel le comédien avec sa marionnette, Lescarbot génère l'illusion d'une polyphonie alors qu'il est seul à parler. Loin de rapporter fidèlement des discours qu'il aurait prétendument entendus, il distribue lui-même les rôles et les paroles. L'écriture dramatique et l'utilisation du style direct dans le récit se présente alors comme un artifice permettant de voiler l'intervention du voyageur sur les propos qu'il prétend retranscrire sans altération. Autrement dit, Lescarbot travestit sa propre voix afin qu'elle se décline en diverses figures qui viennent confirmer et appuyer son idéologie dans une illusion de spontanéité et de discours direct.

Bibliographie

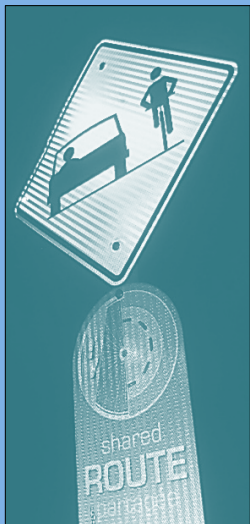
- Aristote, 2007, *Rhétorique*, Paris: Flammarion, 2007.
Caillois, Roger, 1985, « Préface à Montesquieu », dans: Montesquieu, *Œuvres complètes*, Paris: Gallimard.
Carile, Paolo, 2000, *Le regard entravé. Littérature et anthropologie dans les premiers textes sur la Nouvelle-France*, Québec/Rome: Septentrion/Aracne.
Émont, Bernard, 2002, *Marc Lescarbot: Mythes et rêves fondateurs de la Nouvelle-France avec une biographie nouvelle de l'auteur*, Paris: L'Harmattan.

¹⁷ Une page perdue d'un exemplaire du *Tableau de la Suisse* préciserait même: « Le Franc-Gaulois, marquis de Menane, en la Nouvelle-France », ce qui prouve que Lescarbot n'avait pas abandonné ses ambitions de s'installer en Amérique du Nord. Voir Émont 2002, 164.

- Hodge, Frederick Webb (dir.), 1906, « Armouchiquois », Bureau of American Ethnology, Government Printing Office [<https://accessgenealogy.com/maine/armouchiquois-tribe.htm>].
- Johnson, Marc L., 2006 [dernière modif. 31.7.19], « Acadie », dans: *L'Encyclopédie Canadienne*, Historica Canada [<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/acadie>].
- Lejeune, Paul, 1634, *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France en l'année 1633*, Paris: Sébastien Cramoisy.
- Lescarbot, Marc, 1866a [1612], *Histoire de la Nouvelle-France*, Paris: Tross.
- , 1866b [1612], *Les Muses de la Nouvelle-France*, Paris: Tross.
- , 1618, *Le Tableau de la Suisse*, Paris: Adrian Périer.
- Lestringant, Frank, 1982, « Europe et théorie des climats dans la seconde moitié du XVI^e siècle », ENSJF, *La conscience européenne au XV^e et au XVI^e siècle* [Actes du colloque de 1980], Paris: ENSJF, 206-226.
- /Josiane Rieu/Alexandre Tarrête, 2000, *Littérature française du XVI^e siècle*, Paris: PUF.
- Mcgee Jr., Harold Franklin, 2008 [dernière modif. 9.1.20] « Mi'kmaq », dans: *L'encyclopédie canadienne*. Historica Canada [<https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/mikmaq>].
- Peace, Thomas, « Pierre Dugua de Mons », 2013 [dernière modif. 4.11.19], dans: *L'encyclopédie canadienne*, Historica Canada [<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/pierre-du-gua-de-monts>].
- Pioffet, Marie-Christine/Isabelle Lachance/Marc Lescarbot, 2014, *Poésies et opuscules sur la Nouvelle-France*, Montréal: Nota Bene.
- Reichler, Claude/Roland Ruffieux, 1998, *Le Voyage en Suisse: anthologie des voyageurs français et européens de la Renaissance au XX^e siècle*, Paris: Robert Laffont.
- Tard, Louis-Martin, 1997, *Marc Lescarbot, le chantre de l'Acadie*, Montréal: XYZ.
- Todorov, Tzvetan, 1981, *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique*, Paris: Seuil.
- Valero Peña, Ana Isabel, 2003, « Le pouvoir de la parole dans les relations franco-amérindiennes en Nouvelle-France au XVII^e siècle », *Globe, Revue internationale d'études québécoises*, 6.1, 151-169.
- Vimont, Barthélémy, 1858 [1644], *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France ès années 1643 et 1644*, dans: *Relations des jésuites*, vol. II, Québec: Augustin Côté.

[NB: tous les liens indiqués dans cet article étaient actifs en septembre 2021 au moment de la mise en ligne.]

2. Entre plurilinguisme officiel et minorisation linguistique



Panneau routier
Moncton (NB), 2017



Citroën immatriculée à Milan
Lugano (TI), 2009



Paradi tèrèchtre

Aventure fribourgeoise au fil des saisons
Abenteuer Freiburg im Laufe der Jahreszeiten
A Fribourgeois adventure through the seasons
Avantura fribordzeje ou fi di chajon



Le Tsalè

La fabrication du Gruyère selon le rituel ancestral
Die Produktion des Greyerzers nach althergebrachtem Ritual
Ancestral ritual in the making of Gruyère cheese
La fabrekachyon dou Grevire d'apri la mouda di j'anhyan

Signalétique en francoprovençal fribourgeois
Fête des vignerons, Vevey (VD), 2019

Le chiac dans les médias sociaux – Entre spontanéité, créativité et réflexivité linguistiques

Laurence ARRIGHI, Université de Moncton / Tommy BERGER, Université de Montréal

Résumé

Le chiac est une variété du français parlé dans le sud-est de la province du Nouveau-Brunswick, au Canada. Il est habituellement défini par un recours marqué à l'anglais, langue majoritaire dans la région. Faisant suite aux suggestions de King (2013) et Perrot (2014), nous proposons une description linguistique du chiac en nous fondant sur des 'discours numériques natifs' (Paveau 2019). Nous soutenons que ces plateformes (YouTube, Facebook) offrent un regard des plus actuels sur des pratiques langagières souvent délégitimées sur des marchés linguistiques plus officiels. Si ces espaces sont des lieux de créativité, des entretiens avec les concepteurs et conceptrices des sites utilisés pour la description mettent, par ailleurs, en évidence une grande réflexivité sur les questions de langue.

Abstract

Chiac is a variety of French spoken in southeastern New Brunswick, Canada. It is generally defined by the frequent use of words in English, the majority language in this region. Following the suggestions of King (2013) and Perrot (2014), we offer a linguistic description of *Chiac* based upon native digital discourses (Paveau 2019). We maintain that the digital platforms examined (Youtube, Facebook) offer an authentic view of language practices often delegitimized in more official language markets. These spaces display a great deal of creativity, and interviews with these digital creators reveal the extent of their thinking on questions of language.

Zusammenfassung

Als eine Varietät des Französischen, die im südöstlichen Teil der Provinz New Brunswick (Kanada) gesprochen wird, wird *Chiac* gewöhnlich durch einen ausgeprägten Gebrauch des Englischen definiert, der Mehrheitssprache in dieser zweisprachigen Region. In Anlehnung an die Vorschläge von King (2013) und Perrot (2014) wird in diesem Artikel eine linguistische Beschreibung des *Chiac* auf der Grundlage der 'nativen digitalen Diskurse' vorgestellt (Paveau 2019). Das Argument ist, dass Plattformen wie YouTube und Facebook einen sehr aktuellen Blick auf Sprachpraktiken bieten, die in offizielleren Sprachmärkten häufig verpönt und nicht anerkannt werden. Während diese virtuellen Räume als Orte von Kreativität zu sehen sind, zeigen Interviews mit den Gestalterinnen und Gestaltern der zur Beschreibung verwendeten Plattformen auch eine grosse Reflexivität in Bezug auf linguistische Fragen.

Riassunto

Lo *chiac* è una varietà di francese parlato nella parte sud-orientale della provincia del Nuovo Brunswick, in Canada. Di solito è definito da un uso marcato dell'inglese, la lingua principale della regione. Seguendo i suggerimenti di King (2013) e Perrot (2014), proponiamo una descrizione linguistica dello *chiac* basata sul 'discorso digitale nativo' (Paveau 2019). Sosteniamo che queste piattaforme (Youtube, Facebook) offrono uno sguardo molto attuale sulle pratiche linguistiche che spesso vengono delegittimate in mercati linguistici più ufficiali. Se da un lato questi spazi sono luoghi di creatività, dall'altro le interviste ai progettisti dei siti utilizzati per la descrizione rivelano anche una grande riflessività sui temi del linguaggio.

Cette contribution s'intéresse au chiac, parler défini ordinairement comme un hybride mixant du français et de l'anglais dans une situation de contact de langues inégalitaire, telle qu'elle prévaut en Acadie, et sur laquelle nous donnons plus loin quelques détails. Habituellement, dans les écrits de spécialistes, en particulier depuis la thèse de Perrot (1995), on tient son émergence pour relativement récente. Ce parler se serait développé durant les années 1960 à la faveur de l'urbanisation accrue de la population francophone du sud-est de la province canadienne du Nouveau-Brunswick (Péronnet 1996). On fait aussi du chiac l'apanage d'un groupe caractérisé notamment par son urbanité et son jeune âge. Les moins de 30 ans résidant dans le centre urbain de Moncton et les alentours sont tenus pour les locuteurs et locutrices types du chiac (Perrot, 1995). On considère aussi parfois que l'on a affaire à un parler à part, une quasi-langue aux caractéristiques formelles originales (Perrot 1995; Young 2002).

Que ces éléments définitoires à la fois sur le plan sociolinguistique et linguistique, issus de travaux savants, mais que l'on retrouve dans les représentations linguistiques ordinaires (Boudreau 1994, 2008; Cormier 2010) soient valides ou non, n'est pas *a priori* du ressort de cet article. Nous interrogeons plutôt cette assignation définitoire à la lumière de ce que font et de ce que disent ceux et celles qui se revendiquent usagers et usagères du chiac ou qui sont perçus comme tels. Nous accordons pour cela une attention particulière à ceux qui médiatisent l'usage du chiac en ce sens qu'ils performant sur la toile des pratiques marquées linguistiquement via des clips YouTube ou des pages Facebook (voir *infra*). Nous proposons de voir ces espaces médiatiques comme des espaces de spontanéité, de créativité et de réflexivité sur des pratiques linguistiques souvent dévalorisées dans la sphère publique. Nous préconisons par ailleurs de considérer le web social comme pourvoyeur de données à valoriser dans la recherche en linguistique. Rappelons que « le web dit 2.0, c'est-à-dire le web social et relationnel [...] succède au web 1.0 statique [et] permet à partir de 2003-2004 à l'internaute d'être actif dans les univers numériques, en créant et partageant des contenus notamment, et en élaborant des réseaux. » (Paveau 2019, 6)

Pour notre étude, ces ressources numériques sont saisies comme matériau afin d'offrir une description de pratiques que nous pouvons qualifier d'écologiques, au sens où l'entend Gadet (2012), dans la mesure où leur existence ne tient en rien à une sollicitation du chercheur et qu'elles existent indépendamment de la recherche qui les prend pour objet. Les auteurs et autrices des chaînes YouTube et comptes Facebook (voir *infra*), objets de notre description linguistique ont par ailleurs été interviewés (voir *infra*). Les données issues de ces entretiens permettent de présenter un discours inédit sur les formes linguistiques elles-mêmes (discours dit métalinguistique) et sur les valeurs accordées à ces formes (discours dit épilinguistique) dont l'analyse suivra la partie proprement descriptive. Avant d'en venir à cela, nous proposons une mise en contexte afin de replacer les pratiques langagières que nous présentons dans leur situation de production. En raison de la nature particulière des données que nous mobilisons, nous proposons aussi une réflexion méthodologique sur l'utilisation de données numériques pour un travail linguistique et anthropo-logique.

Paysage linguistique, sociolinguistique et épilinguistique de l'Acadie du sud-est du Nouveau-Brunswick

En Acadie, comme dans toute communauté linguistique, il existe des usages linguistiques variés dans la mesure où tout le monde ne parle pas tout le temps de la même façon. Il est important de le rappeler quand on traite d'une situation linguistique minoritaire, tant on a tendance à ne retenir que les usages les plus « exotiques » (Arrighi/Boudreau 2016). Ainsi, puisqu'il existe des pratiques particulièrement éloignées du standard, ce sont surtout ces dernières qui ont retenu

l'attention des travaux de description. Ce sont elles qui alimentent aussi, au sein de la communauté, les débats sur les questions de langue. Comme cela a déjà été montré dans plusieurs descriptions des usages linguistiques en Acadie (Arrighi 2005; Wiesmath 2006), ces derniers s'étalent sur un *continuum* marqué simultanément par plus d'une caractéristique. Les usages vont de fait du plus ou moins traditionnel¹ au plus ou moins standardisé en passant par du plus ou moins anglicisé. Toutes ces tendances coexistent en même temps y compris chez une même personne. Nous désirons rappeler cette complexité afin de ne pas assigner à un individu, et encore moins à une communauté, une seule et unique forme de langue.

Un fait peut concourir toutefois à renforcer cette vision des choses qui consiste à assigner une forme de langue à une communauté. En Acadie, certaines pratiques ont reçu un nom, pour le cas qui nous occupe: le *chiac*². Ce nom mis en circulation à partir des années 1960 (Cormier 2010, 19) est sans doute issu d'une déformation du toponyme *Shédiac*, petite ville du sud-est du Nouveau-Brunswick (Péronnet 1985). Cette opération de nomination n'est pas sans effet puisqu'elle confère à un ensemble de pratiques la capacité d'être saisies aussi bien dans le discours savant que dans le discours profane (Boudreau 2012). Signalons sans nous y attarder que le nom *chiac* est devenu un emblème ou un repoussoir lorsque l'on traite des questions de langue bien au-delà de l'Acadie³. Ce que ce label recouvre demeure changeant.

Les réactions à l'endroit du chiac sont notamment nourries par le fait que bien souvent, ce terme sert à subsumer des usages tenus pour être assez massivement marqués par la langue de contact, l'anglais. Or, traiter du contact de langues s'avère partout délicat dans la mesure où la pureté linguistique est le modèle idéal type de la 'bonne langue' (Robillard 2001). Dans la francophonie canadienne, l'existence même de traces linguistiques du contact français-anglais constitue selon le mot de Leclerc « un terrain idéologique miné » (2016, 96) et ce de longue date (Bouchard 2012).

En Acadie, pour le Nouveau-Brunswick, c'est surtout dans la région de Moncton et plus largement au sud-est de la province, là où le contact est le plus présent, que les débats langagiers au sujet du contact de langue s'exacerbent et que leurs protagonistes se montrent souvent hostiles aux traces de la langue anglaise dans la française (Boudreau 2009). C'est précisément cette région, avec une extension qui reste variable, qui est considérée comme le berceau du chiac.

Si jusque-là nous avons insisté sur les tensions générées par les traces linguistiques du contact français-anglais, il convient de signaler qu'il coexiste désormais, à côté de discours hostiles au chiac, un contre-discours prenant de plus en plus de place et louant l'inventivité, l'hybridité féconde qu'il manifeste ainsi que la dextérité de ceux et celles qui l'emploient. Le chiac – dans un horizon socioculturel et idéologique valorisant (du moins discursivement) le métissage, le fluide... – devient une véritable valeur ajoutée, une marque de commerce (dont on use comme telle) de l'Acadie du sud-est du Nouveau-Brunswick.

Dans ce contexte, cette contribution ne cherche pas à proposer une description qui vise *a priori* à illustrer les effets du contact comme ce fut le cas pour Perrot (1995), Young (2002) et la

¹ En linguistique acadienne, à la suite de Péronnet (1989), on définit une forme de français acadien traditionnel par sa conservation de « vieux mots » (selon les termes de Péronnet 1989, 6) et autres traits (phonétiques, morphologiques, syntaxiques) souvent vieillis dans la variante standard du français.

² En Acadie, c'est aussi le cas au sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, où le français local est souvent désigné sous le nom d'*acadjonne* (LeBlanc 2012).

³ En témoigne l'usage du néologisme *chiacisation*, employé comme synonyme de détérioration de la langue : « Le québécois, comme d'autres langues en perte de souplesse et de nuances, est en avance sur la créolisation ou plutôt sur la chiacisation de la langue » (Maranda 1984).

plupart des études dédiées au chiac. Nous cherchons plutôt à expliciter les usages du chiac dans des espaces numériques. Nous présentons ci-dessous nos données.

Un point sur la méthode: une description à partir de sources médiatiques

Après une réflexion sur les données issues de sources médiatiques, nous proposons ici une présentation de nos données.

Le recours aux médias sociaux pour une description linguistique

La description proposée dans cette contribution se fonde sur des pratiques linguistiques qui existent indépendamment de notre recherche. Plutôt que de mener un travail de récolte de données par sélection et enregistrement d'informateurs tenus pour authentiques, nous faisons ici essentiellement appel à des données disponibles que nous pouvons caractériser, à la suite de Paveau (2019), comme des discours numériques natifs. Nous avons en effet affaire à des « productions langagières élaborées en ligne [...] et non portées, après numérisation, à migrer d'espaces scripturaux et éditoriaux prénumériques vers des espaces numériques connectés ». (Paveau 2019, 12) Paveau rappelle encore qu'alors que nous écrivons, parlons, communiquons quotidiennement en ligne, ces discours produits en ligne, dans les dispositifs logiciels offerts par le web, sont encore peu pris en compte par la sociolinguistique.

Les données numériques nous fournissent donc une ressource nouvelle pour décrire des pratiques linguistiques chiac. Avec l'émergence de nouveaux médias dont tout un chacun peut se saisir pour diffuser un message ou offrir à ses créations un espace de visibilité, le chiac connaît une véritable vie médiatique. À la suite des poètes, romanciers, chansonniers, bédéistes, etc. (Boudreau/Boudreau 2004; Leclerc 2006; Arrighi 2011), blogueurs, blogueuses, youtubeurs, youtubeuses ne se privent pas de cet expédient. L'existence de tels objets revêt alors pour les linguistes ou les anthropologues que nous sommes un intérêt de premier plan. En effet, pour qui veut décrire les usages linguistiques en Acadie à partir de sources valides, plusieurs options se présentent. Bien souvent, selon la tradition de travail de terrain qu'ont nos disciplines, ajoutée à la recherche d'authenticité toujours de bon aloi quand il est question d'usages linguistiques non standard, ce sont des données issues d'enquêtes auprès de « locuteurs authentiques⁴ » qui ont été priorisées.

Les données issues de tels corpus sont souvent privilégiées et servent d'arguments d'autorité: un fait linguistique sera validé ou non au motif qu'il est ou n'est pas dans un corpus. Pourtant, ces données ne sont pas sans écueil (Cappeau/Gadet 2007). Pour le dire avec les mots de Perrot, ces corpus « pré-construisent et figent géographiquement et temporellement différentes 'variétés' correspondant aux 'terrains' d'enquête » (2014, 126). Comme alternative au recours à ces corpus constitués « pour les besoins de la science », la mobilisation des données autres, moins convenues, peut s'avérer productive. Dans son travail, Perrot utilise par exemple les chroniques humoristiques de Frank Landry, *Cossé qu'a radote Delphine* ainsi que *S'lon l'Bedeau*, qui paraissent dans l'hebdomadaire *Le Moniteur acadien*. Avant elle, King, consciente de la richesse de ces usages médiatiques du chiac, avait déjà formulé le souhait que « the use of Acadian French in mediated contexts – in comic books, in television series (such as Acadieman), in Facebook

⁴ Ils sont considérés comme tels selon les besoins de l'enquête. Pour la situation acadienne, de vieux hommes ruraux et peu instruits sont la ressource cible des descripteurs d'un français traditionnel (Péronnet 1989) alors que de jeunes urbains manifestant des pratiques hybrides sont privilégiés dans les études sur le chiac (Perrot 1989, Young 2002).

groups, in YouTube videos, in personal blogs, and in new music – also provide data for study » 2013: 114)⁵.

À la suite de King et de Perrot, nous affirmons que ces mises en scène du vernaculaire ne sont pas sans rapport avec la réalité et qu'elles mettent de l'avant des formes suffisamment diffusées pour être mobilisables, qu'elles permettent de suivre une évolution linguistique qui va très vite plutôt que de se référer toujours aux mêmes corpus qui finissent par dater. Le recours à ces données permet aussi d'observer des usages émergents. Enfin, on peut aussi se demander si cette créativité populaire en chiac peut faire évoluer le chiac. Nous avons sélectionné, essentiellement à partir de suggestions faites par des personnes de notre connaissance, des sites web dont la langue était identifiée comme chiac. Par la suite, des entretiens avec leurs auteurs ont été menés (à l'exception de celui du site *La Good Vibes show*).

Nos données

Nos données sont de deux natures et sont exploitées différemment. D'une part, le contenu de 4 sites nous sert de base pour une description, d'autre part des réponses dans les entretiens nourrissent notre analyse du discours réflexif sur le chiac. Les 4 sites utilisés, dont 3 sont des chaînes YouTube, sont les suivants:

1) *Chiac Gaming*

La chaîne a été mise en ligne le 3 février 2018, elle est accessible à l'adresse suivante: https://www.youtube.com/results?search_query=chiac+gaming. *Chiac Gaming* nous montre les écrans de trois amis jouant à des jeux vidéo. En voix off, ils commentent leur jeu. La chaîne propose 63 vidéos (en date du 28 mars 2020) de durée variable (de 0.53 minutes à 42.25 minutes, totalisant 8 heures 51 minutes et 25 secondes de données sonores). Les trois amis⁶ auteurs de *Chiac Gaming* présentent leur initiative ainsi:

On a décidé en regardant des vidéos de gaming sur YouTube que ça nous tentais d'entendre des accents de chez nous sur des vidéos qu'on regardais. Voici ce que ça donné. [...] Y'en aura sûrement d'autres qui se joindront à nous. Enjoyez la show!!!⁷

(*Chiac Gaming*, texte de la page de présentation, reproduit d'après la graphie du site)

2) *La Good Vibes show*

Cette chaîne YouTube est accessible (en faisant défiler la barre d'images) à partir du lien suivant, <https://www.youtube.com/channel/UCWwOzx5b-zqJsJcbRqHuncg>, et se présente ainsi:

⁵ Cormier (2010) a déjà utilisé le Web comme source pour un travail où il s'agissait d'étudier un débat sur le chiac lancé sur le site *Acadie.Urbaine.net*.

⁶ Ils se présentent ainsi : « Rebel_Bass aka Remi Moncton NB, Helpley aka Phil Grande Anse NB, Frankii aka François Richibocto NB ». Ils ne vivent donc pas tous en milieu urbain; de plus, Grande-Anse se trouve dans la Péninsule acadienne, un milieu particulièrement homogène (francophone).

⁷ Les sites utilisés proposent des passages écrits; quand nous les citons, ils sont reproduits dans leur graphie originale (et accompagnés de la mention « reproduit d'après la graphie du site »). La transcription de l'oral utilisée pour rendre les propos des bandes sonores des sites ainsi que des entretiens est une transcription graphique aménagée, qui laisse place aux grands traits de l'oral en offrant une transcription lisible (Gadet 2008). Il arrive aussi que l'auteur de la vidéo inclue dans le tiers inférieur de l'écran des messages reprenant un segment de ce qui est dit sur la bande son, le cas échéant nous le signalons.

Good Vibes Seulement / Good Vibes Only

Français - Deux Acadiens partent sur une aventure de la vie et vous emmène avec eux!

English – Two acadians are leaving on a life adventure and they are bringing you with them!

Subscribe and join along for the ride!

Abonnez vous et venez pour la ride!

(*La Good Vibes show*, texte de la page de présentation, reproduit d'après la graphie du site)

Mise en ligne à partir du 31 octobre 2018, la chaîne propose essentiellement de suivre un certain Marty B menant des entretiens à la volée avec des gens de son entourage, tels que son cousin chasseur d'ours et Bouboule son ami d'enfance. Marty B se présente comme auteur-compositeur-interprète, producteur de spectacles et animateur de radio. Il fait également partie d'un groupe de musique dont il fait la promotion sur la même chaîne. Le groupe est aussi engagé dans la promotion de la santé mentale sur sa chaîne YouTube. Ce sont seulement les 3 clips explicitement titrés *La Good Vibes show* qui ont retenu notre attention. Ils offrent environ 18 minutes de données sonores.

3) *Joséphine a de quoi à dire*

Ce personnage est présent sur Facebook (<https://www.facebook.com/Josephineadequoiadire/>). Joséphine est un personnage fictif qui apparaît légèrement déguisé en vieille dame (elle porte un fichu sur la tête et prend aussi une voix chevrotante⁸). Elle est interprétée par une personne plus jeune (âgée d'une cinquantaine d'années) et mène des entretiens qui ont la forme de ceux effectués sur des plateaux de télévision avec des invités différents. Joséphine raconte aussi des histoires et se présente ainsi à l'écrit:

Well j'eus bénaise que t'es icitte! 'J'ai d'quoi à dire' raconte un vécu... direct du tchoeur pis du jour. Née à Memramcook en Acadie, j'eus une femme de 80 ans. Mon héritage se trouve dans des langages... un langage de trippes pis des langages de peuples. J'ai d'quoi à dire...

(Joséphine, 23 avril 2018, texte reproduit d'après la graphie du site)

Les données sonores en lien avec le personnage de Joséphine totalisent 1 heure 5 minutes et 12 secondes d'enregistrements et de vidéos.

4) *Parler Chiac Sud Acadie:*

Cette chaîne de l'humoriste Martin Saulnier, originaire de Sainte-Marie de Kent, « un Acadien 100% pur » (tel qu'il se présente dans son premier vidéo), propose une mini-série de clips pour apprendre à parler chiac « comme y faut ». Trois clips sont disponibles à partir du lien suivant: <https://www.youtube.com/watch?v=fGiMjhOx0Bc>; ils offrent 6 minutes de données sonores.

Si ces chaînes ont été choisies au départ, c'est parce qu'elles ont toutes été identifiées comme étant en chiac, soit par leurs auteurs ou autrices soit par certaines de leurs connaissances. Nous proposons ci-après une description de pratiques linguistiques relevées sur ces différentes

⁸ À la question de savoir si elle souhaite en cela imiter, ou du moins faire un clin d'œil au célèbre personnage acadien qu'est la Sagouine, en entrevue, l'interprète de Joséphine dit ne pas y avoir vraiment pensé, l'inspiration lui venant surtout de membres de sa propre famille, mais elle précise que Joséphine et la Sagouine auraient pu être amies.

plateformes⁹. Nous proposons aussi une analyse des discours à caractère métalinguistique obtenus à partir d'entretiens.

Trois entretiens sont utilisés ici, l'un avec l'interprète de Joséphine, un autre avec Rémi¹⁰, le monteur et la principale voix off de la chaîne YouTube *Chiac gaming* et un dernier avec Martin Saulnier de *Parler Chiac Sud Acadie*. Les entretiens sont semi-dirigés et ils ont duré en moyenne 45 minutes. Ces entretiens s'inscrivent dans le projet du mémoire de maîtrise du co-auteur, qui porte principalement sur les enjeux de nomination entourant le chiac. Ainsi, les questions étaient d'abord à teneur biographique et elles se concentraient ensuite sur les différentes langues présentes dans le quotidien des participants et des participantes. Dans le cas des trois entretiens qui nous intéressent, des questions ont été posées sur la langue utilisée dans leur média respectif.

Précisons enfin que le relevé des formes données comme exemples lors de la description, comme des énoncés cités dans l'analyse des entretiens, s'est fait par l'écoute répétée des données sans recours à un logiciel d'analyse par exemple.

Éléments descriptifs à partir de nouvelles données

Les éléments de description proposés ci-dessous sont inévitablement incomplets, une section d'un article ne pouvant rendre compte de la richesse et de la complexité du chiac. Il convient aussi de ne pas oublier que le chiac présente des tendances évolutives continues (Perrot 2005a). Nous pensons, comme déjà indiqué, que nos données sont particulièrement à même d'offrir un portrait des plus actuels. Nous avons choisi ci-dessous de présenter essentiellement des éléments visant à exposer comment le chiac fonctionne. Une chose est certaine au sujet du chiac, il ne s'agit pas d'un mélange aléatoire de français et d'anglais. Sur ce point, la recherche (Perrot, 1995) s'entend avec les utilisateurs puisque « tu peux pas faire ça randomly » (notre transcription, dorénavant 'n.t.'), indique Martin Saulnier dans l'une de ses leçons de chiac, ajoutant même que parler chiac est « une art », ce qui implique une dose de créativité, mais aussi la maîtrise d'une technique. Si la proportion de chaque langue reste variable d'une personne à l'autre, d'une prise de parole à l'autre, si les utilisateurs conservent une certaine marge de manœuvre puisque le chiac est autant marqué par la variation que tout autre objet linguistique (de Robillard, 2001), il n'en demeure pas moins vrai que certaines tendances fortes sont respectées au niveau formel.

Les ingrédients du chiac, entre tradition et innovation

La nature linguistique du chiac (est-ce du français? un parler mixte stabilisé?) a été et reste appréhendée différemment selon les travaux descriptifs que l'on peut consulter ou le discours ordinaire que l'on peut recueillir. Plusieurs travaux à la suite de Perrot (1995) ont mis l'accent sur l'hybridité du code. À cet effet, il est commun d'entendre les gens du Nouveau-Brunswick dire qu'ils parlent, ou qu'il se parle, une langue moitié anglaise, moitié française (Boudreau/Perrot 2010). Dans les faits, hors du miroir grossissant de la recherche et des représentations qui ont tendance à exagérer la part d'étrange et d'étranger, les spécialistes s'accordent désormais, ainsi que bien des usagers, pour affirmer que le chiac, c'est du français. Plus précisément, la base du chiac est la forme régionale de français qui se parle là où le chiac a pris naissance. Ce français est

⁹ L'interprète de Joséphine, comme Martin Saulnier, sont davantage dans la performativité, par comparaison avec Rebel_Bass qui discute informellement avec des amis en jouant à des jeux vidéo ou avec Marty B qui maintient une ambiance très informelle dans ses vidéos. Se pose alors la question de l'incidence éventuelle sur les formes d'usage relevées, selon qu'on est dans la performativité ou non. Nous ne sommes pas en mesure de répondre à cette question.

¹⁰ Les personnes interviewées ont préféré être identifiées par le pseudonyme qu'elles utilisent sur internet.

marqué régionalement notamment par la conservation de traits phonétiques, morphologiques, syntaxiques et lexicaux absents du standard. Un énoncé en chiac peut ainsi correspondre à un énoncé actualisant des traits que d'aucuns classeraient dans le français acadien traditionnel (voir Péronnet 1989). À l'image du bolze décrit par Brohy (2017, v. aussi article dans ce volume), qui présente nombre de traits pris au dialecte alémanique de la région de Fribourg, il existe en chiac une panoplie d'intonations, de mots et de tournures tous d'origine dialectale, au sens où ils viennent d'une pratique régionale de langue. Notons aussi que le chiac actualise des traits qui relèvent tout simplement du français parlé ordinaire. Regardons les deux phrases suivantes, qui apparaissent comme 'très chiac':

l'aut jour j'ai vu un nomme¹¹ qui mangeait du h'omard comme un innocent pis i en avait partout par-dessus ses h'ardes (M. Saulnier, 17 octobre 2018, n. t.)

une bounne femme active pis de santé... ah a jog pis toute... (Joséphine, 7 avril 2019, n. t.)

On note d'abord la quasi-absence de mots anglais. On relève aussi des faits de prononciation communs à l'oral en français: élision du -l pour le pronom *il*, du -r en finale de groupe consonantique pour le mot *autre*. On retrouve aussi des traits communs à d'autres français marginaux (au sens où l'entend Chaudenson 1989) comme la réanalyse de *nomme* (pour *homme*, voir note 10). Coexistent aussi des traits de prononciation qui sont décrits comme typiques du français acadien traditionnel (Lucci 1973). L'ouïsme par exemple est un fait de prononciation consistant en la diminution du degré d'aperture de la voyelle [o], ce qui la transforme en [u]. Cette réalisation s'actualise en syllabe fermée essentiellement. Elle est tenue pour caractéristique de certains parlers régionaux en France et aussi d'usages anciens du français. Nous avons donc affaire à un trait tout à fait conservateur. Il en va de même pour la réalisation aspirée du *h-* initial. En termes de prononciation régionale parfois sentie comme ancienne, nous avons aussi le *a* pour *elle*. Au niveau lexical, nous avons trouvé dans les vidéos assez massivement des mots comme *icitte*, *cecitte*, *asteure*, *bouchure* (clôture), *char* (automobile), *hardes* (vêtements)... La conservation de caractéristiques du français désormais sorties du standard est sans doute l'un des traits les plus connus, et parfois les plus surévalués, du français parlé en Amérique du Nord. Ce trait n'est donc pas spécifique au chiac, mais fait du chiac un parler bien ancré dans la dynamique des français nord-américains.

À côté de ces exemples de conservation linguistique, notre corpus présente aussi des énoncés où les emprunts sont plus ou moins nombreux. Comme déjà noté par d'autres (Péronnet 1989; Perrot 1995), les emprunts sont souvent intégrés. Il est important de préciser que cette intégration est essentiellement morphologique. Ainsi, typiquement, les verbes empruntés à l'anglais sont quasi systématiquement adaptés à la conjugaison acadienne des verbes du premier groupe (incluant la terminaison en *-ont* pour les verbes conjugués à la 3^e personne du pluriel au présent et à l'imparfait de l'indicatif). L'épisode 3 des leçons de chiac de M. Saulnier en donne de très nombreux exemples: *driver*, *microwaver*, *cooker*, *crasher*, *enjoyer*, *user*... Pour des exemples en contexte (que nous soulignons par le gras), nous pouvons citer:

¹¹ Au même moment où Martin Saulnier parle des éléments qu'il entend souligner comme étant caractéristiques du chiac, ces derniers s'affichent à l'écran, dont celui de *Nomme*, graphié ainsi. Plus loin, Martin Saulnier va insister et dire « Nomme avec un N majuscule ». Ceci nous a conduits à faire ce choix dans notre transcription puis à envisager le fait comme une réanalyse. De tels cas ne sont pas rares dans les formes de français non-standard.

oh **j'ai shooté** le guy right dans sa driving windshield (*Chiac gaming*, s.d., n. t.)

la crew de Chiac Gaming **ont tradé in** leurs sports cars pour des ponies. Ils se sont même fait des nouveaux friends (*Chiac gaming*, 16 décembre 2018, écrit par Rebel_Bass)

j'peux le **feeler** dans mes tripes (Joséphine, 20 mars 2020, n. t.)

How come que ça nous intéresse de même? Let's face it, i **runnont** la show pis on aime ça! (Joséphine, 23 mai 2019, n. t.)

Autant les mots, les verbes en particulier, sont particulièrement bien intégrés morphologiquement, autant l'intégration phonologique des mots venant de l'anglais est quasiment nulle, y compris pour ceux intégrés par ailleurs morphologiquement. Ainsi, dans les exemples donnés plus haut – *driver*, *microwaver*, *cooker*, *crasher*, *enjoyer*, *user* –, le verbe est toujours prononcé à l'anglaise tant au niveau prosodique que phonotactique. Cette prononciation qui maintient l'identité sonore de la langue d'emprunt est l'un des éléments qui différencient le plus les pratiques « franglaises » en milieu majoritaire (par exemple en France où les emprunteurs ne sont pas forcément bilingues) de celles qui existent en milieu minoritaire, comme c'est le cas au sud-est du Nouveau-Brunswick où le bilinguisme est de rigueur chez les francophones (Pépin-Filion et Guignard Noël 2014). La nature grammaticale des mots empruntés est un autre élément qui différencie le recours à l'emprunt en contexte majoritaire *versus* minoritaire.

La dimension discursive du chiac

Dans notre corpus, comme dans les descriptions existantes, nous notons le recours à de nombreux marqueurs discursifs. Ces éléments viennent notamment de l'anglais et ce n'est pas par hasard si l'une des premières descriptions du chiac, celle produite par Roy en 1979, a mis à l'honneur les éléments *but* et *so*. Ces éléments et d'autres (voir *infra*) sont souvent des emprunts totalement stabilisés qui « participent largement à l'élaboration de la structure discursive et argumentative » (Perrot 2005a, 314). Thibault remarque aussi que les « particules discursives [venues de l'anglais sont] peu nombreuses, mais d'un emploi très fréquent » (2011, 58). Si la présence de tels éléments venus de l'anglais est souvent soulignée, il n'en demeure pas moins que des éléments similaires d'origine française ne sont pas en reste dans le chiac. Ils viennent alors du français oral, éventuellement marqué par la prononciation régionale, et peuvent exister en doublon avec leur homologue anglais. Pour citer les plus massivement présents dans nos corpus, il y a les petits mots du discours comme *là*, *pis*, *ben* / *well*, *t'sais* / *you know*... qui, en outre, se cumulent souvent:

... **well** guess what t'es rendu au sud d'Acadie. (M. Saulnier, 25 février 2019, n. t.)

yes **but** ça m'énarve cecitte. (M. Saulnier, encart écrit)

c'est le best **right** now. (*Chiac Gaming*, s.d., n. t.)

ben you know c'est un nom qu'est facile à se rappeler de. (*Good Vibes Show*, 25 avril 2019, n. t.)

je jouais du violon comme j'avais 4 ans **right pis you know** j'ai tout oublié [...], mais une fois que j'ai straté à pogner la guitare **you know so** à 12, 13 ans. (*Good Vibes Show*, 25 avril 2019, n. t.)

oh **ben** c'est beau ça **ben** tu m'as parlé des fois que tu essayes de m'apprendre un nouveau langage **pis** c'est quoi c'te nouveau langage **là**. (Joséphine, 20 mars 2020, n. t.)

Bella avait un homme pis toute **so** a savait so much quoi-ce qu'allait on. (Joséphine, 16 juin 2019, n. t.)

En dépit de la présence concurrente de nombreux marqueurs discursifs français, la recherche a souvent mis l'accent sur ceux venus de l'anglais (Falkert 2008). Souvent également, on met de l'avant le fait que l'emprunt de ce type d'éléments constituerait une preuve de la situation particulière du chiac. Ainsi Thibault affirme:

La particule discursive *so* est une des plus fréquentes en chiac (cf Roy 1979). [...] Dans des circonstances normales, les langues du monde ne s'empruntent guère de particules discursives; ce phénomène est un autre indice du niveau très élevé de l'influence de l'anglais sur cette variété de français acadien. (2011, 45)

Or, si l'on y prête attention, non seulement les particules discursives françaises sont des plus fréquentes, mais on retrouve aussi des particules empruntées à l'anglais dans d'autres variétés de français canadien (King 2008; Petras 2016). Cette fréquence d'éléments français est soulignée notamment par Neumann-Holzschuh, qui étudie plusieurs variétés de français nord-américain avec des visées comparatistes (avec Mitko 2018). La même chercheuse, dans une étude spécifiquement dédiée aux « marqueurs discursifs "doublés" dans les variétés du français acadien », insiste avant tout sur les propriétés structurelles et les valeurs sémantiques de ces éléments tels qu'ils sont utilisés. Ces propriétés et valeurs rendent interchangeable les marqueurs discursifs issus de l'anglais et ceux issus du français (Neumann-Holzschuh 2009). Pour appuyer les conclusions de Neumann-Holzschuh, on peut citer le cas du français de la Baie-Sainte-Marie en Nouvelle-Écosse, zone plus homogène que la région de Moncton, mais où la pression de l'anglais reste forte, et où les éléments tels que *so*, *well*, *but*, *you know* sont aussi largement relevés (Petras 2016). De façon intéressante, ils apparaissent à côté de leurs homologues français: *ben*, *mais*, *t'sais*. Petras relève en fait très peu d'emploi exclusif du seul marqueur anglais quel qu'il soit.

Enfin, si la littérature linguistique concernant le contact des langues et les emprunts a longtemps insisté sur le fait que « [d]ans des circonstances normales » les langues du monde ne s'empruntent pas ce type d'éléments, on peut se demander si les situations de contact sont si anormales que cela. Pour reprendre le raisonnement posé par un observateur d'une autre situation linguistique très riche, celle de l'île Maurice, Robillard (2005) propose de réfléchir à la manière dont s'est imposée la notion dominante de langue en tant que quelque chose de stable, de décontextualisé, d'homogène. Robillard conclut en émettant l'hypothèse que ce qui fait les langues, ce n'est ni leur structure, ni même leur existence, mais la croyance dans leur existence, croyance foncièrement enracinée dans le besoin qu'elles existent.

Finalement, c'est l'un des points que nous allons faire ressortir dans notre dernière partie, consacrée à l'analyse des entretiens réalisés avec certains concepteurs des sites utilisés pour la description, soit la forte valeur d'identification investie dans ce parler.

Le point de vue des usagers: conscience métalinguistique des usagers « ordinaires » et description de la langue

En observant la dynamique linguistique du sud-est du Nouveau-Brunswick, on note, au moins depuis le début du 21^e siècle, « un mouvement d'affirmation identitaire » (Perrot 2005b, 320) face au chiac. On retrouve mise de l'avant cette valeur identitaire dans les discours numériques recueillis. L'humoriste Martin Saulnier, par exemple, insiste en ouverture et en fermeture de deux de ses « leçons de chiac » sur la valeur identitaire de cette façon de parler et sur le fait qu'il ne faut pas en avoir honte:

C'est vrai que chiac, you know, on est beaucoup critiqués parce qu'on use encore des mots anglais icitte et là [...] but faut être fier de qui-ce qu'on est, faut être fier d'être chiac pis faut être fier de/d'où-ce qu'on vient de (Martin Saulnier, 30 octobre 2018, n. t.)

Pour M. Saulnier, le chiac est une langue qui appartient aux Acadiens et Acadiennes, qui leur tient à cœur et dont ils doivent être fiers. Même si le fait de décrire le chiac comme une langue appartenant aux Acadiens et Acadiennes peut être généralisant, le nom de la chaîne, pour rappel *Parler Chiac Sud Acadie*, ne laisse pas beaucoup de place à l'interprétation en ce qui a trait à la répartition géographique du chiac, c'est-à-dire au sud de l'Acadie (du Nouveau-Brunswick). En ce qui a trait à la composition du chiac, nous avons vu que certaines de ses représentations, à l'instar de recherches citées plus haut, le décrivent comme assez anglicisé (des locuteurs le considèrent comme moitié français, moitié anglais, Comeau/King 2011, 181). D'autres recherches posent une part très importante d'emprunts à l'anglais (Gérin / Phlipponeau 1984; Perrot 1995; Young 2002), mais pour M. Saulnier, il ne s'agit que de « mots anglais icitte et là » (Entretien, M. Saulnier, 19 mars 2019, n. t.). Dans l'entrevue menée avec lui, cette vision est d'ailleurs particulièrement appuyée:

T'sais moi, quand-ce je pense à des mots de vieux je pense à quoi-ce que mes grands-parents disaient, quoi-ce que ma mère disait, c'est beaucoup ça que je pense. Tu sais, c'est là que le chiac sort de. (Entretien, M. Saulnier, 19 mars 2019, n. t.)

Le chiac n'est donc pas l'apanage de la nouvelle génération puisqu'il est également associé aux pratiques des générations antérieures. La dimension historique du chiac est réaffirmée alors que M. Saunier parle de son expérience au Pays de la Sagouine¹² comme comédien:

Pis, souvent au Pays de la Sagouine, où-ce qu'i a du monde de la France qui arrive. I vont comprendre la plupart des mots que nous-autres on dit en chiac parce que/ eh/ des affaires comme tu sais, des culottes [tʃylɔt], qu'on dit ou bien donc, curieux [tʃərjœ], des culottes [tʃylɔt] pis ça. Ça i disent ça en France. Tu sais, des affaires de même que tu sais, on/ on a appris c'est nos ancêtres vraiment qui viennent de la France quand qu'i ont apporté des mots ici. (Entretien, M. Saulnier, 19 mars 2019, n. t.)

Martin Saulnier rappelle ici le trait caractéristique du français acadien traditionnel qui est l'affrication [tʃ] de la consonne [k], tout comme il le fait dans l'une de ses vidéos. Cette caractéristique est pour lui propre au chiac et généalogiquement rattachée à la langue française parlée en France, héritée de la colonisation française de l'Acadie au 17^e siècle. La référence à la France n'est pas anodine. L'image de la langue française parlée en France, dans l'imaginaire de bien des francophones minoritaires, est celle d'une langue 'pure' et normée, d'un idéal à adopter et hérité d'une position monocentriste à l'égard de la langue française au sein de l'espace francophone (Boudreau 2009). Cette représentation sociale qui engendre un sentiment d'insécurité linguistique est particulièrement présente en Acadie, et ce, de longue date (Boudreau 2014, 183-184). De ce fait, les 'vieux' mots français (même disparus du standard) sont glorifiés, car ils rattachent le français parlé en Acadie à la France. Ces mêmes discours ont longtemps dévalorisé toute forme de mixité linguistique (Boudreau 2014, 181), bien que les idéologies contemporaines autour de la langue soient désormais plus variées et témoignent d'une plus grande acceptation de

¹² Le Pays de la Sagouine est un parc à thème de la ville de Bouctouche au sud-est du Nouveau-Brunswick, inspiré de l'œuvre d'Antonine Maillet, dont son célèbre personnage de la Sagouine.

la diversité linguistique (Cormier 2010; Boudreau 2014). Pour M. Saulnier, et alors même que Boudreau note une difficulté de définir le chiac pour beaucoup de personnes l'utilisant, le chiac se définit en premier lieu par sa haute teneur en éléments anciens et secondairement par sa composante anglaise. Pour lui, les emprunts sont le résultat de l'annexion de l'Acadie à la Couronne britannique. Ils viennent donc au second plan, car bien que nécessaires, ils ont été imposés aux Acadiens: « Pis c'est mêlé beaucoup, après la Déportation, si tu voulais travailler, faire de l'argent, fallait que tu travailles avec des Anglais, ça fait que c'est là que les mots anglais ont commencé à rentrer dans ça » (M. Saulnier, entretien, 19 mars 2019, n. t.).

M. Saulnier ne dévalorise pas particulièrement les emprunts dans la composition du chiac, il ne fait qu'y accorder une importance moindre par rapport aux archaïsmes. Il renchérit d'ailleurs sur le lien entre le français parlé en Acadie et celui parlé en France en mettant de l'avant le mot *fayot*: « Comme le mot *fayot*. Sais-tu qu'est-ce que c'est? [...] *fayot*, vous autres ça au Québec vous appelez ça des *beans*. [...] Mais *fayot* nous autres au/ en Acadie on va dire des *fayots* pis en France aussi i appellent ça des *fayots*. Pis c'est ça le mot correct français pour des *beans*, c'est des *fayots* » (M. Saulnier, entretien, 19 mars 2019, n. t.). Le mot *fayot* est utilisé pour affirmer le caractère français du chiac devant un locuteur du français parlé au Québec où la variante utilisée est soulignée comme venant de l'anglais. La remarque prend son sens du fait que le Québec est un autre foyer normatif pour les locuteurs acadiens (Boudreau/Dubois 1993). Ici, notre témoin souligne par la référence à la France la légitimité du lexique acadien, il brocarde aussi son interviewer québécois alors même que les Québécois sont souvent sentis comme donneurs de leçons (Arrighi/Urbain 2019).

Cette affirmation du caractère français du chiac vis-à-vis du français parlé par un Québécois se retrouve aussi chez Rebel_Bass qui affirme qu'il y a aussi des emprunts dans le français du Québec. Il donne en exemple le mot *parking*, exemple pour le moins surprenant dans la mesure où *stationnement* est la variante courante au Québec (voir son entrée dans Usito). Pour Rebel_Bass, le chiac est principalement un français parlé avec un accent particulier dans le sud-est du Nouveau-Brunswick. Il parle d'ailleurs du français acadien comme d'une langue très diversifiée. Selon lui, l'anglais ne peut pas être le seul élément de description du chiac puisqu'on en retrouve dans les autres variétés du français parlé au Nouveau-Brunswick:

Tu sais c'est cool au Nouveau-Brunswick parce qu'on a beaucoup [d'accents], tu sais le plus/ le plus tu t'approches du Québec, le plus que l'accent devient française ou québécoise ou/, mais i a quand même le petit comme/ tu peux quand même entendre le petit comme/ i a un undercurrent de chiac, i a un undercurrent de/ d'anglais » (Entretien, Rebel_Bass, 20 mars 2019, n. t.)

Dans ce même ordre d'idées, au-delà du Nouveau-Brunswick, les francophones de la Baie-Sainte-Marie pourraient aussi être désignés comme s'exprimant en chiac selon Rebel_Bass: « Ça pourrait même être la Nouvelle-Écosse. J'essaie/ j'essaye d'embarquer un de mes chums de la Baie-Sainte-Marie toute suite [sur la chaîne]. Parce que zeux, c'est/ c'est chiac aussi tu sais. C'est même plus affecté par l'anglais ». Le rapprochement du chiac avec le français parlé dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse s'accorde avec le fait qu'il ne semble pas y avoir de différence majeure entre les codes-mixing utilisés en Acadie¹³ (King 2008). Il est intéressant de noter que

¹³ Comme indiqué à la note 2, le français local du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse est souvent désigné sous le nom d'*acadjonne*. Bien qu'il compare les usages des deux places, Rebel_Bass, lors de son entrevue, ne mentionne jamais le terme d'*acadjonne* pour désigner le français parlé dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse.

pour Rebell_Bass, la parenté entre le chiac et le français parlé en Nouvelle-Écosse tient à la tendance à intégrer de l'anglais. L'anglais, comme composante du chiac, reste donc tout de même plus importante chez Rebel_Bass que chez M. Saulnier. Mais comme M. Saulnier, Rebel_Bass aborde la composante anglaise du chiac comme un résultat normal du bilinguisme et du contact prolongé des francophones avec les anglophones dans la région de Moncton:

J'ai grandi dans le chiac. Complètement dans le chiac. Moi, j'étais, on était une famille française parmi/ entourée de plein de familles anglaises. Ça fait qu'on parle le français. [...] tu parles le français, mais tu pognes l'anglais veut-veut pas, tu sais la télé est anglaise, beaucoup de la radio est anglaise. (Entretien, Rebel_Bass, 20 mars 2019, n. t.)

Le contact avec la langue majoritaire est ainsi un vecteur qui favorise le mélange de codes. Le chiac est donc composé nécessairement d'éléments anglais. Ceux-ci ne sont pas évacués dans sa description; au contraire, les emprunts sont qualifiés de « *battlescars* » de l'histoire du français en Acadie. Rebel_Bass dit défendre une position très favorable au chiac auprès de ses collègues (il travaille dans le milieu scolaire francophone au Nouveau-Brunswick) en affirmant que « le chiac c'est pas nécessairement juste l'anglicisme dedans le français » (Entretien, 20 mars 2019, n. t.). En effet, pour lui, ce sont les vieux mots du français acadien traditionnel qui font la valeur ajoutée particulière au chiac, ce qui le rapproche de la position de Martin Saulnier. Il considère que la désignation 'chiac' a changé pour signifier de plus en plus le mélange, alors qu'il ne se limite pas à cela. Il fait d'ailleurs une certaine distinction entre son chiac et ce qu'il désigne comme du « chiac moderne » parlé par des adolescents d'une école secondaire de la région de Moncton:

Pis i a aussi, on dirait qu'i a le chiac moderne, comme disons le chiac de Dieppe tout suite. Comme si tu vas à Mathieu-Martin pis tu parles aux enfants i allont dire: Why que t'es en train de faire cecitte? (Entretien, 20 mars 2019, n. t.).

Il décrit son chiac comme davantage marqué par de vieux mots. En exemple, il cite *bailler* et *fesser la paillasse*. Il ne hiérarchise pas ces différentes formes de chiac puisqu'il est conscient que la langue change avec les générations, et il dit même mieux comprendre le chiac des jeunes d'aujourd'hui que ses parents pouvaient comprendre le sien dans sa jeunesse. Le chiac de Rebel_Bass se résume donc ainsi: « Tu sais i va avoir des anglicismes parce que j'ai grandi dans un milieu anglophone, mais [...] je vais utiliser plus des vieux mots » (Entretien, 20 mars 2019, n. t.). M. Saulnier et Rebel-Bass se rejoignent donc sur l'essentiel: le chiac c'est avant tout du français, sa valeur est essentiellement dans le fait qu'il conserve de vieux mots acadiens (il serait un conservateur de patrimoine), et de l'anglais, dont la présence est normale au regard de l'histoire et de la situation sociolinguistique actuelle.

L'interprète de Joséphine, quant à elle, décrit sa façon de s'exprimer comme du *cooker talk*. *Cooker* étant parfois utilisé pour désigner les habitants de Memramcook, un village situé près de Moncton, le *cooker talk* désigne le français qui est parlé par ses habitants. Elle dit dans son entretien qu'elle construit ses clips de Joséphine à partir des façons de parler de certains membres de sa famille qu'elle entendait lorsqu'elle était jeune. Ses parents étant assez âgés à sa naissance, elle a grandi avec des oncles et des tantes avancés en âge et son « oreille a été habituée à un parler ancien »¹⁴. Lorsqu'elle parle du chiac, l'interprète de Joséphine fait ce rapprochement:

¹⁴ Lors de l'entretien, elle déclare : « À l'a 80, hein Joséphine ! Pis là aussi ça venait chercher les/ mon enfance parce que j'ai grandi avec des personnes plus âgées, donc ça c'était plus naturel pour moi aussi/ pis c'était ça aussi, noter l'héritage d'un vocabulaire un peu plus vieilli. [...] Je la laisse parler [Joséphine]

avec Joséphine, je veux dire, est-ce qu'on dirait que c'est le chiac, moi je/ oui, elle se sert de mots anglais, comme je dis je pense que Joséphine c'est plutôt un parler acadien avec certains mots plus vieillis qu'on/ tu sais, c'est plus tant un vocabulaire actif aujourd'hui (Entretien, Joséphine, 15 août 2019, n. t.)

Elle définit le chiac comme un autre parler du sud-est du Nouveau-Brunswick, plus proche de la ville de Dieppe par exemple, et caractérisé davantage par le mélange avec l'anglais bien qu'il comporte aussi son lot de mots et de traits linguistiques provenant du français acadien traditionnel. Le contexte bilingue de la région du sud-est du Nouveau-Brunswick ressort comme l'élément principal qui alimente le *cooker* ou le chiac en emprunts en anglais. L'interprète ajoute d'ailleurs qu'en jouant son personnage il est possible qu'elle utilise plus d'emprunts que ses oncles et tantes ne le faisaient, car elle est allée à l'école à Dieppe, milieu où l'anglais était beaucoup plus présent qu'à Memramcook. Pour l'interprète de Joséphine, le chiac est donc davantage caractérisé par l'anglais qu'il ne semble l'être aux yeux des deux autres personnes interviewées, peut-être parce qu'il s'agit de différencier le *cooker talk* du chiac.

Au final, l'acception de ce qu'est le chiac est plus ou moins large, et la nomination joue ici un rôle important. En effet, l'acte d'attribuer un nom, d'utiliser un nom permet de constituer un objet et d'instituer des délimitations (Canut 2001); ainsi, ce qui a un nom différent est nécessairement pensé comme différent. Dans cette logique, notre témoin, souhaitant distinguer chiac et *cooker talk*, se doit d'invoquer des différences, « de se représenter l'autre pour mieux s'en dissocier » (Canut 2001, 2). Les noms des langues – ou glottonymes – sont aussi souvent ramenés à un groupe, un territoire (Tabouret-Keller 1997). Ainsi, chiac et *cooker talk* indexeraient deux groupes distincts. Celui de l'interprète de Joséphine, c'est la communauté de Memramcook, à laquelle elle associe une façon particulière de parler, reconnaissable par ses membres et par les gens des communautés avoisinantes. Pour l'interprète de Joséphine, le fait de s'associer à un parler avec un nom distinct du chiac permet cette identification plus locale et sert à la fois son propos et la construction de son personnage. Ainsi, pour elle comme pour les autres, le fait de parler dévoile toujours une identité dont on doit être fier. Assez récemment encore, elle postait sur Facebook un texte intitulé « La sécurité linguistique »:

Hallo!

J'm'appelle Joséphine... j'eus Acadienne pis j'ai 80.

Pour une sécurité linguistique...

J'ai à dire qu'y faut pouère dire quoi-ce qu'on pense pour saouère y'ouè-ce qu'on stand.

Faut pouère dire quoi-ce qu'on a à dire dans notre own pensée... pas difference y'ouè-ce qu'on d'vient.

Les Acadiens, on est ptête les rois pis les reines de l'insécurité linguistique... par la force des chouses... par rapport à notre histoire. Bein des peuples counnaissent des pareils sôrts.

C'est ptête la raison pourquoi y'a tant d'artistes acadiens... faut s'exprimer de tcheuque manière, vous savez!

Faut que notre histoire seye dit pis entendue.

Faut hoser s'prononcer même quand-ce qu'on est minoritaire.

C'est le temps de parler tout haut... dire comment-ce qu'on feel dans nos own couleurs.

(Joséphine, 30 mars 2019, écrit par son interprète)

pis a raconte des récits tirés du quotidien/ oui/ [c'est inspiré] de tantes et d'oncles qui étaient d'âge de grands-parents » (Entretien, Joséphine, 15 août 2019, transcrit par nous).

Éléments de conclusion

Au terme de notre travail, nous espérons avoir contribué à éclairer le débat sur la nature du chiac. À ce sujet, rappelons qu'après avoir postulé la quasi-autonomie linguistique du chiac et sa spécificité (son unité et son unicité), les descripteurs et descriptrices sont arrivés plus récemment à la conclusion que « there is little evidence that *chiac* differs dramatically from a number of lesser known Acadian varieties spoken in Nova Scotia and Prince Edward Island in terms of the effects of language contact » (King 2008, 139). Cette conclusion est aujourd'hui partagée par nombre de spécialistes du chiac (Perrot 2014, 2018).

On a vu que pour les personnes interviewées, l'une va dans le sens du rapprochement des divers usages régionaux du français en Acadie (Rebel_Bass souligne le lien entre deux régions distantes, le sud-est du Nouveau-Brunswick et le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse), alors qu'une autre tient à souligner une différence (l'interprète de Joséphine sépare chiac et *Cooker talk*, alors même que Memramcook est aux portes du Grand-Moncton). Cela montre bien le caractère fluctuant de l'attribution de frontières linguistiques. Pareillement, tous nos interviewés ne partagent pas le même point de vue sur la place de l'anglais dans le chiac, d'importance variable pour Rebel_Bass, elle est négligeable selon Martin Saulnier. Toutefois, qu'elle soit importante ou secondaire, cette place de l'anglais n'est pas appréhendée comme un problème, mais comme une trace de « qui on est ». Et si toute tentative de description manifeste ce que Canut appelle une « tension épilinguistique » (2000), c'est plutôt un discours apaisé que nous offrent nos informateurs. Ceci étant, ils articulent tous directement ou indirectement un discours de légitimation qui se comprend dans un contexte encore nettement défavorable aux usages non-standard (Arrighi et Violette 2013) et où règne, indépendamment des prises de parole quelque peu fanfaronnes, une forte insécurité linguistique (Boudreau, 2016).

Sur un autre plan, bien que nous nous soyons prêtés à l'exercice consistant à mettre de l'avant quelques caractéristiques structurelles du chiac, comme l'énoncent les personnes interviewées, nous avons affaire à des pratiques variées dont la composition change selon la personne, mais aussi pour une même personne, avec le temps et les autres paramètres de la variation. Cela n'est bien sûr pas propre au chiac, toutes les pratiques linguistiques ayant toujours été « chaotiques », pour reprendre un terme utilisé par de Robillard, qui nous rappelle justement que « [l]a variation fait partie de l'ordre linguistique » (2001, 164). Ceci explique au moins en partie les définitions et caractérisations elles-mêmes variables données par les usagers et usagères du chiac, que nous avons voulu mettre de l'avant.

Pour conclure, laissons la parole à Martin Saunier, qui illustre bien l'aléatoire de la langue, dans une vidéo où il se propose d'explicitier les contextes dans lesquels on prononce le « k » en [tʃ]:

« So, ça c'est le chiac, c'est une langue qui nous appartient [apartʃɛ̃] pis on tient [tʃɛ̃] ça vraiment à cœur. Pis/ "Cœur", ça c'est une des rares fois qu'on va dire "cœur" pis pas "t'chœur". Anyways, je veux pas trop vous écœurer [etʃœre] avec ça ».

(Parler Chiac Sud Acadie, ép. 3: Le "t'ch"- 25 février 2019)

Bibliographie

- Arrighi, Laurence, 2005, *Étude du français parlé en Acadie – Une approche de la variation et du changement linguistique en français*, thèse de doctorat, Université d'Avignon.
- , 2011, « Langue de Molière versus langue de Shakespeare dans le lexique d'Acadieman : une illustration des dynamiques et des représentations linguistiques dans le sud-est du Nouveau-Brunswick », *Études canadiennes*, 70, 105-118.
- /Annette Boudreau, 2016, « La construction discursive du locuteur francophone – Mise en perspective: l'exemple acadien » dans: Laurence Arrighi/Annette Boudreau (dir.), *Langue et légitimation: la construction discursive du locuteur francophone*, Québec: Presses de l'Université Laval, 1-18.
- /Émilie Urbain, 2019, « Les “mauvais exemples” de la francophonie nord-américaine: intérêt des acteurs, construction des images, instrumentalisation des groupes », dans: Sandrine Hallion/Nicole Rosen (dir.) avec Sandra Najat (coll.), *Les français d'ici: des discours et des usages*, Québec: Presses de l'Université Laval, 11-32.
- Berger, Tommy, 2020, *Le chiac: entre langue des jeunes et langue des ancêtres: enjeux de nomination à travers les représentations linguistiques du chiac dans le sud-est du Nouveau-Brunswick*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- Bouchard, Chantal, 2012, *Méchante langue. La légitimité linguistique du français parlé au Québec*, Montréal: PUM.
- Boudreau, Annette, 2009, « La construction des représentations linguistiques: le cas de l'Acadie », *The Canadian Journal of Linguistics*, 54.3, 439-459 [<https://doi.org/10.1353/cjl.0.0054>].
- , 2011, « La nomination du français en Acadie: parcours et enjeux », *L'Acadie des origines: mythes et figurations d'un parcours littéraire et historique*, Sudbury: Prise de parole, 71-94.
- , 2012, « Discours, nomination des langues et idéologies linguistiques », *Les français d'ici et d'aujourd'hui: description, représentation et théorisation*, Québec: Presses de l'Université Laval, 89-109.
- , 2014, « Des voix qui se répondent: analyse discursive et historique des idéologies linguistiques en Acadie: l'exemple de Moncton », *Minorités linguistiques et société*, 4, 175-199 [<https://doi.org/10.7202/1024697ar>].
- , 2016, « Nous aussi, on dit ça. Frontières et catégories linguistiques. Le cas de l'Acadie », dans: Jürgen Erfurt (dir.), *Langues, plurilinguisme et changement social*, Berlin: Peter Lang, 89-100.
- /Raoul Boudreau, 2004, « La littérature comme reconquête de la parole. L'exemple de l'Acadie », *Glottopol*, 3, 166-180.
- /Marie-Ève Perrot, 2010, « “Le chiac, c'est du français” Représentations du mélange français / anglais en situation de contact inégalitaire », dans: Henri Boyer (dir.), *Hybrides linguistiques. Genèses, statuts, fonctionnements*, Paris: L'Harmattan, 51-82.
- Brohy, Claudine, 2017, « Frontière des langues et urbanodialecte hybride: le cas du bolze à Fribourg (Suisse) », dans: Mazgo Dokhtourichvili/Julie Boissonneault/Ali Reguigui (dir.), *Les langues et leurs territoires entre conflit et cohabitation*, Sudbury: Série monographique en sciences humaines, 77-102.
- Canut, Cécile, 2000, « Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues: la mise en discours “épilinguistique” », *Langage et société*, 93.3, 71-97.
- , 2001, « À la frontière des langues. Figures de la démarcation », *Cahiers d'études africaines*, 41, 163-164 [<https://doi.org/10.4000/etudesafriques.104>].
- Cappeau Paul/Françoise Gadet, 2007, « Où en sont les corpus sur les français parlés? », *Revue française de linguistique appliquée*, 12, 129-133.
- Chaudenson, Robert, 1989, *Créoles et enseignement du français: français, créolisation, créoles et français marginaux*, Paris: L'Harmattan.
- Comeau, Philip/Ruth King, 2011, « Media representations of minority French: Valorization, identity, and the Acadieman phenomenon », *Canadian Journal of Linguistics*, 56.2, 179-202 [<https://doi.org/10.1017/S0008413100003133>].

- Cormier, Julie, 2010, *Représentations, dynamiques langagières et internet : Le cas du chiac en Acadie*, thèse de maîtrise, Université de Moncton.
- Falkert, Anika, 2008, « Typologie et dynamique des emprunts à l'anglais dans un parler acadien », *Zeitschrift für Kanada-Studien*, 28.1, 88-107
- Gadet, Françoise, 2012, « Collecting a new corpus in the Paris area: intertwining methodological and sociolinguistic reflexions », dans: Mari Jones/David Hornsby (dir.), *Language and Social Structure in Urban France*, Oxford: Legenda.
- Gérin, Pierre/Catherine Phlipponeau, 1984, « La création d'un troisième code comme mode d'adaptation à une situation où deux langues sont en contact, le chiac », dans: Helmut Zobl (dir.), *Actes du 6^e colloque annuel de l'Association de linguistique des provinces atlantiques*, 31-38.
- King, Ruth, 2008, « Chiac in context: Overview and evaluation of Acadie's joual », dans: Miriam Meyerhoff/Naomi Nagy (dir.), *Social lives in languages: Sociolinguistics and multilingual speech communities. Celebrating the Work of Gillian Sankoff*, Philadelphie: John Benjamins, 137-158.
- , 2013, *Acadian French in Time and Space – A study of Morphosyntax and Comparative Sociolinguistics*, Durham: Duke University Press.
- LeBlanc, Mélanie, 2012, *Idéologies, représentations linguistiques et construction identitaire à la Baie Sainte-Marie, Nouvelle-Écosse*, thèse de doctorat, Université de Moncton.
- Leclerc, Catherine, 2006, « Ville hybride ou ville divisée: à propos du chiac et d'une ambivalence productive », *Francophonies d'Amérique*, 22, 153-65 [<https://doi.org/10.7202/1005384ar>].
- , 2016, « Radio Radio à Montréal: "la right side of the wrong" », *Revue de l'Université de Moncton*, 47.2, 95-128 [<https://doi.org/10.7202/1041778ar>].
- Lucci, Vincent, 1973, *Phonologie de l'acadien*, Paris: Didier.
- Maranda, Pierre, 1984, « Une langue qui a les dents longues », dans: Michel Amyot (dir.), *Les activités socioéconomiques et le français au Québec*, n. p.
[http://www.cslf.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/publication-html/?tx_iggeplus_pi4%5Bfile%5D=publications/pubfl11/fl11.html].
- Neumann-Holzschuh, Ingrid, 2009, « Les marqueurs discursifs 'doublés' dans les variétés du français acadien », dans: Beatrice Bagola/Hans-Jürgen Niederehe (dir.), *Actes du Colloque Français du Canada - Français de France*, Tübingen: Niemeyer, 137-155.
- /Julia Mitko, 2018, *Grammaire comparée des français d'Acadie et de Louisiane*, Berlin: de Gruyter.
- Paveau, Marie-Anne, 2019, « Introduction. Écrire, parler, communiquer en ligne: nos vies sociolangagières connectées », *Langage et société*, 167.2, 9-28.
- Pépin-Filion, Dominique/Josée Guignard Noël (collaboratrice), 2014, *Rapport sur L'évolution du bilinguisme au Nouveau-Brunswick*, Moncton, Inst. de recherche sur les minorités linguistiques
[<https://www.icrml.ca/fr/recherches-et-publications/references/item/72884-evolution-du-bilinguisme-au-nouveau-brunswick>].
- Péronnet, Louise, 1996, « Nouvelles variétés de français parlé en Acadie du Nouveau-Brunswick », dans: Lise Dubois/Annette Boudreau (dir.), *Les Acadiens et leur(s) langue(s): quand le français est minoritaire*, Moncton: Éditions d'Acadie, 121-133.
- Perrot, Marie-Ève, 1995, *Aspects fondamentaux du métissage français / anglais dans le chiac de Moncton (Nouveau-Brunswick, Canada)*, thèse de doctorat, Université Paris 3.
- , 2005a, « Le chiac de Moncton: description synchronique et tendances évolutives » dans: Albert Valdman/Julie Auger/Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord: état présent*, Québec: Presses de l'Université Laval, 307-326.
- , 2005b, « Statut et fonction symbolique du chiac: analyse de discours épilinguistiques », *Francophonies d'Amérique*, 22, 141-152 [<https://doi.org/10.7202/1005383ar>].
- , 2014, « Le trajet linguistique des emprunts dans le chiac de Moncton: quelques observations », *Minorités linguistiques et société*, 4, 200-218 [<https://doi.org/10.7202/1024698ar>].
- , 2018, « Comparer les emprunts à l'anglais dans les variétés de français acadien: méthodes et enjeux », dans: Laurence Arrighi/Karine Gauvin (dir.), *Regards croisés sur les français d'ici*, Québec: Presses de l'Université Laval, 113-130.
- Petras, Cristina, 2016, *Contact de langues et changement linguistique en français acadien de la Nouvelle-Écosse: les marqueurs discursifs*, Paris: L'Harmattan.

- Robillard, Didier (de), 2001, « Peut-on construire des “faits linguistiques” comme chaotiques? Éléments de réflexion pour amorcer le débat », *Marges linguistiques*, 1, 163-204
- , 2005, « Quand les langues font le mur lorsque les murs font peut-être les langues: *Mobilis in mobile*, ou la linguistique de Nemo », *Revue de l'Université de Moncton*, 36.1, 129-156
[<https://doi.org/10.7202/011991ar>].
- Roy, Marie-Marthe, 1979, *Les conjonctions anglaises « but » et « so » dans le français de Moncton: une étude sociolinguistique de changements linguistiques provoqués par une situation de contact*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.
- Thibault, André, 2011, « Un code hybride français/anglais ? Le chiac acadien dans une chanson du groupe Radio Radio », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 121.1, 39-65.
- Wiesmath, Raphaele, 2006, *Le français acadien: analyse syntaxique d'un corpus oral recueilli au Nouveau-Brunswick, Canada*, Paris: L'Harmattan.
- Young, Hillary, 2002, « *C'est either que tu parles français, c'est either que tu parles anglais* » : *A Cognitive Approach to Chiac as a Contact Language*, Rice University
[<https://scholarship.rice.edu/bitstream/handle/1911/18154/3047380.PDF?sequence=1&isAllowed=y>].

[NB: tous les liens indiqués dans cet article étaient actifs en septembre 2021 au moment de la mise en ligne.]

Between prejudice and pride: *bolze/Bolz* as a mixed urban language in bilingual Fribourg/Freiburg

Claudine BROHY, University of Fribourg/Freiburg, Switzerland

Abstract

The city of Fribourg/Freiburg (roughly 40,000 inhabitants) has been de facto bilingual since its foundation in 1157. Its French-German bilingualism has evolved over centuries, and both the majority language as well as the official language have changed several times. Although the city never declared itself an officially bilingual municipality, services, culture, schools, etc. are available in both languages. Due to immigration from the surrounding rural areas in the 19th century, a predominantly German-speaking population settled in the *Basse-Ville*, the old downtown neighbourhood near the river *Sarine/Saane*, using a mixed language called *bolze* (with a French matrix language), or *Bolz* (with a Swiss-German matrix language), a mixture between the local Swiss-German dialect, French, and also some Francoprovençal. The inhabitants of the upper town looked down with contempt on this poor population and its stigmatized language. The 1960s witnessed gentrification of this neighbourhood, with many 'Bolzophones' moving into new buildings in the upper parts of the city. In this article, we will delve into the description, history, characteristics, and use of this contact language and its varieties, as well as into the identity and attitudes of the *Bolze*-speakers, and the representations of local and foreign observers towards this proteiform urban variety.

Résumé

La ville de Fribourg/Freiburg (population: env. 40 000 personnes) est bilingue depuis sa fondation en 1157. Son bilinguisme français-allemand a considérablement évolué durant les siècles, et tant la majorité linguistique que la langue officielle ont changé plusieurs fois. La ville ne s'est jamais déclarée officiellement bilingue, néanmoins, les services administratifs, la culture, l'enseignement, etc. sont disponibles dans les deux langues. Durant le 19^e siècle, une immigration en grande partie alémanique a amené depuis les campagnes avoisinantes une population défavorisée vers la *Basse-Ville*, la vieille ville située près de la rivière *Sarine/Saane*. Une langue mixte, le *bolze* (avec le français comme langue de base) ou *Bolz* (avec le dialecte alémanique comme langue de base), composée du dialecte alémanique local, du français, et, dans une moindre mesure, du francoprovençal, s'est développée. La population de la haute ville vouait un profond mépris aux habitant-e-s de la *Basse* et leur langage stigmatisé. Durant les années 1960, les quartiers de la *Basse* se sont gentrifiés et un nombre élevé de bolzophones a dû déménager dans de nouveaux immeubles de la haute ville. Dans cet article, je vais me concentrer en particulier sur la description, l'histoire, les caractéristiques et l'usage de cette langue de contact et de ses variétés, ainsi que sur l'identité et les attitudes des locutrices et locuteurs et les représentations des observatrices et observateurs locaux et étrangers envers ce parler urbain protéiforme.

Zusammenfassung

Die Stadt Freiburg/Fribourg (ca. 40 000 Einwohner) ist seit ihrer Gründung im Jahr 1157 zweisprachig. Ihre deutsch-französische Zweisprachigkeit hat sich im Lauf der Jahrhunderte gewandelt. Sowohl die sprachliche Mehrheit wie auch die Amtssprache haben mehrmals gewechselt. Die Stadt hat sich nie als offiziell zweisprachig erklärt; die Dienstleistungen der Verwaltung, Kulturveranstaltungen, Schulunterricht etc. werden jedoch in beiden Sprachen angeboten. Während des 19. Jahrhunderts zogen arme Leute vor allem aus der deutschsprachigen ländlichen Umgebung in die Unterstadt, den Teil der Altstadt an den Ufern der Saane/Sarine. Eine Mischsprache in zwei Ausprägungen entstand, das *bolze* (mit dem Französischen als Matrixsprache) und das *Bolz* (mit dem Dialekt als Matrixsprache), welche aus dem Senslerdeutschen, dem Französischen und in geringerem Umfang aus dem Frankoprovenzalischen zusammengesetzt ist. Die Bewohner der Oberstadt sahen mit Verachtung auf die Leute in der Unterstadt und deren stigmatisierte Sprache. Ab den 1960er Jahren erlebte die Unterstadt eine Gentrifizierung, wodurch viele Bolzsprechende aus ihren Quartieren vertrieben wurden und sich in neuen Siedlungen in der Oberstadt niederliessen. In diesem Beitrag werden insbesondere die Merkmale, Geschichte, Besonderheiten und der Gebrauch dieser Kontaktsprache und deren Varietäten sowie Identität und Attitüden der Sprechenden und auch die Einstellung Aussenstehender gegenüber dieser proteischen Stadtsprache vorgestellt.

Introduction: Hybrid languages as a linguistic and sociolinguistic issue

Hybrid languages, i.e. languages which integrate features of languages which are or have formerly been considered as separate codes, develop in different sociolinguistic settings. They can be the result of century-long language contacts between two or more language communities which share institutional, social and/or physical spaces; English (Roberts 1939; Schreier/Hundt 2013), Yiddish (Baumgartner 1996), and Maltese (Aquilina 1958) are considered to be hybrid or contact languages, as well as in the Canadian context *Chiac* (see e.g. Boudreau/Perrot 2010) or *Joual* (Lafrenière 2008). In other situations, hybrid languages develop in colonial and post-colonial settings, which is the case of pidgins and creoles (Velupillai 2015).

It is, however, not easy to neatly distinguish the very diverse language contact phenomena which develop in close language contact, i.e., mixed languages or fused lects, code-switching, code-mixing, intense use of loan words, borrowing, etc. Moreover, a more relaxed use of language can be observed probably due to increased mobility and to social networks and media use, but also due to the growing acceptance of fused and mixed identities. A casual and playful use of different languages in the same communication setting, now so-called *translanguaging* or *polylinguaging* (cf. e.g., Jørgensen 2008), is an *à la mode* phenomenon, artistically, socially and scientifically. A stable language border with a mixed fringe or language islands can be the source for the gradual development of mixed languages (for a methodological and theoretical discussion, as well as case studies, cf. Spitzer 1928; Bakker/Papen 1997; Matras/Bakker 2003; Boyer 2010; Bakker/Matras 2013). The form of these languages, or codes, depends largely on the status of the languages involved, which determines the direction of influence and the linguistic features of borrowing, i.e., pronunciation, lexicon or grammar.

This contribution draws on a former article on the mixed language spoken in the bilingual city of Fribourg/Freiburg in Switzerland, called *bolze/Bolz*, expanding the written and oral sources on which the study first relied (Brohy 2017). This urbanlect is a mixture between French and the local Swiss German dialect, an urban variety of *Senslerdeutsch* (the dialect of the only officially German-speaking district of the canton of Freiburg/Fribourg, *Sensebezirk*, *District de la Singine* in French), also integrating some features of Francoprovençal (*Patois*). The contribution recalls the history of *bolze/Bolz* and presents the possible interpretations of the glossonym. It discusses written sources about the contact language, issued by locals and foreigners, professionals and non-professionals, and presents data from interviews conducted with 15 Bolzophones and persons having a close contact either with *bolze/Bolz* or its speakers.¹

Bilingualism, language contact and contact languages in Fribourg/Freiburg

Language statistics, social and language history of the City

The city of Fribourg/Freiburg, capital of the eponymous canton, is situated between Berne and Lausanne. From its 41 519 inhabitants, 65% are of Swiss and 35% of foreign origin (*Bulletin 1700/Mitteilungsblatt 1700* 2020, 5). 48.4% are French-speakers and 14.2% are German-speakers,² while 84.3% of the inhabitants choose French as the administrative language with the authorities (called *langue de diffusion* by the City) and 15.7% German (Conseil communal 2019,

¹ The open-ended questions of the semi-structured interviews are in the Appendix. They were conducted by the author between 2017 and 2020.

² The City Council refers to “mother tongue” (*langue maternelle*) in its annual report, while the Swiss Federal Statistical Office uses the term “main languages” (*langues principales*). Up to three main languages can be indicated.

34). Because of the status of German as a minority language and the presence of diglossia between Standard German and Swiss German, French-speakers rarely use German. Most German-speakers living in the City are bilingual to various degrees. French is clearly the default language; it is possible to live only in French, whereas German-speakers have to adapt to French in public life. Speakers of other languages mainly chose French as the language for administration and as school language.

The City's bilingualism reaches as far back as before its foundation. After the Romanization of the Celtic Helvetians in the first century BC and the invasion of the Germanic Alemanni around the end of the 5th century AD, a language border, or a bilingual belt, developed around the year AD 1000. The City was founded in 1157 on the banks of the river *Sarine/Saane* and has always housed a population of Francophones and German-speakers, as well as a bilingual community. The river is considered to be the symbolic division between the two language groups also at Swiss level, albeit it shapes the language border for but a few kilometres, it is called *Röstigraben* by both language groups. For political reasons, the City changed its official language several times. Since the middle of the 19th century, it conveys a more Francophone image, making French the only official language; however, services, schools, culture and media are offered now in the two languages, even if shortcomings still exist and the German-speaking share diminishes gradually, which is also due to immigration that has been increasing the French-speaking portion for the past decades.

Figure 1: Part of the *Auge/Au* urban quarter, stronghold of *bolze/Bolz*



The lower part of the City, called *Basse-Ville* in French (or simply *la Basse*) and *Unterstadt* in German, where *bolze/Bolz* developed during the 19th century, used to be quite prosperous with its clothing industry and skilled artisans. However, export difficulties and the construction of two bridges seriously deteriorated the economic situation of the two neighbourhoods near the river (*Auge* and *Neuveville* in French; *Au* and *Neustadt* in Standard German; *Ou* and *Nüüschlatt* in the local dialect; the *Auge/Au/Ou* quarter is sometimes also called *Rollimoos*). At the same time, poor farmers in quest of jobs migrated mostly from the German-speaking *Sensebezirk*. The apartments were divided, and large families settled in very small, dark and unhealthy dwellings. Families with ten or twelve children living in a two-room apartment were more rule than exception. Schorer notes in 1908 that 93% of the households in the *Auge/Au* neighbourhood (88.5% in the

Neuveville/Neustadt) consisted of apartments of one or two rooms (Schorer 1908, 34; Gumy 1997; Brohy 2011). The population had little schooling and lived under the authoritarian influence of the Catholic Church and the aristocracy. Promiscuity, illness, unemployment and alcohol addiction were important problems; and until the 1950ies, the area was certainly one of the poorest of Switzerland. One of the informants (90 years) mentions that her grandmother, who ran a shop in the *Basse* in the 1930ies, wiped the slate clean quite often because the families simply had no more money at the end of the month. German-speakers settled predominantly in the *Auge/Au* (see Fig. 1), while French-speakers chose mainly the *Neuveville/Neustadt*. Later, people from the neighbouring canton of Berne migrated to the City, often as shop owners, since Protestants, unlike Catholics, could sell their goods on Sundays.

Bolze/Bolz and the City: Folk bilingualism in the Basse, elite bilingualism in the Haute-Ville

Bolze/Bolz is the legitimate child of misery and bilingualism, of physical and linguistic promiscuity. The area called *la Basse* reflects a triple negative connotation. It refers topographically to the lowest part of the city under the cliffs near the river, to a low social class, and to low prestige bilingualism, associated with semilingualism. As in other language contact situations with widespread popular bilingualism, language mixing was stigmatized. People from the upper part of the City and outside observers often noted that Bolzophones speak “indistinctively French and German”, insinuating that there exists a ‘bad’ and a ‘good’ bilingualism, practised by the intellectual and economic elites of the upper town. The *Basse* housed the prison and the gas plant (dismantled in 1980) and some other industries not well seen in the upper part of the town. An informant from the upper part of the City reports that her parents warned her from contact with the bad boys of the *Basse*. However, she adds, the children from all parts of the city mingled to a certain extent in the *Basse* due to the presence of the municipal swimming pool and the ice rink (which later moved to the outskirts of the City). The Francophones called the sports facilities *pisco* and *pato* and the German-speakers *Pissina* and *Patinuuar(a)*. When boys pestered girls in the water or on ice, one could hear them react in this way: *T’arrêtes mäingnang técolle, fais gaffe espèce de moulaf, süsch ganiis a de Caissa ga sääge!* (“You stop it right now, pay attention you bloody idiot, or I’m going to tell it at the cash desk!”)³

Figure 2: Neighbourhoods in Fribourg/Freiburg



³ All translations into English are mine.

From the 1960ies on, the population from the *Basse* moved to new neighbourhoods with modern buildings. Italian workers settled, and then students who appreciated the low rents and the familiar friendly atmosphere. Students and artists triggered gentrification of the *Basse*, which was henceforth often called in a nobler way *Vieille-Ville* (Old Town). The restoration of the gothic houses and speculation reinforced the exodus of the *Bolzes*. However, their language is still being heard in the cafés and streets of the *Basse*. Since the 1970ies, the City and the Canton gradually lost their image as a Catholic and conservative area. Bilingualism became more and more fashionable and lost its stigma, and *bolze/Bolz* also gained prestige, so that some inhabitants outside the core area proudly started to speak *bolze/Bolz*. In a film (Aeby 2009) about the Bolze population who lived in the *Basse* from the 1930ies to the 1970ies, the protagonists speak about their childhood and youth as a happy period after all, characterized by strong bonds and solidarity among the inhabitants. Recently, toponymy of the *Basse* reflects the rehabilitation of *bolze/Bolz*. There is now a streetlet called *Ruelle des Poletz* (marbles in *bolze*) and a *Promenade des Bolzes* (see Fig. 3), and *bolze/Bolz* is now used on some signboards and sometimes for advertising. Its presence in the landscape of Fribourg/Freiburg shows the change in attitudes towards this mixed urbanlect.

Figure 3: Odonym near the river *Sarine/Saane*



Jo Siffert, born Joseph, called Seppi during his childhood in the *Basse*, is certainly one of the most famous Bolze. He became a Formula 1 pilot and died in Brands Hatch (GB) in 1971, at the age of 35. He is the image of a modest Bolze who achieved social success, marrying the daughter of an industrialist, switching from *Bolz* to English in the racing circuits. He was portrayed in a book chapter written by journalist and historian Niklaus Meienberg (Meienberg 1977, 123-142), who linked the story of Jo Siffert to the history of the *Basse*. His sister still uses spontaneously *Bolz* when talking about her brother in a film dedicated to him (cf. Brohy 2010):

I bi einisch, mi Brueder het einisch bim Fangio en Wage gstole, *je me souviendrai toujours*, het en Wage gestole, u de simer ohni *Plaque* ohni, er het denn s *Permis* no gar net gha, u denn hemer di ganze [xxx]⁴ eech *la campagne fribourgeoise* u da hetter gfaare gfaare, wine Verruckte, *je lui ai dit, mais fais attention conduis et pis...* glichfaus hets mer gfaut und e ha glichzitig Angsch gha, dasch [xxx] öppis Wunderbars gsi, das isch wider es *Évènement*, wo me gar net cha verzelle (Lareida 2005).

⁴ The French parts are in italics; [xxx] means unintelligible speech.

[“I was once, my brother had once stolen a car at Fangio’s, I’ll always remember, had stolen a car, and we were without number plates, he not yet had his driver’s licence by this time, and then we had the whole [xxx] eeh the Fribourgeois countryside, and he drove and drove like a fool, I told him pay attention drive but I liked it and at the same I was afraid it is [xxx] something marvellous, it was again an event which can’t be told”.]

The text shows that Seppi’s sister is now more familiar with French, and she is in fact talking about the local garage owner Frangi (and not Formula 1 driver Juan Manuel Fangio).]

Bolz/bolze has developed due – or thanks – to dense and multiplex social networks (Milroy 1987, Brohy 1992, 83). There are some similarities between *bolze/Bolz* and Old Helsinki Slang (e.g., Jarva 2008, Jarva/Mikkonen 2018), another urban sociolect of a street corner society (cf. Whyte 1943), related to a formerly modest life, which also has a strong territorial, chronological, social and identity rooting, mixing the two official languages of the City, with a Finnish mould as warp and Swedish vocabulary as weft.

The many voices of *bolze/Bolz*

Etymology of the demonym/glossonym bolze/Bolz

They are many interpretations of the glossonym *bolze/Bolz* and its origin. An informant thinks it is a portmanteau word composed of *bois* and *Holz* (wood), which is not plausible. An author thinks that the glossonym might be related to a bolt factory formerly located in the *Basse* (cf. Jungo 1986, 102), which is also not probable, although the idea of a bolt (*Bolzen* in German) linking two elements, such as *bolze/Bolz* links French and Swiss German, and the German-speakers and the French-speakers, is quite appealing. The most likely etymology is that the name is related to the Germanic term *Bold* (guy, chap, individual, akin to the English *bold*), which is nowadays only used in compound nouns such as *Witzbold* (jester, comic, joker), *Raufbold* (fighter, ruffian), *Trunkenbold* (drunkard, inebriate), or in compound given names such as *Archibald*. It is a fact that *bolze* was first used as pejorative *gentilé* or demonym to designate the (poor folk) population of the City of Fribourg/Freiburg. The oldest reference I found is inserted in a glossary from 1864: “BOLDZE, appellation injurieuse, sorte de sobriquet donné aux habitants de Fribourg” (Grangier 1864, 31). In 1873, Daguet (1873, 236) defines the term in similar words: “Bolze est un mot fribourgeois par lequel on désigne le bourgeois [citoyen] moitié bête moitié rusé de la capitale”. The dictionary of Swiss-German dialects, the *Schweizerisches Idiotikon*, mentions under the lemma *Bolz* the original meaning of the term: “verächtliche Bezeichnung eines Menschen. ‘Die Bolzen in der Stadt’” (Schweizerisches Idiotikon 1881, vol. IV, column 1228). The first publications mention *bolze/Bolz* thus only as a demonym for a certain type of inhabitants of the City, then, gradually the term shifts also to the particular (mixed) language of the inhabitants of the *Basse*, “in the 1940ies”, according to an informant. This double meaning appears in this citation:

Ancienne appellation injurieuse, d’origine alémanique, *Bolze* est le surnom réservé aux bourgeois de la capitale et singulièrement aux Fribourgeois de la Ville basse, sise au bord de la Sarine [...]. Le Bolze se signale essentiellement par son langage. Un langage mâtiné de patois et d’allemand, adulteré par les barbarismes et les entorses syntaxiques, mais où brillent des inventions lexicales assez inédites. (Humbert 1967, 56)

[“Formerly an offensive name of Alemannic origin, *Bolze* is the nickname used for the citizens of the capital and particularly for the Fribourgeois of the Basse-Ville on the banks of the river Sarine [...]. The Bolze is primarily identified by his language. A language mixed with Patois and German, adulterated by barbarisms and syntactic transgressions, however, with unexpected lexical inventions.”]

The term then appeared in other compounds and expressions, like *Bolzopolis* (for the City of Fribourg/Freiburg), *Carnaval des Bolzes* (see Fig. 4), *Bolzolique* (towards the end of the 19th century, depicting a typical *bolze/Bolz* inhabitant), and “*Robin des Bolzes*”, a nickname given to a former local criminal (Wuthrich 2007), or *Les soirées bolzes* (see Fig. 5).

Figure 4: The *Carnaval des Bolzes*



Figure 5: *Les soirées bolzes*



Bolze/Bolz mentioned by writers, visitors and observers

The particular mixed language and the social situation of its speakers struck many writers, visitors, travellers and observers, although the term *bolze/Bolz* was not always explicitly mentioned. The *Vaudois* writer and journalist Léon Savary opposes the proletarian situation of the *bolze/Bolze* community with the intellectual one represented by the University, which are worlds apart:

Il y a deux Fribourg bien distincts que nulle rigoureuse limite ne sépare, mais qui ne se fondent pas en un seul. Il y a le Fribourg ‘bolze’, le Fribourg de la petite vie [...]. Et il y a le Fribourg international, ‘pythoniste’,⁵ celui de l’Université [...]. Il y a le Fribourg qui se méfie de tout ce qui est étranger et le Fribourg qui unit Madrid à Varsovie (Savary 1929, 49).

[“There are two very distinct Fribourg which no strict border separates, but which do not merge into one entity. There is the ‘Bolze’ Fribourg, the Fribourg of simple life [...]. And there is the international ‘pythonist’ Fribourg, that of the University [...]. There is Fribourg which distrusts everything foreign, and Fribourg which unites Madrid to Warsaw.”]

He then adds:

Le Fribourg international recouvre le vieux Fribourg ‘bolze’. Il ne le supprime pas. Il ne s’y allie point. Ce ne sont pas deux villes. Ce sont deux mondes. (Savary 1929, 51)

[“The international Fribourg covers the old ‘Bolze’ Fribourg. It does not supplant it. It does not ally himself with it. These are not two cities. These are two worlds.”]

⁵ The cantonal minister of education Georges Python, a member of the Catholic-conservative party, was one of the founders of the University of Fribourg/Freiburg in 1889 and Savary was his secretary.

Later, the Genevois writer and musician Charles-Albert Cingria describes in positive terms the fused lects of the City:

On dit que les langues séparent. Je ne trouve pas. Jamais je n'ai rien vu de si homogène que ce Fribourg bilingue. C'est vraiment ravissant d'ailleurs comme les enfants de la partie allemande parlent français en argot et avec plaisir, et les drôles de choses qu'ils disent [...]. En réalité je crois qu'ils ne savent pas qu'il y a des langues: ils parlent simplement d'une façon ou de l'autre, comme nous-mêmes, dans le fond, selon l'air, les visages, les circonstances, dans une langue que nous croyons une, mais qui ne l'est pas. (Cingria 1945, 23-24)

[“It is said that languages separate. I do not think so. Never have I seen anything so homogeneous as this bilingual Fribourg. It is really lovely how the children of the German part speak French in a slang fashion, and with pleasure, and the funny things they say [...]. In reality, I think they do not know that there are languages: They just speak the one or other way, like we do in fact, according to the air, the faces, the circumstances, in a language that we believe to be one, but which is not.”]

Peter Boschung, a surgeon dedicated to the promotion of the language rights of the German-speaking minority and of bilingualism in the Canton of Fribourg/Freiburg in the second half of the 20th century, advocates a neat separation of the languages, and draws the attention to the risks of bilingualism:

Viele Doppelsprachige neigen zur *Sprachpantecherei*. Es fällt ihnen schwer, die beiden Sprechweisen auseinander zu halten, sie werfen im gleichen Satz deutsche und französische Wendungen durcheinander, finden den treffenden Ausdruck nicht, verwechseln Begriffe und verwenden Schwammwörter. (Boschung 1989a)

[“Many bilinguals tend to adulterate the languages. They do not manage to keep the two systems apart, they jumble up German and French expressions in the same sentence, they do not find the appropriate expression, they mix up terms, and use vague (“spongy”) words”.⁶]

He thinks that the language border creates a type of bilingualism which is dangerous for the two languages and cultures involved. According to him, the mixing of the languages can be explained by a lack of language competence, and he specifies that the *Bolzensprache* is strongly in decline: “Eine Gipfelleistung solcher Mischung stellt die heute stark zurückgehende Bolzensprache dar” (Boschung 1959, 27) [“A peak performance of such language mixing is the now strongly regressing Bolze language.”]

In an article on the *Sarine/Saane* River, the weekly magazine *Migros Magazine* mentions *bolze/Bolz*, the language border, and the ethnonyms used for the two language communities in the City:

Nous voilà sur territoire ‘Bolze’, là où l'on parle un dialecte mélangeant allégrement français et allemand [...]. Pour la première fois, nous enjambons la Sarine, rivière frontière séparant Welsches et Staubirns. (Portner 2015, 80)

[“We are now in ‘Bolze’ territory, where a dialect which mingles blithely French and German is spoken [...]. For the first time we cross the Sarine, frontier river separating *Welsches* (ethnonym for the French-speaking Swiss) and *Staubirns* (negative ethnonym for the German-speaking Swiss).]

Bolze/Bolz is also mentioned on the Internet as a touristic attraction, alongside the city's bilingualism:

⁶ In a subsequent article, he speaks of *Sprachenmischmasch* and *Ratatouille* (Boschung 1989b).

Some of Fribourg's older folk even cling on to the ancient *bolze* dialect, a mixture, unsurprisingly, of French and German which you might be able to catch in the taverns and public squares of the Basse-Ville (Lower Town): in Bolze, the town is Frybürg, and you'll hear people calling each other *Ggopäingj* (*copain*, 'friend') (Switzerland is yours 2020).

Figure 6: Kiosk in the *Basse*



Culture, literature and communication in *bolze/Bolz*

Cultural and literature production in *bolze/Bolz* has never reached the level of Chiac in New Brunswick (Canada), however, it's increased use shows the destigmatization of bilingualism in general and hybrid languages in particular. The writer Fränzi Kern-Egger, born and raised in the *Auge/Au* quarter, published two short story books in *Bolz* and about the Bolze population, with a list of terms and expressions (Kern-Egger 1990, 2012; also see Section 3, end of this volume). She also translated Saint-Exupéry's *Petit Prince* into *Bolz* (Kern-Egger 2020, see Fig. 7). She uses the graphic norms of the Swiss-German dialect *Seislerdütsch* for the parts in Swiss-German, and integrates the French parts phonetically.

Stories and descriptions in and about *bolze/Bolz* are often presented in public lectures, which are appreciated by the population and tourists. Claude Cotting, also a Bolze, has written his own story of the City of Fribourg/Freiburg, with the typical expressions explained in a list (Cotting 1976). Alfons Jungo has also written stories in and about the Bolze folk (Jungo 1986, 1988). Another native form the *Basse*, Roland Vonlanthen has written a version of Michel Strogoff in Bolze (Vonlanthen 2010). There are also some songs in *bolze/Bolz* (see for example Bossart 2019). In a photography exhibition hosted in the *Basse* in 2019 on the topics "Fribourg insolite" and "Expressions bolzes", organized for the 75th anniversary of the Photo-Club Fribourg, the legends of the photographs were also labelled in *bolze/Bolz* (see Fig. 8).⁷

⁷ The last sentence in *bolze* presents an interesting feature, inasmuch as there is a German inversion (*risquiertmu*) with only one Swiss-German word in the sentence, used as a clitic (*mu*, Standard German *man*, one).

Figure 7:
The *Petit Prince* in *bolze/Bolz*

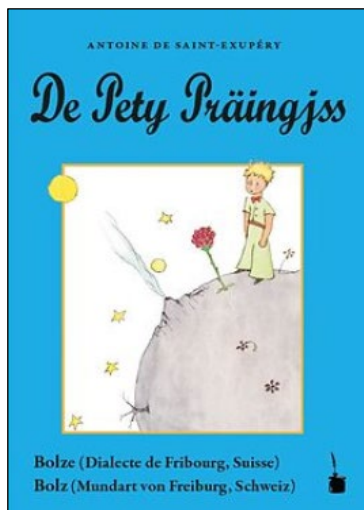
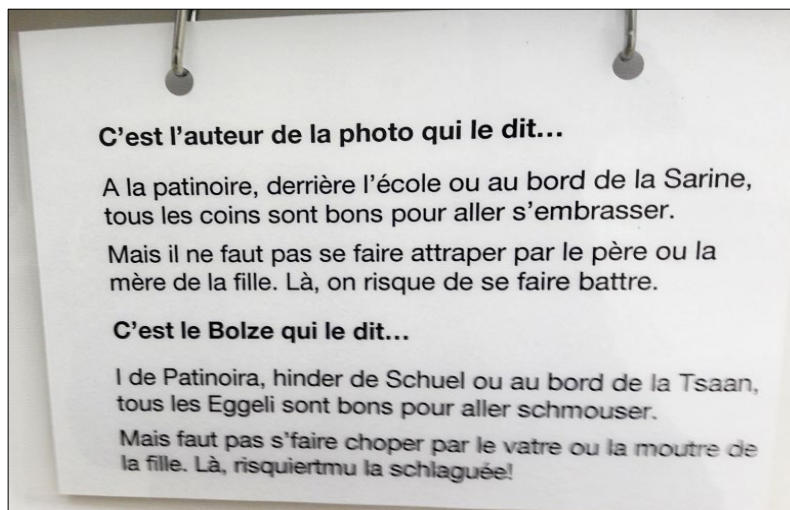


Figure 8:
Legend in *bolze/Bolz* at the photo exhibition



A street theatre on the places of memory in the *Basse* uses partially *Bolz* (Brohy et al. 2009), and a theatre play in *bolze* presents on stage typical scenes and personalities of the 1970ies in the *Basse* (Haas 2011). There is also some media coverage on the topic (e.g., SRF 2013), and a theatre play in *bolze/Bolz* is planned for 2022 (Brohy/Kern-Egger, forthcoming). Its scope is the preservation of *bolze/Bolz* as a heritage for the future generations, since some consider it is an endangered contact language (cf. also Lee 2020). It is also used on menu cards, and on ads, and in digital communication. For a new generation, a French-Swiss German hybrid language is one of the expressions of an urban bilingual identity which is no longer associated with restricted language competence and social disadvantage, but with social and economic resources.

Linguistic description of bolze/Bolz

Two different varieties of the local mixed vernacular exist. One has French as matrix or base language, the other one the urban variety of the German dialect called *Seislerdütsch*. The two varieties are located on a continuum, at the one end there is the French *bolze* which could also be an accent and a specific recognizable intonation, shifting then to more or less lexical borrowing from Swiss-German. This accent “se module[nt] sous un accent traînard, grasseyé, diphtongué” (Encyclopédie du Canton de Fribourg, 1977, 394). We can add the gemination of the unvoiced velar stop /k/ in voiced /gg/ in initial position, the velarization of nasals, for example *Ggopäingj* for *copain* (chum), the pronunciation of *huit* (eight) as /wit/ instead of /qit/, and a staccato syllabic speech rhythm. At the lexical level, some terms are considered to be typically *bolze*, such as the interjection *yoo* (something like *oh yes, don't tell me*), the personal pronoun *mécol*, *técol*, *sécol* etc. for *moi*, *toi*, *lui*, etc., and the adversative phrase *pi total*. As in the context of other mixed varieties, the speakers of *bolze* use varying numbers of Swiss-German loanwords, borrowings and calques, there is big inter- and intrapersonal variation, depending on speakers and situations. The loanwords come from the domains of family, daily life, animals, cafés, e.g. *vèguelet* (chariot, Swiss-German *Wäageli*), *kèfre* (beetle, Swiss-German *Chäfer*), *chnâquer* (crawl, Swiss-German *schnaagge*), *chlâguée* (beating, Swiss-German *schlaa*, German *schlagen*, with the prolific suffix -ée).

Daniëls mentions in her article on the Fribourgeois people and its traditions some typical *bolze* terms, and also the ambiguity between language, accent and users:

Et c'est 'pikre' pour cheval, 'kakra' pour corbeau, jeu de 'poletz' pour jeu de billes, le tout avec l'accent bolze qui n'est pas qu'un accent, mais une qualité bonasse et rustaude qui s'applique aussi bien au langage qu'à celui qui l'emploie (Daniëls 1964, 98-99).

[“And it is ‘pikre’ for horse, ‘kakra’ for raven, ‘poletz’ game for marble game, all pronounced with a Bolze accent which is not only an accent, but also a simple and rough quality which characterizes the language as well as its user”.]

Pikre means *cheval fourbu* in Francoprovençal (Chochyètâ kantonale di patêjan fribordzê 2013, 834), *kakre* is derived from Seislerdütsch *Ggaagger* (which is an onomatopoeia for raven), *poletz* (marble) comes from Patois *polètse* (Chochyètâ... 2013, 842).

In the literature on the German influence on the French language in Switzerland, calques are even more stigmatized than loanwords, which are considered to be *barbarismes de phrases* (Daguet 1873, 237). The older, very abundant literature on language contacts and negative influence of (Swiss-)German on French, mentions many examples of this type of germanisms which are also part of *bolze*, e.g. *attendre sur* (in German *warten uf/auf*; “to wait for”), *aider à* (German *helfen*, used with dative in German; “to help”), *aller promener* (German *spazieren gehen*, a non-reflexive verb in German; “to go for a walk”), *ça tire* (German *es zieht*, for *il y a des courants d'air*; “it’s drafty”), *cuire* (German *kochen* for *cuisiner*; “to cook”), *ça veut déjà jouer* (for *ça va bien aller*; German *es wird schon gehen*; “it will work out ok”).

However, many of these loanwords and calques are also used in the Francophone part of the Canton of Fribourg/Freiburg, and also at the language border in the Jura and Berne canton, and for some of them, in the whole area of the *Suisse romande*. There is a strong tendency to consider every deviation from standard centralized French as Germanism, whereas some are influenced from Patois, such as *il est loin* (“he’s gone”, for *il est parti*, German *er ist weg*, Patois *l’è viya*). French dictionaries contain Helvetisms or *Romandisms*, and specific dictionaries of the regional Swiss French explain the most common Germanisms to be heard in the *Suisse romande* (see for example Pierrehumbert 1926; Nicollier 1990; Thibault/Knecht 2012).

On the other end of the continuum, *Bolz* with a Swiss-German matrix language is much less uniform. In addition to French loanwords, spontaneous borrowings and calques, it is also characterized by a high albeit varying number of discourse markers such as *d'accord*, *eh bien bon*, *c'est pas croyable*, *hein dis*, greetings, and code switching, with longer and shorter speech parts which are entirely in French, or in *bolze*. The degree of integration into the Swiss-German linguistic system can vary: It is possible to say *li gange ga patiniire* (“I’m going ice-skating”, with the suffix *-iire* used for verbs of Latin origin), or *li gange ga patiner* (with the French verb in the infinitive). The more creative possibilities of *Bolz* in comparison to *bolze* can be interpreted by the fact that the German-speakers are usually more bilingual than the Francophones. In the City, the *Bolz*-speakers are in fact in a tetraglossic situation. They use *Bolz* for intimate contacts in the family, with close friends and neighbours, French for contacts in the public and work sphere in town, Swiss-German with friends and in certain groups, and standard German for literacy activities; foreign languages can, of course, also be part of their linguistic repertoire.

Interestingly, the speakers of both *bolze* and *Bolz* often claim that they speak the real mixed variety. The bilingual speech also allows having two dialogues in parallel; an informant for instance speaks a combination of Swiss-German and *Bolz* with her friends and scolds her little son in French without disturbing the flow of conversation (“Aaah, Marc, t’arrêtes main-nant, je t’l’ai

djà dit!"). In *Bolz*, direct speech is often in French, if this corresponds to the original language choice.

The extent of borrowability (Wiemer/Wälchli/Hauser 2012) depends on the degree of embeddedness of the linguistic units in the language system. Rituals, interjections, phatic expressions, intensifiers are thus easily and readily transferred, but also nouns, adjectives and verbs, which can be more or less integrated in the Swiss-German system. In *bolze* the mixing with established loanwords is predictable, while the mixing with ad hoc borrowing and switching is more unpredictable in *Bolz*.

The German linguist Gottfried Kolde compares in his seminal work language contacts, language behaviour and bilingualism of young people living in the two bilingual cities of Fribourg/Freiburg and Biel/Bienne. He discusses the interferences between the languages, however, he only mentions marginally *bolze* and *Bolz* and also identifies a contact language of the third kind, a *Mischsprache* (mixed language), which, according to him, cannot be attributed to any of the coexisting languages (Kolde 1981, 159).

For the older speakers, *bolze/Bolz* is intimately linked to the *Basse*, and is its main feature. An informant, a shopkeeper in the Neuveville/Neustadt, speaks of the *Understettler* (inhabitants of the *Basse*), then of *jüshti Understettler* (real inhabitants of the *Basse*), and finally of *ganz jüshti Understettler* (authentic inhabitants of the *Basse*) who are the only ones to speak *bolze/Bolz*. There is social bilingualism, which does not mean that there is (symmetrical) individual bilingualism. Many French-German bilinguals, without particular ties with the *Basse*, do not speak *bolze/Bolz*, while some monolingual Francophones speak *bolze*.

The use of French words and expressions in the Swiss-German dialects and in Swiss Standard German in general is a frequent and well-documented phenomenon (see, for example, Steiner 1921, or the lemmata of French origin in Meyer 1989, and Schmutz/Haas 2004). In parallel, Swiss-German and German are also source languages for loanwords and specific expressions in French not only in Fribourg/Freiburg, but also at the language border of the other bilingual cantons, in the Jura area, and more generally in French-speaking Switzerland, where the words and expressions are part of regional French, also called *germanismes*, *helvétismes*, *provincialismes*, *barbarismes* or *romandismes*.⁸ The first dictionaries – or glossaries – are highly prescriptive; their scope is to help to avoid German terms in the French language, in the sense of *Dites – ne dites pas*. The message they convey is not clear. On the one hand, the use of Germanisms is highly stigmatized, on the other hand, they are sometimes also considered to be authentic and original. The publications on loanwords, code-switching and interferences mirror the attitudes towards bilingualism and the ideology of monolingualism until the 1970ies, at national as well as international level. However, folk bilingualism and its most salient feature, *bolze/Bolz*, having been stigmatized, this was not the case of elite bilingualism of the local aristocracy who also practised code-switching, albeit in other domains. Gonzague de Reynold, local aristocrat and professor at the University of Berne, regularly attacked popular bilingualism and language mixing (Deutsch und Welsch 1963):

il va de soi que nous entendons par bilinguisme exactement ce que ce terme veut dire: le mélange de deux langues pratiquées dans un milieu étendu, au point de ne plus savoir quelle est la langue dominante et naturelle, — et non la connaissance des langues chez une personne cultivée (Reynold 1928, 105).

⁸ Other regionalisms consist of specific terms for institutions, influence of Patois, endemic terms, archaisms, neologisms, etc.

[“it goes without saying that we understand by bilingualism exactly what this term means: the mixture of two widely used languages, to the point of no longer knowing which is the dominant and natural language — and not a cultivated person’s knowledge of languages.”]

Even if the French loanwords and calques are considerably more frequent in Swiss German than the opposite, as also noticed by Rash who states that “[s]ince the formation of the German-Romance boundary, transfer from French into German has been markedly greater than in the opposite direction” (Rash 2002, 127), the German influence on French is more stigmatized than the French one on Swiss German and Swiss standard German. The reciprocal influence of German and French, culminating in *bolze/Bolz*, can be represented in a continuum (cf. Table 1).

Table 1: The French-German mixed continuum

French-speaking countries	French-speaking Switzerland	French-speaking Switzerland near language border	CITY OF FRIBOURG/FREIBURG		German-speaking Switzerland near language border	German-speaking Switzerland	German-speaking countries
			<i>bolze</i>	<i>Bolz</i>			
Some German influence	Weak (Swiss) German influence	Strong (Swiss) German influence	Heavy influence of Swiss German, and some Patois	Very heavy influence of French and some Patois	Strong French influence	Weak French influence	Some French influence

Research on *bolze/Bolz*

There is not much research on *bolze/Bolz*, besides some minor academic papers and some papers of high-school students (cf. Schmölzer/Rüegge 1992; Roschy 2013). One of my interlocutors started a master’s thesis some years ago, however, as she reports, data gathering proved to be complicated, since – in order to satisfy her expectations – the microphone motivated her informants to use either more or less language mixing than they would do in a natural setting, according to their language norm and attitudes.

The two big sociolinguistic surveys conducted at the language border in Fribourg/Freiburg, one at the end of the 19th century (Zimmerli 1895) and the other one in the middle of the 20th century (Weinreich 1952) do not mention *bolze/Bolz* explicitly. Zimmerli states that the *Auge/Au* quarter, the hot spot of *bolze/Bolz*, is predominately inhabited by German-speakers (to about two thirds), while the *Neuveville/Neustadt* and the upper part of the City are clearly French-speaking (Zimmerli 1895, 73). Fifty-five years later, Weinreich analyzes the language situation and distribution in the City the following way:

Today the German element is concentrated in the oldest section of the city, the Au quarter (French Auge). There one hears mostly German in the streets, the signs are in German, and the salespeople in the shops are all bilingual. The La Planche quarter also has a partly German population, but the entire upper city is French (Weinreich 1952, 188).

Later in his publication, he mentions “modern urban borrowing, such as occurs in the towns and cities with considerable bilingual populations (Biel, Fribourg [...])”:

This stratum of borrowings is found in Schwyzertütsch; it is also the only one which affects the ‘Standard’ French spoken in these cities. It is of more recent origin, less habitualized (i.e. still due frequently to individual ad hoc mixture of the two languages and typically urban both in its subject matter and its slangy, expressively grotesque intent (Weinreich 1952, 202).

However, in the German version of his thesis, he mentions surprisingly a language border inside the City, which would prevent massive interferences and the development of a mixed language, unlike the situation in the City of Biel/Bienne:

Angesichts dessen ist es nicht verwunderlich, dass eine so verbreitete Interferenz von Deutsch und Französisch, wie sie von Biel berichtet wird, für Freiburg nicht typisch ist. (Weinreich 1977, 122)

[“Considering this, it is not surprising that such widespread interference between German and French, which is reported from Biel, is not typical for Fribourg.”]

A research on twenty bilingual couples and families conducted in Fribourg/Freiburg during the 1980ies (Brohy 1992) highlights *bolz/Bolze* as a family language. Out of the twenty couples, five use *Bolz* and one *bolze*, however, the language is still stigmatized: “À la maison, nous n'utilisons jamais un langage du type ‘bolze’ ” (Brohy 1992, 157) [“At home, we never use a language of the *bolze* type”], and “nous changeons jamais à l'intérieur d'une phrase, seulement quand nous changeons de sujet ou quand une autre personne arrive” (Brohy 1992, 246) [“we never change inside a sentence, only when we change the subject or when another person arrives”], as two informants state. One of the participants also claimed to never use *bolze/Bolze*. However, during the interview, the telephone rang and she spoke *Bolz* with her mother, with heavy lexical influence from French, as well as with parts of the dialogue completely in French.

Results from the interviews with the Bolzophones

As we have seen, research on *bolze* and *Bolz* is scarce. To complete the picture 15 interviews were conducted with *Bolz*- as well as *bolze*-speakers. The interviewees from different socioeconomic backgrounds, eight women and seven men, were aged between 28 and 90. Only one indicated *Bolz* as a first language and that *Bolz* had been the language of her parents, the other ones identify themselves as French- or German-speakers, or simply as bilinguals without ethnic or linguistic specification.

When asked to locate the *bolze/Bolz* territory on a map, they pin the *Basse*, with certain nuances. Some informants indicate only the *Auge/Au* quarter, while others also situate it in the *Neuveville/Neustadt*, and some mention that it is now also used in the more modern neighbourhoods, like *Schönberg*, *Jura* and *Torry*. The informant with *Bolze* as a first language draws a detailed map of streets and even houses where *bolze/Bolz* used to be spoken in the *Auge/Au* quarter. A French-speaking informant, who grew up in the *Auge/Au* quarter, speaks of a “frontière invisible sur le Pont du Milieu”, a bridge between the two quarters of the *Basse*, and claims that she never crossed the bridge. Some people locate *Bolz* in the *Auge/Au* and *bolze* in the *Neuveville/Neustadt*, such as Haas who comments a theatre play (Wicki 2011) on the *Bolzophones* and their lives:

“Ceux de l'Auge et ceux de la Neuveville n'avaient pas grand-chose en commun [...] les uns tiraient le bolze vers l'allemand, les autres vers le français.” (Haas 2011)

[“People from the Auge and those from the Neuveville did not have much in common [...] the first pulled bolze towards German and the others towards French.”]

One of the interlocutors denies the existence of *bolze/Bolze*:

“ce mélange entre le français et l'allemand, c'est finalement ce qu'on entend aussi à Bienne ou dans le Jura, c'est pas propre à Fribourg.”

[“This mixture between French and German, it's in fact what we hear in Bienne or in the Jura, it's not specific for Fribourg.”]

When asked to quote typical words or expressions in *bolze/Bolz*, the informants always make the difference between *bolze* and *Bolz*. For the Francophone *bolze*, some prototypical phrases are mentioned such as “*Mon fatre a schlagué le khatz avec un stèkre et l’a foutu en bas la Saane*”⁹ [“*My father hit the cat with a stick and threw it into the Sarine river*”], or “*Entends-tu les foeguelés pfiifer sur le zwetschgebom?*” [“*Do you hear the birds sing in the plum tree?*”]. They also mention the typical expressions such as *mécol* (“me”), *spatz* (“sparrow”), *voerm* (“worm”), *nazeupeuque* (“nasal crusts”), *gginggelitschoule* (Kindergarten, from the local dialect *gginggele*, “to play”, and *Schuel*, “school”), expressions from cafés, such as *fürabe* (“closing time”), *rübeli* (“beer glass”, from *Chübeli*), expressions and greetings, like *ça geits?* (“how are you?”). Regarding calques, they mention for example *oser* (for “to be allowed”, German *dürfen*), *comme que comme* (“anyway”, from German *sowieso*), *ça veut déjà aller* (Germ. *es wird schon gehen*; “it’ll be ok”), *aider à*¹⁰ (with dative in German, *helfen*; “to help”), *sans autre* (German *ohne Weiteres*; “easily”), *tout de bon* (German *Alles Gute*; “all the best”); *faites seulement* (German *machen Sie nur*, “please do”).

Regarding *Bolz* the informants mention the sites and spots of the *Basse* that they designate in French, as well as discourse markers, greetings, phatic expressions, backchannels, and interjections. Phrases and nouns are most often borrowed, followed by verbs and adjectives. However, the informants stress that longer and shorter text passages in French and *bolze* are also part of *Bolz*: “*tout est possible*” [“everything is possible”]. They explain the variability and creativity of *Bolz* by the fact that German-speakers are more bilingual, “*à Fribourg, i faut savoir le français, sinon t’es perdu*” [“in Fribourg, you have to know French, otherwise you’re lost”], that French is more standardized than German and thus suffers less mixture, and that Swiss-German as a dialect has less prestige than French as a language.

When asked to give a definition of *bolze/Bolz* the different informants answer that it is a *Schpraach, un parler, une parlure, a Dialäkt, le dialecte de l’Auge, une langue adultère, du charabia, ni du français ni de l’allemand, un mélange de suisse-allemand et de français*.

An informant who lived in the *Basse* until she was 22 hesitates between different definitions:

Pour moi le bolze c’est un mix ... c’est un misch [mixture] entre le français et l’allemand, moi, je parlais le français à la maison, mais dehors, dehors on mélangeait, i fallait bien que les gosses puissent jouer ensemble, mais c’est aussi un accent, d’ailleurs, quand je descends à la Basse je remarque que j’le rechoppe tout d’suite, mais à quelque part, c’est une langue ... ou un dialecte, c’était la façon de se parler.

[“For me, bolze is a mix ... it’s a mixture between French and German, myself, I spoke French at home, but outside, outside we mixed, the kids had to play together, but it’s also an accent, by the way, when I go back to the Basse, I notice that I catch it at once, but somehow, it’s a language, or a dialect, it was the way to speak together.”]

For older informants, the stigmatization of the *Basse* is still vivid. A 90-year-old recalls her childhood in a quarter close to the *Auge/Au*:

“On mélangeait beaucoup, on parlait 50% en français et 50% en allemand, mais pas avec le fatre, i savait pas l’allemand, mais on parlait pas le bolze, on venait pas d’l’Auge.”

⁹ The German words are in italics. There is, of course, no written norm in *bolze*.

¹⁰ *Aider à* is mentioned in the “Banque de dépannage linguistique”, as a particularity of French in the 17th and 18th centuries, and as still being in use in Québec and Acadia (Gouvernement du Québec 2020).

[“We mixed a lot, we spoke 50% in French and 50% in German, but not with our father, he didn’t speak German, but we didn’t speak *bolze*, we didn’t come from the Auge quarter.”]

A former inhabitant of *Bourg/Burg* quarter, who lived close to the cathedral, considers himself as a “faux Bolze, un Bolze bourgeois adopté par la Basse”.

One question concerned the actual number of Bolzophones. The informants are not sure about the answer; some think that a couple of hundred people still speak *bolz/Bolz* nowadays. Questioned about the possible future of this mixed code, most informants think it will disappear eventually, despite its revalorization and destigmatization, because of social change and immigration. However, two informants think that it will survive, in a modified form and with less association with the Basse-Ville, since kids still speak it.

Conclusion

Bolze/Bolz is the result of century-old language contact between German and French and their regional varieties in a formerly low-income urban context of the bilingual City of Fribourg/Freiburg. One of its particularities is the existence of two varieties; *bolze* is the variant consisting of French as a matrix language interspersed with Swiss-German lexical items, such as phatic expressions and nouns, while *Bolz* is its German counterparts, consisting of Swiss-German with heavy French influence and also longer or shorter stretches of French and also *bolze*. The higher volatility and fluidity of the polymorph *Bolz* is due to the fact that the initially German-speakers are usually more bilingual than the Francophones.

The 15 informants and the population in general are very well aware of the existence of these two varieties, and also of the fact that *bolze* can be a specific accent. *Bolz* can be defined as an idiolect at the level of *parole*, with individual borrowing, whilst *bolze* is a sociolect to be interpreted in terms of *langue*, with collective loanwords.

Figure 9: Against gentrification of the Basse



What distinguishes *bolze/Bolz* from other hybrid varieties to be heard at the German-French language border (e.g., Biel/Bienne, Jura, Alsace etc.), in French-speaking Switzerland, and in French-German bilingual families, is the fact that it is intimately linked to the identity of the *Basse* and the City of Fribourg and to a specific, recognizable accent. Another feature is the existence of a specific glossonym.

Bolze/Bolz and its image have undergone profound social changes these past 50 years, which is mostly due to micro-migration, gentrification of the *Basse* (see Fig. 9), changes of attitudes towards bilingualism in general and the democratization of education. It has never been a secrete language such as *Mattenenglisch* in downtown Bern (cf. Greyerz 1929). The future will tell us whether it will survive in its traditional forms, but a new generation uses without complex code-mixing and code-switching between French and Swiss German in informal situations. The mixed lects and the language behaviour of the speakers correspond to modern sociolinguistic phenomena, such as polylinguaging, *parler bilingue*, *plurilingual norm* or *linguistic bricolage*, and to more flexible, open, and democratic attitudes towards bilingualism in general. For a long time, *bolze/Bolz* has been even more stigmatized than Swiss German or Patois, however, it is now associated with counter-prestige (Weinreich 1952, 40) and creative and playful language use. The linguistic insecurity and shame that many inhabitants felt turned into pride, as its increased use in public space (cf. Figures) and cultural activities shows.

References

- Aeby, Jean-Théo, 2009, *Ruelle des Bolzes*. Belfaux, DVD-vidéo.
- Aquilina, Joseph, 1958, "Maltese as a mixed language", *Journal of Semitic Studies*, 3.1, 58-79.
- Bakker, Peter/Robert A. Papen, 1997, "Michif: A mixed language based on Cree and French", in: Sarah G. Thomason (ed.), *Contact languages: A wider perspective*, Philadelphia: John Benjamins, 295-363.
- Bakker, Peter/Yaron Matras (eds.), 2013, *Contact languages: a comprehensive guide*, Berlin: de Gruyter.
- Baumgartner, Jean, 1996, "Histoire de la grammaire yiddish (XVI^e-XX^e siècles)", *Histoire Épistémologie Langage*, 18.1, 27-49.
- Boschung, Peter, 1959, "Freiburg - ein zweisprachiger Kanton", *Sonderdruck aus dem Alemannischen Jahrbuch*.
- , 1989a, "Glanz und Gefahren der Zweisprachigkeit I", *Freiburger Nachrichten*, 13 Feb., p. 4.
- , 1989b, "Glanz und Gefahren der Zweisprachigkeit III", *Freiburger Nachrichten*, 18 March, p. 31.
- Bossart, Josef, 2019, "I bù mécol ù nit técol", in: Claudine Brohy et al. (eds.): *Erinnert und erfunden. Va Gschücht zu Gschücht*, Basel: Zyglogge, 109-115.
- Boudreau, Annette/Marie-Ève Perrot, 2010, "'Le chiac, c'est du français'. Représentations du mélange français/anglais en contexte inégalitaire", in: Henri Boyer (ed.), *Parlures hybrides*, Paris: L'Harmattan, 51-82.
- Boyer, Henri (ed.), 2010, *Hybrides linguistiques. Genèse, statuts, fonctionnement*, Paris: L'Harmattan.
- Brohy, Claudine, 1992, *Das Sprachverhalten zweisprachiger Paare und Familien in Freiburg/Fribourg (Schweiz)*, Freiburg: Universitätsverlag.
- , 2010, "Rapports entre 'petites' et 'grandes' langues: tensions et négociations identitaires – exemples dans divers contextes", Conférence plénière, Colloque de l'ARIC "Pratiques interculturelles – pratiques plurilingues. Recherches et expériences de terrain", Université de Fribourg, 23-25 Aug.
- , 2011, "Parler indistinctement deux langues: Bolz zwischen Stadtsprache, Kompetenz und Identität", Presentation for the personnel of the Federal Administration, Fribourg, 12 May.
- , 2017, "Frontière des langues et urbanolecte hybride: le cas du bolze à Fribourg (Suisse)", in: Mzago Dokhtourichvili/Julie Boissonneault/Ali Reguigui (eds.), *Les langues et leurs territoires. Entre conflit et cohabitation*, Sudbury: Université laurentienne, 77-102.
- , Fränzi Kern-Egger/Marianne Progin Corti/Kathrin Utz Tremp, 2009, *Suuwenyr a la Patinouar. Théâtre de rue sur les lieux de mémoire à Fribourg*, Femmes à Fribourg – Frauen in Freiburg.
- , Fränzi Kern-Egger, (forthcoming), Theater play in bolze/Bolz.

- Bulletin 1700 / Mitteilungsblatt 1700* [Bulletin d'information de la Ville de Fribourg / Mitteilungsblatt der Stadt Freiburg], 2020, Juin/Juni.
- Chessex, Pierre, 1954, *Écrivons et parlons mieux*, Lausanne: Imprimerie Vaudoise.
- Chochyêtâ kantonale di patêjan fribordzê, 2013, *Dikchenéro franché – patê, patê – franché*, Fribourg: St-Paul.
- Cingria, Charles-Albert, 1945, *Musiques de Fribourg*, Fribourg: Belles-Lettres.
- Conseil communal de la Ville de Fribourg, 2019, *Rapport de gestion* [<https://www.ville-fribourg.ch/conseil-communal>].
- Cotting, Claude, 1976, *Fribourg au Moyen Âge vu par un Bolze*, Fribourg: Jobin et Lachat.
- Daguet, Alexandre, 1873, “Quelques-unes des locutions vicieuses de la Suisse romande”, *L'éducateur. Revue pédagogique publiée par la Société des instituteurs de la Suisse romande*, 9.15, 236-239.
- Daniëls, Marie-Thérèse, 1964, “Peuple et traditions”, *Le Canton de Fribourg – Der Stand Freiburg*, Genève: Éditions générales, 97-107.
- Deroy, Louis, 1956, *L'emprunt linguistique*, Paris: Les Belles Lettres.
- “Deutsch und Welsch in der Sicht Gonzague de Reynolds”, 1963, *Freiburger Nachrichten*, 5 December.
- Encyclopédie du Canton de Fribourg*, 1977, Fribourg: Office du Livre, 2nd Vol.
- Field, Fredric W., 2002, *Linguistic borrowing in bilingual contexts*, Amsterdam: John Benjamins.
- Gouvernement du Québec, 2020, *Banque de dépannage linguistique* [<http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/>].
- Grangier, Louis, 1864, *Glossaire fribourgeois ou recueil des locutions vicieuses usitées dans le canton de Fribourg*, Fribourg: Imprimerie C. Clerc.
- Greyerz, Otto von, 1929, “Das Berner Mattenenglisch und sein Ausläufer: die Berner Bubensprache”, *Schweizerisches Archiv für Volkskunde*, 29, 217-255.
- Grünbaum, Max, 1885, *Mischsprachen und Sprachmischungen*, Berlin: Habel.
- Gumy, Serge, 1997, “L'Auge au XX^e siècle ou du Bas-Quartier à la Vieille-Ville”, *Les logements populaires – 75 ans*, Fribourg: St-Paul, 12-21.
- Haas, Elisabeth, 2011, “Une comédie chez les Bolzes”, *La Liberté*, 3 Nov., p. 37.
- Humbert, Jean, 1952, *Guerre aux germanismes!* Lausanne: Pro Scola.
- , 1967, “Humour fribourgeois et langage”, *Alliance culturelle romande*, 10, 56-58.
- Jarva, Vesa, 2008, “Old Helsinki Slang and language mixing”, *Journal of Language Contact*, 1.2, 52-80.
- /Jenni Mikkonen, 2018, “Lexical mixing in a conversation between Old Helsinki Slang speakers”, in: Marjatta Palander/Helka Riionheimo/Vesa Koivisto (eds.), *On the border of language and dialect*, Helsinki: Finnish Literature Society, 222-252.
- Jørgensen, Jens Normann, 2008, “Polylingual languaging around and among children and adolescents”, *International Journal of Multilingualism*, 5.3, 161-176.
- Jungo, Alfons, 1986, *Mys Rollimoos – mys Seiselann*, Freiburg: Paulusverlag.
- , 1988, *Allergattigs ùs em Rollimoos*, Freiburg: Paulusverlag.
- Kern-Egger, Fränzi, 1990, *Üsa Faanen isch as Drapùù*, Freiburg: Paulusverlag.
- , 2012, *D Sùnenenerschyy vam “Solei Blang”*. *Geschichten aus Freiburg*, Freiburg: Paulusverlag.
- , 2020, *De Pety Präingjs*, Neckarsteinach: Tintenfass.
- Kolde, Gottfried, 1981, *Sprachkontakte in gemischtsprachigen Städten. Vergleichende Untersuchungen über Voraussetzungen und Formen sprachlicher Interaktion verschiedensprachiger Jugendlicher in den Schweizer Städten Biel/Bienne und Fribourg/Freiburg i. Ü.*, Wiesbaden: Steiner.
- Lafrenière, Alexandre 2008, *Le joual et les mutations du Québec: la question de la langue dans la définition de l'identité québécoise*, Thèse de maîtrise, Québec: Université Laval [<https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/20498>].
- Lareida, Men, 2005, *Jo Siffert: live fast, die young*, Enregistrement vidéo, Zürich, Hugofilm, SF DRS / SSR SRG Idée suisse.
- Lee, Nala H., 2020, “The status of endangered contact languages of the world”, *Annual Review of Linguistics*, 6, 301-318.
- Matras, Yaron/Peter Bakker (eds.), 2003, *The mixed language debate: theoretical and empirical advances*, Berlin: Mouton de Gruyter.

- McConvell, Patrick/Felicity Meakins, 2005, "Gurindji Kriol: A mixed language emerges from code-switching", *Australian Journal of Linguistics*, 25.1, 9-30.
- Meienberg, Niklaus, 1977, "Jo Siffert (1936-1972)", *Reportagen aus der Schweiz*, Zürich: Ex Libris, 123-142.
- Meyer, Kurt, 1989, *Wie sagt man in der Schweiz? Wörterbuch der schweizerischen Besonderheiten*, Mannheim: Duden.
- Milroy, Lesley, 1987, *Language and social networks*, New York: Blackwell.
- Nicollier, Alain, 1990, *Dictionnaire des mots suisses de la langue française. Mille mots inconnus en France usités couramment par les Suisses*, Genève: Éditions GVA SA.
- Pierrehumbert, William, 1926, *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et Suisse romand*, Neuchâtel: V. Attinger.
- Portner, Alain, 2015, "Sublime Sarine", *Migros Magazine*, 30 March.
- Rash, Felicity, 2002, "The German-Romance language borders in Switzerland", in: Jeanine Treffers-Daller/Roland Willemyns (eds.), *Language contact at the Romance-Germanic language border*, Clevedon: Multilingual Matters, 112-136.
- Reynold, Gonzague (de), 1928, "Sur le bilinguisme", *Annales biennoises*, 101-116.
- Roberts, Murat H., 1939, "The problem of the hybrid language", *The Journal of English and German Philology*, 38, 23-41.
- Roschy, Marie-Francine, 2013, *Petits 'souvenyrs' du quartier de Bolz. Mitte 20. Jahrhundert*, Maturaarbeit, Gewerbeschule Freiburg.
- Savary, Léon, 1929, *Fribourg*, Lausanne: Payot.
- Schmölzer, Nicole/Béatrice Rüegge, 1992, *Les mystères du bolz*, Travail de séminaire, Université de Bâle.
- Schmutz, Christian/Walter Haas, 2004, *Senslerdeutsches Wörterbuch*, Freiburg: Paulusverlag.
- Schorer, Hans, 1908, *Les logements locatifs dans la ville de Fribourg au point de vue économique et social en 1900 = Die Mietwohnungen in der Stadt Freiburg (Schweiz) um das Jahr 1900 in wirtschaftlicher und sozialer Beziehung*, Fribourg: Bureau de statistique.
- Schreier, Daniel/Marianne Hundt (eds.), 2013, *English as a Contact Language*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Schweizerisches Idiotikon*, 1881, vol. IV, column 1228 [www.idiotikon.ch].
- Spitzer, Leo (ed.), 1928, *Hugo Schuchardt Brevier*, Halle: Niemeyer.
- SRF, 2013, *Bolz isch as Melangs*, 5 December [www.srf.ch/sendungen/schnabelweid/bolz-isch-as-melangs].
- Steiner, Emil, 1921, *Die französischen Lehnwörter in den alemannischen Mundarten der Schweiz: kulturhistorisch-linguistische Untersuchung mit etymologischem Wörterbuch*, Basel: Wepf Schwabe.
- Switzerland is yours. Fribourg [<https://switzerlandisyours.com/E/guide/mittelland/fribourg.html>].
- Thibault, André et Pierre Knecht, 2012, *Dictionnaire suisse romand: particularités lexicales de français contemporain*, 2nd ed., Carouge: Zoé.
- Velupillai, Viveka, 2015, *Pidgins, Creoles and mixed languages. An introduction*, Amsterdam: John Benjamins.
- Vonlanthen, Roland, 2010, *Les aventures de Michel Strogoff en bolze* [www.swissinfo.ch/fre/multimedia/michel-strogoff/22175364].
- Weinreich, Uriel, 1952, *Research problems in bilingualism, with special reference to Switzerland*. University microfilms, Ann Arbor, Michigan.
- , 1977, *Sprachen in Kontakt. Ergebnisse und Probleme der Zweisprachigkeitsforschung*, München: Beck.
- Whyte, William Foote, 1943, *Street Corner Society*, Chicago: The University of Chicago Press.
- Wicki, Émerick, 2011, *Un instant chez les Bolzes*, theatre play.
- Wiemer, Björn/Bernhard Wälchli/Björn Hanser (eds.), 2012, *Grammatical replication and borrowability in language contact*, Berlin: Mouton de Gruyter.

- Wuthrich, Bernard, 2007, "Quand le 'Robin des Bolzes' semait la terreur en Suisse romande", *Le Temps*, 11 July.
- Zimmerli, Jacob, 1895, *Die deutsch-französische Sprachgrenze in der Schweiz. II. Teil. Die Sprachgrenze im Mittellande, in den Freiburger-, Waadtländer- und Berner-Alpen*, Basel/Genf: H. Georg.

Appendix

**Open-ended questions of the semi-structured interviews,
conducted in French, Swiss-German, or *bolz/Bolz* (15 interviewees)**

- 1) First language(s)
- 2) Language(s) spoken in the family, in the neighbourhood, with friends, at work, etc.
- 3) Etymology of *bolze/Bolz*
- 4) Where is *bolze/Bolz* (still) spoken (draw on a map)?
- 5) How many people (still) speak *bolze/Bolz*?
- 6) What is *bolze/Bolz* for you (language, dialect, idiom, mixture etc.)?
- 7) What is in French, what is in Swiss-German?
- 8) Differences between *Bolz* and *bolze*?
- 9) How and when are language switches made, how and when are borrowings and calques inserted?
- 10) Typical words and expressions
- 11) Difference between *bolze/Bolz*, language switching, language of bilingual families and children
- 12) Differences between Fribourg/Freiburg, Biel/Bienne, and Alsace
- 13) *Bolze/Bolz* literature and linguistic reality
- 14) Future of *bolze/Bolz*?
- 15) Addresses of other speakers?

L'italiano in Svizzera: lingua nazionale o lingua dell'Italia?

L'immagine del 'bel paese' nella promozione online dei corsi di italiano in Romandia

Nicla MERCURIO, Université Parthenope (Naples)

Riassunto

Il successo della lingua italiana come lingua seconda all'estero è legato, tra l'altro, a una serie di rappresentazioni stereotipate dell'Italia che ne veicolano un'immagine positiva, e che pertanto sono utilizzate nella strategia promozionale di enti pubblici e privati. Dato che l'italiano è una delle quattro lingue nazionali e ufficiali della Svizzera, ma anche una lingua minoritaria, le particolarità delle sue rappresentazioni in Svizzera – un paese la cui gestione del plurilinguismo è presa spesso come esempio – meritano di essere studiate con maggiore attenzione. Concentrandosi sul contesto della Svizzera francofona, il contributo intende osservare se, nella Svizzera romanda, l'italiano sia rappresentato come lingua nazionale svizzera o piuttosto come lingua dell'Italia. Attraverso l'analisi discorsiva di un corpus composto da pagine web in lingua francese che presentano corsi di italiano, si evidenzieranno le strategie promozionali più ricorrenti – tra cui l'utilizzo dell'immagine del 'bel paese' –, individuandovi anche possibili riferimenti ai due cantoni ufficialmente di lingua italiana – Ticino e Grigioni. Inoltre, si cercherà di interpretare i risultati alla luce del loro posizionamento geografico e politico nella Confederazione Svizzera.

Résumé

Le succès de la langue italienne comme langue seconde à l'étranger est lié, entre autres, à toute une série de représentations stéréotypées de l'Italie véhiculant une image positive du pays, utilisées dans la stratégie promotionnelle d'organismes tant publics que privés. L'italien étant l'une des quatre langues nationales et officielles en Suisse, mais aussi une langue minoritaire, les particularités de ses représentations en Suisse – un pays dont la gestion du plurilinguisme est souvent montrée en exemple – méritent d'être étudiées plus précisément. En se focalisant sur le contexte romand, notre contribution vise à observer si, en Suisse francophone, l'italien est représenté plutôt comme langue nationale suisse, ou comme la langue de l'Italie. À travers l'analyse discursive d'un corpus composé de pages web en langue française proposant des cours d'italien, nous mettrons en évidence les stratégies promotionnelles les plus récurrentes – dont celle du recours à l'image du *bel paese* – tout en repérant d'éventuelles références aux deux cantons officiellement italophones – le Tessin et les Grisons. Nous chercherons en outre à interpréter les résultats à la lumière du positionnement géographique et politique de ces derniers dans la Confédération suisse.

Zusammenfassung

Der Erfolg der italienischen Sprache als Zweitsprache im Ausland hängt unter anderem mit einer Reihe von stereotypen Darstellungen Italiens zusammen, die ein positives Bild des Landes vermitteln und in der Werbestrategie sowohl öffentlicher als auch privater Einrichtungen verwendet werden. Da Italienisch eine der vier Landes- und Amtssprachen der Schweiz ist, aber auch eine Minderheitssprache, verdienen es die Besonderheiten seiner Repräsentationen in der Schweiz – einem Land, dessen Umgang mit der Mehrsprachigkeit oft als Beispiel angeführt wird –, näher untersucht zu werden. Der Beitrag konzentriert sich dabei auf die Westschweiz und erörtert, ob dort das Italienische eher als Schweizer Landessprache oder als die Sprache Italiens angesehen wird. Anhand der diskursiven Analyse eines Korpus von französischsprachigen Webseiten, die Italienisch-kurse anbieten, werden die am häufigsten verwendeten Werbestrategien aufgezeigt, darunter die Verwendung des Bildes vom *bel paese*, wobei eventuelle Bezüge zu den offiziell italienischsprachigen Kantonen Tessin und Graubünden identifiziert werden. Darüber hinaus wird versucht, die Ergebnisse im Lichte der geographisch-politischen Positionierung dieser Kantone in der Schweizerischen Eidgenossenschaft zu interpretieren.

Abstract

The success of the Italian language as a second language abroad is linked, among other things, to a series of stereotypical representations of Italy that convey a positive image of the country, therefore used in the promotional strategy of both public and private organizations. Given that Italian is one of the four national and official languages of Switzerland, but also a minority language, the particularities of its representation in Switzerland – a country whose management of plurilingualism is often held up as an example – deserve to be studied more closely. Focusing on the French-speaking part of Switzerland, our contribution aims to observe whether Italian is represented in Romandy as a Swiss national language rather than the language of Italy. Through the discursive analysis of a corpus composed of French-language web pages offering Italian courses, we will highlight the most recurrent promotional strategies, including the use of the image of the *bel paese*, while identifying possible references to the two officially Italian-speaking cantons, Ticino and Grisons. In addition, we will seek to interpret the results with respect to their geographical and political positioning in the Swiss Confederation.

La lingua italiana, « aimée par sa musicalité et liée à une culture passée et présente particulièrement créative et raffinée » (Billiez 1997, 404), fa da sempre sognare i non italiani attraverso una serie di rappresentazioni dell'Italia prodotte e condivise dall'immaginario collettivo. Queste spaziano dal clima caldo e soleggiato alla buona cucina, dalle bellezze artistiche e paesaggistiche all'impeccabile gusto per la moda che caratterizza gli italiani, fino all'affermarsi, all'estero, del mito della 'dolce vita'.¹ Tali aspetti, più o meno stereotipati e conosciuti a livello globale, veicolano l'immagine di un paese desiderabile, ragion per cui sono strategicamente ripresi nella promozione della lingua italiana all'estero da organismi istituzionali o privati, nazionali e non.

Va altresì considerato che l'italiano è la lingua ufficiale non solo dell'Italia o degli altri Stati incastriati sul suo territorio – la Città del Vaticano e la Repubblica di San Marino –, ma anche di alcuni comuni della Slovenia, della Regione istriana della Croazia e soprattutto della Svizzera, ben nota per le forti politiche linguistiche volte a tutelare e incoraggiare il suo plurilinguismo. Come stabilito dall'articolo 70 della Costituzione federale 101, entrata in vigore nel 2000, « i cantoni [...] rispettano la composizione linguistica tradizionale delle regioni e considerano le minoranze linguistiche autoctone », promuovendo « la comprensione e gli scambi tra le comunità linguistiche ». Tuttavia, dal momento che l'Italia e la Svizzera si impegnano in maniera diversa nel valorizzare e diffondere una lingua che nei due paesi gode di uno statuto in apparenza analogo, si è ritenuto stimolante indagare sul modo in cui la Confederazione la rappresenta al fine di offrire ulteriori spunti di riflessione sulla particolare situazione dell'italiano attraverso la sua promozione in ambito glottodidattico. Ad esempio, le attività della Svizzera all'estero non sembrano valorizzare particolarmente l'italiano quanto invece risulta farlo l'Italia.

Nello specifico, il contributo si sofferma sul contesto elvetico francofono: attraverso l'analisi linguistica e discorsiva di pagine web che pubblicizzano corsi di lingua, si intende verificare se l'italiano vi sia preso in considerazione come lingua ufficiale e nazionale della Confederazione o se vi appaia piuttosto soltanto come lingua dell'Italia, determinando quale sia, nello specifico, l'immagine del 'bel paese'² diffusa in Svizzera romanda – o Romandia.

Lo status socio-politico dell'italiano in Svizzera

Mentre nella Costituzione della Repubblica italiana non ci sono riferimenti specifici in materia di lingua ufficiale o nazionale,³ la Costituzione federale della Confederazione svizzera fa

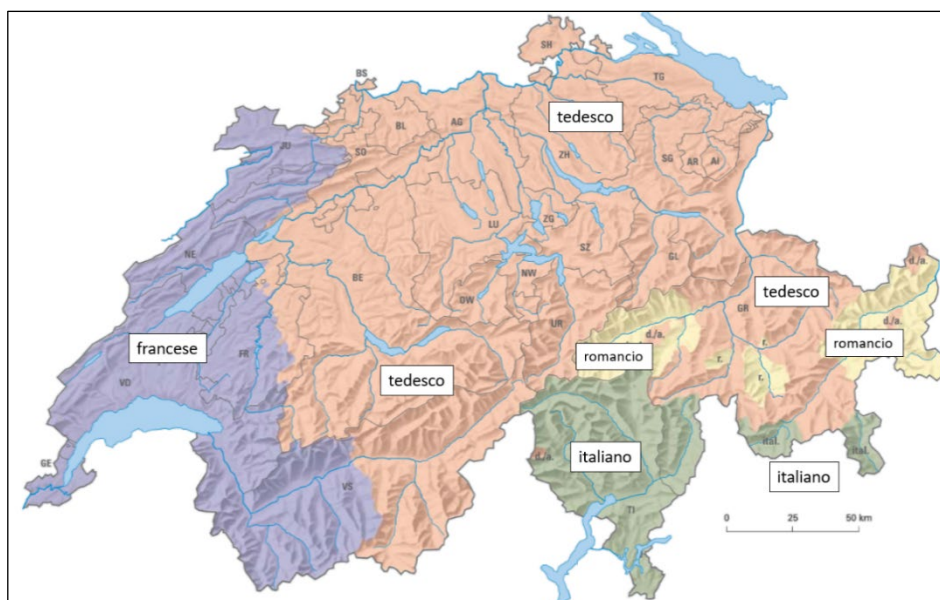
¹ L'espressione deriva dall'omonimo film di Federico Fellini (1920-1993) del 1960 e indica uno stile di vita spensierato, dedito al divertimento e al piacere, che, nell'immaginario collettivo degli stranieri, gli italiani condurrebbero.

² La locuzione 'bel paese' (o 'belpaese') indica, per antonomasia, l'Italia, così come vi fanno riferimento Dante (« Del bel paese là dove 'l sì sona », *Inferno* XXXIII, 80) e Petrarca (« il bel paese Ch'Appennin parte, e 'l mar circonda e l'Alpe », *Canzoniere*, CXLVI).

³ È l'articolo 1 della legge 482 del 15 dicembre 1999, che rientra nelle *Norme in materia di tutela delle minoranze linguistiche storiche*, a stabilire che « la lingua ufficiale della Repubblica è l'italiano ». Questa legge « tutela la lingua e la cultura delle popolazioni albanesi, catalane, germaniche, greche, slovene e croate e di quelle parlanti il francese, il franco-provenzale, il friulano, il ladino, l'occitano e il sardo ». Inoltre, risultano particolarmente importanti il tedesco e il francese nelle regioni autonome dell'Alto Adige e della Valle d'Aosta, in quanto lingue co-ufficiali. Tutto questo fa dell'Italia uno Stato plurilingue in cui lo statuto dell'italiano come lingua ufficiale e nazionale non sembra dunque così semplice come a volte si pensa.

riferimento all'italiano e come lingua nazionale (dal 1848) e come lingua ufficiale (dal 1938),⁴⁵ accordando ad esso uno statuto simile al tedesco e al francese, le grandi lingue maggioritarie.⁶ Tuttavia, sebbene la parità fra le tre lingue non sia messa in discussione, l'italiano, nei fatti, è spesso relegata in secondo piano (Meune 2012, 25), risultando così una lingua 'politicamente' fragile: ad esempio, i deputati federali italofoeni, per ragioni di efficienza, tendono a ricorrere al tedesco o al francese, e non tutte le sezioni del sito web dell'Ufficio federale di statistica sono accessibili in italiano. Gli italofoeni appaiono come i « parents pauvres du plurilinguisme », un gruppo marginalizzato quasi più dei romanci, che possono invece fare affidamento su una certa visibilità simbolica in qualità di « phares du plurilinguisme » (Meune 2012, 249-250).⁷

Fig. 1 - I cantoni e le regioni linguistiche della Svizzera⁸



[<https://www.bfs.admin.ch/bfs/it/home/statistiche/cataloghi-banche-dati/carte.assetdetail.1940056.html>]

Quindi, nonostante sia ufficialmente riconosciuto dalla Costituzione e sia meno a rischio del romancio, in Svizzera l'italiano è a tutti gli effetti una lingua minoritaria. La sua estensione lo conferma: l'italiano è la lingua principale dell'8% della popolazione (UST 2020) (fig. 2), risultato che si riferisce in particolare ai Cantoni del Ticino – interamente italofono – e ai Grigioni, unico

⁴ « Le lingue nazionali sono il tedesco, il francese, l'italiano e il romancio » (art. 4, Cost. federale), mentre le lingue ufficiali sono « il tedesco, il francese e l'italiano. Il romancio è lingua ufficiale nei rapporti con le persone di lingua romancia » (art. 70, Cost. federale).

⁵ Le espressioni 'lingua nazionale' e 'lingua ufficiale' sono talvolta utilizzate come sinonimi, ma non sempre coincidono. Una lingua nazionale è la lingua considerata propria da una nazione o da uno Stato, dal grande valore simbolico e che può avere riconoscimenti ufficiali. Una lingua ufficiale, invece, è la lingua adottata legalmente da uno Stato per la redazione dei documenti ufficiali.

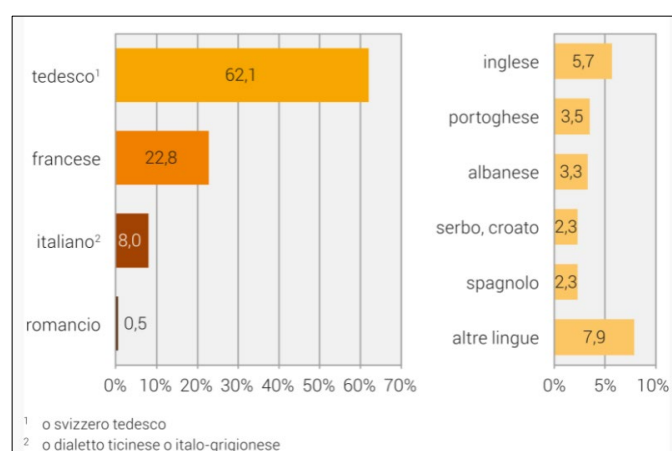
⁶ Per un quadro dello statuto della lingua italiana nelle autorità federali, cf. Snozzi 1996; 2005.

⁷ Lingua ufficiale cantonale nei Grigioni, il romancio ha statuto di lingua ufficiale e nazionale, nonostante il basso numero di parlanti e con delle restrizioni a cui la stessa Costituzione fa riferimento (nota 4). È ovvero una lingua 'semi-ufficiale', ma sembra essere considerato la lingua più svizzera delle quattro, in quanto parlata solo sul territorio elvetico (Meune 2012, 27).

⁸ Fonte: censimento federale 1990, UST; ThemaKart, Neuchâtel 2002.

cantone trilingue della Confederazione – italiano, tedesco e romancio (le regioni linguistiche sono ben evincibili dalla carta della Confederazione, fig. 1). Il primo, situandosi quasi interamente a sud delle Alpi, da un punto di vista geografico appare come un continuum del territorio italiano.⁹ Inoltre, soprattutto nei paesi e nelle valli, si parla anche il ticinese, un dialetto appartenente al gruppo delle lingue lombarde. Il secondo, invece, comprende solo una piccola minoranza italoфона, che abita il Grigioni italiano – o ‘Grigionitaliano’ – costituito dalle tre regioni di Valposchiavo, Bregaglia, Mesolcina, Calanca e dal centro di Bivio: in questo territorio è stata fondata, nel 1918, la Pro Grigioni Italiano (PGI), un’associazione con il fine di « promuovere la lingua italiana nel Cantone dei Grigioni e nella Confederazione, sostenendo anzitutto l’attività culturale nel Grigionitaliano e difendendo gli interessi della minoranza italoфона in Svizzera » (cf. PGI).¹⁰

Fig. 2 - Lingue principali in Svizzera (popolazione residente permanente), nel 2019¹¹



[<https://www.bfs.admin.ch/bfs/it/home/statistiche/popolazione/lingue-religioni/lingue.html>]

La *Legge federale sulle lingue nazionali e la comprensione tra le comunità linguistiche* (LLing), inoltre, dedica la sezione 5 alla *Salvaguardia e promozione delle lingue e culture romancia e italiana*. Conformemente all’articolo 22 della LLing, « la Confederazione concede ai Cantoni dei Grigioni e Ticino aiuti finanziari per il sostegno di: a. misure destinate a salvaguardare e promuovere le lingue e culture romancia e italiana; b. organizzazioni e istituzioni che si impegnano a livello sovraregionale per la salvaguardia e la promozione delle lingue e culture romancia e italiana; c. attività editoriali nella Svizzera romancia e italiana ». Queste disposizioni erano state precedute da leggi come la *Legge federale sui sussidi ai Cantoni dei Grigioni e del Ticino per il promovimento della loro cultura e della loro lingua* del 24 giugno 1983 e la *Legge federale sugli aiuti finanziari per la salvaguardia e la promozione della lingua e cultura romancia e italiana* del 6 ottobre 1995, nonché dalla *Carta europea delle lingue regionali o minoritarie* del 5 novembre 1992 – trattato al quale ha aderito anche il governo federale (cf. Leclerc 2019).

⁹ In Ticino si trova l’enclave italiana Campione d’Italia, comune della provincia lombarda di Como.

¹⁰ Si ricordino anche l’Osservatorio linguistico della Svizzera italiana e il Forum per l’italiano in Svizzera, impegnati sullo stesso fronte e le cui rivendicazioni riguardano, come sintetizzato da Brohy, una rappresentanza italiana al Consiglio federale, la promozione dell’italiano a livello amministrativo, politico ed educativo, nonché una migliore visibilità della lingua e della cultura italiana in Svizzera (Brohy 2013).

¹¹ Gli intervistati potevano indicare più lingue principali. Fonte: UST 2021, *Lingue e religioni*.

La lingua italiana sembra configurarsi così, in Svizzera, come l'oggetto di una protezione particolare in quanto lingua ufficiale, nazionale e minoritaria, presente nella Costituzione federale ma non considerata alla pari del tedesco e del francese in tutti i contesti politici e amministrativi. Quanto detto si riflette nel panorama glottodidattico: benché i giovani accordino ad esso un certo valore (Civico 2018, 29-30), fuori della Svizzera italiana, l'italiano è scelto dall'11% degli apprendenti una lingua straniera (UST 2016) e le classi nelle scuole o nei corsi presso altri enti non sono piene. D'altronde, nel corso degli anni la stampa ha spesso denunciato la situazione dell'italiano in contesto scolastico, una lingua agonizzante, minacciata e dimenticata (cf. Billeter 2016, Dussault 2018, RTS 2019, SwissInfo 2011): si tende infatti a preferire, nei cantoni francofoni, l'insegnamento del tedesco e, nei cantoni germanofoni, quello dell'inglese – negli ultimi due decenni anche a scapito del francese.

Così, ci è sembrato lecito interrogarsi sull'effettiva situazione, complessa e delicata, dell'italiano in Svizzera: la nostra riflessione parte dall'osservazione di Causa, secondo la quale i manuali 'tradizionali' utilizzati all'estero per l'insegnamento dell'italiano darebbero l'immagine di una lingua « à regarder » (Causa 2004, 429),¹² ovvero 'da guardare' piuttosto che 'da usare', e della nostra esperienza professionale in Svizzera come assistente e insegnante di lingua italiana.¹³ La questione si fa del resto ancora più spinosa se si considera la posizione della comunità italoфона, in equilibrio fra quella che risulta essere una lingua nazionale e una lingua di immigrazione, cioè la lingua del Ticino e la lingua dell'Italia: esiste una differenza fra le due? Nelle rappresentazioni linguistiche dell'italiano in Svizzera, ci sono riferimenti all'identità ticinese o invece l'italiano è promossa come lingua dell'Italia? Quali sono, in ultima analisi, le strategie promozionali più ricorrenti e ritenute dunque efficaci?

L'insegnamento dell'italiano nel mondo, in Europa e nella Svizzera

Secondo il rapporto del Ministero degli Affari Esteri e della Cooperazione Internazionale (MAECI) *L'italiano nel mondo che cambia 2018*,¹⁴ l'italiano sarebbe la quarta lingua più studiata al mondo e ogni anno più di due milioni di persone all'estero deciderebbero di impararla (MAECI 2018, 5). Malgrado questo risultato ottimista, *L'italiano nel mondo che cambia 2019* riferisce di una « lieve flessione » dell'1,2% di studenti rispetto all'inchiesta precedente (MAECI 2019, 5), che, al contrario, aveva registrato un incremento del 3,85% (MAECI 2018, 10).¹⁵

Gli apprendenti sedotti dall'Italia e che scelgono effettivamente di imparare l'italiano non raggiungono le cifre degli studenti di altre lingue comunitarie – come l'inglese e lo spagnolo – e inoltre l'insegnamento dell'italiano deve tener conto anche delle nuove lingue dell'economia globalizzata, come il cinese e l'arabo. Sono significativi quindi i dati pubblicati dalla Commissione Europea nel 2012: sebbene l'italiano vi risulti la terza lingua materna più usata nell'Unione Europea – con il 13% di locutori nativi, come l'inglese, e dopo il tedesco che registra il 18% – (European Commission 2012, 10), raggiunge soltanto il 3% di locutori come lingua straniera, per un totale di 16% di locutori nativi e non contro il 51% dell'inglese, il 32% del tedesco e il 26% del francese (fig. 3).

¹² Causa si riferisce in particolare alla Francia.

¹³ L'attività si è svolta dal 2015 al 2017 nel cantone Giura, al *Lycée cantonal* e all'*École de commerce di Porrentruy*, nonché presso l'*Université populaire jurassienne*.

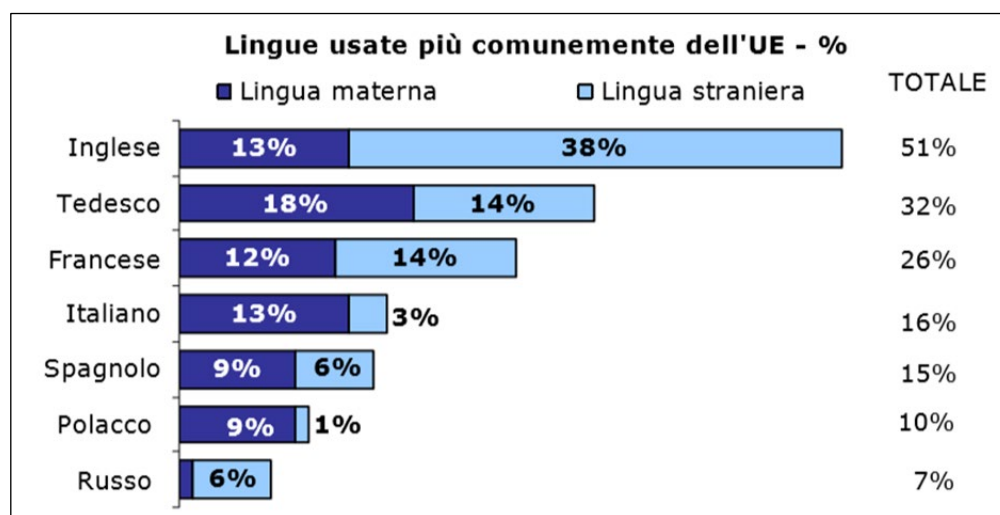
¹⁴ Il rapporto è stato presentato agli Stati Generali della Lingua italiana nel mondo del 2018.

¹⁵ Per l'anno scolastico 2017/2018, lo studio dell'italiano ha raggiunto 2.119.401 di studenti in 119 paesi (MAECI 2019, 7), contro i 2.145.093 in 115 paesi del precedente (MAECI 2018, 9).

Soffermendosi ancora sulla tabella che illustra le lingue più usate nell'Unione Europea (fig. 3), sorprende che l'italiano, come lingua materna, risulti prima del francese, nonostante una popolazione numericamente inferiore.¹⁶ Si può supporre che ciò sia dovuto, almeno in parte, alla portata e soprattutto alla direzione dei flussi migratori: la Francia è tradizionalmente un paese di immigrazione, ragion per cui la lingua materna di molti cittadini non è il francese. Al contrario, anche se negli ultimi anni gli stranieri sul suolo italiano siano aumentati, l'Italia è un paese di emigrazione, per cui molti italofoeni risiedono all'estero.¹⁷ Questi dati possono così far riflettere sul peso particolare dell'italiano legato alla mobilità intra-europea, applicabile d'altronde anche al contesto elvetico, in cui, citando Brohy, « l'italien [...] endosse donc le double statut de langue officielle et langue de l'immigration » (2013).

Al di fuori dei 'confini' della Svizzera italiana, l'italiano risulta regolarmente utilizzato dal 12% della popolazione in Svizzera tedesca e dall'11% in Svizzera romanda (UTS 2016). A tale proposito, l'interessante inchiesta *Pratiques linguistiques en Suisse*, da cui sono stati tratti i dati sopracitati, sottolinea un altro elemento molto rilevante: il fatto che l'italiano sia anche una lingua di migrazione comporta che il suo uso, nonché il profilo dei locutori, siano in qualche modo differenti da quelli delle altre lingue nazionali (UTS 2016, 15). Infatti, sia in Svizzera romanda che in Svizzera tedesca, la maggior parte dei locutori italofoeni sono immigrati di seconda generazione e il loro numero supera di quattro volte la popolazione non migrante che ha dichiarato di utilizzare l'italiano almeno una volta a settimana (*ibid.*).¹⁸ Ancora, l'italiano svolge spesso anche il ruolo di lingua franca tra le comunità linguistiche immigrate, soprattutto in alcuni domini specifici quali, ad esempio, la ristorazione (Brohy 2013). Benché il nostro contributo non intenda prendere in esame questo aspetto nello specifico, è opportuno tenerne conto affinché il contesto di studio sia chiaro in ogni sua possibile sfumatura.

Fig. 3 – Le lingue più usate nell'Unione Europea



<https://europa.eu/eurobarometer/api/deliverable/download/file?deliverableId=40234>

¹⁶ Secondo i dati pubblicati dai rispettivi istituti di statistica, al 31 gennaio 2012 la popolazione in Italia ammonta a 59.685.227 di residenti (ISTAT 2013) contro i 63.700.00 di residenti in Francia metropolitana (INSEE 2013) da sommare agli abitanti francofoeni del Belgio.

¹⁷ Nel 2012 si registrano 68.000 cancellazioni per l'estero di cittadini italiani, accolti principalmente da Germania, Svizzera, Regno Unito e Francia (ISTAT 2014).

¹⁸ In Svizzera romanda: 28% contro 7%; nella Svizzera tedesca: 32% contro 8% (UTS 2016, 15).

Quadro teorico, metodologia e corpus

Sulle basi dell'analisi del discorso pubblicitario e promozionale (Adam/Bonhomme 2000, 2005), lo studio vuole innanzitutto riflettere sulle strategie – linguistiche, discorsive e visive – adottate nella promozione online dei corsi di italiano in Svizzera romanda, con particolare attenzione alla funzione dello stereotipo culturale, « l'élément le plus important de l'imagerie sociale » (Motlagh 2013, 61-62), e all'immagine dell'italiano che ne deriva. Facendo riferimento a tutta una letteratura su questo tema (Amossy/Herschberg Pierrot 1991, 2005; Margarito 2000; Carbone 2016), si identificheranno i principali temi stereotipici utilizzati, come la musica (Yaguello 1988), la cucina e i paesaggi mediterranei « doux et ensoleillés » (Bedijs 2011, 332), il carattere passionale degli italiani (*ibid.*) e il loro amore per le belle arti (Beller 2007). Questi e altri stereotipi sono individuabili attraverso termini, espressioni e immagini, come i prestiti dall'italiano (« caffè », « pizza », « pasta »), le locuzioni (« dolce vita ») o i titoli di canzoni note anche all'estero ('*O sole mio*, *Più bella cosa non c'è*), gli aggettivi che descrivono il carattere degli italiani (« chaleureux », « accueillants »), le fotografie di monumenti celebri (il Colosseo, la Torre di Pisa) o di tipici prodotti del *Made in Italy*¹⁹ (l'automobile, la Vespa, i marchi di moda). Elementi, fra l'altro, che è possibile riscontrare anche nelle pubblicità o in numerosi manuali di italiano per stranieri. Attraverso questo corredo linguistico e visivo, le pagine web prese in esame intendono veicolare un'immagine dell'Italia ben definita, che dovrebbe portare i clienti potenziali a volerne imparare la lingua. In questo modo, si verificherà inoltre quanto si faccia effettivamente ricorso allo statuto di lingua nazionale: a tale proposito, un tassello imprescindibile si rivelerà essere la presenza o meno di riferimento al Ticino e ai Grigioni.

Il corpus esaminato si compone di dieci pagine web di diversi enti che offrono corsi di lingua italiana, reperiti inserendo nel motore di ricerca le parole-chiave 'corsi lingua italiana Svizzera', in italiano e in francese. Innanzitutto, dai risultati ottenuti sono stati esclusi i siti generici e i portali, mentre sono state prese in considerazione le pagine ufficiali di scuole o organismi privati che si occupano dell'insegnamento delle lingue e/o di soggiorni linguistici, che non sono direttamente gestiti dai cantoni ma che possono giovare degli aiuti finanziari della Confederazione a cui si è fatto riferimento. Si sono poi selezionati i siti Internet dei corsi attivi in Svizzera romanda, rivolti ad apprendenti di varie fasce d'età, e tenuti in cantoni francofoni, in Ticino o che prevedono un soggiorno in Italia. Si è deciso di prendere in esame anche la pagina web di una scuola di lingua ticinese – disponibile in francese –, ritenuta pertinente ai nostri obiettivi di ricerca. Gli enti e i rispettivi siti Internet che costituiscono il corpus figurano, in ordini alfabetico, nella tabella seguente:

¹⁹ L'espressione fa riferimento a settori in cui la produzione artigianale e industriale italiana eccelle, come cibo, moda, arredamento e meccanica (cf. Fortis 2005) – l'ambasciatore del *Made in Italy* nel mondo, infatti, è il marchio Ferrari. Tutto ciò che è *Made in Italy* è ampiamente utilizzato nella promozione e nell'insegnamento dell'italiano.

Tab. 1 – Nomi e descrizione delle istituzioni

Alpadia Language Schools https://www.alpadia.com/fr/camps-ete/apprendre-italien/suisse.htm	Gruppo svizzero di scuole di lingua che propone corsi per adulti e campi estivi, con sedi principalmente in Svizzera ma anche in Francia, Germania e Inghilterra
École-club Migros https://www.ecole-club.ch/Offres/Langues/Cours-d-italien ²⁰	Ente di formazione privato – attivo con diverse sedi sull'intero territorio – della Migros, la celebre società cooperativa svizzera della grande distribuzione ben nota anche per il suo mecenatismo culturale. ²¹
Education First https://www.efswiss.ch/fr/pg/cours-langue/italien/	Associazione che si occupa dei soggiorni linguistici nel mondo indirizzati in particolar modo a studenti, in questo caso con sede a Losanna.
Ifage https://www.ifage.ch/offre/langues/italien#	Fondazione di Ginevra per la formazione degli adulti attiva in più settori – lingue, gestione e amministrazione, industria e costruzione, nuove tecnologie.
Institut Neo https://www.institutneo.ch/cours-flexibles-italien-geneve-quand-vous-voulez-ou-vous-voulez-a-votre-rythme/	Centro linguistico privato di Ginevra.
Italiando https://www.rsi.ch/speciali/intrattenimento/italiando/Italiando_d%C3%A9pliant-6913694.html/BINARY/Italiando_d%C3%A9pliant	Campo linguistico organizzato in Ticino, che per il 2020 è stato parzialmente finanziato dall'Ufficio federale della cultura (UFC) (RSI 2019).
Italiano a scuola https://italianoascuola.ch/iniziative/soggiorni-linguistici-usi/	Associazione di insegnanti di italiano di tutti i livelli e di tutte le aree linguistiche della Svizzera, sviluppato anche grazie al finanziamento del 2017 dell'UFC.
Italiano in Ticino https://www.corsi-italianointicino.ch/?lang=fr ²²	Scuola privata di Locarno.
Movetia https://www.movetia.ch/fr/news-events/apprendre-litalien-subito/	Agenzia nazionale incaricata della promozione degli scambi e della mobilità, sostenuta dalla Fondation suisse pour la promotion des échanges et de la mobilité (FPME), con sede a Soletta.
Université populaire jurassienne https://www.upjurassienne.ch/coursdelangue/italien.html	Istituzione attiva nella formazione continua degli adulti nel Giura e nel Giura bernese, che fa parte dell'Associazione delle Università popolari svizzere (AUPS) con sede a Berna.

Risultati dell'analisi: l'uso di stereotipi culturali

In questa sezione dell'articolo si discutono i risultati ottenuti dall'analisi del corpus, soffermandoci in primo luogo sugli stereotipi culturali: come accennato nell'introduzione, il ricorso a determinate caratteristiche del paese, riconosciute e apprezzate nell'immaginario dei non italiani, ha lo scopo di rendere l'italiano, cioè il prodotto da vendere, attraente. Questa sembra essere una strategia promozionale, in linea generale, molto valida: lo stereotipo, in quanto schema di comprensione della realtà (Grandière 2004, 8), ne facilita l'interpretazione e la rappresentazione, per cui, in ambito pubblicitario, risulta un utile strumento di persuasione. Le pagine web del corpus seguono la medesima logica, ad esempio, delle pubblicità in ambito turistico, che giocano spesso sugli stereotipi dei paesi 'da vendere', rinforzando delle idee che già fanno parte dell'immaginario del potenziale consumatore.

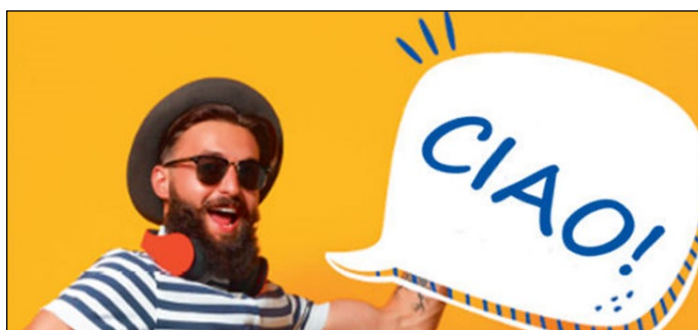
²⁰ In alcuni casi si farà riferimento anche alla versione italiana della pagina [<https://www.scuola-club.ch/Offerte/Lingue/Corsi-di-italiano>].

²¹ Cf. Migros pour-cent culturel [<https://www.pour-cent-culturel-migros.ch/>].

²² Il sito è disponibile in più lingue, ma terremo conto della sua versione francese.

Fra le strategie promozionali osservate, risulta molto evidente l'impiego di parole italiane, alcune delle quali sembrano sottolineare ulteriormente una certa immagine dell'Italia: « buongiorno », « antipasti », « spaghetti », « paroli » (anziché 'parole'), « piazza », « Italianità », « italiano vero », « scusi » (anziché 'scusa', più adatto al contesto in questione), « ma sicuro! », « nessun problema! », « Italiano subito » (nome del progetto di Movetia), « cioccolata », « pizza », « pasta », « buttati », « credici », « ciao » (fig. 4).

Fig. 4 – Banner del corso di italiano dell'*Université populaire jurassienne*



[<https://www.upjurassienne.ch/coursdelangue/italien.html>]

Se, da un lato, l'uso della lingua pubblicizzata sembra dare un 'assaggio' della stessa al futuro apprendente, che, scorrendo il sito web, viene già a contatto con l'italiano, dall'altro crea anche un senso di familiarità, in quanto certi termini sono abbastanza noti nell'immaginario collettivo dei non italiani. Non a caso, infatti, queste parole o espressioni sono legate ad alcuni degli elementi emersi dalla nostra analisi e che riguardano i seguenti temi stereotipici, più o meno presenti nei siti del corpus (tab. 2): la cultura, la cucina, lo stile di vita – associato alla 'dolce vita' –, le vacanze, la moda, la musica, gli italiani, il calcio e il clima.

Tab. 2 – Gli stereotipi culturali

Stereotipo	Numero di siti web coinvolti
Cultura (arte, letteratura, storia)	6
Cucina	5
Stile di vita	5
Vacanze	4
Moda	2
Musica	2
Italiani	2
Calcio	1
Clima	1

L'italiano: una 'lingua di cultura'

Gli stereotipi più ricorrenti concernono la cultura nelle sue varie declinazioni (arte, letteratura, storia, etc.). Un tale esito non stupisce e rimanda, tra l'altro, all'articolo già menzionato di Causa: l'autrice vi afferma che gli apprendenti vedono spesso l'italiano come una 'lingua di cultura' – una cultura per di più « savante » (Causa 2004, 429) –. Così, le scuole ricorrono a ricche spiegazioni, sostenute da riferimenti a Leonardo Da Vinci, richiami all'antica storia dell'Italia e alla sua portata a livello globale. L'italiano diventa una sorta di accesso alla cultura, « à un

patrimoine littéraire d'importance fondamentale pour l'histoire de l'Europe, à des textes littéraires et scientifiques d'une valeur certaine, aux œuvres théâtrales, musicales, cinématographiques italiennes ».

Si legge inoltre che l'Italia « possède le plus grand nombre de sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO. De Venise à Palerme en passant par Rome, la langue italienne permet de découvrir l'une des cultures les plus riches au monde »: questo passaggio, oltre a confermare l'autorità culturale del 'bel paese' in tutto il mondo, si collega al tema delle vacanze che riprenderemo più avanti.

La cucina

Ancora, quando si parla dell'Italia, una delle caratteristiche che affascina tutti, stranieri e italiani, è la « cuisine réputée sur tous les continents » – « extraordinaire », come si può leggere nello studio di Bedijs, che è appunto consacrato alla cucina italiana (2011, 332) –. Questo topos risulta sempre efficace, come si può evincere da enunciati come « Vous pourrez en apprendre davantage sur l'histoire ou la cuisine italienne, si tel est votre domaine de prédilection ».

Inoltre, si osservano riferimenti alla gastronomia e interessanti metafore e termini del dominio culinario: « C'est comme pour la préparation des pâtes: c'est vous qui choisissez la sauce que vous voulez! », « al dente », « menu », « spaghetti », « pizza », « pasta », « vin », « assiette de spaghetti napoli ». Quanto all'ultimo termine, è molto interessante notare che il piatto 'spaghetti napoli', in Italia e men che meno a Napoli, non esiste: infatti, nella versione italiana della stessa pagina, si fa riferimento a 'spaghetti al pomodoro' – un chiaro esempio di come il prodotto da vendere debba essere adattato al pubblico di riferimento e al relativo immaginario.

Fig. 5 - Un tipico piatto di spaghetti (Italiando).



[https://www.rsi.ch/speciali/intrattenimento/italiando/Italiando_d%C3%A9pliant-6913694.html/BINARY/Italiando_d%C3%A9pliant]

Lo stile di vita e il mito della 'dolce vita'

Non può mancare il mito della 'dolce vita', che si manifesta in enunciati come « Découvrez la culture et l'art de vivre à l'italienne en langue originale », « Italiando crée le dialogue, c'est un vecteur de diffusion de l'art de vivre italien en Suisse », « Apprendre l'italien est un atout majeur pour comprendre le mode de vie en Italie » o ancora « Ticino, dans la partie italienne de la Suisse, est un petit paradis où prédominent les palmiers et un mode de vie détendue à l'italienne ». La vita in Italia è rappresentata, quindi, come uno stile preciso, una vera arte, che Alpadia definisce

ricorrendo all'aggettivo « détendue ». Si noti inoltre, nell'ultima frase riportata, l'uso del termine italiano 'Ticino', che sostituisce strategicamente il corrispettivo francese 'Tessin' e anticipa la descrizione 'esotica' di un rilassante paradiso costellato di palme. Paradiso che, del resto, attira in Ticino numerosi svizzeri tedeschi – ad esempio pensionati –, per i quali questo cantone sembra coniugare il 'calore del Sud', l'esotismo di paesaggi 'italiani' e il fatto di poter restare 'a casa', nel proprio paese. Ancora, la necessità di precisare che il Ticino si trova in Svizzera – informazione nota al principale consumatore di riferimento – può essere dovuta al fatto che la scuola in questione ha diverse sedi in Europa o per creare visualmente una connessione fra l'Italia e la Svizzera.

Il modo in cui questo tema è sviluppato dalle scuole in questione risulta particolarmente interessante proprio per il suo riferimento specifico alla Svizzera: la 'dolce vita' diventa così anche una caratteristica del Ticino. C'è quindi una sorta di riconoscimento del carattere 'italiano' di una parte della Svizzera, che sembra operare però una sorta di negazione dell'identità ticinese, assimilata al suo essere la parte 'italiana' della Svizzera. Il riferimento all'Italia domina su quello al Ticino, non c'è nessuno carattere ben definito e distinto attribuito alla parte italofona della Svizzera.

Fig. 6 - Uno scorcio del Colosseo (Education First)



[\[https://www.efswiss.ch/fr/pg/cours-langue/italien/\]](https://www.efswiss.ch/fr/pg/cours-langue/italien/)

Vacanze, moda e calcio

Per molte delle sue qualità – come appunto il patrimonio culturale, la cucina e l'atmosfera rilassata –, l'Italia si presenta come una delle destinazioni più desiderate dagli stranieri, per cui vi è un ampio ricorso al topos del viaggio. Inoltre, ciò è ancora più vero per gli svizzeri, per i quali, data la vicinanza, il 'bel paese' è facilmente raggiungibile, tanto da essere indicato come il 'Sud' [della Svizzera]. Si notino enunciati come « Parler italien vous permet de mieux apprécier vos vacances dans le Sud », « À vos marques, prêts... partez pour l'Italie! », « lors d'une courte pause à Rome ». Non a caso, l'École-club Migros propone un corso tematico specifico, *Italien pour les voyages*, che permetterebbe di « s'exprimer simplement en italien à l'hôtel, dans les magasins ou pendant vos déplacements ».

Gli italiani sono notoriamente considerati grandi appassionati di moda, il che rende il loro stile indistinguibile. Da Versace ad Armani, da Prada a Valentino, molti grandi stilisti che hanno fatto e fanno la storia della haute-couture e del prêt-à-porter sono italiani, Milano accoglie il Quadrilatero della moda – il quartiere di lusso in cui si concentrano negozi e ateliers delle più importanti case di moda – e dove si svolge, due volte all'anno, la *Fashion Week* nella sua tappa italiana. Dunque non stupisce il ricorso a termini derivati da questo dominio, oltre che un

riferimento esplicito al *Made in Italy* attraverso il marchio Gucci: « Avec ou sans lunettes de soleil Gucci®, au niveau C1, vos compétences linguistiques sont très chic », « Vous pouvez sans problème aller rejoindre les mannequins sur les podiums milanais. Préparez-vous à défiler en vous inscrivant à un cours de niveau C1 ». Non a caso, quindi, Italiano in Ticino propone, fra le attività sociali, un'escursione a Milano con « shopping au cœur de la ville » e un « Aperitalian », parola macedonia formata dalla fusione delle parole 'aperitivo' – abitudine stereotipicamente italiana, che ben si sposa con la 'dolce vita' – e 'italiano', un apéritif avec buffet à l'italienne ».

Un altro tratto caratteristico degli italiani è la loro passione per il calcio, lo sport nazionale per eccellenza. Tuttavia, vi si registra solo un solo riferimento, nel corso dell'École-club Migros per i più giovani, *Italien pour enfants et adolescents*. La descrizione cita Gianluigi Buffon, il portiere della squadra nazionale – gli 'Azzurri' – fino al 2018 e ricorre a termini ed espressioni del dominio sportivo, come « pelouse », « c'est gagné » e « avoir l'avantage du terrain » (cioè « avere il fattore campo », il vantaggio di cui beneficia la squadra che gioca nel proprio stadio).

La musica

La canzone italiana è molto conosciuta e apprezzata a livello globale. Dall'opera alla musica pop contemporanea, riscuote un grande successo. Nella frase « Vous chanterez bientôt 'O sole mio' » – di cui discuteremo nella sezione successiva –, si può rilevare l'allusione alla musica e in tutto il corpus si notano infatti riferimenti a cantanti, come Eros Ramazzotti, e all'opera, nonché citazioni di titoli o estratti di canzoni famose sia in Italia che all'estero: ad esempio, *Più bella cosa non c'è* (1996) dello stesso Ramazzotti (« Più bella cosa non c'è... faites vos premiers pas en italien! ») e *L'italiano* (1983) di Toto Cotugno (« Avec l'italien niveau C2, devenez un 'italiano vero' »; « Désormais, plus besoin d'entonner le refrain de 'Lasciatemi cantare'²³ à la fin des cours »). Si tratta di canzoni non particolarmente recenti, che in Italia sono legate soprattutto ad un pubblico più maturo ma che all'estero riscuotono un certo successo anche presso i giovani: lo dimostra in particolare la carriera di Ramazzotti, che nel 2019 ha tenuto un tour con tappe in tutto il mondo e il cui ultimo album, *Vita ce n'è*, pubblicato in italiano e spagnolo, ha conquistato il primo posto in classifica in Austria e Svizzera.

Inoltre, visto che notoriamente l'italiano appare agli orecchi dei non italofoni molto musicale, la lingua stessa è associata alla musica: « c'est certain, on vous laissera chanter... scusi, parler! », promette l'École-club Migros. Questo stereotipo appare associato all'italiano in tutto il 'catalogo delle idee ricevute sulla lingua' di Yaguello, in cui l'italiano è definito una lingua musicale, che beneficia di un pregiudizio favorevole in quanto lingua dell'opera. Quest'ultima, infatti, in quanto genere nobile, sembra coniugare l'amore per la musica ad una sorta di snobismo linguistico (Yaguello 1988, 12-13, 138).

Il clima

Fra i luoghi comuni più diffusi sull'Italia, ricordiamo un assiduo riferimento al bel tempo: secondo gli stranieri, al Nord come al Sud della penisola, fa sempre bello. L'Italia è dunque il 'paese del sole',²⁴ il che permette all'École-club Migros di puntare sul motto, tanto deciso quanto

²³ 'Lasciatemi cantare' è in effetti il ritornello della canzone di Cotugno e non il titolo.

²⁴ Il brano musicale napoletano *'O paese d'o sole* del 1925, del compositore Vincenzo D'Annibale (1894-1950) e dello scrittore Libero Bovio (1884-1942), allude a questo aspetto. La canzone è, non a caso, impiegata in uno spot tv italiano dove viene canticchiata, con un accento francese, dall'attore Gerard Depardieu alle prese con i fornelli in una cucina di una Parigi soleggiata, come si deduce dalla vista sulla Torre Eiffel. La pubblicità risale al 2008 e sponsorizza una nota marca di pelati. In questo caso, il cliché

pittresco, « Apprenez l'italien, et à vous le soleil! », che introduce i corsi di lingua offerti dalla scuola. In effetti, il riferimento al sole è molto ricorrente nella valorizzazione linguistica: in questo modo, le lingue considerate 'calde', mediterranee e melodiose, che richiamano il bel tempo – come le lingue latine e l'accento marsigliese (cf. Binisti/Gasquet-Cyrus 2003) – si oppongono tradizionalmente alle lingue 'fredde', che appaiono dure e aggressive ricordando le asperità di un clima più rigido e piovoso. La lingua italiana sembra così evocare il sole, e l'annuncio gioca su questa associazione di idee, che si ripresenta nell'enunciato « Vous chanterez bientôt *'O sole mio* », ²⁵ in cui si evidenzia anche l'uso della seconda persona plurale, tipica del linguaggio pubblicitario e volta a dare enfasi al consumatore, e del verbo al futuro, che in questo caso vuole preannunciare i progressi degli apprendenti – e dunque l'efficacia e la qualità del corso descritto –, se non addirittura una loro trasformazione. Richiamando un ideale romantico, e facendo così leva sulle emozioni del destinatario – un chiaro esempio di tecnica persuasiva –, l'École-club Migros lascia intendere che l'apprendente, cantando una canzone-culto, arriverà ad incarnare l'«essere italiano».

Una popolazione calorosa e accogliente

Oltre agli aspetti culturali del paese, le pagine web analizzate fanno riferimento più volte anche alla sua popolazione, « ouverte et accueillante » come l'Institut Néo la descrive, alle sue attitudini positive o quantomeno simpatiche, che gli apprendenti faranno proprie oltre, o grazie, alle competenze più puramente linguistiche: gli italiani parlano ad alta voce (« Avec l'italien de niveau B2, donnez de la voix »), sono passionali (« Que ce soit à l'opéra ou dans la rue, les grands sentiments et les polémiques sont monnaie courante »), comunicativi e spontanei (« vous pouvez, vous aussi, faire entendre votre voix »). Anche la gestualità è molto tipica, come si deduce dall'opuscolo di Italiando, perché « Parler avec les mains... ça fait partie de la langue ». In tutte queste espressioni citate ritorna l'«essere italiano» a cui si è fatto riferimento nel punto precedente, con una sfumatura ancora più sottile: l'individuo, attraverso l'apprendimento linguistico, intraprende anche un'esperienza di crescita personale e di lavoro su di sé. Parlare un'altra lingua, immergersi in una nuova cultura e farla propria si configura come una 'terapia' volta ad acquisire determinate qualità caratteriali di cui si crede mancare nella lingua materna: ad esempio, chi è timido e introverso in francese immaginerà di poterlo essere meno in italiano, in cui potrà esprimere le proprie opinioni « sans problème, spontanément et clairement » – una volta assimilata dunque non solo la lingua, ma anche una personalità 'tipicamente italiana'.

La 'questione ticinese'

Pertanto, dato il ventaglio di stereotipi evocati nel nostro corpus, fino a questo punto i testi sembrano rappresentare l'italiano esclusivamente come lingua dell'Italia: le pagine web esaminate potrebbero essere utilizzate per corsi di lingua tenuti in qualsiasi parte del mondo. Tuttavia, benché non siano dominanti, è possibile rilevare anche degli elementi più o meno espliciti che rappresentano l'italiano anche come lingua della Svizzera. Ad esempio, abbastanza numerosi sono

del bel tempo è accompagnato da quello del romanticismo, che, nell'immaginario collettivo, accomuna Francia e Italia. Lo spot è disponibile all'indirizzo <https://www.youtube.com/watch?v=aSCMANpVwQY>. Vanno nella stessa direzione le pubblicità, ancora con protagonista Depardieu, di Barilla in Francia (<https://www.youtube.com/watch?v=GZrI29HE9xk>; <https://www.youtube.com/watch?v=GZrI29HE9xk>).

²⁵ Canzone napoletana del 1898, scritto dal poeta e cantautore Giovanni Capurro (1859-1920) e dal compositore Eduardo Di Capua (1865-1917). Si tratta di uno dei brani più celebri di tutti i tempi e che può vantare famosissimi interpreti e traduzioni in più lingue.

i riferimenti ad aspetti pragmatici, che dovrebbero motivare il consumatore a comprare il prodotto e quindi a imparare l'italiano facendo leva su ragioni più concrete, come la vicinanza geografica (gli italiani sono « nos voisins » – ‘cugini’ nella pagina italiana –, « proximité de l'Italie et du Tessin »), le cifre relative al numero di parlanti italofoeni, l'economia e il business (« partenaires », « partenaire d'échange »), e soprattutto le prospettive professionali e universitarie. Infatti, i giovani svizzeri potrebbero studiare in un'università italiana o di lingua italiana in Ticino, o trovare più facilmente lavoro a livello federale (« À la fin du cours, l'étudiant sera prêt à joindre un milieu d'étude ou de travail en langue italienne »). Italiano in Ticino propone anche il corso tematico *L'italien en entreprise*, « visant à une efficace intégration du collaborateur dans le contexte du travail de la Suisse italienne ». Così, sembra che gli argomenti utilizzati per promuovere l'insegnamento dell'italiano differiscano secondo il riferimento all'Italia o alla Svizzera: per i vantaggi culturali, si mobilita l'Italia, mentre per quelli economici e professionali si parla piuttosto della Svizzera e talvolta del Ticino.

Fig. 7 - Dettaglio del ponte dei Salti a Lavertezzo, in Ticino (Alpadia)



[\[https://www.alpadia.com/fr/camps-ete/apprendre-italien/suisse.htm\]](https://www.alpadia.com/fr/camps-ete/apprendre-italien/suisse.htm)

A questo proposito, si osserva che in quasi in tutti i corsi pubblicizzati c'è almeno un accenno allo statuto di lingua ufficiale e nazionale dell'italiano. È molto interessante segnalare che il motto dell'École-club Migros soprammenzionato, « Apprenez l'italien, et à vous le soleil! », nella versione italiana della pagina diventa « Molto più che una lingua nazionale ». ²⁶ Questo, da un lato, sottolinea il collegamento fra la lingua italiana e l'Italia, giocando su una dialettica del tipo « è la Svizzera » / « non è la Svizzera », dall'altro, allude allo statuto di lingua nazionale dell'italiano senza però considerarlo il motivo principale in quanto sarebbe superfluo mettere in evidenza tale concetto in Ticino o nei Grigioni. Così la descrizione in questione gioca sull'« arricchimento culturale » piuttosto che sull'« esigenza fondamentale per chi vive nella Svizzera italiana ».

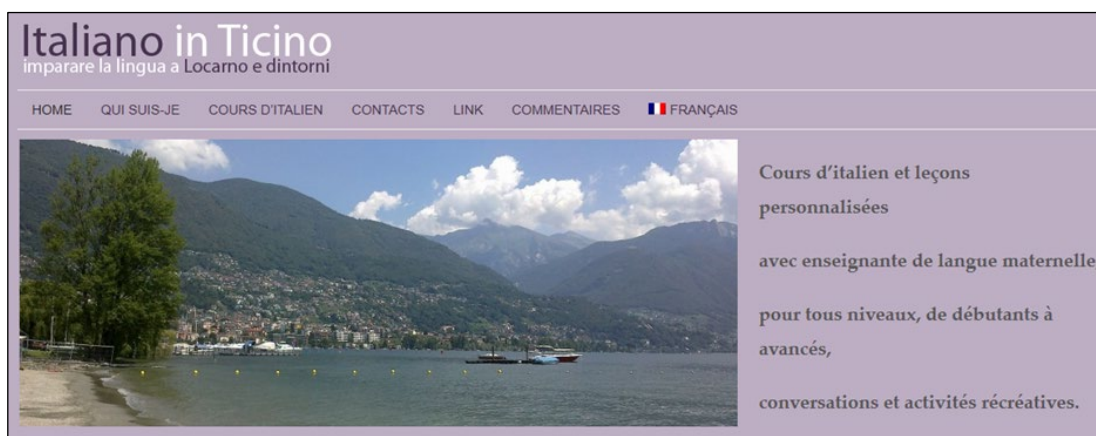
Tuttavia, è proprio nelle pagine dei corsi che si svolgono in Ticino che tale strategia è maggiormente utilizzata, come dimostrano le espressioni « fierté nationale » e « troisième langue nationale », l'enunciato « [la langue et la culture italienne] représentent la Suisse », e i riferimenti all'identità culturale: « Une attention particulière sera donnée à l'expression orale grâce à des activités communicatives, des jeux de rôle avec éléments de la culture italienne et tessinoise ». Ancora, Italiano a scuola, promuovendo soggiorni linguistici ed escursioni nella Svizzera italoфона, scrive che i contenuti del materiale didattico « fanno riferimento anche alla realtà

²⁶ Il sito Internet dell'École-club Migros è accessibile nelle tre principali lingue ufficiali della Svizzera e in inglese, anche se i corsi di italiano proposti si tengono nella Svizzera romanda e tedesca. In Ticino, invece, la scuola organizza corsi preparatori per gli esami CELI (Certificato di conoscenza della lingua italiana). Il principale pubblico di riferimento è, comunque, francofono o germanofono. Si può interpretare la scelta linguistica della Migros in ragione dell'importanza che riveste nell'identità svizzera.

svizzero italiana ». Sottolineiamo l'utilizzo di 'anche', nel senso che costituisce un'aggiunta rispetto a ciò che si impone per primo, cioè la realtà italiana.²⁷

Inoltre, nei testi di Alpadia e Italiando, che alludono anche ad una presunta vicinanza culturale tra la Svizzera italiana e l'Italia, si è potuta notare una sorta di celebrazione del territorio elvetico e delle sue bellezze naturali. In particolare, gli accenni al Ticino, in quanto cantone interamente italofono, sono numerosi, mentre non risultano riferimenti ai Grigioni, più frequentemente associati alla lingua romancia: si può interpretare tale assenza, ancora una volta, in termini di marketing, in quanto, nell'immaginario collettivo, il cantone italofono più rappresentativo – in ragione del numero di parlanti italofoeni e delle similarità culturali e geografiche con l'Italia, più o meno apparenti – è il Ticino, che quindi ha un maggiore appeal sul consumatore. Non a caso, come lo evidenzia Brohy, la situazione dell'italiano è ancora più preoccupante nei Grigioni, dove, in contesto scolastico, culturale, economico e politico, sono richieste competenze anche in tedesco (2013).

Fig. 8 - Interfaccia del sito web di Italiano in Ticino



[<https://www.corsi-italianointicino.ch/?lang=fr>]

Inoltre, dato il genere testuale a cui appartengono le pagine web prese in esame, colpisce la trascuratezza dell'aspetto grafico. Appaiono infatti semplici e poco accattivanti: non sono usati né colori né una simbologia specifici – ad esempio il verde, rosso e bianco del Tricolore, o immagini che rimandino agli stereotipi soprammenzionati, fatta eccezione per foto di un piatto di spaghetti (fig. 5) e di una colazione italiana, di Pisa e del Colosseo (fig. 6). Sono invece più numerose le foto del Ticino e, nello specifico, delle sue bellezze paesaggistiche (fig. 7 e 8).

Allo stesso modo, risulta sorprendente anche che non ci sia un grande ricorso all'aggettivazione positiva riferita direttamente alla lingua italiana, cioè il prodotto sponsorizzato, ad eccezione degli aggettivi qualificativi « merveilleuse », « passionnante », « magnifique » e – riferito al processo di apprendimento – « amusant ».

²⁷ Citiamo anche il sito della città di Lugano [<https://www.lugano.ch>], nel quale si legge che « la conoscenza della lingua italiana è il veicolo primo per comprendere la cultura, capire i principi che regolano la nostra società e dunque integrarsi. È più facile vivere e lavorare in Ticino se si conosce la lingua italiana ».

Il nostro contributo ha voluto mettere in luce la situazione dell'italiano in Svizzera, al contempo lingua ufficiale e lingua di migrazione, tutelata in quanto minoritaria ma talvolta, nei fatti, quasi marginalizzata. Si è partiti da una riflessione sull'uso degli stereotipi culturali nella presentazione online di corsi d'italiano in Svizzera romanda. Avendo osservato che quelli presenti nel corpus analizzato sono prevalentemente associati non tanto alla lingua italiana quanto piuttosto all'Italia, alla sua cultura e ai suoi abitanti, le pagine web in questione sembrerebbero adattabili a corsi di lingua di qualsiasi paese del mondo. A dominare sono infatti certe rappresentazioni dell'Italia, e dunque dell'italiano in quanto lingua dell'Italia – il 'bel paese' del sole, della cucina, dell'arte e della 'dolce vita', che ne fanno la meta ideale delle vacanze –, secondo quell'immaginario collettivo dei non italiani che emerge anche in altri tipi di testi e pubblicità (turistiche, alimentari, ecc.). Ciononostante, si è potuto constatare anche il ricorso a strategie che si appellano ad aspetti più pragmatici, data la vicinanza geografica dei due paesi in questione: l'italiano risulta così sponsorizzato come lingua di studio, di lavoro e dell'economia. In questi casi, è la lingua della Svizzera, per cui possiamo stabilire che le rappresentazioni delle due 'facce' dell'italiano si avvalgono di diversi elementi.

Quanto allo statuto dell'italiano nella Confederazione, il riferimento all'italiano come lingua ufficiale e nazionale è più presente nelle pagine web di enti e scuole che propongono corsi o soggiorni in Ticino – in maniera, tuttavia, meno marcato di quanto ci si potrebbe aspettare da un paese di cui si sottolinea spesso il carattere plurilingue. Come si è osservato, l'identità ticinese appare piuttosto sfocata, il che traduce la tensione in cui si trova l'italiano e il suo ruolo alquanto vulnerabile nel panorama linguistico, politico e culturale elvetico (cf. Martinoni 2011; Terzoli/Di Bisceglia 2014): il fatto che gli enti, le associazioni e le scuole insistano così tanto sull'Italia è indice che la Svizzera italiana soffra di un 'deficit di immagine', che a sua volta rimanda alla mancanza di visibilità degli italofoeni. A questo proposito, si ricordi che non sempre c'è un italofono al governo, quando invece ci sono sempre almeno due francofoeni o, ancora, che la maggior parte dei documenti dell'Amministrazione federale sono redatti in tedesco e poi tradotti in italiano, « reflétant une pensée et des concepts germanisés » e privando rappresentanti e funzionari italofoeni « d'un instrument important qui leur permettrait d'exprimer directement leur pensée » (Leclerc 2019).²⁸

La problematica esposta è dunque meno secondaria di quanto possa sembrare, riguardando un contesto in cui la questione linguistica non si è mai completamente risolta: come afferma Brohy, « la situation linguistique de la Suisse est certes relativement stable, elle génère toutefois beaucoup de discussions et de controverses au sein des différentes communautés sans que celles-ci présentent des avis homogènes » (2013). Basti pensare all'esistenza di concetti quali *Röstigraben* e, per analogia, *Polentagraben*, che designano la frontiera linguistica e culturale fra la Svizzera

²⁸ Egger, in un saggio che prende in esame il ventennio 1994-2004, segnala un « rafforzamento della presenza dell'italiano nell'Amministrazione federale » in riferimento peraltro al programma di estensione della traduzione italiana che ha portato ad un aumento dell'organico dei traduttori italofoeni da 44 nel 1991 a 120 nel 2013) (2015, 152-153). Il giurilinguista interpreta questa e altre disposizioni come « segno di maggiore attenzione alla componente italoфона della Confederazione », che hanno consentito all'italiano di « raggiungere maggiore visibilità » e « assumere [...] in modo più compiuto il suo ruolo di lingua ufficiale, per lo meno a Berna » (Egger 2015, 152). Si tratta, ad ogni modo, 'soltanto' di tradizione e, come Egger stesso afferma, diverso è il discorso « circa la presenza dell'italiano su scala nazionale, segnatamente nei centri di insegnamento » (2015, 167, nota 8).

romanda, tedesca e italiana.²⁹ Per il futuro, sarebbe interessante comparare il corpus analizzato in questo contributo con un corpus di siti web che propongono corsi di lingua francese nella Svizzera tedesca, interrogandosi sui riferimenti alla Francia e sulla presenza della Romandia – al fine di offrire una nuova prospettiva sulla situazione dell'italiano in Svizzera.

Bibliografia

- Adam, Michel/Marc Bonhomme, 2000, *Analyse du discours publicitaire*, Toulouse: Éditions universitaires du Sud.
- /---, 2005, *L'argumentation publicitaire. Rhétorique de l'éloge et de la persuasion*, Paris: Armand Colin.
- Amossy, Ruth/Anne Herschberg Pierrot, 1991, *Les idées reçues. Sémiologie du stéréotype*, Paris: Nathan.
- /---, 2005, *Stéréotypes et clichés. Langue, discours, société*, Paris: Nathan.
- Brohy, Claudine, 2013, « Plurilinguisme, diglossie et minorités: le cas de la Suisse », *Lengas*, 73 [<http://journals.openedition.org/lengas/163>].
- Carbone, Elettra, 2016, *Nordic Italies. Representations of Italy in Nordic Literature from the 1830s to the 1910s*, Roma: Edizioni Nuova Cultura.
- Causa, Mariella, 2004, « Langue officielle, langue seconde, langue proche, Langue voisine... Bref, l'italien dans tous ses états! », *Études de linguistique appliquée*, vol. 4, n°136, 419-448 [<https://www.cairn.info/revue-ela-2004-4-page-419.htm>].
- Civico, Marco, 2018, « L'italien en Suisse: source de discrimination ou valeur ajoutée? », *Babylonia*, 1, 26-31.
- Bedijs, Kristina, 2011, « La recette italienne de la bonne humeur. La création d'ethnostéréotypes dans la publicité télévisée », in: Wolfgang Schweickard / Anja Overbeck / Harald Völker (éds), *Lexikon, Varietät, Philologie. Romanistische Studien*, Berlin: De Gruyter, 331-340.
- Beller, Manfred, 2007, « Italians », in: Manfred Beller/ Joep Leerssen (éds), *Imagology. The Cultural Construction and Literary Representations of National Characters. A Critical Survey*, Amsterdam: Rodopi, 194-198.
- Billeter, Stéphanie, 2016, « L'italien, la langue ignorée par l'école », *Le matin*, 11 lug. [<https://www.lematin.ch/suisse/italien-langue-ignoree-lecole/story/22076383>].
- Binisti, Nathalie/Médéric Gasquet-Cyrus, 2003, « Les accents de Marseille », *Cahiers du français contemporain*, 107-129.
- Billiez, Jacqueline, 1997, « Langues de soi, langues voisines: représentations entrecroisées », *Études de linguistique appliquée*, 104, 401-410.
- Dussault, Andrée-Marie, 2018, « L'italien est menacé dans les Grisons germanophones », *Le Temps*, 19 sett. [<https://www.letemps.ch/suisse/litalien-menace-grisons-germanophones>].
- Egger, Jean-Luc, 2015, « 25 anni di legislazione federale in lingua italiana: alcuni spunti di riflessione », *LeGes, Bollettino della Società svizzera di legislazione (SSL) e della Società svizzera di valutazione (SEVAL)*, anno XXVI, 1, 151-17 [<https://leges.weblaw.ch/it/legisissues/2015/1/20151151-171.html>].
- European Commission, 2012, *European and their languages. Report [Special Eurobarometer 386]* [<https://europa.eu/eurobarometer/api/deliverable/download/file?deliverableId=40234>].
- Fortis, Marco, 2005, *Il Made in Italy nel "nuovo mondo": Protagonisti, Sfide, Azioni, Ministero delle Attività Produttive* [https://web.archive.org/web/20140324172136/http://www.onlyitaly.it/stampa/fortis/fortis_15.pdf].

²⁹ L'espressione *Röstigraben*, cioè « barriera dei rösti » o « fossato dei rösti », deriva dal nome del tradizionale piatto svizzero-tedesco a base di patate e descrive la differenza di mentalità tra Svizzera tedesca e romanda, in particolare le differenze di comportamento durante le votazioni federali. *Polentagraben*, « fossato della polenta », dal piatto nazionale degli italo-foni del Ticino nell'immaginario svizzero-tedesco, indica invece la 'frontiera' linguistico-culturale tra Svizzera tedesca e Svizzera italiana.

- Grandière, Marcel, 2004, « Introduction. La notion de stéréotype », in: Marcel Grandière/Michel Molin (éds), *Le stéréotype: outil de régulations sociales*, Rennes: Presses universitaires de Rennes, 7-12.
- INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), 2013, *Bilan démographique 2012* [<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281416>].
- ISTAT (Istituto nazionale di statistica), 2013, *Bilancio demografico nazionale*, [<https://www.istat.it/it/archivio/94531>].
- , 2014, *Migrazioni internazionali e interne della popolazione residente*, [<https://www.istat.it/it/archivio/110521>].
- Leclerc, Jacques, 2019, *L'aménagement linguistique dans le monde* [<http://www.axl.cefan.ulaval.ca/>].
- Margarito, Mariagrazia (éd.), 2000, *L'Italie en stéréotypes: Analyse de textes touristiques*, Paris: L'Harmattan.
- Martinoni, Renato, 2011, *La lingua italiana in Svizzera: cronache e riflessioni*, Bellinzona: Salvioni.
- Meune, Manuel, 2012, *Au-delà du Röstigraben. Langues, minorités et identités dans les cantons suisses bilingues*, Genève: Georg.
- MAECI (Ministero degli Affari Esteri e della Cooperazione Internazionale), 2018, *L'italiano nel mondo che cambia* [https://www.esteri.it/mae/resource/doc/2018/10/rapporto_2018_li.pdf].
- , 2019, *L'italiano nel mondo che cambia*, [<https://www.sitocgie.com/wp-content/uploads/2019/11/Rapporto-diffusione-italiano-2019.pdf>].
- Motlagh, Bahman Namvar, 2013, « Les stéréotypes à travers le prisme de l'imagologie », *Recherches en langue et littérature françaises. Revue de la Faculté des Lettres*, 5.7, 61-81 [<http://ensani.ir/file/download/article/20130623091011-9815-5.pdf>].
- PGI (Pro Grigioni Italiano) [<http://www.pgi.ch>].
- RSI, 2019, *Italiando 2019, le iscrizioni sono aperte*, [<https://www.rsi.ch/speciali/intrattenimento/italiando/it/Italiando-2019-le-iscrizioni-sono-aperte-11423559.html>].
- RTS, 2016, *Les élèves suisses sont inégaux face à l'enseignement de l'italien*, 6 dic. [<https://www.rts.ch/info/suisse/10924143-les-eleves-suisses-sont-inegaux-face-a-l-enseignement-de-l-italien.html>].
- Snozzi, Alfredo, 1996, « L'italiano, lingua ufficiale della Confederazione: un caso tipico per la (dis)parità tra le lingue ufficiali », *Babylonia*, 4, 23-30.
- , 2005, « L'italiano nella legislazione federale svizzera », in: Marco Borghi (dir.), *Lingua e diritto. La presenza della lingua italiana nel diritto svizzero*, Basilea/Ginevra/Monaco: Helbing & Lichtenhahn, 317-329.
- SwissInfo, 2011, *Agonia dell'italiano: il Ticino corre ai ripari*, 23 nov. [<https://www.swissinfo.ch/ita/cultura/agonia-dell-italiano--il-ticino-corre-ai-ripari/31616422>].
- Terzoli, Maria Antonietta/Carlo Alberto Di Bisceglia (dir.), 2014, *L'italiano in Svizzera: lusso o necessità? Riflessioni giuridiche, culturali e sociali sul ruolo della terza lingua nazionale*, Bellinzona: Casagrande.
- UST (Ufficio federale di statistica), 2016, *Pratiques linguistiques en Suisse – Premiers résultats de l'Enquête sur la langue, la religion et la culture 2014*, [<https://www.bfs.admin.ch/bfs/it/home/statistiche/cataloghi-banche-dati/pubblicazioni.assetdetail.1000171.html>].
- , 2020, *Lingue e religioni*, [<https://www.bfs.admin.ch/bfs/it/home/statistiche/popolazione/lingue-religioni/lingue.html>].
- Yaguello, Marina, 1988, *Catalogue des idées reçues sur la langue*, Paris: Seuil.

[NB: Tutti i link in questo articolo erano attivi al momento della pubblicazione in settembre 2021.]

Das plurilinguale Aostatal, eine umgekehrte Schweiz?

Der Diskurs über Walserdeutsch und Frankoprovenzalisch in *Le peuple valdôtain* (2000-2018)

Manuel MEUNE, Université de Montréal

Zusammenfassung

Das Aostatal erscheint in gewisser Hinsicht als eine umgekehrte Schweiz, da die Rollen Italienischen, Französischen und Deutschen dort umgekehrt proportional zueinander verteilt sind und das Frankoprovenzalische als wichtigste ‚Sprache des Herzens‘ fungiert. Sofern sich die Schweiz als ‚Willensnation‘ sieht, deren Identität nicht an eine ethnolinguistische Herkunft gebunden ist, erscheint das Aostatal als eine ‚Willensregion‘. Der Vergleich hat seine Grenzen, doch er lädt dazu ein, über die Originalität des ‚valdostanischen Modells‘ nachzudenken. Anhand eines Korpus von Texten aus dem *Peuple valdôtain* wird der Diskurs über die Koexistenz der beteiligten Sprachen analysiert und der Status diskutiert, der ihnen durch regionale und nationale Gesetze zukommt. Insbesondere geht es um das Frankoprovenzalische, das durch sein diglossisches Verhältnis zum Französischen (oder zum Italienischen) gekennzeichnet ist, aber auch um das Walserdeutsche, ein alemannischer Dialekt, der noch immer im Lys-Tal gesprochen wird.

Résumé

La Vallée d'Aoste apparaît d'une certaine manière comme une Suisse inversée, puisque l'importance de l'italien, du français et de l'allemand y est inversement proportionnelle et que le francoprovençal fait office de principale 'langue du cœur'. Et si la Suisse se veut une 'nation de volonté' dont l'identité n'est pas liée à une origine ethnolinguistique, la Vallée d'Aoste ressemble à une 'région de volonté'. La comparaison a ses limites, mais elle nous invite à réfléchir à l'originalité du 'modèle valdôtain'. À l'aide d'un corpus de textes du *Peuple valdôtain*, nous analysons le discours sur la coexistence des langues et sur le statut que leur confèrent les lois régionales et nationales. Nous nous penchons sur le francoprovençal, marqué par son rapport diglossique avec le français (ou avec l'italien), mais aussi sur le walser, dialecte alémanique parlé dans la vallée du Lys.

Abstract

The Aosta Valley appears in a certain way as an inverted Switzerland, since the role of Italian, French, and German is inversely proportional there, and Francoprovençal is the main 'language of the heart'. If Switzerland is a 'nation of will' whose identity is not linked to an ethnolinguistic origin, the Aosta Valley appears then to be a 'region of will'. This comparison has its limits, but does invite us to reflect on the uniqueness originality of the 'Valdostian model'. With the help of a corpus of texts from the *Peuple valdôtain*, we analyse the discourse on the coexistence of languages and on their status according to regional and national laws. We look at Francoprovençal, marked by its diglossic relationship with French (or with Italian), but also at 'Walser', the Alemannic dialect spoken in the Lys valley.

Riassunto

La Valle d'Aosta si presenta, in un certo senso, come una Svizzera invertita, poiché l'importanza dell'italiano, del francese e del tedesco è inversamente proporzionale e il francoprovenzale è la principale 'lingua del cuore'. Se la Svizzera è una 'nazione di volontà' la cui identità non è legata a un'origine etnolinguistica, la Valle d'Aosta assomiglia a una 'regione di volontà'. Il confronto ha i suoi limiti, ma ci invita a riflettere sull'originalità del 'modello valdostano'. Con l'aiuto di un corpus di testi del *Peuple valdôtain*, analizziamo il discorso sulla convivenza delle lingue e sullo status loro conferito dalle leggi regionali e nazionali. Guardiamo al francoprovenzale, segnato dal suo rapporto diglossico con il francese (o l'italiano), ma soprattutto al walser, il dialetto alemanno parlato nella Valle del Lys.

Resumé [graphie du Conseil international du francoprovençal]

La Val d'Outa se presente, d'une manière, comme una Suisse a reverchon, pe lo fait que l'importance de l'italien, du français et de l'allemand l'est inversamente proporcionela et que lo francoprovençal est la principale 'lenga du cour'. Se la Suisse vout etre una 'nacion de volonté' avouec una identité que l'est pa liaye a una origine etnolinguistica, la Val d'Outa semble a una 'region de volonté'. Ceta compareison l'at les sines limites, ma nos invite a matecar a l'originalité du 'modelo valdoten'. À travers un corpus de textos du *Peuple valdôtain*, nos analisens lo discours su la coesistensa des lengues et su lo statut que les leis regionales et nationales leur baillont. Nos nos concentrens su lo francoprovençal, que l'est marcé per son raport diglosseco avouec lo français (ou l'italien), mas encora su lo walser, dialecto alemaneco que se prege dens la vallaye du Lys.

In sprachlicher Hinsicht erscheint das in den italienischen Alpen liegende Aostatal in gewisser Weise als eine ‚umgekehrte Schweiz‘. Italienisch, das in der Schweiz eine kleine Minderheitensprache darstellt (8% der Wohnbevölkerung), ist hier eindeutig jene dominierende Amtssprache, der in der Schweiz das Deutsche entspricht. Französisch, die zahlenmässig zweite Amtssprache in der Schweiz, hat auch im Aostatal diesen Rang – aufgrund eines (ko-)offiziellen Status, den es in Italien nur in dieser Region genießt. Allerdings spielt Französisch ausserhalb der Schule nur sehr bedingt eine Rolle als mündliches Kommunikationsmittel (Bauer 2017; Région autonome 2007). Und als Schriftsprache ist es nur einigen wenigen Anwendungsbereichen vorbehalten, so als administrative Sprache (bei öffentlichen Bezeichnungen und Bekanntmachungen) und in der politischen Kommunikation, insbesondere wenn es um kulturelle Ereignisse geht – etwa beim Kulturdezernat und bei der in diesem Beitrag oft erwähnten *Union valdôtaine* (UV) (s. Abb. 1).

Frankoprovenzalisch (oft ‚Patois‘ genannt), die älteste Sprache im Aostatal, hat wie in der (Welsch)Schweiz keinen offiziellen Status, und wird in der Erwähnung der lokalen Mehrsprachigkeit manchmal vergessen. Allerdings spielt es im Aostatal als Kommunikations- bzw. ‚kleine Kultursprache‘ eine viel wichtigere Rolle als bei dem nördlichen Nachbarn. In gewissem Sinn spielt ‚Patois‘ symbolisch die Rolle, die Rätoromanisch in der Schweiz spielt. Letztere Sprache wird nämlich oft als einzige ‚echte Schweizer Sprache‘ (d.h. ohne Hinterland in Nachbarländern) dargestellt – obwohl in Norditalien einige mehr oder weniger verwandte Sprachen zu finden sind (Ladinisch, Friaulisch). Rätoromanisch, das historisch gesehen in der Schweiz mehr Aufmerksamkeit bekommen hat als Frankoprovenzalisch, ist zu einem Symbol der Schweizer Mehrsprachigkeit geworden, zum Beweis dafür, dass es Alternativen gibt zu dem in einsprachigen Nationalstaaten ausgeübten Assimilierungsdruck (s. u.a. Cardinal/Sonntag 2015). In ähnlicher Weise genießt Frankoprovenzalisch im Aostatal relativ grosse Aufmerksamkeit – mehr als in der Schweiz.

Deutsch, die in der Schweiz sowohl in schriftlicher als auch in gesprochener Form vorherrschende Sprache, ist im Aostatal auch vertreten, was ausserhalb des Aostatals fast nur Linguistenkreisen¹ bekannt ist. Die erste Sprache der Schweiz ist im Aostatal die viertgrösste der einheimischen Sprachen. Sie wird vor allem – aber nicht nur – in ihrer mündlichen Form gepflegt und in einem der Seitentäler – dem Lystal (*vallée du Lys*, oder *vallée de Gressoney*) – gesprochen. Im breiten Zentraltal und in den übrigen Seitentälern koexistieren die drei anderen Sprachen unter jeweils verschiedenen Voraussetzungen: so ist die Hauptstadt Aosta und das untere Tal (nahe dem Piemont) vorherrschend italienischsprachig (wobei der piemontesische Dialekt auch eine wichtige Rolle spielt), während in den sonstigen ländlich geprägten Gemeinden auch Frankoprovenzalisch als Kommunikationssprache benutzt wird.

Als autochthone Sprache gehört auch der alemannische Dialekt – oft Walserdeutsch genannt – zum kollektiven Sprachrepertoire des Aostatals. Er wurde im Mittelalter von den deutschsprachigen Wallisern (deshalb ‚Walser‘) von der nördlichen Seite der Alpen importiert. Den Walsern und dem Walserdeutsch wird in den Medien des Aostatals aus offenbaren Gründen zwar nicht so viel Aufmerksamkeit geschenkt wie dem Französischen und dem Frankoprovenzalischen; doch seit den 2010er Jahren wird ihre Kultur und Sprache, wie wir sehen werden, immer mehr in den Diskurs über die regionale Mehrsprachigkeit integriert. So kann man neben ‚Patois‘ auch Walserdeutsch als Pendant zur ikonenhaften rätoromanischen Sprache in der

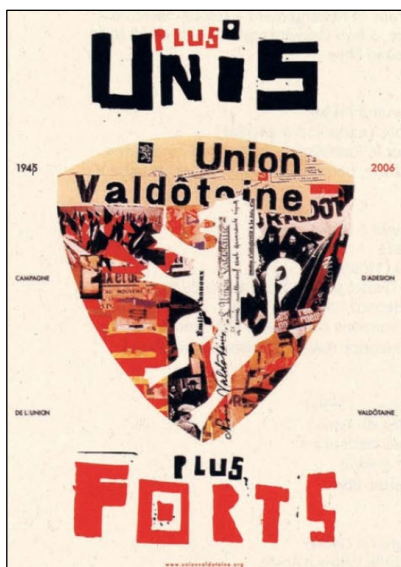
¹ Aus Gründen der vereinfachten Darstellung wird in diesem Beitrag die unmarkierte männliche Form verwendet.

Schweiz ansehen; und im rituellen Hinweis auf seine Präsenz kann es auch darum gehen, einen gewissen Stolz auf das lokale Mehrsprachigkeitsmodell zu signalisieren.

Abb. 1 – Politik und Verwaltung als Anwendungsbereiche des Französischen²:

a) Plakat der UV zur ‚Beitragskampagne‘
(*Le peuple valdôtain*, 13.1.2005)

b) Plakat des Dezernats für Bildung und Kultur, 2012



Der Vergleich zwischen der Schweiz und dem Aostatal hat natürlich seine Grenzen – nicht zuletzt in Bezug auf das jeweilige demographische Gewicht³ und den politischen Status –, aber er soll daran erinnern, wie sehr der Alpenraum ein Ort jahrhundertelanger sprachlicher Kontakte ist, und dass die diesseits und jenseits zentraler Alpenpässe entstandenen Nationalstaaten nie feste Sprachgrenzen hatten. Das Aostatal wird in internationalen Gremien der *Francophonie* oft mit eindeutiger frankophonen Regionen wie Wallonien, Québec oder der Romandie gleichgestellt, doch die Originalität der Valdostaner liegt in ihrem Verhältnis zum Französischen und zum Frankoprovenzalischen – sowie zum Walserdeutschen, wenn auch in viel geringerem Umfang und oft nur auf symbolischer Ebene.

In diesem Artikel wird zunächst, in einem Kontextualisierungsabschnitt, die Geschichte des Frankoprovenzalischen erörtert, dann die Originalität der Dialektik zwischen Französisch und Französischprovenzalisch, d.h. zwischen der *high variety*, deren Rolle aus den savoyischen Zeiten ererbt ist, und dem ‚Patois‘ als *low variety*, als ‚Sprache des Herzens – im Rahmen einer Diglossie, in der inzwischen Italienisch zur ‚Dachsprache‘ geworden ist. Es wird anschliessend auch auf die Geschichte der deutschen Sprache in der Region eingegangen; auf das Italienische wird nicht insistiert, da sich dessen Präsenz im Aostatal in vielerlei Hinsicht kaum von jener in anderen Teilen Italiens vorhandenen unterscheidet. In einem zweiten Teil wird das Textkorpus beschrieben, das als Grundlage der Analysen dienen soll. Die Texte sind zwischen 2000 und 2018 in der Wochenzeitung *Le peuple valdôtain* erschienen. Historisch gesehen handelt es sich um eine der wichtigsten valdostanischen Publikationen in französischer Sprache. Bis sie 2018 eingestellt

² Übersetzung: a) „Das Dezernat für Bildung und Kultur der Autonomen Region Aostatal präsentiert [das] IV. Festival der Minderheitenvölker“; b) „[Wenn wir] einiger [sind, sind wir] stärker“.

³ Schweiz (2019): ca. 8,5 Mio / Aostatal (2021): ca. 124 000.

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population.assetdetail.13695283.html> / <http://dati.istat.it/Index.aspx?QueryId=18568&lang=en>

wurde, war sie die meistgelesene Zeitung im Aostatal; lange Zeit wurde sie von mehr als der Hälfte der valdostanischen Bevölkerung gelesen – zumindest als Gelegenheitslektüre (Bauer 2017, 263). Schliesslich wird auf Grundlage dieses Korpus auf die Einstellungen der Valdostaner zu den ‚Kleinsprachen‘ Frankoprovenzalisch und Walserdeutsch eingegangen.⁴

Frankoprovenzalisch, Französisch und Deutsch im (post)diglossischen Kontext

‚Patois‘ als grenzüberschreitende Sprache

Zwischen Italienisch, Okzitanisch und *langue d'oïl*⁵ gelegen entspricht das Sprachgebiet des Frankoprovenzalischen in Frankreich dem nordöstlichen Teil der Region Rhône-Alpes-Auvergne (Bresse, Beaujolais, Forez, Lyonnais, Savoyen) und dem Südosten der Region Burgund-Freigrafschaft. In der Schweiz erstreckt es sich auf die Kantone der Westschweiz (Freiburg, Genf, Neuenburg, Waadt, Wallis) mit Ausnahme des Jura. In Italien ist es im Aostatal und im nordwestlichen Teil des Piemonts vertreten – sowie in einer Enklave in Apulien, wo die Sprache möglicherweise im 13. Jahrhundert von Soldaten aus Gegenden zwischen Lyon und Savoyen eingeführt wurde⁶. Während das Aostatal ein Vorbild für die generationenübergreifende Sprachpraxis ist, sind die Muttersprachler in Frankreich und der Schweiz oft ältere Menschen. Die Sprache wurde einst in den Städten Lyon und Genf gesprochen, heute dagegen nur noch in wenigen ländlichen Gebieten; neue Sprecher sind selten, und die *low variety* des einstigen diglossischen Kontexts ist im öffentlichen Raum nur dann zu hören, wenn die Sprache bei Vereinsveranstaltungen ‚inszeniert‘ wird.

Die Genealogie dieser Sprache ist paradox. Sie ist nach dem Massstab der romanischen Sprachen ziemlich alt, da sie schon im 6. Jahrhundert in der Region Lyon und entlang der wichtigsten Alpenpässe (Kleiner bzw. Grosser St. Bernhard) entstand und eine literarische (allerdings keine administrative) Tradition hat, die bis ins 13. Jahrhundert zurückreicht (Martin/Rixte 2011, Tuaillon 2007). Dennoch wurde sie erst Ende des 19. Jahrhunderts vom italienischen Linguisten G.I. Ascoli (1874) ‚entdeckt‘, der jener Sprachgruppe den Namen *franco-provenzale* gab, deren Merkmale manchmal an das Französische, manchmal an die *langue d'oc* erinnern.

Im Zuge des Diskurses über den ‚Tod der Sprachen‘ in den 2000er Jahren (Hagège 2002) sind nach den vielen dialektologischen Studien auch soziolinguistische Studien erschienen (Bert/Costa/Martin 2009, Bichurina 2019, Jauch 2016). Frankoprovenzalisch ist in den letzten Jahren in einem zuvor nie erlebten Masse politisch anerkannt worden: In der Region Rhône-Alpes (vor deren Fusion mit der Auvergne 2016) erlebte sie eine Aufwertung, die in scharfem Kontrast zu Jahrzehnten der Gleichgültigkeit stand (Région Rhône-Alpes 2009). In den Kantonen Wallis und Freiburg verpflichteten sich die Regierungen, Frankoprovenzalisch als Wahlfach an Schulen zu unterstützen, während das Aostatal die vielfältigste Sprachenpolitik betrieb. Auf national-staatlicher Ebene hat Frankreich Frankoprovenzalisch immerhin den Status einer *langue de France*

⁴ Im Rahmen dieses Beitrags wird etwas ausführlicher auf das Walserdeutsche eingegangen. Für längere Analysen und Zitate zu den Einstellungen zum Frankoprovenzalischen, siehe Meune 2021.

⁵ *Langue d'oc* (Okzitanisch) im Süden und *Langue d'oïl* im Norden sind die zwei Hauptsprachen des galloromanischen Raums. Die Oberbegriffe beziehen sich manchmal auf ein einheitliches Sprachsystem, etwa auf die Sprache der Troubadours oder diejenige des französischen Königshofs, die sich zum modernen Französischen entwickelte, oft aber auch auf eine Gruppe von Dialekten.

⁶ Es gibt viele Theorien zur Entstehung dieser Enklave. Wir stützen uns auf die in den 2010er Jahren durchgeführten (aber unveröffentlichten) Studien von Charles Vianey, der anhand von Fragebögen an Patois-Sprecher Frankreichs und der Schweiz die Herkunftsregion der Sprache zu bestimmen versuchte.

zuerkannt, obwohl es die Europäische Charta der Regional- und Minderheitensprachen immer noch nicht ratifiziert hat. Und die Schweizerische Eidgenossenschaft, die die Charta ratifiziert hat, prüft derzeit, wie diese auf das Frankoprovenzalische anwendbar ist.

Italien zeichnet sich seit 1999 durch ein Gesetz über sprachliche Minderheiten aus, das neue Perspektiven eröffnet hat. Das Gesetz Nr. 482 (*Norme in materia di tutela delle minoranze linguistiche storiche*: ‚Regeln für den Schutz historischer sprachlicher Minderheiten‘) hat die sprachliche Situation dadurch verändert, dass die Entwicklung kleiner Sprachminderheiten als politische Angelegenheit betrachtet wird – und nicht mehr als eine individuelle Entscheidung der Sprecher selber. Es werden zwölf Sprachen genannt, darunter das Frankoprovenzalische, und der italienische Staat kann Gemeinden finanzieren, die sich zu einer der entsprechenden Minderheiten bekennen. Selbst im Aostatal, das in sprachlicher Hinsicht bereits relativ autonom war, hat das Gesetz Möglichkeiten für Frankoprovenzalisch eröffnet (Schule, Fernsehen, Verwaltung usw.).

Abb. 2 – Internetseite der autonomen Region auf/über Patois (im Zuge des Gesetzes 482/1999 erstellt)

The image shows a screenshot of a website with a red background. It is divided into three vertical columns, each with an icon at the top and a list of items below. The first column has a cartoon girl holding a pencil and is titled 'Pé savé-ne dé pieu'. The second column has a computer monitor icon and is titled 'Avéquia é ehcoutta'. The third column has a book icon and is titled 'Lli'. Each column contains a list of items starting with a right-pointing arrow.

Pé savé-ne dé pieu	Avéquia é ehcoutta	Lli
> Lo patoué eun Val d'Ousta	> Course de patoué eun leugne	> Lévro é publicachón
> Métoðe é eunstremèn pe aprende lo patoué	> Conquie dou patoué	> Littérateua eun patoué
> Dichonéo sonore de francoprovensal	> Testi é paoile	> Testi dé riférimèn

<https://www.patoisvda.org/pa/>

Nichtsdestotrotz hat in allen betroffenen Ländern die vorherrschende Ideologie der Einsprachigkeit zum weitgehenden Verzicht auf die Sprache beigetragen. Überall wird Frankoprovenzalisch von dessen Sprechern als ‚Patois‘ bezeichnet. Der Begriff ist manchmal neutral – und in diesem Beitrag wird er auch als Synonym für ‚Frankoprovenzalisch‘ verwendet. Doch häufig wird der Begriff ‚Patois‘, auch unabhängig von seiner Verwendung im Hinblick auf das Frankoprovenzalische, negativ konnotiert – erinnern wir uns an die Ablehnung der Patois als „grobe Jargons“ durch den Abbé Grégoire (1794) in Frankreich. Es war das Vorspiel zu einer Stigmatisierung, die in den 1880er Jahren in den Schulen der Dritten Republik gipfelte, als die Kolonialpolitik nach aussen Hand in Hand ging mit dem ‚colonialisme interne‘ (Lafont 1972). Und auch nach dem Loi Deixonne von 1951 (Einzug einiger ‚Regionalsprachen‘ als Wahlfächer in das Schulsystem) oder nach der – bescheidenen – Dezentralisierungspolitik ab 1981 klang diese Stigmatisierung nie ganz ab. In der Westschweiz, wo noch einige Dutzend Kinder Frankoprovenzalisch als Muttersprache lernen (v.a. im Dorf Évolène), hatten die Westschweizer Kantone Waadt und Freiburg 1806 bzw. 1886 Patois in den Schulen verboten – mit Argumenten à la Abbé Grégoire.

Im Aostatal, wo es noch viele junge Sprecher gibt, kam es auch zu einer gewissen Verinnerlichung der sprachlichen Unterdrückung, doch das Autonomiestatut von 1948 hat es ermöglicht, der Assimilierungsstrategie des Zentralstaates besser zu widerstehen. Deswegen besteht die Originalität des Aostatals darin, dass Frankoprovenzalisch dort als Minderheitensprache eine einzigartige Rolle spielt: in einer breitgefächerten Umfrage gaben 2001 zwar 71,5% der befragten Einwohner des Aostatals Italienisch als einzige Muttersprache an, aber immerhin 15,3% Frankoprovenzalisch (Französisch: 0,9%). In Bezug auf Sprachkenntnisse nannten 96% der Befragten Italienisch, 75,4% Französisch und 55,7% Frankoprovenzalisch (v. Fondation Chanoux 2001).⁷

Französisch im Aostatal: Offizialisierung, Verbot und Wiederherstellung

Die Frage nach dem Erscheinen des Französischen im Aostatal ist umstritten. Sie hängt davon ab, ob ein Valdostaner sein Patois als Bestandteil des Französischen betrachtet oder nicht. Noch in den 1920er Jahren lehnten viele Ascolis These einer *dritten* gallo-romanischen Sprache ab und behaupteten, *patois valdôtain*, fern von jeglicher Autonomie, gehöre einfach „zum französischen Zweig, und nicht zum provenzalischen und italienischen [Zweig]“ (Abt Boson, zit. von Rosellini 1962, 485)⁸, sodass die Anfänge des Französischen im Tal mit denen des Frankoprovenzalischen gleichgestellt wurden. Argumentiert wurde auch, die Französisierung des Aostatals sei auf jeden Fall schon im 13. Jahrhundert vollzogen, Bezug nehmend darauf, dass einige Adelige Literatur in Altfranzösisch lasen, doch verschweigend, dass Französisch damals auch von italienischsprachigen Schriftstellern verwendet wurde, ohne dass dies bedeutet hätte, dass ein Grossteil der Bevölkerung Französisch verstand. Im 15. Jahrhundert waren zwar mehr Valdostaner in der Lage, Theateraufführungen oder Predigten auf Französisch zu verfolgen, aber das heisst lediglich, dass innerhalb des romanischen Kontinuums Frankoprovenzalisch dem Französischen relativ nahestand (Rosellini 498, 503-506).

Im Jahr 1561 folgte Emanuel Philibert von Savoyen dem Beispiel des französischen Königs Franz I. 1539 und machte Französisch zur Sprache der Verwaltung auf der westlichen Seite der Alpen sowie auf der östlichen Seite im Aostatal – im Piemont wurde Italienisch offiziell. Kurz darauf wurde im Jahr 1562 der Sitz des Herzogtums von Savoyen von Chambéry nach Turin verlegt, aber die sprachlichen Gewohnheiten der auf Französisch verwalteten Gebiete blieben bestehen; wenn in Italienisch verfasste Texte in Aosta ankamen, wurden sie umgehend zurückgeschickt. Im Jahr 1807 schrieb Jean-Laurent Martinet, Unterpräfekt von Aosta unter dem napoleonischen Regime, „das Idiom der Bewohner [sei] ein Dialekt der französischen Sprache, [...] die einzige, die man je gelehrt hat“ (zit. in Nicco 1998, 182). Das Tal galt im Königreich Sardinien weiterhin als Teil der savoyischen Staaten und nicht als piemontesische Provinz. Der Umgangston änderte sich 1850, als Laurent Martinet – der Neff von Jean-Laurent – als Abgeordneter in Turin zurücktrat, um dagegen zu protestieren, dass die Veröffentlichung von

⁷ Die Schätzung der gesamten Sprecherzahl ist schwierig. In Frankreich kann sie wegen der – zum Teil ideologisch motivierten – Ermangelung einer adäquaten Volkszählung grob auf einige Tausend (weniger als 1% der Bevölkerung im historischen Sprachgebiet) geschätzt werden. In der Westschweiz wurde „patois romand“ laut Statistiken 2000 von 16 015 Personen in der Familie verwendet (ebenfalls nicht mehr als 1%). Werden Zahlen durch Hochrechnungen aus den Umfrageergebnissen (Fondation Chanoux 2001) ermittelt, so verfügten 2000 circa 66 000 Valdostaner über Kenntnisse in Frankoprovenzalisch. Bauer (2017) schätzt deren aktuelle Anzahl auf 40 000.

⁸ In diesem Beitrag sind alle auf Deutsch zitierten Passagen, soweit nicht anders angegeben, unsere Übersetzung aus dem Französischen; aus Platzgründen wird das Original nicht systematisch zitiert.

Gesetzen in französischer Sprache im Aostatal verboten werden sollte. Er verwies darauf, dass die Valdostaner „nur die französische Sprache oder das daraus abgeleitete Patois“ (zit. in Nicco 1998, 183) sprächen – beide Sprachen gehörten immer noch zusammen und wurden vor allem in ihrem Verhältnis zueinander beschrieben.

Als 1860 Savoyen, auf der Westseite der Alpen, französisch wurde, wurde das Aostatal 1861 zu einem Teil des – noch im Einigungsprozess befindlichen – Königreichs Italien, und somit schrumpften die franko(provenzalo)phonen Valdostaner darin zu einer winzigen Minderheit. Um der Italianisierung entgegenzuwirken, erinnerten die Valdostaner an ihr gemeinsames Schicksal mit den Savoyern; alle seien „die Nachkommen jener Burgunder, die auf beiden Seiten der Alpen ihr Lager aufgeschlagen haben“ und „dieselbe Sprache“ sprächen (*L'impartial*, 7.6.1860, zit. in Nicco 1998, 66).

Im Jahr 1862 erklärte Édouard Bérard – ein katholischer Intellektueller – einem Turiner Minister, es könne von einem Volk nicht erwartet werden, dass es die Sprache aufgibt, die seine Väter „seit mehr als tausend Jahren gesprochen haben“, denn ob „durch die Literatursprache oder durch das Patois“, alle Valdostaner seien „von der Sprache her französisch“ [„français de langue“]. Bérard verschwieg, dass sehr wenige von ihnen das Französische beherrschten, und verwies lieber auf dessen Verwendung in prestigeträchtigen Funktionen: „Alle unsere Pfarrer predigen auf Französisch, alle unsere Anwälte plädieren auf Französisch, unsere Richter urteilen auf Französisch, alle unsere Notare schreiben auf Französisch, unsere Schriftsteller, unsere Zeitungen schreiben auf Französisch“. Um die Idee der *francité* des Tals zu verankern, machte Bérard geltend, dass die Verbindungen zwischen Französisch und Patois im Aostatal die gleichen seien wie zwischen Italienisch und den „patois de langue italienne“ oder zwischen Ciceros Latein und dem Latein von Bauern aus dem Latium. Politiker, die eindeutiger italienischgesinnt waren, betonten ihrerseits die Kompatibilität zwischen ‚frankotroper‘ ethnolinguistischer und ‚italotroper‘⁹ politischer Loyalität: die Menschen im Aostatal, die „immer Französisch gesprochen haben“, seien „im Geist und im Herzen immer Italiener“ gewesen (*La Feuille d'Aoste*, 14. / 21. Juni. 1860, zit. in Nicco 1998, 67).

Gerade, als sich Französisch dank der zahlreichen Dorfschulen weiterverbreitet hatte, wurde es in den darauffolgenden Jahrzehnten allmählich verdrängt (1880: Einführung des Italienischen am Gerichtshof von Aosta; 1884: italienisch-französische Parität in der Grundschule). Dies war aber auch die Periode jenes Widerstands gegen die Assimilierung, der durch die 1911 gegründete *Ligue de défense de la langue française* verkörpert wurde. Diese Bewegung wurde in der Folge vom faschistischen Regime zerschlagen, dessen Assimilationspolitik in der Italianisierung der Toponyme gipfelte (Toso 2008, 73). Allerdings bekämpfte dieses Regime das *patois valdôtain* nicht so radikal wie die italienischen Dialekte, etwa im Piemont, weil das „eigentliche Problem“ das als fremd geltende Französische gewesen sei (Bétemps 2016, 13), und nicht das Patois, das parallel zur Italianisierung bzw. ‚Entfranzösisierung‘ leicht zu einer authentisch einheimischen Sprache Italiens stilisiert werden konnte.

1945 war kurz von einer Annexion des Aostatals durch Frankreich die Rede, doch Präsident Charles de Gaulle gab die Idee aus Gründen der Realpolitik auf – ganz zu schweigen von der mangelnden Begeisterung der Valdostaner selber, die bezweifelten, dass sie im französischen Rahmen bessere Karten hätten (Bertile 2008, 208-209). Auch nach 1945 waren die valdostanischen Eliten der Meinung, dass Patois ein Dialekt des Französischen sei, der als ‚Sprache des

⁹ Das Suffix *-trop* soll hier u.a. veranschaulichen, dass sich ein Individuum emotional an einer bestimmten Kultur orientieren kann, ohne unbedingt die traditionell damit verbundene Sprache zu beherrschen. Für weitere mögliche Definitionen in anderen sprachlichen Kontexten, s. Meune/Godenzzi/Morin 2021.

Herzens‘ dessen Rolle stärken solle. Das Postulat der Autonomisten blieb die Komplementarität beider Sprachen. Die wichtige Frage war die Wiederherstellung der Rechte des Französischen; Patois wurde verwendet, um Französisch zu legitimieren, dem nicht wenige Valdostaner den Rücken kehren wollten.

Ein Gesetzesdekret vom 7. September 1945 verkündete „den freien Gebrauch der französischen Sprache im Verkehr mit den politischen, administrativen und gerichtlichen Behörden“. Jedoch wurden nicht alle Bestimmungen in das Autonomiestatut von 1948 aufgenommen. War Französisch theoretisch gleichberechtigt, so war Italienisch ‚gleich-berechtigter‘, da es etwa im Justizwesen verwendet werden *musste*. Und sah das Statut (Art. 39) die gleiche Anzahl von Unterrichtsstunden für beide Sprachen vor, so wurde nahegelegt, dass es sich dabei um das Unterrichtsfach handelte, nicht um die Unterrichtssprache. Spätere Verordnungen konnten die anfängliche Zweideutigkeit nur teilweise beseitigen. Es wurde langsam mehr Parität eingeführt, zuerst in den 1980er Jahren im Kindergarten und in der Primarschule, dann, Ende der 1990er, in der Sekundarstufe. Aber zur durchgehenden Gleichstellung im Schulsystem kam es nie.

Bis heute dominiert die italienische Sprache in der Schule, nicht zuletzt, weil Lehrer und Schulen über einen grossen Spielraum beim Einsatz des Französischen im Unterricht verfügen. Italienisch wird von Schülern, insbesondere aus benachteiligten Schichten, nach wie vor besser beherrscht als Französisch (Région autonome 2007, 2013; Vernetto 2016, Bauer 2017). Trotz wiederkehrender Debatten über die Verbesserung des zweisprachigen Unterrichts und der Lehrerausbildung wurde das Potenzial des Statuts nie völlig ausgeschöpft. Darüber hinaus gab es immer wieder Proteste eines Teils der Bevölkerung gegen einen verstärkten Gebrauch des Französischen, z.B. beim Staatsexamen, das den Zugang zur Universität ermöglicht (Bétemps 2016, 15, Cavalli/Matthey 2009).

Marxismus, Mythisierung des Französischen und paradoxe Identifizierung

In den 1970er Jahren entwickelte sich die Sprachdebatte unter dem Einfluss einer marxistischen autonomistischen Bewegung weiter (Bétemps 2016, 71-74, 103). Während die sogenannte ALPA¹⁰-Bewegung die Schaffung eines Staates rund um den Mont-Blanc (Aostatal, Savoyen und Wallis) noch mit Französisch als Amtssprache befürwortete, änderte sich der Diskurs, als ihr Anführer Joseph Henriet sich von baskischer Militanz inspirieren liess, und die ‚Harpitania‘-Bewegung gründete. Dabei stützte er sich auf eine angebliche Verwandtschaft zwischen Baskisch und Frankoprovenzalisch, umbenannt in ‚Harpitanisch‘ (*harpitan*). Indem er sich des Vokabulars der nationalen Befreiung bediente, bedauerte er die ‚Entfremdung‘ der Valdostaner vom Italienischen *und* vom Französischen – zwei ‚Kolonialsprachen‘ in gleichem Masse. Die Bewegung, die die „Scheidung zwischen Französisch und Frankoprovenzalisch“ symbolisiert (Spagna 2017, 15), kritisierte die frankophile, bürgerliche, katholisch geprägte Intelligenz und die *Union valdôtaine*, die sie verkörperte. Um mit der frankotropen Tradition zu brechen, plädierte Henriet etwa für die Verwendung des ‚k‘ beim Schreiben von Harpitanisch. Die ‚wahre‘ Muttersprache der Valdostaner wurde als eigenständige Sprache dargestellt, und auf keinen Fall als dialektale Ableitung des Französischen – dabei wurde der Konsens unter Linguisten im Zuge von Ascolis Erkenntnis übernommen. Doch der Einfluss der Bewegung auf die Lokalpolitik blieb gering und nie konnte sich Frankoprovenzalisch (bzw. Harpitanisch) als Amtssprache – oder zumindest als Sprache der Debatten im regionalen Parlament – durchsetzen. Henriet und seinen Anhängern wurde vorgeworfen, Wind in die Segel der ‚Italianisierer‘ (unter ihnen auch

¹⁰ Action de libération des populations alpines (‚Bündnis zur Befreiung der Alpendörfer‘).

einige Patois-Sprecher) zu blasen, indem sie nicht einsähen, dass sich Frankoprovenzalisch und Französisch gegenseitig nur verstärken könnten.

Das Schicksal des Französischen im Aostatal ist einzigartig: Einst eine geschätzte Amtssprache, die aber von den *Patoisants* nur wenig gesprochen wurde, ist es jetzt eine ziemlich unbeliebte Amtssprache, die aber dank der Schule von allen gesprochen werden *kann* – wenn auch nicht immer ganz fließend. Um dieses Paradoxon zu beschreiben, spricht Frank Jablonka (2002) von einer „francophonie mythique“ (was mit „mythischer Frankophonie“ oder „mythischem Franzosentum“ übersetzt werden kann) und erinnert an Roland Barthes' Auffassung des Mythos (Barthes 1957), der sich nie als Mythos zu erkennen gibt, sondern (falsche) Beweise schafft. Ein „regionales Französisch“ gebe es im Aostatal nicht, da Französisch in der mündlichen Kommunikation nicht verwendet werde. Ohne soziale Verankerung führe diese Sprache ein „Schattendasein“; 1948 sei die Region schon so stark italianisiert gewesen, dass Französisch nur künstlich habe installiert werden können. Somit könne eine authentische Frankophonie „simuliert“, doch nicht „stimuliert“ werden. Der Mythos der zeitlosen, „ewigen Frankophonie“ des Tals, beruhend auf dem Kult des galloromanischen Charakters der Region, könne allerdings den Zusammenhalt der Valdostaner als Volksgruppe garantieren, indem er ihnen die Zugehörigkeit zu einer „überlegenen“ geistigen Gemeinschaft vortäusche, deren ruhmreiche französische Vorfahren und heutige frankophone ‚Verwandte‘ in der ganzen Welt die Gegenwart „veredeln“ könnten. Die Ritualisierung des metalinguistischen Diskurses über das Französische ermögliche es ausserdem, Minderwertigkeits- oder Schuldgefühle angesichts der als mangelhaft erlebten Französischkompetenz bzw. des Italianisierungsdrucks zu dämpfen.

In Sachen Identität scheinen sich laut Josserand (2003, 110-112, 197) die jüngeren Bewohner des Aostatals mehr mit Italienisch, und die älteren mehr mit Französisch zu identifizieren – und zwar auch dann, wenn sie im Italienischen ausgebildet worden seien, da man sich paradoxerweise der französischsprachigen Welt zugehörig fühlen könne, ohne Französisch zu beherrschen. Französisch sei ein Teil ihrer „grundlegenden Identität“ („identité de base“), eine Mischung aus Ethnizität und Sprachgefühl – und dabei könne das Verhältnis zum Patois – als eine Art Altfranzösisch aufgefasst – eine wichtige Rolle spielen (s. Toso 2008, 115). So kann Frankoprovenzalisch als lebendige Kommunikationssprache sowohl von den (immer seltener werdenden) ‚Frankotropen‘ als auch von den ‚Italotropen‘ als die wahre Sprache der Heimat betrachtet werden (s. auch Fondation Chanoux 2001, Fragen 1801-2203), zumal es seit 2005 entsprechend dem Gesetz 482/1999 in den Lehrplänen der Schulen allmählich präsenter wird (Région autonome 2007).

Italiens ‚germanische‘ Bevölkerungsgruppen

In Italien gehören die Walser zu den oft als ‚germanisch‘ bezeichneten Bevölkerungsgruppen (*popolazioni germaniche*). Diese Gruppen unterscheiden sich aber streng voneinander, ob in Bezug auf die Einwanderungs- bzw. Siedlungsmuster, in Bezug auf die dialektalen und soziolinguistischen Realitäten oder in ihrer Erfahrung in den Weltkriegen. Um die Originalität der Walser besser zu verstehen, lohnt es sich, einen Überblick über die anderen deutschsprachigen Minderheiten in Italien zu geben.

Zu Italiens ‚bekanntesten‘ Deutschsprachigen gehören ohne Zweifel diejenigen der autonomen Provinz Bozen-Südtirol (offizieller Name), die mit der italienischsprachigen autonomen Provinz Trentino (zu Habsburger-Zeiten auch ‚Welsch-Tirol‘ genannt) die Region Trentino-Südtirol bildet. Dort sind die 62% Deutschsprachigen eine relativ kompakte regionale Mehrheit ‚nationalen‘ Typs (vor allem ausserhalb der Hauptstadt Bozen) in einem deutsch-

österreichisch geprägten historischen Kontext und in einem geographisch direkt an Österreich (Bundesland Tirol) angrenzenden Gebiet. Standarddeutsch und lokale Dialekte geniessen heute eine grosse Vitalität, vor allem im Vergleich zum Französischen im Aostatal, wo die Italianisierung früher angesetzt hatte, und wo nicht so sehr auf Frankreich als ‚Schutzmacht‘ gezählt werden konnte wie auf Österreich in Südtirol. Aber möglich wurde der in den 1990er Jahren erreichte ‚Frieden‘ durch den jahrzehntelangen Kampf der deutschsprachigen Südtiroler um die Wiedererlangung ihrer Rechte. Mit dem Druck Österreichs (und z.T. der Vereinten Nationen) gegen Italien konnte das Autonomiestatut, das die Südtiroler – wie die ‚frankophonen‘ Valdostaner – 1948 bekommen hatten, Stück für Stück verwirklicht und die Spannungen zwischen Deutsch- und Italienischsprachigen abgebaut werden.

Nach der Annektierung Südtirols durch Italien nach dem Ersten Weltkrieg war die Region durch Mussolinis Regime immer mehr italianisiert worden. Und vor dem Zweiten Weltkrieg wurden die Südtiroler vor eine schmerzliche Wahl gestellt. Im Zuge von Österreichs Anschluss an Deutschland und nach dem Mussolini-Hitler-Abkommen, das die ‚Entgermanisierung‘ der Gegend südlich der Wasserscheide am Brenner-Pass¹¹ vorsah, mussten sie entscheiden, ob sie als Italiener in der Region – von den Behörden in ‚Alto Adige‘ (Oberetsch) umbenannt – blieben, oder ob sie die deutsche Staatsangehörigkeit wählen und ‚heim ins Reich‘ wollten, wie es in der nationalsozialistischen Propaganda lautete. Diese Formel stand übrigens in krasssem Widerspruch zur Idee des ‚ewigen Deutschtums‘ des Südtiroler Bodens, der bisher in den Kreisen der (deutsch)national Gesinnten zirkulierte. Nach einer Phase des Zögerns wählte eine grosse Mehrheit die Aussiedlung; allerdings wurde nur ein kleiner Anteil der ‚Optanten‘ tatsächlich ausgesiedelt – nicht zuletzt, weil lange nicht klar war, wo sie im ‚Reich‘ neu angesiedelt werden sollten.

Auch südlich von Tirol lebten seit langem Deutschsprachige, aber es handelte sich dabei nur um kleine Sprachenklaven, in Venetien, im Friaul, und vor allem im Trentino, mit den Fersentalern (Ital. *mòcheni*) und Zimbern (Ital. *cimbri*) – beide bayrischer Herkunft. Auch sie mussten im Zweiten Weltkrieg ‚optieren‘. Auch hier war die Wiederintegration der Rückkehrer nach dem Krieg keine leichte Sache. Heute geniessen sie im Rahmen der Autonomie des Trentino gewisse Rechte, sowie durch das oben erwähnte Gesetz Nr. 482/1999, nach dem die Sprachen der „germanischen Bevölkerungsteile“ in denjenigen Gemeinden geschützt werden können, die sich dazu bekennen – was die meisten, in denen noch ein deutschsprechender Anteil vorlag, gemacht haben.

Die Walser: eine alte alpine Diaspora mit neuen Rechten

Der Ursprung der Walser geht auf die Alemannen zurück, die sich aus dem Norden (Berner Oberland) kommend ab dem 8. Jahrhundert im heutigen Oberwallis niederliessen, wo sie in Kontakt zur romanischen Bevölkerung kamen. In einer Art Deutschschweizer Pendant zur deutschen Ostsiedlung veranlasste sie die Hoffnung auf eine Verbesserung ihrer wirtschaftlich-politischen Situation – sowie ein vorläufig etwas milderes Klima – dazu, im 12. und 13. Jahr-

¹¹ Der Brenner bildet die Wasserscheide zwischen dem Schwarzen Meer und der Adria; er trennt die Einzugsgebiete der Donau (im Norden) und der Etsch (im Süden). Da die Deutschsprachigen in Südtirol und im Trentino ‚nach Süden blickten‘, konnten die italienischen Nationalisten sie in Anlehnung an die Theorie der ‚natürlichen Grenzen‘ leicht als nichtdazugehörig (oder als Assimilierungskandidaten) betrachten. Das Gleiche taten sie mit den Valdostanern, die ihrerseits anhand einer anderen Wasserscheide definiert wurden – derjenigen, die am Mont-Blanc und am Mont-Rose (bzw. Monte Rosa) verläuft, zwischen westlichem Mittelmeer (Frankreich bzw. Südostschweiz) und Adria.

hundert die Alpenpässe in Richtung Süden und Osten zu überqueren. Sie gründeten Siedlungen in damals oft noch unbewohnten Hochtälern, die sich heutzutage in Graubünden und im Tessin (Schweiz) befinden, in Vorarlberg (Österreich) und Liechtenstein, aber auch im Piemont und im Aostatal (Krier 1985, 10). Dort entwickelten sie Techniken und Lebensformen, die es ihnen ermöglichten, im Einklang mit einer zum Teil unfreundlichen Natur zu leben. Oft freuten sich die Herrscher der betreffenden Gebiete über diese Präsenz und gewährten ihnen besondere Rechte. Viele dieser linguistisch gesehen *höchstalemannischen* Siedlungen wurden zu Sprachinseln, die mitten im *hochalemannischen* (in der Ostschweiz) oder mitten im italienischen Sprachgebiet lagen. Doch die Walser Siedlungen südlich des Monte Rosa im Aostatal (und einige im Nordpiemont) waren noch direkt an das einige Kilometer weiter nördlich gelegene Oberwallis angeschlossen, und somit ans geschlossene deutschsprachige Gebiet – von dessen äusserstem Südzipfelchen in Nordwestitalien jeder Sprachatlas zeugen kann.

Einige Siedlungen im Aostatal sind etwas später entstanden, wie Niel in der Gemeinde Gaby, die von Walsern aus Gressoney, dem Hauptort des Lystals, gegründet wurde. Umgekehrt wurden existierende Walser Siedlungen romanisiert, wie im oberen Ayas-Tal (heute noch *canton des Allemands* genannt), westlich des Lystals, aber auch weiter südlich am rechten Ufer der *Doire Baltée*, im heutigen Champdepraz – etwa im Weiler *Gettaz-des-Allemands*. In all den inzwischen Frankoprovenzalisch sprechenden Weilern zeugen nur noch einige Toponyme (wie übrigens im Wallis auch) von der schwankenden Sprachgrenze (Favre 1997, 85).

Was Italiens Walser von den anderen Deutschsprachigen in Italien sehr unterscheidet, ist, dass sie historisch gesehen kaum etwas mit Österreich (bzw. Deutschland) zu tun haben, sondern mehr mit der Schweiz und dem Piemont. So waren sie vom Mussolini-Hitler-Abkommen nicht betroffen – wahrscheinlich auch weil sie zahlenmässig eine sehr kleine Minderheit ausmachten und Mussolinis ‚Hauptproblem‘ im Aostatal nicht Deutsch, sondern Französisch war. Sie sind ausserdem von einem gemeinsamen historischen und diasporischen Bewusstsein geprägt, sowie von einem anderen Verhältnis zur deutschen Schriftsprache (Toso 2008, 44). Nicht nur konnte sich die Standardsprache – anders als in Südtirol und der Deutschschweiz – nie wirklich durchsetzen, auch die Walser Dialekte gingen im 20. Jahrhundert, insbesondere nach dem Zweiten Weltkrieg, stark zurück. Ende der 1970er Jahre gab es im Lystal nur etwa 3500 deutschsprachige Einwohner, und in der Walser Hochburg Gressoney konnten nur 54% der Einwohner den Dialekt sprechen. Auch wenn die Walser Dialekte im Aostatal besser erhalten zu sein scheinen als im Piemont (genauso wie Frankoprovenzalisch im Aostatal lebendiger ist als anderswo), sind die Lystal-Deutschsprachigen heute in der Minderheit. Laut der 2001 von der Fondation Émile Chanoux veröffentlichten Umfrage wird der Walser Dialekt nur noch von 17% der Einwohner der historisch deutschsprachigen Gemeinden des Aostatals als Muttersprache betrachtet (Toso 2008, 143)¹². Insgesamt dürften heute kaum mehr als 600 Leute Dialekt sprechen (Bertile 2008, 216) – im Piemont sind es noch weniger.

Das Walserdeutsche zerfällt in zwei verschiedene Dialekte: das ‚Titsch‘ im oberen Tal (Gressoney) und das ‚Töitschu‘ im südlicher gelegenen Issime, wo sich die Sprache unter anderem deswegen anders entwickelte, weil die Einwohner mehr Kontakte mit ihren Patois-sprechenden Nachbarn hatten. Ausserdem hatten sie traditionell weniger Kontakte zu ihren ‚Vettern‘ im Wallis, und auch später emigrierten sie lieber nach Frankreich als in die Deutschschweiz oder nach Deutschland.

Ab den 1960er Jahren entwickelte sich eine diskrete, aber aktive Bewegung zur Förderung der lokalen Walser Identität(en). Es entstand ein Netzwerk von kulturellen Vereinen zur Wieder-

¹² S. auch <http://www.augustaissime.it/dialetto.htm> .

belebung von Traditionen, die heute auch als Elemente zur Förderung der touristischen Attraktivität genutzt werden (Toso 2008, 144). Die Bewegung hatte sogar eine internationale Dimension, denn seit 1962 konnten sich die Walser aus allen betroffenen Ländern alle drei Jahre unter der Schirmherrschaft der Internationalen Vereinigung für Walsertum (IVfW) bei einem grossen Walser Treffen ihrer Gemeinsamkeiten bewusstwerden. Im Aostatal selbst wurden die Aktivitäten der Walser immer mehr ausserhalb ihrer eigenen Reihen registriert. So hielt Conrad (Corrado) Gex, Mitglied der regionalen Regierungspartei *Union valdôtaine*, 1964 als Abgeordneter im italienischen Parlament und Sprecher der Sprachminderheiten in Italien eine viel beachtete Rede. Darin betonte er, dass die Walser noch keinen gesetzlichen Schutz genössen, und verwies dabei auf den von allen Walser Gemeinden in Italien unterzeichneten Antrag auf Deutsch-Unterricht an Grundschulen (Bétemps 2016, 33).

In den 1970er Jahren wurden immer mehr Initiativen von der Regionalregierung unterstützt, etwa durch eine finanzielle Hilfe für die 1967 gegründete Vereinigung *Augusta* in Issime (Bétemps 2016, 101). Die Walser Dialekte waren bei der Verabschiedung des Autonomiestatuts von 1948 nicht berücksichtigt worden, aber sie wurden es im regionalen Verfassungsgesetz Nr. 2 vom 23. September 1993, als ein neuer Artikel (40b) in das Statut aufgenommen wurde. Walserdeutsch wurde im Regionalgesetz Nr. 47 (1998) noch explizierter geschützt. Dort ging es um die Umsetzung des Artikels 40b – ein entsprechendes Reglement gab es schon seit 1990 im Piemont. Den Walsern wurde „das Recht auf die Wahrung ihrer sprachlichen und kulturellen Eigenheiten und Traditionen“ zuerkannt, sowie das Recht auf Deutsch-Unterricht. Der geographische Anwendungsbereich des Gesetzes wurde ebenso präzisiert. Die vier betroffenen Gemeinden waren Gressoney-La-Trinité (Walserdeutsch ‚Greschunei Oberteil‘), Gressoney-Saint-Jean (‚Greschunei Unterteil‘ bzw. ‚Mettelteil‘), Gaby und Issime (‚Eische‘). Die Region verpflichtete sich somit, für die Aufwertung des kulturellen Erbes der Walser Bevölkerung zu sorgen.

Die Einführung der deutschen (Standard)Sprache in der Schule – als *unterrichtete Sprache*, nicht als *Unterrichtssprache* – neben den zwei Amtssprachen der Region verlief langsam. Nach den hehren Absichtserklärungen haperte es manchmal mit der Durchsetzung. In einigen Fällen wurde festgestellt, dass der Unterricht von Standarddeutsch bereits existierende negative Einstellungen zu den lokalen Varietäten verstärkt hatte (Toso 2008, 144). Seit den zwei letzten Jahrzehnten hat es Standardisierungsversuche der Dialekte im Bereich der Lexikographie und Grammatikographie gegeben; und in den neuen Medien scheinen Töitschu und Titsch – wie übrigens auch Frankoprovenzalisch – noch nie so viel geschrieben worden zu sein wie seit Anfang des Jahrtausends. Das Image des Bergdorf-Dialekts wurde somit etwas modernisiert. Erwähnt sei noch, dass die Walser Dialekte durch das nationale Gesetz 482/1999 geschützt werden können. So können die Walser in der lokalen Verwaltung (Hoch)Deutsch benutzen – wenngleich die soziale Nachfrage nicht sehr gross ist. Obwohl (oder gerade weil) der Gebrauch des Dialekts auf eine begrenzte Anzahl von Gesprächssituationen beschränkt ist, ist er – wie wir später sehen werden – als identitätsstiftender Faktor wichtig.

Beschreibung des (Doppel-)Korpus

Die hier vorgestellte Analyse stützt sich auf ein Pressekorpus aus dem beginnenden 21. Jahrhundert. Untersucht werden weder die sozialen Gruppen, die den Diskurs produzieren, noch der Status der Autoren (Journalisten, Experten, Leser, Politiker), sondern die Spracheinstellungen zum Frankoprovenzalischen (und somit indirekt auch zum Französischen) sowie zum (Walser) Deutschen. Die Wahl des Mediums fiel auf *Le peuple valdôtain*:

Abb. 3 – *Le peuple valdôtain*: Titel und Glaubensbekenntnis auf Seite 1 (13.5.2004)



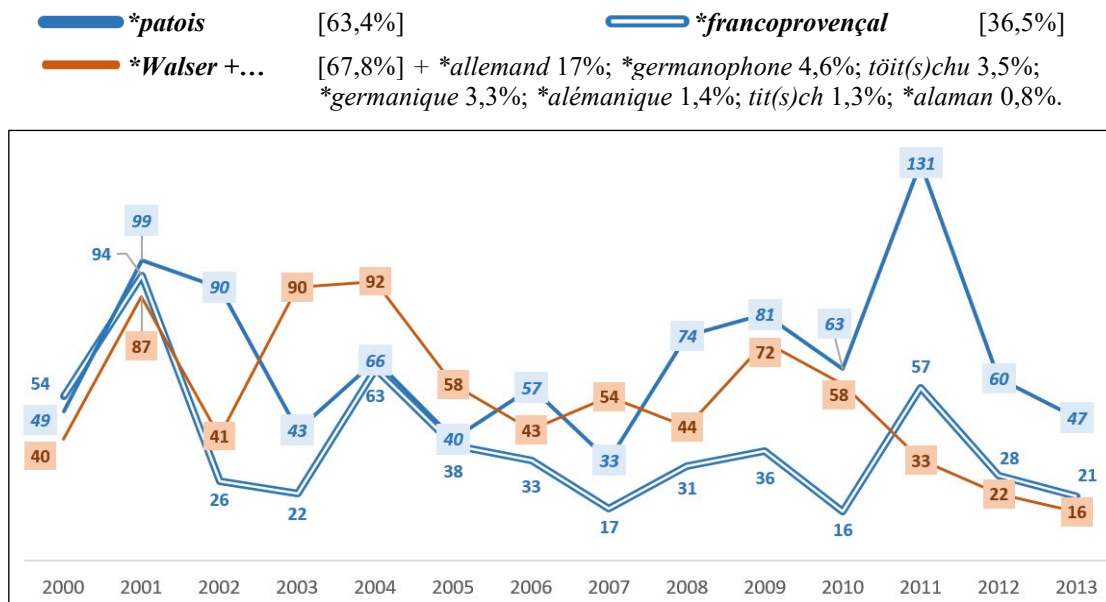
Es handelt sich um die auflagenstärkste Zeitschrift in der seit den 1920er Jahren geschwächten frankophonen Presse; sie räumt kulturellen und sprachlichen Fragen einen grossen Platz ein. Als Sprachrohr der *Union valdôtaine* (UV), der autonomistischen, föderalistischen und EU-freundlichen Partei, die die Region von 1974 bis 2017 regierte, spielte *Le peuple valdôtain* eine parteipolitische Rolle¹³. Der Ton der Artikel ist daher relativ einheitlich – und deren Inhalt müsste in einer ergänzenden Analyse mit jenem der italienischsprachigen Zeitungen der Region verglichen werden. Doch für diesen Beitrag verspricht dieses Presseorgan deswegen ergiebig zu sein, weil es sich besonders häufig mit Sprachfragen beschäftigt. Einst eine wöchentliche Zeitschrift ist *Le peuple valdôtain* ab 2014 nur noch unregelmässig erschienen – und zum letzten Mal 2018¹⁴, als die UV in die Opposition ging.

Das Korpus zum Frankoprovenzalischen (von nun an ‚FP-Korpus‘) besteht aus 541 Texten unterschiedlicher Länge, die mindestens eine Okkurrenz der Wörter **patois* (sofern es Frankoprovenzalisch bezeichnet, was fast immer der Fall ist) oder **francoprovençal* beinhalten – sowie deren Ableitungen, was durch das Sternchen gekennzeichnet ist: *patoise*, *patoisant(e/s)*, *franco(-)provençal(e/s-çaux)*. Die Abb. 4 (siehe unten) zeigt die jeweilige Proportion beider Schlüsselwörter, und bringt die ständige Präsenz der Thematik zum Ausdruck – mit einem Höhepunkt 2011 für **francoprovençal*. Der Jahresdurchschnitt der Okkurrenzen, 66 für **patois* und 38 für **francoprovençal*, beweist, dass die herkömmliche Sprachbezeichnung dominiert, der wissenschaftliche Name aber ebenfalls relativ häufig vorkommt. Es lässt sich bereits die Hypothese aufstellen, dass im Aostatal das Wort **francoprovençal* in den öffentlichen Diskurs integriert ist und dass dieser Begriff, der weithin bekannt ist und nicht so technisch erscheint wie in der Schweiz oder Frankreich, als Identitätsmerkmal dienen kann. Es sei darauf hingewiesen, dass in 52,6% der Texte lediglich Verweise auf **patois* und in 26,9% nur auf **francoprovençal* zu finden sind, während die restlichen 20,3% beide Schlüsselwörter enthalten.

¹³ Im Glaubensbekenntnis unterhalb des Titels (Abb. 3) heisst es übersetzt: „1. Die *Union valdôtaine*, die auf den Prinzipien des globalen Föderalismus basiert, zielt auf die ethnische und sprachliche Entwicklung der valdostanischen Bevölkerung ab, indem sie ihren kulturellen, politischen, sozialen und wirtschaftlichen Interessen dient und die Zusammenarbeit zwischen den ethnischen Gemeinschaften fördert. 2. Die *Union valdôtaine* verpflichtet sich, die politische Souveränität des Aostatals mit demokratischen Mitteln zu verwirklichen, um das Streben des Volkes nach Selbstverwaltung im Rahmen eines vereinten Europas der Völker zu unterstützen.“

¹⁴ 683 berücksichtigte Ausgaben (Jan. 2000 / Ende 2018); Seitenzahl im Durchschnitt: ca. 8. Alle Ausgaben, bis auf Ausgabe 13, können heruntergeladen werden [www.unionvaldotaine.org].

Abb. 4 – Okkurrenzen der Schlüsselwörter pro Jahr (FP-Korpus: n = 1473; WD-Korpus: n = 750)¹⁵



Das Korpus zum Walserdeutschen (WD-Korpus) besteht aus 306 Texten, die mindestens eine Okkurrenz des Wortes **Walser* (509) enthalten, oder auch anderer Wörter, die mit der deutschen Sprache (und der Geschichte der Deutschsprachigen) zu tun haben – allerdings nur, wenn sie sich auf das Aostatal bzw. Italien beziehen (also nicht ausschliesslich auf Deutschland), was fast immer der Fall ist: **allemand* (128); **germanophone* (36), **germanique* (25); **alémanique* (11) bzw. **alaman* (6). Hinzu kommen die auch im Französischen benutzten Bezeichnungen für Issimes und Gressoneys Lokalvarietäten: *töit(s)chu* (25), *tit(s)ch* (10). Das Wort ‚Walser‘ wird im Französischen sehr oft gross geschrieben, unabhängig davon, ob es Adjektiv oder Substantiv ist bzw. ob es die Sprache bezeichnet oder die kulturell-ethnische Zugehörigkeit – was in manchen Kontexten übrigens schwierig festzustellen ist¹⁶.

Die offiziellen Rubriken, in die die Texte¹⁷ eingebettet sind, können wie folgt kategorisiert werden (in absteigender Reihenfolge): 1) Regionale/nationale Nachrichten (*Actualité; Notre vallée...*); 2) Kultur (*Culture; Éducation; Histoire...*); 3) Politik (*Activité du Conseil régional; Administration; Autonomie; Congrès de l'Union valdôtaine; Élections; Gouvernement...*); 4) Sprache(n) (*Langue, Francophonie...*); 5) Verschiedenes. Die politischen Rubriken sind in Bezug auf die Walser stärker vertreten als in Bezug auf Frankoprovenzalisch, die Kategorie ‚Kultur‘ geringer. Dies ist wohl darauf zurückzuführen, dass das *Peuple valdôtain* als ‚frankotrope‘ Zeitschrift nicht so detailliert auf eine anderssprachige Kultur eingehen kann. Ansonsten fällt aber auf, dass sowohl die ‚frankoprovenzalische Frage‘ als auch die ‚Walser Frage‘ als Politikum gelten, da sich die Valdostaner als Minderheit definieren und auf (inter)natio-naler Ebene positionieren möchten.

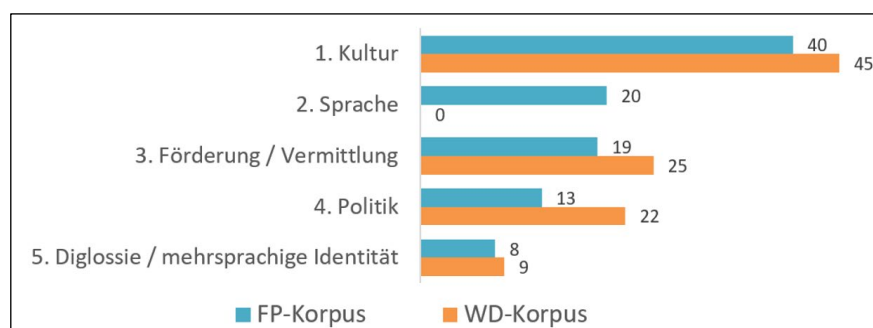
¹⁵ Die Jahre nach 2013 erscheinen nicht auf der Graphik, da die Veröffentlichung zu unregelmässig geworden ist.

¹⁶ In unseren Übersetzungen ins Deutsche wird das Wort ‚Walser‘ meistens als (gross geschriebenes) Adjektiv behandelt, nicht als Teil eines Kompositums – ausser in ‚Walserdeutsch‘ oder ‚Walserkurse‘.

¹⁷ Bei den meisten Texten handelt es sich um Berichte, Meinungsartikel oder Depeschen, aber es gibt auch einige Leserbriefe oder Werbeanzeigen.

Im Hinblick auf die in den Texten behandelten Themen (Abb. 5) können folgende fünf Kategorien als Analyseraster dienen: 1) Kultur / Kunst; 2) Sprache als System (nur FP-Korpus); 3) Sprach- und Kulturförderung / -vermittlung; 4) Politik; 5) Diglossie (FP-Korpus) / mehrsprachige Identität (WD-Korpus). Naturgemäss sind die Text-Kategorien willkürlich und nur als Grössenordnung zu verstehen, da bestimmte Themen eventuell auch einer anderen oder zusätzlichen Kategorie zugeschrieben werden können.

Abb. 5 – Behandelte Themen (% , gerundet); n = 541 (FP); 306 (WD)



Frankoprovenzalisch im *Peuple valdôtain*, zwischen autonomer Sprache und *low variety*

Das Aostatal als pulsierendes Herz des Sprachgebiets

Fangen wir mit der thematischen Kategorie ‚Sprache‘ an. Der räumliche Bezugsrahmen des Frankoprovenzalischen wird mit folgenden Begriffen präzisiert: *territoire, domaine, espace, zone, région*. Das Wort **francoprovençal* wird manchmal als einfaches Glottonym verwendet, manchmal an einen Glottotyp gekoppelt (*langue francoprovençale, dialecte..., patois..., idiome..., variété...*) oder an ein räumliches Adjektiv (*le francoprovençal valdôtain*) – ansonsten wird es implizit auf das Aostatal angewandt. Die Kontexte, in denen **francoprovençal* erscheint, sind die gleichen wie für **patois*, wobei die Begriffe oft abwechselnd als Synonyme verwendet werden. Von den 525 Okkurrenzen von **franco(-)provençal* enthalten übrigens 425 (80,9%) *keinen* Bindestrich. Während Korrektoren wie Word dessen Verwendung empfehlen, deutet das eindeutige Vorherrschen der Schreibweise ohne Bindestrich (anders als in der Schweiz oder in Frankreich) darauf hin, dass sich viele Valdostaner der Bedeutung dieses ‚Details‘ bewusst sind – über das sich Linguisten 1969 einigten, um damit symbolisch den Status des Frankoprovenzalischen als einer ‚vollständigen‘, autonomen Sprache hervorzuheben.

Eine Reihe von Artikeln befasst sich mit der Geschichte der Sprache und des Sprachgebiets. Sie greifen etwa das auf, was Frankoprovenzalisten seit dem 19. Jahrhundert spezifiziert haben: die Rolle der Achse Lyon-Genf und Lyons als Hauptstadt Galliens; die dialektale Zersplitterung und das Fehlen einer Koine... Abgelehnt wird die Einstellung, Frankoprovenzalisch sei eine rustikale Sprache, die nicht in der Lage sei, alle Nuancen menschlichen Denkens auszudrücken. Und weit entfernt von jeglicher defensiven Haltung erinnert *Le peuple valdôtain* daran, dass die Situation des Frankoprovenzalischen im Aostatal viel günstiger ist als in anderen Regionen. Die autonome Region wird als dessen Hochburg dargestellt, als das einzige Gebiet, wo es überleben kann, nicht zuletzt, weil Aostas bzw. Italiens Sprachpolitik „weniger brutal und verheerend“ sei als die der Schweiz oder Frankreichs [6.12.01]. Die Bewohner des Aostatals bleiben allerdings aufgefordert, trotz ihrer beneidenswerten Lage ihrer besonderen Verantwortung gerecht zu werden, denn wenn die Sprache dort aussterbe, könne sie bald ganz verschwinden. [15.2.01, 17.6.10, 2.9.10]

Lokale und transnationale Kultur; Sprachförderung bzw. -übertragung

Die Kategorie ‚Kultur / Kunst‘ zeugt von der Vitalität der Sprache. Das Centre d'études francoprovençales René Willien¹⁸ (CEPF) wird 62 Mal erwähnt! Das 1967 gegründete Zentrum hat wesentlich zur Sichtbarkeit des Frankoprovenzalischen beigetragen. Es arbeitet mit Universitäten zusammen, organisiert Ausstellungen, eine jährliche Konferenz, sowie den Cerlogne-Wettbewerb (*Concours Cerlogne*). Letzterer mobilisiert jedes Jahr mehr als 3.000 Schüler und Lehrer. Durch verschiedene kreative Aktivitäten (Texte oder Bastelobjekte mit Bezug auf die Regionalkultur, Studien zu traditionellen Berufen usw.) bietet er auch nicht-Patois-sprechenden Kindern die Möglichkeit, sich mit der Sprache und der damit zusammenhängenden Kultur vertrauter zu machen. Sehr präsent im Korpus ist auch das Theater, sei es die Gesellschaft *Lo Charaban* oder der von der *Fédération valdoténa di téatro populéro* organisierte *Printemps théâtral*. Auch die Buchproduktion wird oft erwähnt, ob es sich dabei um Werke ‚kanonischer‘ bzw. weniger bekannter literarischer Autoren handelt oder um Grammatiken und Kinderbücher. Die frankoprovenzalische Kultur präsentiert sich manchmal grenzüberschreitend, so, wenn es etwa um die *Fête internationale du francoprovençal* geht, die jedes Jahr abwechselnd in einem der drei betroffenen Ländern stattfindet und Leute zusammenbringt, welche bei der Gelegenheit „die überflüssigen Grenzen“ [„frontières futiles“] überschreiten können (15.9.05).

Abb. 6 – Werbung im Astérix-Stil für die Patois-Volkschule; Frankoprovenzalisch / Italienisch¹⁹
(*Le peuple valdôtain*, 16. 9.2004)



¹⁸ René Willien (1916-1979) ist als Widerstandskämpfer während des Zweiten Weltkriegs bekannt, sowie als Förderer der valdostanischen Traditionen und als Schriftsteller in Frankoprovenzalisch.

¹⁹ Übersetzung: „Der Typ ist etwas komisch, er läuft immer mit Lorbeeren auf dem Kopf rum, statt sie in den Braten zu tun. Er scheint sich immerhin für Sprachen zu interessieren; wir haben ihn also in den Patois-Kurs eingeschrieben...“ „... auf halber... auf halber Strasse... [Anspielung auf den Anfang von Dantes *Göttlicher Komödie* „Nel mezzo del cammin... („Auf halbem Weg...“) / „Nein, es klappt nicht... Da bräuchte ich etwas Neues???“ Im *Peuple valdôtain* kommt Italienisch übrigens nur in wenigen Texten vor; die Rolle des Italienischen wird kaum thematisiert, obwohl die Sprache so dominant ist – oder gerade, weil sie ‚in allen Köpfen‘ präsent ist.

In die nächste Kategorie ‚Förderung / Übertragung‘ gehören Texte, in denen Frankoprovenzalisch vor allem mit Wörtern wie ‚schützen‘, ‚aufwerten‘, ‚entwickeln‘ (*protéger, valoriser, développer*) in Verbindung gebracht wird. Manchmal geht es um die generelle Förderung der Sprache, doch oft genauer um deren Unterricht, etwa in der traditionellen *École populaire de patois* (siehe Abb. 6), aber vor allem im Schulsystem, im Zuge der neuen Schulpolitik in den 2010er Jahren, die eine Präsenz des Frankoprovenzalischen in der Schule vorsieht (Organisation von fakultativen Kursen, erste Experimente, Ausbildung der Lehrer usw.). Auch wenn die Zeitung auf die Furcht einiger Beteiligter hinweist, dass die Einführung der Regionalsprache eine zusätzliche Belastung für die Schüler bedeutet, unterstützt sie das Vorhaben eindeutig und sieht im grösseren Sprachangebot einen „kognitiven Vorteil“ (19.5.05).

Während das Thema Unterricht sehr präsent ist, wird die Weitergabe der Sprache innerhalb der Familie kaum diskutiert, als sei sie (noch) etwas Selbstverständliches. Immerhin erinnert ein Text daran, dass ein formaler Unterricht sich unbedingt auf ältere Menschen als authentische Verwahrer der Tradition stützen sollte, bzw. dass der *Concours Cerlogne* allein das Überleben der Sprache nicht garantieren könne, falls die Familien die Liebe zur Sprache nicht beibringen [31.5.01, 24.11.05].

Die Komplementarität Französisch / Frankoprovenzalisch

Bevor auf die politischen Aspekte eingegangen wird, kommen wir zur Themenkategorie ‚Diglossie‘, in der es um das Verhältnis zwischen Frankoprovenzalisch und Französisch geht. Mehrere Artikel unterstreichen, dass die Originalität der Valdostaner in ihrer Beziehung zum Französischen *und* zum Frankoprovenzalischen liegt, die manchmal „unsere Muttersprachen“ genannt werden. Zwischen den „Schwestersprachen“ gebe es eine „enge Verwandtschaft“ [4.8.11], eine „tiefe Affinität“ und ein „gegenseitiges Verstehen“ [27.1.11]. Die Übernahme des Französischen als literarische und Kommunikationssprache wird als einfacher Prozess dargestellt, zumal Frankoprovenzalisch „Proto-Französisch“ sei, ein „Französisch in einer sehr primitiven Phase“ [15.2.01]. Die Anspielung auf die These des archaischen Charakters des Frankoprovenzalischen ist kein Zufall. Diese These wird zwar auch von den meisten Linguisten übernommen, doch diese betonen oft auch, dass nach diesem gemeinsamen Ursprung Französisch zu einer ganz anderen, eigenständigen Sprache wurde. Im *Peuple valdôtain* wird aber anscheinend weniger auf die Unterscheidung zwischen beiden Sprachen hingewiesen als auf die diglossische Komplementarität der Sprachen – in Übereinstimmung mit der oben erwähnten traditionellen Einstellung im Aostatal. Eine zu starke Betonung der Unterschiede bürge die Gefahr, den offiziellen Status des Französischen – historisch durch seinen Rang als ‚natürliche‘ *high variety* legitimiert – zu beeinträchtigen. Getan wird, als bleibe die frankotrope Diglossie vorherrschend, wobei oft ‚vergessen‘ wird, dass Italienisch längst zur *high variety* geworden ist.

In Artikeln über die Sprachgeschichte des Aostatals kann man lesen, die Valdostaner seien „seit fünfzehn Jahrhunderten vollwertige Französischsprachige“ („francophones à part entière“) [7.9.06]. Zwar wird eingeräumt, dass dies nicht heisse, dass „unsere Vorfahren des 6. Jahrhunderts die französische Sprache sprachen, wie wir sie kennen“, aber die Patois werden als „Formen des Französischen“ dargestellt, die an ihre „nahen Verwandten“, die Oïl-Dialekte, erinnern [14.9.06]. Die Menschen des Aostatals hätten dann schnell Französisch gelernt, „die Schriftsprache, die dem Frankoprovenzalischen am nächsten stand“ und „allen Frankophonem gemeinsam“ sei. Schon im 15. Jahrhundert habe die „Französisierung“ der Massen begonnen [28.9.06].

Im Zuge dieser Vorstellung einer Art ‚Doppelsprache‘ wird die Verdrängung des Französischen bzw. des Frankoprovenzalischen auf Loyalitätskonflikte zurückgeführt, die durch

die Italianisierung induziert wurden. Während bis Ende des 18. Jahrhunderts die Treue zur Dynastie der Savoyer kaum problematisch war, habe das Risorgimento im 19. Jahrhundert dazu geführt, dass sich die Valdostaner, „seit jeher französischsprachig“, zwischen „ihrer ethno-linguistischen Identität“ [16.11.06] und ihrer politischen Identität hin- und hergerissen fühlten. Diese doppelte Loyalität sei umso komplexer geworden, als die Bevölkerung sich in der „französischen Frankophonie“ kaum wiedererkenne [ebd.] und seit Napoleon eine gewisse Frankophobie pflege. Doch der Artikel, der implizit die ‚harpitanische‘ Ideologie kritisiert, betont, die Komplementarität der Sprachen dürfe nicht vergessen werden. Frankoprovenzalisch dürfe nicht zum alleinigen Ausdrucksmittel der regionalen Identität werden, indem Französisch zur Kolonisationssprache stilisiert werde, wodurch dessen Kritiker den italienischen Nationalisten in die Hände spielen würden. Die Valdostaner werden aufgefordert, ihre „doppelte Verantwortung zu übernehmen“ – gegenüber Patois *und* Französisch – und ihren Selbsthass aufzugeben [8.9.05, 2.9.10]. Dabei könne die Sakralisierung des angeblich authentischeren Patois allein nicht dem Italianisierungsdruck entgegenwirken.

Die politischen Aspekte:

alpines Bewusstsein, grenzüberschreitende Solidarität und ‚moderne‘ Mehrsprachigkeit

Befassen wir uns schliesslich mit der Kategorie ‚Politik‘. Das italienische Gesetz 482/1999 (s. oben), das neue Anwendungsbereiche für Lokalsprachen vorsieht, wird oft erwähnt. Wie der Titel des Artikels „Le patois, une langue pour la bureaucratie?“ [9.1.03] suggeriert, ermöglicht das Gesetz neue Einstellungen zur ‚niedrigen Varietät‘, was die Grenzen der funktionalen Verteilung der Sprachvarietäten im diglossischen Aostatal etwas verwischt. Wie derselbe Artikel erinnert, hatte das Gesetz 482 auch Auswirkungen im Nordwest-Piemont sowie in den Dörfern Faeto und Celle di San Vito (Apulien). Bemerkenswert ist in diesem Zusammenhang das Auftauchen des Ethnonyms *les Francoprovençaux*, etwa in Bezug auf die Teilnahme am Cerlogne-Wettbewerb. So findet man Hinweise auf „die Frankoprovenzalen Apuliens“, auf „die Okzitanen und die Frankoprovenzalen des Piemont“ usw. Das *Peuple valdôtain* ist somit der Ort einer Ethnogenese: auf performative Art ‚erschafft‘ das Wiederholen des Wortes langsam die Volksgruppe, im Sinne von Andersons (1994) ‚imaginierten Gemeinschaften‘. Allerdings wird das Ethnonym kaum für das Aostatal verwendet, da dessen Bewohner bereits über das Wort *Valdôtain* verfügen – das oft mit Patois in Verbindung gebracht wird. Im Gegensatz dazu können Piemonts Patois-Sprecher den von der italophonen Mehrheit verwendeten Begriff *Piemontese* nicht für sich beanspruchen.

Oft wird die grenzüberschreitende Zusammenarbeit erwähnt. Die Zeitung verweist auf Émile Chanoux (1904-1944), den Verfechter der Autonomie alpiner Minderheiten, der kurz vor seinem Tod für eine *République du Mont-Blanc* [14.12.06] plädierte, die dem frankoprovenzalischen alpinen Berggebiet (Aostatal, Savoyen, Wallis) entspräche. Erinnert wird an die jahrhundertealten Bindungen zwischen jenen „Bevölkerungsgruppen, die die Geschichte in verschiedene Staaten verschlagen hat“ [ebd.], aber auch an spätere transalpine Strukturen (Euroregionen, Interreg-Projekte). Die alte wie die aktuelle Verbundenheit zwischen valdostanischen und piemontesischen Tälern beruhe auf Sprache und Geschichtsbewusstsein, aber auch auf Landschaft und Bergkultur. Die ethnische Solidarität wird symbolisiert durch die beiderseits des Monte Rosa beliebten traditionellen Kuhkämpfe (*combats de reines*), umso mehr, als sich die Rinder- und Käsesorten des Aostatals und des Wallis (*raclette* bzw. *fontine*) ähneln. So falle das „Verbreitungsgebiet der alpinen [Rinder-]Rassen“ nicht zufällig mit der „Grenzen der frankoprovenzalischen Sprache“ [25.10.01] zusammen.

Die ‚Aostatal-Frage‘ wird auch in Zusammenhang mit der Lage anderer Minderheiten in Italien, Europa und der Welt gestellt. Regelmässig wird auf Vereinigungen verwiesen, die ein Gegengewicht zum Zentralstaat darstellen, sowie an die bilaterale Arbeit etwa mit Piemont-Okzitanen, Slowenen oder Friaulern, aber insbesondere mit den Deutschsprachigen Südtirols, dessen vorteilhaftes Statut es ermöglicht habe, Standarddeutsch *und* lokale Dialekte am Leben zu erhalten. Ziel der Zusammenarbeit ist es, auch als periphere Minderheit eine Stimme zu haben, etwa im Europäischen Parlament, und die Isolierung durch Vernetzung zu kompensieren. Andere Anlässe, wie das Festival der Minderheitenvölker (*Festival des peuples minoritaires*), das 2010 in Aosta organisiert wurde, oder diverse mit der internationalen Organisation *Francophonie* zusammenhängende Veranstaltungen, erlauben es, Begriffe wie ‚Subsidiarität‘, ‚Souveränität‘ und ‚Identität‘ zu variieren [2.9.10, 7.7.11, 7.6.12].

In einigen Texten werden Parteien, welche das Gewicht von Französisch als Unterrichtssprache (und von Frankoprovenzalisch als Unterrichtsfach) reduzieren wollen, als Gegner der valdostanischen Identität dargestellt [24.2.00, 27.6.02, 14.11.13]. Die sprachliche Loyalität wird anhand des Vokabulars der Revolte heraufbeschworen. Interessant ist dabei auch die ‚moderne‘, vielen westlichen Gesellschaften (etwa Québec oder Katalonien) gemeinsame Reflexion über das von anderssprachigen Bürgern zu erwartende Sprachverhalten und implizit über eine ‚regionale Bürgerschaft‘, die sich von der ‚offiziellen‘ Staatsangehörigkeit unterscheidet. Sollte ein Bewohner des Aostatals, der nicht im Tal gebürtig ist, nur „ermutigt“ oder doch „verpflichtet“ sein, Frankoprovenzalisch zu lernen [8.12.11]? Wie lässt sich vermeiden, dass sich die Nicht-Einheimischen (ob aus Italien oder nicht) ausgeschlossen fühlen, weil man ihnen Patois aufzwingt – oder umgekehrt, weil man diese Sprache ‚echten Einheimischen‘ vorbehält?

Diese Fragen sind ein Zeichen dafür, dass Frankoprovenzalisch lebendig genug ist, um eine Debatte zu ‚verdienen‘, die in der Schweiz oder Frankreich undenkbar wäre (Meune 2018, 2017). Auf dem Kontinuum Assimilation-Inklusion vertritt die Zeitung die Meinung, dass Einwanderer „[unsere] Kultur akzeptieren [müssen], ohne ihre eigene zu verleugnen“ [15.2.01], und dass Frankoprovenzalisch als zentrales Element des valdostanischen Sprachmosaiks für alle Bewohner zu einer Sprache der Integration und der Identifikation werden soll. Das neue Paradigma solle auch ‚Anderen‘ ein Zusammengehörigkeitsgefühl zum bis jetzt oft herkunftsethnisch aufgefassten ‚Wir‘ geben; in der valdostanischen multikulturellen Gesellschaft solle auch Frankoprovenzalisch ein Symbol der Offenheit sein [25.3.10, 1.12.11, 17.5.12, 5.7.12, 3.1.13].

Epilog – wohin mit (H)Arpitanisch?

Lediglich ein Artikel behandelt die (h)arpitanische Bewegung. Er weist darauf hin, dass deren Gründer Josef Henriot von Federico Krutwig Sagredo inspiriert wurde, einem baskischen Nationalisten, dessen Ideologie als „eine Mischung aus Maoismus, Anarchismus und Nationalsozialismus“ [15.3.12] dargestellt wird. *Le peuple valdôtain* erinnert daran, dass die selbst-ernannten Befreier Harpitanyas beabsichtigten, ‚(H)Arpitanisch‘ zur einzig relevanten Sprache des Tals zu machen. Der Artikel ist faktisch nicht wohlwollend, da die Bewegung gegen die *Union valdôtaine* (UV) war – deren Wortführer *Le peuple* ist. Man kann jedoch feststellen, dass sich der Diskurs der UV-Autonomisten im Laufe der Zeit weiterentwickelt hat. Zwar will keiner von ihnen den offiziellen Status der französischen Sprache und die traditionelle Vorstellung der Diglossie aufgeben (wobei die Rolle des Italienischen selten erwähnt wird). Doch Frankoprovenzalisch wird inzwischen nicht mehr als eine Sprache angesehen, deren Fortbestehen selbstverständlich ist und die politisch bedeutungslos bleiben muss. Sie ist Gegenstand eines politischen Diskurses

geworden, der eine neue Herangehensweise möglich macht, wonach es doch mehr als nur eine Spielart des Französischen ist – nämlich eine vielfach andere, autonome Sprache.

Es muss hinzugefügt werden, dass der lange in Vergessenheit geratene Begriff *arpitan* (ohne ‚h‘) in den 2000er Jahren von Neu-Sprechern, hauptsächlich aus Frankreich und der Schweiz, aufgegriffen wurde. Diese neuen, im Internet sehr aktiven ‚Arpitanisten‘ beabsichtigten, das Glottonym *francoprovençal* durch *arpitan* zu ersetzen. Wenn man nach der Präsenz von **francoprovençal* in *Le peuple valdôtain* urteilt, ist der im 19. Jahrhundert von Ascoli geprägte Begriff auf italienischer Seite kaum problematisch; aber anderswo wird seine Hybridität manchmal als Hindernis für die Anerkennung der frankoprovenzalischen Sprache als ‚wahre Sprache‘ angesehen. Die Arpitanisten haben durch die Anwendung des Begriffs das Selbstbild der Muttersprachler kaum verändert, aber durch die sozialen Netzwerke und Wikipedia (Meune 2014) haben sie dazu beigetragen, die ‚frankoprovenzalische Frage‘ über den Rahmen des Aostatals hinaus zu politisieren – auch indem sie eine Debatte über eine grenzüberschreitende Rechtschreibung lanciert haben (s. Stich 2003, Lamuela 2017). Auch wenn die Redakteure des *Peuple valdôtain* die Arpitanisten nicht erwähnen, so stellen sie Frankoprovenzalisch inzwischen auch als eine Sprache dar, die gelehrt werden muss, vielleicht als Ergebnis der Erkenntnis, dass Französisch – bei aller Rhetorik über dessen ‚ewige Präsenz‘ im Tal – von den Valdostanern nicht mehr als einheimische Sprache wahrgenommen wird.

Von einer ‚unsichtbaren Gruppe‘ zur ‚Hätschelminderheit‘: die Walser und ihre Sprache(n)

Vorab sei darauf hingewiesen, dass Bezugnahmen auf die Walser und ihre Sprache(n) oft ‚neutral‘ sind, in dem Sinne, dass sie nur signalisieren, dass die Walser existieren, ohne Bezug auf ihr kulturelles ‚Anderssein‘ („die Walser gewinnen das Fussballturnier“; „Kuhkämpfe im Walser Land“, usw.). Ausserdem gibt es im Gegensatz zum Frankoprovenzalischen keine Artikel über Walser Dialekte als solche, etwa über die Entwicklung der Sprache – was sich leicht dadurch erklären lässt, dass die grosse Mehrheit der ‚frankotropen‘ Valdostaner kaum an Details über die deutsche Sprache interessiert sein wird. Nur einmal wird auf die „Phraseologie der Walser dialekte“ [3.1.03] hingewiesen, ein anderes Mal auf die „Transkription der beiden Walser Dialekte“ [9.10.09].

Wie behandelt man eine Minderheit, die kleiner ist als die eigene?

Viel häufiger werden die Verweise auf die Walser in einen Diskurs mit politischem Inhalt integriert, wobei interessant festzustellen ist, an welcher Stelle sie genannt werden, wenn weitere Sprachen erwähnt werden. Regelmässig wird Walserdeutsch als nicht standardisierte Sprache zusammen mit Frankoprovenzalisch genannt (oft nach Französisch und, in einigen Fällen, Italienisch), in einer Parallelisierung zwischen dem frankotropen und dem germanotropen Diglossie-Paar. Meistens wird Walserdeutsch *nach* Frankoprovenzalisch genannt, manchmal aber *davor*, wenn die Hierarchie – vielleicht aus Rücksicht auf die kleinere Minderheit – umgekehrt und die Gleichberechtigung betont wird:

„die Verbreitung der französischen Sprache und des Patois und, im Lystal, der deutschen Sprache und der Walser Dialekte“ [2.8.12]; „unsere Besonderheiten: hauptsächlich die französische und die deutsche Sprache, die frankoprovenzalischen und alemannischen Dialekte“ [4.12.03]; „unsere Minderheitenssprachen, d.h. Frankoprovenzalisch und die deutschen Dialekte“ [31.5.07]; „Walser

Dialekte, die zusammen mit dem Patois ein Element der Kultur und Tradition des Aostatals darstellen“ [16.6.11]. (unsere Hervorhebung)

Manchmal wird etwas insistierend auf die Rolle der Walser Sprache verwiesen, auf die Gefahr hin nahezulegen, dass sie doch nicht so wichtig ist – als sei deren Erwähnung eine politische Pflichtübung. So fallen Ausdrücke wie „ohne zu vergessen“ (*sans oublier*), „dennoch“ (*néanmoins*), „sogar“ (*même*) auf:

„ohne die kulturellen und sprachlichen Traditionen der deutschsprachigen Gemeinschaft des Lystals zu vergessen“ [27.4.00]; „die deutschsprachige Gemeinschaft des Lys-Tals darf nicht vergessen werden. Walser ist in unserem Tal weniger wichtig als Französisch, und dennoch eine Realität“ [2.11.00]; „Frankoprovenzalisch (aber vergessen wir auch nicht die deutschsprachigen Dialekte) ist sehr weit verbreitet“ [21.7.05]; „[das Aostatal] wegen seiner Zweisprachigkeit (sogar Dreisprachigkeit, wenn man die deutsche Enklave des oberen Lys-Tals berücksichtigt)“ [11.7.02] (u. H.)

Ganz selten wird übrigens die Unsichtbarkeit der Walser explizit thematisiert („die deutsche Kultur bleibt ein manchmal vergessener Pfeiler der Identität des Aostatals“; 28.8.03). Man bemerkt ausserdem, dass sich das Possessivpronomen *notre* öfter auf **francoprovençal* bezieht als auf **walser*. Wenn in Bezug auf die Walser (Sprache) *notre/nos* benutzt wird, klingt es unter Umständen etwas herablassend („unsere Walser Freunde“; „unsere Walser Gemeinschaft“), als könnten die Walser instrumentalisiert werden, um die eigene Grosszügigkeit zu inszenieren – oder gar die eigene Grösse, damit neben der *Francophonie* auch die ‚Germanophonie‘ das kleine Aostatal in eine prestigeträchtigere Struktur einfügt:

Unsere französische Sprache ist eine der wichtigsten nicht nur in Europa, sondern auch in Afrika, in Kanada [...]. Unsere Walser Minderheit ermöglicht uns den Zugang zur deutschen Sprache. Wir bitten deutschsprachige Walser Autoren, den Mut zu haben, auf Deutsch zu schreiben. [24.1.02]

Eine andere Interpretation wäre, dass Minderheitengruppen, die selber um Anerkennung ihrer Identität kämpfen, dazu neigen, die faire Behandlung ‚ihrer‘ Hätschelminderheit‘ zu betonen, um das vorzuführen, was sie von der dominanten Gruppe erwarten – man denke etwa an den Spielraum, der im katalonischen Val d’Aran den Okzitanischsprachigen gewährt wird.

Rechtlich-politische Entwicklungen und transnationale Zusammenarbeit

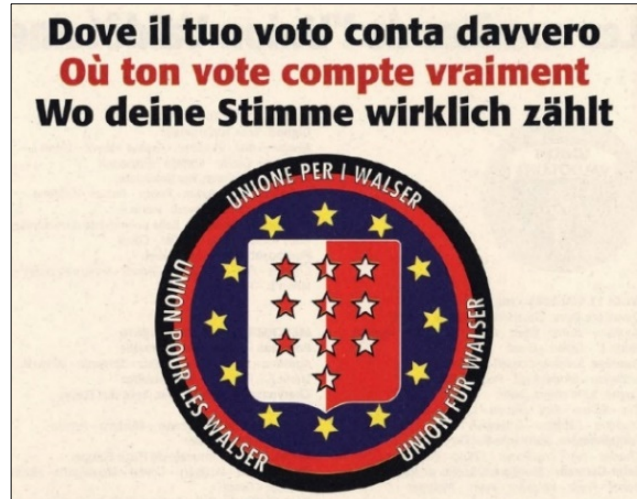
Einige Texte betonen die rechtlichen und sprachpolitischen Aspekte. So wird unterstrichen, dass das Verfassungsgesetz Nr. 2 vom 23.9.1993 „die rechtliche Anerkennung der deutschsprachigen Gemeinschaft der Gemeinden des Lystals sicherstellte“ und den an die lokalen Verhältnisse angepassten Deutschunterricht vorsah [26.2.04]. Erwähnt wird auch die Gesetzesvorlage Nr. 153 (Änderung des Regionalgesetzes Nr. 47 vom 19.8.1998), die sich mit der Erhaltung der sprachlichen und kulturellen Traditionen der Walser Bevölkerung befasst; sowie das oben erwähnte Gesetz 482, dessen Bestimmungen die Existenz der Walser Gemeinschaft „aus gesetzgeberischer Sicht [...] garantieren“ [5.3.01]. Eine finanzielle Unterstützung des italienischen Staates wird in folgenden Bereichen genannt: Radio und Fernsehen (Sendungen in lokalen Sprachen, Zusammenarbeit mit dem Deutschschweizer Fernsehen), Verkehrszeichen, Sprachschalter (*guichets linguistiques*), wo „Angehörige der deutschsprachigen Minderheit [...] [administrative] Formalitäten in Walserdeutsch erledigen können“ [30.6.05].

Abb. 7 – Mehrsprachigkeit bei Kommunal- bzw. Regionalwahlen:
(*Le peuple valdôtain*, 2.5.2002 / 22.5.2003)

a) Logo der UV-nahen Liste (Franz./Walserdt):
„Gut handeln und reden lassen / für Issime“



b) Wahlslogan für die UV-nahe 'Union für Walser'
(Ital./Franz./Hochdt.)



Die Kommunalpolitik wird im *Peuple valdôtain* selten erwähnt. Häufiger diskutiert wird die Frage nach der angemessenen Vertretung der Walser in der Exekutive des Aostatals (*Conseil de la Vallée*), sowie die Änderung des regionalen Wahlgesetzes, damit ein Vertreter der Walser Gemeinden durch Listenverbindung mit der *Union valdôtaine* gewählt wird [29.5.03; 18.10.01], als ein „Bindeglied zwischen den lokalen Körperschaften und der Regionalverwaltung“ [26.2.09].

So wie die Patois-Sprecher beteiligen sich die Walser des Aostatals an überregionalen bzw. transnationalen Vereinigungen, vor allem zusammen mit dem Piemont und mit der Schweizer Region Brig / Aletsch. So zielt das „Interreg III-Projekt“ auf die „ökologische und sozio-ökonomische Aufwertung“ der weitgehend durch Walser (bzw. Walliser) bewohnten Regionen [24.2.00, 28.8.03]. In einem Artikel wird die grenzüberschreitende Dimension der Walser Politik sogar auf den gesamten alemannischen Dialektraum ausgedehnt, als ein Vertreter des Bundeslandes Baden-Württemberg im Aostatal offiziell empfangen wird. Erwähnt wird in dessen Gegenwart „unsere Walser Minderheit, [...] deren Territorium vor den Toren Ihres Landes liegt, wo sich das Kleine Walsertal des österreichischen Vorarlberg öffnet“ [27.2.03] – wobei Baden-Württemberg allerdings mit Bayern verwechselt wird. Die Walser nehmen manchmal auch an Treffen mit anderen „Brudervölkern“ [8.9.01] teil, zum Beispiel am oben erwähnten *Festival des peuples minoritaires*, wo sie mit Vertretern von Sprachgruppen aus Italien (Fersentaler, Friulaner, Ladinier, Kroaten und Slowenen), aber auch aus Europa (Bretonen, Schotten, Dänen, Friesen, Galicier, Sarden, Korsen) und sogar aus dem Rest der Welt (Québec) zusammentreffen [1.12.05, 29.3.07, 1.9.11].

Eine Sonderbeziehung besteht, wie oben angedeutet, zwischen dem Aostatal und Südtirol – wo ebenfalls mehrere Sprachen nebeneinander existieren –, und diese spielt insbesondere für die Walser eine wichtige Rolle. Im Korpus gibt es etwa zehn Artikel über die überwiegend deutschsprachige Provinz. Oft wird sie mit dem Aostatal verglichen – das hauptsächlich italienischsprachig geworden ist. Die Texte begrüßen im Allgemeinen den hohen Grad an Autonomie, den die Südtiroler erreicht haben: „Deutsch ist in Südtirol besser gewährleistet als Französisch im Aostatal“ [20.6.02]. Sie zeigen Sympathie für die Deutschsprecher, die die Nostalgiker des Faschismus und der forcierten Italianisierung anprangern; letztere vergleichen sie mit denjenigen,

die im Aostatal das Gewicht der französischen Sprache im Schulsystem reduzieren wollen [10.10.02].

Die Landtagswahlen in Südtirol werden aufmerksam verfolgt, insbesondere die Bündnisstrategien der SVP (Südtiroler Volkspartei) – das als Pendant zur *Union valdôtaine* gilt. Die Zeitung begrüsst es, dass sich die SVP ideologisch der UV nähert, indem sie Südtirol immer mehr als eine mehrsprachige Gemeinschaft betrachtet – und weniger als Koexistenz von zwei oder drei einsprachigen Gemeinschaften [20.11.03, 3.6.10]. Grosse Aufmerksamkeit geniesst ein Austausch zwischen Schülern aus Gressoney-Saint-Jean und einer Südtiroler Gemeinde, der die Zusammenarbeit „zwischen zwei deutschsprachigen Kontexten, die sich in mancher Hinsicht ähneln“, symbolisiert [14.10.04]. So erinnert das Südtiroler Modell die germanotropen Bewohner des Aostatals daran, dass es möglich ist, in Italien gut auf Deutsch zu leben.

Die Kultur – zwischen Tourismus, Folklore, Geschichte und Literatur

Die ‚Kultur‘-Thematik kann mit dem Tourismus verbunden sein, wenn es etwa um Bergkirchen, gotische Holzstatuen und Fresken geht, die als Touristenattraktionen gelten [1.8.13], um Hochgebirgspfade [13.1.00], „Reitausflüge zur Entdeckung der Walser Architektur“ [19.6.08], Radwege und „Naturlehrpfade“ – und nicht zuletzt um neue Skilifte zwischen dem Skigebiet von Gressoney und dem vom Walser Dorf Alagna (Piemont), die „die lange gemeinsame Geschichte auf neue Weise zementieren“ sollen [9.3.00]. Doch mehr Artikel beschäftigen sich mit historischen Fragen. Mehrmals wird an die alemannischen Migrationen aus Süddeutschland und später aus dem Wallis erinnert; in ihren „kleinen verstreuten Weilern“ hätten die Walser die Sprache auch deswegen lange aufrechterhalten können, weil der (Textil-)Handel mit Süddeutschland und der Deutschschweiz nie zum Erliegen gekommen sei und der Austausch zwischen dem ‚Krämertal‘ (Lystal) und dem Norden stets rege gewesen sei [2.11.00]. Die Pässe zwischen dem Lystal und dem Oberwallis werden als „Siedlungswege“ bezeichnet, die die ethnische Zusammensetzung und die Kultur des ganzen Aostatals mitgeprägt hätten [27.9.01].

Immer wieder wird die Geschichte der Walser in die allgemeinere Geschichte jener germanischen Stämme eingebettet (Goten, Vandalen, Schwaben, Langobarden usw.), die nach der Überquerung des Limes mit der romanischen Bevölkerung in Kontakt kamen, und indirekt zur „Bildung der Identität des Aostatals“ [28.7.05] beitrugen. Gerade die langen romanisch-germanischen Begegnungen hätten „das ethnische und sprachliche Schicksal“ des Aostatals geprägt [4.8.05]. Auch wenn die Vorfahren der Walser ‚später kamen‘, werden diese allein durch ihren Stammbaum zu einer autochthonen Komponente der valdostanischen Bevölkerung. Der von den Franken, aber vor allem von den (romanisierten) Burgundern und den Gallo-Römern geschmiedete Kulturraum sei die „Grundlage“ der „Zivilisation des Aostatals“ [ebd.]. Die somit entstandene Kulturregion habe schon längst „der italienischen Halbinsel den Rücken gekehrt“ [ebd.]. Die eigentliche Zäsur verlaufe nicht zwischen romanisierten und germanischen Bevölkerungsgruppen, sondern zwischen Gallo- und Italo-Römern. So giessen die Walser symbolisch Wasser auf die Mühlen der valdostanischen ‚Frankotropen‘.

Derselbe Diskurs, der auf die Betonung der Originalität der frankoprovenzalischen Kultur abzielt, kann die Walser relativ leicht in den Identitätsbildungsprozess einbeziehen [s. 7.9.06]. Die im Mittelalter erfolgte Einfügung von „allophonen Gemeinschaften germanischer Sprache“ in den „älteren Kern“ des frankoprovenzalischen Sprachgebiets wird nicht als Bruch, sondern als Komplementarität dargestellt [14.2.02]. Sogar die Strassburger Eide (der zweisprachige Bündnisvertrag, den 842 Karl der Kahle, der ‚Frankophone‘, mit Lothar, dem ‚Deutschsprachigen‘, abschloss) werden bemüht, um die Abwendung von Italien zu betonen [14.9.06].

Zur Walser Kultur gehört auch Folkloristisches – wobei die Grenzen zu ‚anspruchsvolleren‘ Aktivitäten nicht immer klar sind. Zur Folklore gehören eindeutig die Walser Blaskapelle (mit traditionellen Tänzen) und das jährliche Walser Fest. Weniger eindeutig ist es bei Aktivitäten des Walser Kulturzentrums in Gressoney-Saint-Jean, das ethnographische Ausstellungen und Vorträge zu Bräuchen und Geschichte anbietet. Die Bibliotheken vernetzen sich ihrerseits mit Forschungsinstituten und Museen und sind bestrebt, ihren Bestand an Walser-bezogenen Werken (in Hochdeutsch und Dialekt, manchmal viersprachig mit Italienisch und Französisch) zu bereichern – ob über Toponymie, Almleben, Familiengeschichten oder lokale Schriftsteller [12.9.02, 1.12.05, 12.10.06, 30.9.10].

Sprach-/Kulturförderung und (Berg-)Identität

Wie im FP-Korpus gehören viele Okkurrenzen der Kategorie ‚Sprach- und Kulturförderung / -Vermittlung‘ an, mit Verben wie *sauegarder*, *promouvoir*, *valoriser*, *défendre* usw. Es geht manchmal um Standarddeutsch, aber öfter um den Dialekt – der inzwischen für den *Concours Cerlogne* benutzt werden darf:

„Förderung der Walser Kultur“ [22.6.00]; „Aufwertung der Walser Zivilisation und Kultur“ [6.12.01]; „Sicherung der kulturellen und sprachlichen Identität der Walser Gemeinschaft“ [27.3.03]; „Erhaltung und Aufwertung der Walser Kultur“ [2.3.06]; „Förderung [...] der germanischen Sprachen als [...] unersetzliches Erbe“ [25.4.02]; „zur Förderung der Dialekte des Aostatals wurde eine Messe in Töitschu gefeiert“ [16.6.11]; „sich für die Verteidigung der alemannischen Sprachen einsetzen“ [17.2.05]. (u. H.)

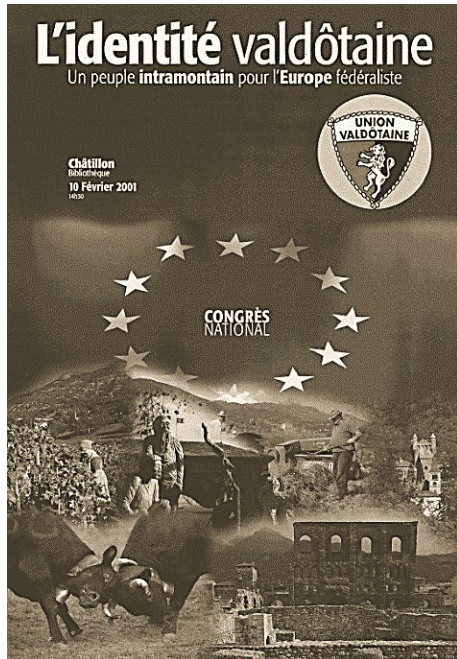
Manchmal wird die Fragilität der Sprache betont, z.B. durch den Verweis auf die UNESCO-Sprachen-Klassifizierung: Töitschu sei „ernsthaft gefährdet“, andere Walser Varietäten – etwa ‚Titsch‘ sowie bestimmte Dialekte ausserhalb des Aostatals – nur „verwundbar“ [26.2.09]. Es ist die Rede von Spracheinstellungen, die es zu ändern gilt, von der Abkehr von jener Zeit, als „die Lehrer die Eltern aufforderten, nicht in Dialekt mit ihren Kindern zu sprechen, weil dies ihrer Meinung nach verhindert hätte, dass sie richtig Italienisch lernen“ [15.2.01], von der „Behebung der Schäden, die die Schule in den [19]30/40er Jahren angerichtet hat“ [22.2.01]. Aber es gibt viel mehr Artikel über den Sprachunterricht:

„Ausserschulische Walsersprachkurse“ [26.2.09]; „Informationstage zu [...] Walser für Grundschullehrerinnen und -lehrer“ [7.9.06]; „Einführung eines fakultativen [...] Walsersprachunterrichts in allen Schulen der Region“ [30.9.10]; „Organisation von Walserkursen für interessierte Erwachsene“ [3.3.11].

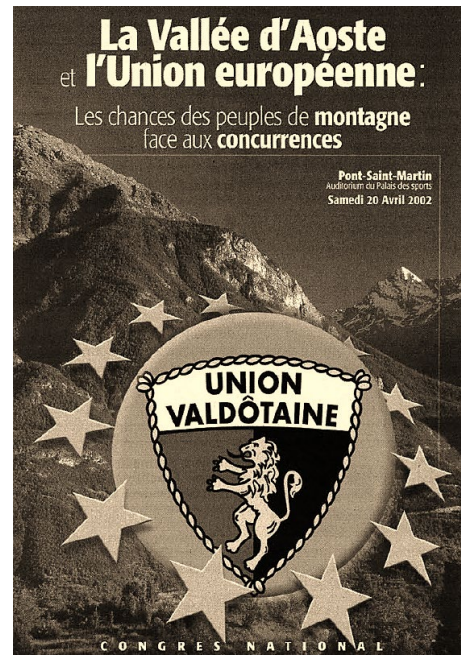
Die Förderung der Walser Kultur scheint ausserdem oft mit der Konstruktion einer ‚Bergidentität‘ einherzugehen. Die Besonderheiten der alpinen Natur werden allerdings generell genutzt, um die Identität des Aostatals als Ganzes aufzubauen. Oft wird daran erinnert, dass dieses Tal – wie auch das Wallis – eine inneralpine („intramontane“) Enklave ist (s. Abb. 8), also eine Gesellschaft, die nicht nur durch ihre Sprache(n) und Kultur(en) geprägt ist, sondern auch, wenn nicht vorrangig, durch ihre bergische Topographie bzw. Lebensweise.

Abb. 8 – Plakate der *Union valdôtaine* zur Vorbereitung des UV-Kongresses
(*Le peuple valdôtain*, 1.2.2001 / 18.4.2002)

a) „Die valdostanische Identität:
ein inneralpines Land für ein föderalistisches Europa“²⁰
Konkurrenten“



b) „Das Aostatal und die Europäische Union:
Die Chancen der Bergvölker gegenüber ihren
Konkurrenten“



In diesem Artikel mit dem aufschlussreichen Titel „Défendre notre identité en défendant la montagne“ („Unsere Identität verteidigen, indem wir den Berg verteidigen“) [18.1.01] wird die Verstrickung zwischen Sprache, Berglandschaft und valdostanischer Region bzw. Nation²¹ besonders offenbar – sowie der Topos, dass Sprachen effizienter von Bergbewohnern verteidigt würden als von Menschen aus dem flachen Land:

Es ist gut, dass in Bezug auf Italien und Europa die sprachliche Besonderheit der Kern unserer Forderungen bleibt, und dies erlaubt uns, einem Netzwerk anzugehören, das aus anderen Völkern mit ähnlichen nationalen Problemen [„problèmes nationaux“] besteht. [...] Es ist jedoch schwer zu verstehen, warum wir [...] unser Wesen als Bergeleute [„notre être montagnard“] aufgeben sollten sowie unsere Bereitschaft, die Führung eines politischen und kulturellen Projekts zu übernehmen, das auf die [wirtschaftliche] Förderung jener Berge abzielt, in welchen sich sprachliche Minderheiten übrigens fast immer befinden. [18.1.01]

In der Beschreibung dessen, was „unsere Identität und unseren Charakter geschmiedet hat“, wird in einem anderen Artikel die Muttersprache erwähnt, aber auch „unser Hochgebirgs-Gebiet“ [4.3.04]. An anderer Stelle wird „der Schutz der Umwelt als Grundlage unserer Identität“

²⁰ Im Hintergrund: Berge, Winzerin, Holzschnitzerei, Bauer, Burg Saint-Pierre (oben); Kampfkühe, römisches Theater (unten).

²¹ Im *Peuple valdôtain* findet man nie den Ausdruck ‚nation valdôtaine‘, und die meisten Valdostaner sprechen vom ihrem Tal selten schlicht als ‚Nation‘; auch in dieser Zeitung bezieht sich dieser Begriff implizit auf Italien. Jedoch gibt es Gelegenheiten, wo das Aostatal nicht nur als nationale Minderheit, sondern als ‚so etwas wie eine Nation‘ erscheint, wie z.B. bei dem Ausdruck ‚Congrès national‘ in Abb. 8.

bezeichnet, was zu einer Fusion von Vergangenheit und Zukunft führt, zum Versprechen, „die Lebensqualität der Bewohner der Täler und Berge durch eine ausgewogene und nachhaltige Entwicklung der Umwelt zu verbessern“ [4.12.03]. Seinerseits fordert das Komitee für die Feierlichkeiten zum 750-jährigen Jubiläum der Walser [„750 ans Walser“] die Kandidaten für den Literaturpreis, der zu dieser Gelegenheit verliehen wird, dazu auf, „den alpinen Minderheitenkulturen und [...] den Werten der Bergkultur besondere Aufmerksamkeit zu widmen“ [17.7.03]. Der Berg wird auch als das dargestellt, was „die Menschen des Lystals“ mit allen Komponenten des „Mosaiks vielfältiger und wertvoller kultureller Realitäten unserer Region [des Aostatals]“ vereint; allen sei „das Dasein als Bergbewohner“ gemein [13.9.12].

Zur Verknüpfung zwischen Berg und Identität tragen auch Projekte wie ‚Alpine Awareness‘ oder ‚Walser Alpen‘ bei, welche ein „transalpines Bewusstsein“ schaffen sollen, das auf italienischer Seite besonders gut durch die Walser Gemeinden des Lys-Tals vertreten sei [18.11.03]. Ein weiteres ist das Projekt ‚Interreg IIIA‘, eine Zusammenarbeit zwischen dem Aostatal und Savoyen, das auf die Aufwertung „historischer Kulturlandschaften“ und traditioneller Produkte ausgerichtet ist – neben der valdostanischen *fontine* oder der savoyischen *tome* wird der Walser Käse („chésch“) zum Inbegriff der Alm-Erfahrung [22.7.04]. Es wird ausserdem regelmässig vom Zusammengehörigkeitsgefühl zu einer valdostanischen bzw. einer Gebirgszivilisation (*civilisation valdôtaine / montagnarde*) gesprochen, die mit dem alpinen frankoprovenzalischen Raum identisch sei, der aber auch die Walser „verbunden“ seien [27.5.04].

Das immer wieder auftretende Bewusstsein, dass die Walser die valdostanische Berg-Identität besonders gut verkörpern würden, gipfelt in der Hoffnung, die Walser Alpen bzw. die Kultur der Walser mögen von der UNESCO zum immateriellen Kulturerbe erklärt werden, zumal Berge in „dieser grenzüberschreitenden Alpengemeinschaft mit bemerkenswerter europäischer Berufung“ die Sprache transzendieren würden [2.11.06, s. auch 20.9.07].

Die Walser, Garanten der valdostanischen Mehrsprachigkeit

In Anlehnung an die Walser wird das Aostatal als ein originelles Mehrsprachigkeits-Modell dargestellt, das in dem Fall nichts mit der ‚Frankotropie‘ des Tals zu tun hat. In vielen Beschreibungen wird der alltägliche Charakter der Mehrsprachigkeit unterstrichen – oft ohne dass das Italienische erwähnt würde, als wüssten alle um den ‚Elefanten im Raum‘ und dessen Allgegenwärtigkeit. In Issime, so heisst es, lernen Kinder neben Toïtchu „Französisch in der Kirche, Piemontesisch und Patois in den Alltagsbeziehungen“, sowie „modernes Deutsch in der Grund- und Mittelschule“, während Ältere noch in der Lage seien, „Toïtchu mit Sprüchen in Französisch, Piemontesisch oder Patois [zu] füllen“ [22.2.01]. Auffällig ist das allgegenwärtige ‚Wir‘ (bzw. ‚Unser‘), das unterstreicht, dass Mehrsprachigkeit ein wesentliches Element der Identitäts-konstruktion ist – manchmal mit der erwähnten Bergdimension gefärbt:

„unsere Besonderheiten: Französisch und Deutsch, frankoprovenzalische und germanische Dialekte“ [4.12.03]; „unsere Sprachen: Französisch und Frankoprovenzalisch, Deutsch und germanische Dialekte“ [3.11.05]; „eine Schule, wo der Gebrauch des Französischen und unserer anderen Sprachen, Patois, Titsch, Töitschu, Deutsch [einen gebührenden Platz findet] [...], Sprachen, die Ausdruck unserer Zivilisation sind“ [15.2.01]; „unser Aosta-Land, in dem Französisch, Frankoprovenzalisch mit seinen verschiedenen Varietäten, Italienisch, Deutsch, Titsch und Töitschu nebeneinander leben“ [7.10.10]; „Wir und die anderen zwei- bzw. mehrsprachigen Völker der Alpen, wir, die wir uns daran gewöhnt haben, so gut wie es ging auf den Knien unserer Mütter, zwei, drei, sechs Sprachen (Patois, Französisch, Italienisch, Piemontesisch, Titch, Deutsch) zu sprechen“ [20.11.03]. (u. H.)

Erwähnenswert ist, dass *Le peuple valdôtain* dazu tendiert, der *Union valdôtaine* das ganze Verdienst für die Entwicklung eines mehrsprachigen Modells zuzuschreiben, das auf einem Föderalismus basiere, welcher weniger fremdenfeindlich sei als etwa der von der rechts-populistischen *Lega Nord* (die nur implizit erwähnt wird) befürwortete:

„Es ist fast schon ein Wunder [...], dass die Menschen des Aostatals immer noch Französisch sprechen, ebenso wie Patois, Deutsch und Walser Dialekte: und zweifelsohne ist es ausschliesslich der *Union valdôtaine* zu verdanken“ [25.2.04]; „ein im Tal geborenes Kind fühlt sich eher wie ein europäischer Bürger, mit der Möglichkeit, Italienisch und Französisch zu gebrauchen, ohne Englisch oder Deutsch auszuschliessen [...]. Wir sind Föderalisten [...], aber wir haben unsere Ideologie nie verschärft, um sie [gegen eine bestimmte Gruppe] zu instrumentalisieren.“ [9.2.06]

Sehr oft wird die Tatsache, dass das Aostatal ein sprachlicher Knotenpunkt (*carrefour*) im Herzen Europas ist, als Kern der Besonderheit und der Identität des Tals angesehen – wobei in diesen Fällen die italienische Kultur (also indirekt auch die Sprache) mit einbezogen wird:

„den Vorteil als Kreuzungspunkt [...]; das Aostatal [ist] eine Kreuzungsregion am Zusammenfluss der französischen, deutschen und italienischen Kultur“ [25.4.02]; „offen für den internationalen Austausch, hat das Aostatal heute eine Bevölkerung, die mit drei verschiedenen Kulturen verbunden ist: Französisch, Deutsch und Italienisch“ [8.9.05]; „Alpenregion am Schnittpunkt französischer, italienischer und deutschsprachiger Kulturräume“ [27.2.03]; „[durch] seine geographische Lage am Schnittpunkt dreier Staaten hat [das Aostatal] eine transnationale Funktion“ [11.7.02]; „eine ganz besondere Region, in der die französische Kultur auf die italienische und deutsche trifft“ [31.7.08]; „die Menschen des Aostatals [stehen im] Mittelpunkt eines sprachlichen Kreuzweges, der es ihnen ermöglicht, mit Hunderten von Millionen französisch-, deutsch- und italienischsprachiger Menschen zu kommunizieren.“ [8.2.07] (u. H.)

Ausserdem geht es in der Zeitung immer wieder darum, dass diejenigen Valdostaner, die noch nicht mehrsprachig sind, es werden sollen, um sich somit die ‚moderne‘ Aostatal-Identität (einschliesslich ihrer deutschsprachigen Dimension) zu eigen zu machen; gerade diese allgegenwärtige Mehrsprachigkeit soll es ermöglichen, den Unterschied zwischen den einheimischen Valdostanern und den ‚anderen‘ auszulöschen:

„die Sprachbarriere [...] trennt noch zu deutlich die lateinische und die deutschsprachige Welt [...]. [Wir können sie] leichter als in jedem anderen Land überwinden und [...] aus einer zweisprachigen [...] Schule eine mehrsprachige machen.“ [27.5.04]; „die Sprache unserer Vorfahren [...] als Sprache der Integration aufwerten, die es auch jenen, die nicht im Aostatal geboren sind, ermöglicht, sich in dieser Gemeinschaft und ihren Werten durch das Erlernen des Frankoprovenzalischen und der Walser Sprachen zu erkennen“ [13.9.12]; „Dieses Ideal [der Mehrsprachigkeit] würde dazu dienen, die einheimischen und die Wahl-Valdostaner enger zu vereinen. Dem valdostanischen Patriotismus [...] [gäbe es] einen neuen Impuls“ [11.7.02]; „Generationen von Valdostanern [haben] vielfältige Wurzeln [...]: Daher die Leichtigkeit, mit der sich die gesamte Bevölkerung des Aostatals in einem regionalen Identitätsmodell wiedererkennt, [...] das zugleich von Einheimischen als von Einwanderer-Kindern geteilt wird“ [13.9.12]; „das Französische [bringt uns] unserer Internationalität näher [...], und dasselbe kann man in Bezug auf die Walser von der deutschen Kultur sagen [...]. International, europäisch zu sein, ist für jeden Valdostaner viel einfacher und realer als für einen Italiener oder Franzosen“ [29.8.02]. (u. H.)

Manchmal ist die Mehrsprachigkeit allerdings weniger mit Identität verbunden als mit den Versprechungen des wirtschaftlichen Erfolgs dank ‚profitabler‘ Sprachen:

„das Erlernen von drei Sprachen in der Schule [...], die für eine erfolgreiche Karriere im Europa von morgen so notwendig sind“ [30.5.02]; „Das Walser Gebiet kann leicht mit dem Tourismus in der Schweiz konkurrieren, wenn die deutsche Kundschaft hier Leute findet, mit denen sie sich unterhalten kann“ [24.1.02]; „die frankoprovenzalischen und germanischen Dialekte [...] stellen den natürlichsten und spontansten Ausdruck des valdostanischen Volkes dar, und [...] finden in den entsprechenden literarischen Sprachen – Französisch und Deutsch – ihre natürliche Ergänzung für die Kommunikation im grossen Massstab“ [29.9.11]. (u. H.)

Das Aostatal, eine umgekehrte Schweiz? Mit dieser Frage haben wir den Beitrag eröffnet. Wie wir gesehen haben, funktioniert der ‚umgekehrte Vergleich‘ insofern, als die Reihenfolge der drei Hauptsprachen der Schweiz (Deutsch, Französisch und Italienisch) im Aostatal buchstäblich umgekehrt ist. Darüber hinaus erinnert Frankoprovenzalisch mit seinem besonderen Status sowohl an das ebenfalls nicht offiziell anerkannte Patois in der Schweiz als auch an das Rätoromanische. Letzteres hat nämlich wie das Patois im Aostatal, trotz der im Rückgang befindlichen Sprecherzahl, einen hohen symbolischen Wert, und es steht sogar oft im Kern des Diskurses, wenn es darauf ankommt, die Originalität des Mehrsprachigkeitsmodells zu definieren. Die Spracheinstellungen, die im Korpus auffallen, sind, wie festgestellt wurde, relativ einheitlich, da sie einer Zeitschrift entstammen, die einer ‚frankotropen‘ politischen Linie folgt. Wenn das Korpus aus Artikeln aus der italienischsprachigen Presse bestünde, kämen mit Sicherheit andere Ergebnisse zu Stande.

Im *Peuple valdôtain* wird viel auf die traditionelle, als unwiderrufbar wahrgenommene Komplementarität zwischen Französisch und Patois verwiesen. Doch das Korpus zeigt auch, dass sich die Einstellung zum Frankoprovenzalischen entwickeln kann. Der Patois-Unterricht in der Schule – wenn auch in bescheidenem Masse – wird auf absehbare Zeit wahrscheinlich nicht dazu führen, dass Französisch als Schriftsprache verdrängt wird, zumal Frankoprovenzalisch weit davon entfernt ist, eine standardisierte Sprache zu sein. Doch es ist schon längst viel mehr als die *low variety* der klassischen Diglossie-Auffassung.

Logischerweise wird Walserdeutsch im Korpus weniger oft erwähnt als Frankoprovenzalisch, ist doch die Anzahl der Sprecher noch viel geringer als die der Patois-Sprecher. Doch spielen Walserdeutsch bzw. Töitschu und Titsch eine überproportionale Rolle, nicht zuletzt, weil es auch darum geht, das valdostanische plurilinguale Modell zu loben. Damit das Aostatal als ein sprachlicher Knotenpunkt im Herzen Europas erscheint, ist das Einbeziehen von (Walser)Deutsch in den Diskurs unabdingbar.

Die *carrefour*-Metapher ist übrigens ein Topos der Schweizer Selbstdarstellung. Sie entspricht besonders gut dem Ideal der ‚Willensnation‘ (*nation de volonté*). In dieser Auffassung des Nation-Konzeptes wird deren Zusammenhalt nicht durch die gemeinsame ethnisch-sprachliche Dimension gewährleistet, sondern durch den Willen, zusammen, unabhängig von der Sprachzugehörigkeit, am gleichen politischen Projekt zu arbeiten. Dazu gehört das Bekenntnis zu einigen nicht-sprachlichen Symbolen, Werten, Landschaftszügen usw. Man könnte den valdostanischen Diskurs, der im *Peuple valdôtain* vorherrscht, in dieser Hinsicht als Ausdruck einer ‚Willensregion‘ charakterisieren – da die emotionale Verbundenheit der Valdostaner viel häufiger ihrer Region oder dem ‚valdostanischen Volk‘ gilt, als einer ‚valdostanischen Nation‘ (s. Fussnote 20). Allerdings entfernt sich das valdostanische Modell vom Schweizer Modell insofern, als das Aostatal eher als ein durchgehend mehrsprachiges Gebiet erscheint (in dem mehr-

sprachige Menschen leben), wohingegen die Schweiz aufgrund des dominierenden Territorialprinzips (eine einzige Amtssprache pro Kanton oder Kantonsteil) von der Koexistenz einsprachiger Räume (bzw. tendenziell einsprachiger Menschen) geprägt ist. Eines haben aber die Willensnation Schweiz und die Willensregion Aostatal auf jeden Fall gemeinsam – eine ‚Alpen-Mythologie‘, die sich für politische ‚Willenskonstruktionen‘ sehr gut eignet.

Bibliographie

- Anderson, Benedict, 1994, *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, London/New York: Verso.
- Ascoli, Isaia G., 1874, „Schizzi franco-provenzali“, *Archivio glottologico italiano*, 3, 61-120.
- Barthes, Roland, 1957, *Mythologies*, Paris: Seuil.
- Bauer, Roland, 1994, „Walserdeutsche Minderheit im Aostatal offiziell unter Schutz gestellt. Aktuelle Abänderungen und Ergänzungen zu den Spezialstatuten des Aostatals und anderer autonomer Regionen Italiens“, *Europa ethnica*, 51.1, 28-28.
- , 2017, „Le français en Europe: pays limitrophes: Vallée d’Aoste“, in: Ursula Reutner (dir.), *Manuel des francophonies*, Berlin: de Gruyter, 246-273.
- Bert, Michel/James Costa/Jean-Baptiste Martin, 2009, *Étude FORA. Francoprovençal et occitan en Rhône-Alpes*, Lyon: Région Rhône-Alpes.
- Bertile, Véronique, 2008, *Langues régionales ou minoritaires et Constitution: France, Espagne et Italie*, Bruxelles: Bruylant.
- Bétemps, Alexis, 2016, „Au temps de Willien: les ferments de langues“, *Nouvelles du Centre d’études francoprovençales René Willien*, 73, 9-125.
- Bichurina, Natalia, 2019, *L’émergence du francoprovençal. Langue minoritaire et communauté autour du Mont-Blanc*, Bordeaux: MSHA.
- Cardinal, Linda/Selma K. Sonntag, 2015, *State Traditions and Language Regimes*, Montreal/Kingston: McGill-Queen’s University Press.
- Cavalli, Marisa/MarINETTE Matthey, 2009, „Formation des enseignants à l’éducation bi-/ plurilingue: point de vue et réflexions sur quelques expériences valdôtaines“, *Lidil*, 39, 97-114.
- Favre, Saverio, 1997, „Les microtoponymes, clé de lecture de la vie rurale et des implantations humaines en Vallée d’Aoste“, *Le Monde alpin et rhodanien*, 25.2/4, 73-86.
- Fondation Chanoux, 2001, *Sondage linguistique* [<https://www.fondchanoux.org/sondage-linguistique/>].
- Jablonka, Frank, 2002, „Le français régional valdôtain n’existe pas“, in: Pascal Singy (dir.), *Le français parlé dans le domaine francoprovençal. Une réalité plurinationale*, Bern: Peter Lang, 15-29.
- Jauch, Heike, 2016, *Das Frankoprovenzalische in Italien, Frankreich und der Schweiz. Sprachkontakt und Mehrsprachigkeit im Dreiländereck*, Frankfurt-am-Main: Peter Lang.
- Josserand, Jérôme-Frédéric, 2003, *Conquête, survie et disparition. Italien, français et francoprovençal en Vallée d’Aoste*, Upsala: Acta universitatis upsaliensis.
- Hagège, Claude, 2002, *Halte à la mort des langues*, Paris: Odile Jacob.
- Krier, Fernande, 1985, *La zone frontière du francoprovençal et de l’alémanique dans le Valais*, Hamburg: Helmut Buske.
- Lafont, Robert, 1971, *Décoloniser en France*, Paris: Gallimard.
- Lamuela, Xavier, 2017, „Une orthographe englobante pour le francoprovençal? Avantages et difficultés“, *Nouvelles du Centre d’études francoprovençales*, 75, 68-98.
- Maître, Raphaël, 2003, „La Suisse romande dilalique“, *Vox romanica*, 62, 170-181.
- Martin, Jean-Baptiste/Jean-Claude Rixte, 2011, *Huit siècles de littérature francoprovençale et occitane en Rhône-Alpes*, Lyon: EMCC.

- Meune, Manuel, 2004, „Enjeu local et défi transnational, terroirs patoisants et exterritorialité ‘arpitane’: le francoprovençal à l’heure de Wikipédia“, in: Didier Lassalle/Dirk Weissman (dir.), *Ex(tra)territorial. Assessing territory in literature, culture and languages*, Amsterdam: Rodopi, 261-284.
- , 2017, „Langue romane ou romande? Variété autonome ou bribe de continuum? Un siècle de construction du francoprovençal dans la *Gazette de Lausanne* (1875-1988)“, *Circula*, 4, 23-42.
- , 2018, „Du patois à l’‘harpetan’, entre (petite) patrie et nation imaginée. Le discours sur le francoprovençal dans le *Journal de Genève*“, *International Journal of Sociology of Language*, 249, 199-214.
- , 2021, „Le français, langue du lieu ou langue d’ailleurs? Le discours sur le francoprovençal dans *Le peuple valdôtain* (2000-2018)“, *Ponti/Ponts*, 20, 121-147.
- /Juan C. Godenzzi/ Daphné Morin, D. (éds.), 2021, *Montréal, ‘ville-monde’: la multiformité linguistique vue par des locutrices et locuteurs*, Montréal: Tinkuy-Cahiers de recherche [<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs4366319>].
- Nicco, Roberto, 1998, *Le parcours de l’autonomie*, Quart: Musumeci.
- Région autonome Vallée d’Aoste, 2007, *Profil de la politique linguistique éducative*, Vallée d’Aoste: rapport régional, Aoste: Assessorat de l’éducation et de la culture, 19-21.
- , 2013, *Les compétences bilingues des élèves valdôtains. Rapport Régional PISA 2010*, Aoste: Édition pour la Vallée d’Aoste [<https://www.regione.vda.it/allegato.aspx?pk=33005>].
- Rosellini, Aldo, 1962, „La francisation de la Vallée d’Aoste“, *Aevum*, 36, 484-511.
- Schüle, Ernest, 2012, „Les parlers Walser de la Vallée du Lys et les patois romans des alentours“, in: Federica Diémoz (éd.), *Écrits sur la Vallée d’Aoste*, Quart [VDA]: Musumeci, 163-171.
- Spagna, Maria Immacolata, 2017, „Retombées et perspectives de la ‘diversité’ et des politiques linguistiques en Vallée d’Aoste: le cas du français et du francoprovençal“, *Alterstice*, 7.2, 15.
- Steininger, Rolf, 2003, *Südtirol, Vom Ersten Weltkrieg bis zur Gegenwart*, Innsbruck/Wien/München/Bozen: Studien.
- Stich, Dominique, 2003, *Dictionnaire francoprovençal/français – français/francoprovençal*, Thonon-les-Bains: Le Carré.
- Toso, Firenze, 2008, *Le minoranze linguistiche in Italia*, Bologna: Il mulino.
- Tuailon, Gaston, 2007, *Le francoprovençal*, Aosta: Musumeci.
- Vernetto, Gabriella, 2016, „Le profil de la politique linguistique éducative de la Vallée d’Aoste: retombées et perspectives“, *Repères DoRiF*, 11 [http://www.dorif.it/ezine/ezine_printarticle.php?id=325].

3. Épilogue littéraire – de Moncton et Fribourg



© Manuel Meune 2019



© Manuel Meune 2017

***Moncton Mantra* (extrait)**
***Moncton Mantra* (Auszug)**

speaking in tongues
speaking in tongues

fast food and quick snacks
fast food and quick snacks

Gérald LEBLANC

Extraits de / *Auszüge* aus:

Moncton Mantra, 1995, Moncton: Perce-Neige, p. 60-62
L'extrême frontière, 1988, Moncton: Éditions d'Acadie, p. 68-71

Traduction / *Übersetzung*: Manuel MEUNE et Katrin MUTZ



Manuel Meune 2021

Dédicaces de G. Leblanc

– dans deux recueils de poésie (2001 et 1999, Moncton: Perce-Neige)

En guise de présentation

Nous proposons ici – pour la première fois aussi en traduction allemande – quelques textes de l'écrivain acadien Gérald Leblanc (1945-2005).

Ce poète est né à Bouctouche (Nouveau-Brunswick), tout comme l'écrivaine Antonine Maillet, de quinze ans son aînée. Si cette dernière a tout particulièrement exploré l'imaginaire traditionnel acadien et mis en mots la tragédie collective subie par les Acadiens pendant et après la Déportation de 1755, Gérald Leblanc a situé son acadianité dans une réalité plus urbaine, en l'ancrant dans la modernité nord-américaine, celle d'une Beat Generation sillonnant les routes et se nourrissant de nouvelles formes de musique.

Auteur d'une œuvre abondante qui fit de lui un auteur central de la scène littéraire acadienne moderne, il avait une vision acérée des enjeux politiques, historiques et identitaires. Il fut le parolier principal du mythique groupe 1755, dont le nom constitue en soi un acte de militance pour davantage de reconnaissance. Mais il s'est toujours tenu en marge de la politique de partis et a toujours gardé une distance de créateur salutaire, un regard à la fois ironique et tendre sur ses contemporains.

D'une curiosité insatiable, il a appris à inlassablement expliquer l'Acadie aux autres, ne mâchant parfois pas ses mots face à ceux qui, au Québec ou ailleurs, jetaient sur elle un regard quelque peu condescendant, comme si elle n'existait que de façon anecdotique.

Ses pérégrinations l'ont entre autres mené en Suisse, plus particulièrement dans le Jura, à une époque où les « périphériques » de la Francophonie commençaient à échafauder quelques stratégies communes. C'est ce que rappelle le premier texte que nous proposons, extrait de *Moncton Mantra* (1997), le seul roman de Leblanc, dans lequel la capitale officieuse de l'Acadie fait office de coulisse pour évoquer, entre fiction et réalité, une vie d'écrivain faite d'impulsions individuelles et de réflexions sur la collectivité acadienne. On y retrouve ce personnage

Zur Vorstellung

Wir präsentieren hier – zum ersten Mal auch in deutscher Übersetzung – einige Texte des akadischen Schriftstellers Gérald Leblanc (1945-2005).

Dieser Dichter wurde in Bouctouche (New Brunswick), geboren, genauso wie die fünfzehn Jahre ältere Schriftstellerin Antonine Maillet. Während Maillet insbesondere die traditionelle akadische Vorstellungswelt erforschte und die kollektive Tragödie, die die Akadier während und nach der Vertreibung von 1755 erlitten, in Worte fasste, verortete Gérald Leblanc seine akadische Identität in einer urbaneren Realität; er verankerte sie in der nordamerikanischen Moderne, derjenigen einer Beat-Generation auf Achse, die sich von neuen Formen der Musik ernährte.

Als Autor eines umfangreichen Werkes, das ihn zu einem zentralen Autor der modernen akadischen Literaturszene machte, hatte er einen scharfen Blick auf politische, historische und identitätsbezogene Themen. Er war der Haupttexter der epochalen Band 1755, deren Name an sich schon ein Akt der Militanz für mehr Anerkennung war. Dennoch hielt er sich immer von jeglicher Parteipolitik fern und bewahrte eine gesunde kreative Distanz, einen ironischen und zugleich zärtlichen Blick auf seine Zeitgenossen.

Mit seiner unstillbaren Neugier hat er es gelernt, den anderen unermüdlich Akadien zu erklären, wobei er manchmal kein Blatt vor den Mund nahm gegenüber denen, die in Quebec oder anderswo einen etwas herablassenden Blick auf Akadien warfen, so als ob dieses nur als Anekdote Existenzberechtigung hätte.

Seine Wanderungen führten ihn in die Schweiz, genauer gesagt in den Jura, zu einer Zeit, als die „Peripheren“ der Frankophonie begannen, einige gemeinsame Strategien zu entwickeln. Daran erinnert uns der erste Text, den wir anbieten, einen Auszug aus *Moncton Mantra* (1997), Leblancs einzigem Roman, in dem Akadiens inoffizielle Hauptstadt als Kulisse dient, um zwischen Fiktion und Realität ein Schriftstellerleben vor Augen zu führen, das zum einen von individuellen Bestrebungen und zum anderen von Reflexionen über die akadische Gemeinschaft geprägt ist. Hier stösst man wieder auf jenen farben-

haut en couleur – Leblanc lui-même – qui, depuis Moncton, aimait à commenter le monde culturel d'Acadie et d'ailleurs.

Les deux autres textes sont des poèmes extraits de *L'extrême frontière*, un recueil de textes écrits entre 1972 et 1988. Nous avons choisi deux poèmes ayant un titre et quelques vers en anglais, « speaking in tongues » et « fast food and quick snacks ». Cela ne signifie aucunement qu'ils sont écrits en chiac ou qu'ils traitent du chiac, mais nous rappelle que l'auteur d'*Éloge du chiac* (1995), dans lequel il rendait hommage à une forme de persévérance dans la quête identitaire des Acadiens, a toujours considéré que l'identité acadienne allait de pair non pas avec le purisme linguistique, mais avec une dose d'hybridité assumée.

LES ÉDITRICES ET L'ÉDITEUR

frohen Charakter – Leblanc selbst –, der von Moncton aus so gerne die kulturelle Welt von Akadien und von anderswo kommentierte.

Die beiden anderen Texte sind Gedichte aus dem Band *L'extrême frontière* („Die äußerste Grenze“), einer Sammlung von Texten, die zwischen 1972 und 1988 entstanden sind. Ausgewählt wurden zwei Gedichte mit englischem Titel und einigen Versen auf Englisch, „speaking in tongues“ und „fast food and quick snacks“. Dies bedeutet keineswegs, dass sie in Chiac geschrieben sind oder dass sie vom Chiac handeln, doch es erinnert uns daran, dass der Autor des Bandes *Éloge du chiac* (1995) – in welchem er eine gewisse Form von Beharrlichkeit bei der Suche nach der akadischen Identität würdigte – immer schon der Meinung war, dass die akadische Identität nicht mit sprachlichem Purismus, sondern mit einer Dosis Hybridität einhergehe, zu der man sich auch bekennen sollte.

DIE HERAUSGEBER*INNEN

Moncton Mantra (extrait)

Au cours de la conversation, Pierre-Paul Léger me demande si je serais intéressé à me rendre au Jura, en Suisse. Le Jura a invité la Société nationale des Acadiens à participer à un échange d'informations, une sorte de « mission de reconnaissance », et la SNA tient à y envoyer un représentant de chacune des trois régions acadiennes de la province.

Au début septembre, j'aboutis à Delémont, entouré d'hôtes d'une curiosité saine et d'une grande affabilité. Nous sommes à l'apogée de la verve nationaliste. Les bains de foule sont vibrants, l'air, électrique.

Je déambule dans les rues de Delémont me répétant avec étonnement: « Je suis en terre d'Europe. Je me balade sur un autre continent! » Je m'amuse à imaginer que j'ai déménagé ici en permanence. « Oui, je suis Suisse, monsieur. Un autre café, je vous en prie. »

Je ne sais plus si je circule dans un livre ou si je joue dans un film. Toujours est-il que c'est le bonheur. Ma joie ne s'épuise pas au fil des jours dans cette ville où l'histoire est omniprésente dans les rues et dans les édifices, où chaque geste est tributaire d'une longue tradition. C'est l'engouement pur et simple, et je songe un moment à ne plus rentrer en Amérique. J'en parle à mes nouveaux amis jurassiens, qui m'écoutent avec sympathie. L'un d'eux, Pierre Rottet, qui était venu chez nous l'été précédent, me signale qu'il existe aussi une passion de l'Acadie, que, chez nous, tout est à faire et que le projet auquel j'appartiens est d'autant plus courageux que nous devons l'élaborer selon notre histoire et nos besoins.

Ce serait sans doute mal venu de leur dire que je me fais chier dans cette Acadie. Pas que j'en aie honte ou que je nous trouve particulièrement demeurés. Ça va plus loin que ce que je pourrais leur expliquer. Ce que j'aimerais leur dire, c'est que chez nous, il est impossible

Moncton Mantra (Auszug)

Im Laufe unseres Gesprächs fragt mich Pierre-Paul Léger, ob ich Interesse hätte, in den Jura in der Schweiz zu gehen. Der Jura hat die Société nationale des Acadiens eingeladen, an einem Informationsaustausch teilzunehmen, einer Art „Erkundungsmission“, und die SNA will aus jeder der drei akademischen Regionen der Provinz einen Vertreter schicken.

Anfang September komme ich in Delémont an, umgeben von Gastgebern mit gesunder Neugierde und grosser Freundlichkeit. Wir sind auf dem Höhepunkt des nationalistischen Eifers. Die Menschenmassen vibrieren vor Energie, die Luft ist elektrisch aufgeladen.

Ich wandere durch die Strassen von Delémont und sage mir voller Erstaunen immer wieder: „Ich bin auf europäischem Gebiet. Ich laufe auf einem anderen Kontinent herum!“ Ich amüsiere mich dabei, mir vorzustellen, dass ich dauerhaft hierhergezogen bin. „Ja, ich bin Schweizer, Monsieur. Noch einen Kaffee, bitte.“

Ich weiss nicht mehr, ob ich mich in einem Buch befinde oder in einem Film mitspiele. Auf jeden Fall empfinde ich Glück. Meine Freude nimmt im Laufe der Zeit auch nicht ab in dieser Stadt, in der die Geschichte in den Strassen und Gebäuden allgegenwärtig ist und wo jede Geste das Ergebnis einer langen Tradition ist. Es ist pure Verliebtheit, und für einen Moment denke ich darüber nach, nicht nach Amerika zurückzukehren. Ich spreche darüber mit meinen neuen jurassischen Freunden, die mir voller Zuwendung zuhören. Einer von ihnen, Pierre Rottet, der im Sommer zuvor zu uns gekommen war, weist mich darauf hin, dass es auch eine Leidenschaft für Akadien gibt, dass bei uns noch alles zu tun ist und dass das Projekt, an dem ich teilhabe, umso mutiger ist, weil wir es gemäss unserer Geschichte und unseren Bedürfnissen entwickeln müssen.

Es wäre wahrscheinlich unangebracht, ihnen zu sagen, dass ich es in diesem Akadien kotzlanweilig finde. Nicht, dass ich mich dafür schämen würde oder dass ich denke, wir seien besonders zurückgeblieben. Es geht über das hinaus, was ich ihnen erklären könnte. Was ich ihnen gerne sagen würde, ist, dass man bei uns

d'oublier que l'on est Acadien. La situation économique et politique, mais surtout linguistique, nous le rappelle constamment. Je n'ai pas le goût de me lamenter devant eux, quoique, à l'intérieur de moi-même, je me dis que j'aimerais ne plus penser à ça pour un an, pour deux ans, pour toujours...

Mon séjour prend fin tel un rêve. Bref éclair dans le temps. Un souffle avant de me replonger dans ce que j'avais quitté. En revenant, j'arrête à Londres quelques jours. Cette ville me plaît beaucoup, même si je n'arrive pas à l'apprécier à sa juste valeur, étant toujours plein du Jura et de mon retour imminent.

À l'aéroport de Heathrow, je remarque un livre sur la chaise à côté de la mienne. Un livre laissé là, oublié ou je ne sais trop. La curiosité me pousse à le ramasser. La couverture est assez particulière: une montagne en forme de tête avec des chemins qui bifurquent en travers, des cactus parsemés ici et là, un oiseau et, au premier plan, un vieil Indien assis, une couverture sur les épaules. Il s'agit de l'édition de poche Penguin d'un livre de Carlos Castaneda, *Journey To Ixtlan*.

En l'ouvrant, je vois qu'il a été acheté à Paris, au Shakespeare and Company. Je trouve ça à la fois curieux et amusant lorsque je sens un regard sur moi. Je lève les yeux sur un jeune homme blond d'une beauté lumineuse. Il me sourit en disant:

– Tu devrais lire Castaneda... Tu y trouveras des pistes.

Je demeure interdit devant ce qui me semble rien de moins qu'une apparition et je salue, en baissant la tête, ce jeune homme. En relevant les yeux, je constate qu'il a disparu, littéralement. Je me dis que la fatigue et la surconsommation de drogues des derniers temps ou je ne sais trop quoi, m'ont affecté le cerveau, mais je serre *Journey to Ixtlan* contre mon cœur.

nicht vergessen kann, dass man Akadier ist. Die wirtschaftliche und politische Situation, vor allem aber die Sprachsituation, führt es uns ständig vor Augen. Ich habe keine Lust, vor ihnen zu jammern, obwohl ich mir im Inneren sage, dass ich gerne für ein Jahr, für zwei Jahre, eigentlich für immer aufhören möchte, darüber nachzudenken...

Mein Aufenthalt endet so schnell wie ein Traum. Ein kurzer Blitz in der Zeit. Ein Atemzug, bevor ich mich wieder in das stürze, was ich verlassen hatte. Auf dem Rückweg halte ich für ein paar Tage in London. Mir gefällt diese Stadt sehr, auch wenn ich sie nicht gänzlich zu schätzen vermag, da ich immer noch voll vom Jura und meiner bevorstehenden Rückkehr bin.

Am Flughafen Heathrow bemerke ich ein Buch auf dem Stuhl neben meinem. Ein Buch, das dort liegen gelassen wurde, vergessen oder was auch immer. Von Neugier getrieben ergreife ich es. Das Bild auf dem Umschlag ist recht ungewöhnlich: ein Berg in Form eines Kopfes mit darüber kreuz und quer verlaufenden Wegen, hier und da verstreute Kakteen, ein Vogel, und im Vordergrund sitzt ein alter Indianer, mit einer Decke über den Schultern. Es handelt sich um die Penguin-Taschenbuchausgabe von Carlos Castanedas *Reise nach Ixtlan*.

Als ich es öffne, sehe ich, dass es in Paris gekauft worden ist, bei Shakespeare and Company. Ich finde dies merkwürdig und amüsant zugleich, und spüre plötzlich, dass ich angeschaut werde. Ich blicke auf und sehe einen blonden, strahlend schönen jungen Mann. Er lächelt mich an und sagt:

– Du solltest Castaneda lesen... Du wirst dort einige Hinweise finden.

Ich verharre sprachlos vor dem, was mir nichts weniger als eine Erscheinung zu sein scheint, und verneige mich zum Gruss vor diesem jungen Mann. Als ich wieder aufschaue, stelle ich fest, dass er im wahrsten Sinne des Wortes verschwunden ist. Ich sage mir, dass wohl die Müdigkeit und der übermäßige Drogenkonsum der letzten Tage oder sonst irgendwas mein Gehirn beeinträchtigt haben, aber dennoch drücke ich *Journey to Ixtlan* an mein Herz.

speaking in tongues

lecture de livres sur l'utopie
ce coin du cerveau
qui s'ouvre de façon intermittente
synchronicity: spiritus mundi
l'arc-en-ciel de gravité
le chronomètre bleu
l'idée de l'Afrique
l'idée de l'été 1983
synchronisme
en véloipède vert
pour livrer le libellé de mes demandes

ne consulte aucun géographe
pour savoir où aller
nous sommes déjà sur vidéo cassette
avec les Talking Heads
and we're speaking in tongues

(1983)

speaking in tongues

Bücher über die Utopie lesen
diese Ecke des Gehirns
die sich in Abständen immer wieder öffnet
synchronicity: spiritus mundi
der Regenbogen der Schwerkraft
die blaue Stoppuhr
die Vorstellung von Afrika
die Vorstellung vom Sommer 1983
Synchronität
auf einem grünen Veloziped
um den Wortlaut all meiner Anfragen zu liefern

frage keine Geographen
um zu wissen, wohin du gehen musst
wir sind bereits auf Videoband
mit den Talking Heads
and we're speaking in tongues

(1983)

Extrait de / *Auszug aus* *L'extrême frontière*

fast food and quick snacks

nous sommes tous au cinéma
nous sommes tous figurants
dans un carnaval en celluloïd
nous rêvons d'élire Bugs Bunny
à la présidence du pays

sur les sentiers du rock'n'roll
– car pour moi l'énergie première est rock –
jamais je n'aurais volé aussi haut
n'eût été la voix aérienne de Grace Slick
à bord du Jefferson Airplane

si je ferme les yeux
pour écouter Aretha Franklin chanter *Dr. Feelgood*
c'est l'énergie tellurique de l'âme que j'entends
dans les ramifications rythmiques de l'être
tout ceci devient tellement clair et lisible
en ouvrant les pages d'*Acadie Rock* de Guy Arsenault
là où j'ai senti la senteur de l'asphalte mouillé
en fuyant les high schools de la peur
je suis devenu électrique dans la langue
organique dans les mots,
car il s'agit ici d'un long jeu acadien
dans les ramifications poétiques de l'être

les taxis sont là pour nous dériver
rêve de taxi bleu pour routes magiques
je veux encore parler d'errances
de voyages
me revient l'image de l'automobile
on the road
sur la route
et je suis comme Jack Kérouac
qui n'a jamais appris à chauffer une voiture,
mais cette image lui a fait voyager toute sa vie

je vois devant moi
un pare-brise mouillé
qui me propose une autre lecture du réel
les essuie-glace sont un métronome
pour une nouvelle chanson de la route
I'm going down to Louisiana
to the House of the Rising Sun
l'archétype de tous les bootleggers du continent
j'y suis convoqué depuis des années

fast food and quick snacks

wir sind alle im Kino
wir sind alle Statisten
in einem Karneval auf Zelluloid
wir träumen davon, Bugs Bunny
zum Präsidenten des Landes zu wählen

auf den Pfaden des Rock'n'Roll
– denn für mich ist Rock die Hauptenergiequelle –
nie wäre ich so hoch geflogen
wäre da nicht die luftige Stimme von Grace Slick gewesen
an Bord des Jefferson Airplane

wenn ich meine Augen schliesse
um Aretha Franklin *Dr. Feelgood* singen zu hören
höre ich nichts anderes als die tellurische Energie der Seele
in den rhythmischen Verästelungen des Seins
all dies wird so klar und lesbar
beim Aufschlagen der Seiten von Guy Arsenaults *Acadie Rock*
dort wo ich den Geruch von nassem Asphalt gerochen habe
auf der Flucht vor den high schools der Angst
Ich wurde elektrisch in der Sprache
organisch in den Worten
denn dies hier ist eine akadische Langspielplatte
in den poetischen Verästelungen des Seins

die Taxis sind da um uns umzuleiten
Traum vom blauen Taxi für verzauberte Strassen
Ich will noch von Irrfahrten sprechen
von Reisen
das Bild des Automobils kommt mir wieder in den Sinn
on the road
auf der Straße
und ich bin wie Jack Kérouac
der nie gelernt hat Auto zu fahren
aber dieses Bild liess ihn sein ganzes Leben lang reisen

ich sehe vor mir
eine nasse Windschutzscheibe
die mir eine andere Lesart der Realität bietet
die Scheibenwischer sind ein Metronom
für ein neues Lied der Strasse
I'm going down to Louisiana
to the House of the Rising Sun
der Archetyp aller bootlegger des Kontinents
ich werde seit Jahren dorthin gerufen

par la voix de Nina Simone,
mais en ce moment
je compose la cartographie du voyage
sur des carnets d'allumettes
sur du mashkouï
sur des napkins
hiéroglyphes éparpillés dans les bars
sur les trottoirs
dans les fossés
autant de cris griffonnés
America drinks up and goes home
chante Frank Zappa

mais il reste ceux qui rêvent
ceux qui imaginent
âmes sœurs de Thomas Pynchon
l'écrivain invisible
de J.D. Salinger
l'écrivain emmuré
Leonard Cohen
for some Jewish sadness
Bob Dylan
for a Sad-Eyed Lady of the Lowlands
écrit à l'hôtel Chelsea
de New York New York
que chante Nina Hagen
avec un accent allemand
tentant de faire éclater la conspiration Nova
décryptée par William Burroughs
lors de ses festins nus

à cinq heures du matin
dans un restaurant de Tom Waits
l'Amérique sent les œufs et le bacon
j'attends Lawrence Ferlinghetti
à Los Angeles où les anges parlent espagnol
je veux lui dire
que je crois encore
en la renaissance de l'émerveillement
et que je suis toujours en stand-by

(1984)

durch die Stimme von Nina Simone
aber im Augenblick
erstelle ich die Kartographie der Reise
auf Streichholzheftchen
auf Birkenrinde
auf Servietten
verstreute Hieroglyphen in Bars
auf den Bürgersteigen
in den Gräben
allesamt gekritzelte Schreie
America drinks up and goes home
singt Frank Zappa

aber es gibt immer noch diejenigen die träumen
diejenigen die Vorstellungsvermögen haben
Seelenverwandte von Thomas Pynchon
dem unsichtbaren Schriftsteller
von J.D. Salinger
dem ummauerten Schriftsteller
Leonard Cohen
for some Jewish sadness
Bob Dylan
for a Sad-Eyed Lady of the Lowlands
geschrieben im Chelsea Hotel
in New York New York
gesungen von Nina Hagen
mit deutschem Akzent
versucht die Nova-Verschwörung zu durchbrechen
dechiffriert von William Burroughs
während seiner nackten Gelage

um fünf Uhr morgens
in einem Restaurant von Tom Waits
Amerika riecht nach Eiern und Speck
ich warte auf Lawrence Ferlinghetti
in Los Angeles wo die Engel Spanisch sprechen
ich möchte ihm sagen
dass ich immer noch
an die Wiedergeburt der Verwunderung glaube
und dass ich immer noch auf Stand-by bin

(1984)

Extrait de / Auszug aus *L'extrême frontière*

*Das Bolze der Freiburger Altstadt /
Le bolze du Vieux-Fribourg*

*“Biläingysm” hin und her und noch retuur /
Le bilinguisme sens dessus dessous*

Fränzi KERN-EGGER

Extraits de / **Auszüge** aus:

D Sünenererschyy vam « Solei Blang ». Geschichten aus Freiburg,
2012, Fribourg/Freiburg: Paulusverlag, p. 11-12; p. 108-109

Traduction / **Übersetzung**: Manuel MEUNE et Claudine BROHY



Manuel Meune 2019

Vieille ville de Fribourg

Affiche pour une fête de quartier,
rédigée partiellement en bolze

Plaques de rue bilingues

En guise de présentation

Les textes suivants, reproduits dans l'original en allemand standard et accompagnés d'une traduction inédite vers le français, sont extraits d'un livre paru en 2012, *D Sùnenenerschyy vam « Solei Blang »*. *Geschichten aus Freiburg* (trad. littérale: « L'énergie solaire du 'Soleil Blanc'. Histoires de Fribourg »). L'autrice, Fränzi Kern-Egger, est née en 1946 à Fribourg-en-Nuithonie – comme on dit parfois pour faire la distinction avec Fribourg-en-Brisgau (Allemagne).

Le premier texte constitue l'avant-propos en « bon allemand » – selon l'expression qui, en Suisse romande, désigne fréquemment la langue standard – d'une série d'histoires courtes en bolze. L'autrice nous y donne une perspective toute personnelle sur cette variété linguistique fribourgeoise aux contours parfois fuyants – comme nous l'a rappelé l'article de Claudine Brohy dans ce volume.

Le traducteur et la traductrice ont renoncé à traduire vers le français un extrait de texte en bolze. On aurait certes pu le faire, et la trame narrative serait restée la même. Toutefois, il aurait été impossible de transposer dans une langue « non mixte » les très nombreux passages qui mettent en scène la variété mixte qu'est le bolze – en le rendant visible et audible. Le texte aurait donc perdu une bonne partie de ce qui fait son originalité et sa richesse. Pour l'instant, il semble bien qu'on ne puisse guère traduire le bolze que vers... une autre forme de bolze – en jouant sur la proportion de mots alémaniques ou français. À moins que quelqu'un souhaite traduire un texte en bolze vers le chiac – un projet sans doute aussi inspirant qu'ardu...

Le deuxième texte est un plaidoyer pour une dédramatisation de la « question bilingue » dans le canton de Fribourg, et plus spécialement dans sa capitale. Il s'agissait initialement d'une chronique parue en 1989 dans les *Freiburger Nachrichten*, le seul quotidien fribourgeois en langue allemande. Elle est publiée en même temps que cinq autres à la fin de *D Sùnenenerschyy*.

Zur Vorstellung

Die folgenden Texte – in der hochdeutschen Originalfassung und in einer unveröffentlichten Übersetzung ins Französische – stammen aus dem 2012 erschienenen Band *D Sùnenenerschyy vam « Solei Blang »*. *Geschichten aus Freiburg* (wörtliche Übersetzung des ersten Teils: « Die Sonnenenergie von der ‚Weissen Sonne‘ »). Geboren wurde die Autorin, Fränzi Kern-Egger, 1946 in Freiburg im Üchtland – wie es zur Unterscheidung vom deutschen Freiburg im Breisgau bisweilen genannt wird.

Der erste Text ist das Vorwort auf „Gutdeutsch“ – so die Übersetzung des Ausdrucks, der in der Welschschweiz häufig die Standardsprache bezeichnet – zu einer Reihe von Kurzgeschichten auf Bolz. Darin vermittelt die Autorin ihren sehr persönlichen Blick auf diese Freiburger Sprachvarietät mit bisweilen unscharfen Konturen –, die Thema des Beitrags von Claudine Brohy in diesem Band ist.

Der Übersetzer und die Übersetzerin haben darauf verzichtet, einen Auszug aus einem Text in Bolz ins Französische zu übersetzen. Man hätte das sicher tun können, und der Inhalt der Erzählung wäre der gleiche geblieben. Aber es wäre unmöglich gewesen, die unzähligen Stellen, die das Bolz – sichtbar und hörbar gemacht – als Mischsprache auszeichnen, in eine „ungemischte“ Sprache zu übertragen. Der Text hätte also viel von seiner Originalität und seinem Reichtum verloren. Derzeit scheint eine Übersetzung aus dem Bolz nur in eine... andere Form von Bolz erfolgen zu können – indem man etwa das Verhältnis zwischen senslerdeutschen bzw. französischen Wörtern ändert. Es sei denn, jemand möchte einen Text in Bolz ins akadische Chiac übersetzen – ein sicher ebenso herausforderndes wie mühseliges Projekt...

Der zweite Text ist ein Plädoyer für die Entdramatisierung der „Zweisprachigkeitsfrage“ im Kanton Freiburg und insbesondere in der Kantonshauptstadt. Es handelt sich eigentlich um eine Kolumne, die 1989 in den *Freiburger Nachrichten*, der einzigen deutschsprachigen Freiburger Tageszeitung, erschienen ist. Sie ist gleichzeitig mit fünf weiteren am Schluss von *D Sùnenenerschyy* zu lesen.

Tout en se montrant consciente de la chance qu'elle a d'avoir grandi dans un milieu très bilingue (ou trilingue si l'on ajoute le bolze), l'autrice rappelle que l'éloge rituel du bilinguisme dans les discours des décideurs locaux relève souvent de prémisses contradictoires, et que, dans la pratique, il n'est pas toujours suivi de changements.

Sans entrer dans les détails, elle évoque à mots couverts les débats linguistiques parfois vifs qui ont marqué la vie cantonale, concernant en particulier la mise en œuvre du « principe de territorialité », en vertu duquel une seule langue officielle devrait être associée à un territoire administratif donné – une solution plutôt préconisée par les francophones, dont certains font de l'« homogénéité linguistique » un gage de paix des langues.

Les germanophones, minoritaires dans leur canton et contraints de lutter pour que leur langue accède à une véritable parité, souhaiteraient au contraire plutôt élargir le domaine d'application du « principe de personnalité » – en vertu duquel les citoyennes et les citoyens choisissent leur langue de communication dans l'administration.

C'est souvent la ville de Fribourg, située à cheval sur la frontière linguistique, qui a cristallisé les débats – sur la langue administrative ou d'affichage. Car la capitale cantonale reste officiellement francophone, même si les aménagements pour les germanophones tendent à y être plus nombreux que par le passé. Ajoutons qu'aujourd'hui encore, les Fribourgeoises et Fribourgeois germanophones sont plus souvent bilingues que leurs concitoyennes et concitoyens de langue française.

Le contexte auquel l'autrice fait allusion rappelle les débats complexes qu'on connaît bien dans d'autres zones de contact linguistique – y compris en Acadie. Tout en rejetant les attitudes trop rigides, quelle que soit leur provenance, elle entend se montrer optimiste. Pour la publication de cette ancienne chronique datant de 1989, Fränzi Kern-Egger précise en note que depuis, les plaques de rue bilingues ont fait leur apparition dans le centre historique de Fribourg.

Des glücklichen Umstandes bewusst, in einem ausgeprägt zweisprachigen (bzw. dreisprachigen, wenn man Bolz hinzunimmt) Umfeld aufgewachsen zu sein, erinnert uns die Autorin daran, dass das rituelle Loblied auf die Zweisprachigkeit in den Reden von Entscheidungs-trägerinnen und Entscheidungsträgern der Region oft auf widersprüchlichen Äusserungen beruht und im Alltag nicht immer zu Veränderungen führt.

Ohne ins Detail zu gehen, spricht sie implizit die zuweilen hitzigen Sprachdebatten an, die das Leben im Kanton geprägt haben, insbesondere in Bezug auf die Umsetzung des „Territorialitätsprinzips“, wonach einem bestimmten Verwaltungsgebiet eine einzige offizielle Sprache zugeschrieben werden sollte – eine Lösung, die eher von den Frankophonen befürwortet wird, von denen einige die „sprachliche Homogenität“ als Garantie für den Sprachenfrieden betrachten.

Die Deutschsprachigen, die in ihrem Kanton in der Minderheit sind und darum kämpfen mussten, eine tatsächliche Gleichstellung der Sprachen zu erreichen, wollen eher den Geltungsbereich des „Personalprinzips“ erweitern – wonach die Bürgerinnen und Bürger ihre Kommunikationssprache in der Verwaltung wählen können.

Oft bietet die im Sprachgrenzraum liegende Stadt Freiburg Stoff für Debatten, etwa in Bezug auf die Verwaltungssprache oder auf die Sprache der Beschilderung. Denn die Kantonshauptstadt bleibt offiziell französischsprachig, auch wenn die Rechte der Deutschsprachigen erweitert wurden. Übrigens sind die deutschsprachigen Freiburgerinnen und Freiburger tendenziell immer noch häufiger zweisprachig als ihre frankophonen Mitbürgerinnen und Mitbürger.

Der Kontext, auf den sich die Autorin bezieht, erinnert an die komplexen Debatten, die auch in anderen mehrsprachigen Gebieten – einschliesslich Akadien – wohl bekannt sind. Sie lehnt starre Haltungen ab, ganz gleich, aus welcher Ecke sie kommen, und zeigt sich dabei optimistisch. Anlässlich der Veröffentlichung dieser Kolumne aus dem Jahr 1989 bemerkt Fränzi Kern-Egger in einer Fussnote, dass es nunmehr zweisprachige Strassenschilder im historischen Zentrum von Freiburg gibt.

Et si certaines tensions subsistent, on pourrait mentionner aussi, comme indice de cette décrispation que l'autrice appelle de ses vœux, l'installation – peu après la parution de *D Sündenenerschyy* en 2012 – de panneaux bilingues « Fribourg / Freiburg » en gare de la capitale – une évolution politiquement impensable quelques années auparavant...

Und wenn gewisse Spannungen noch bestehen, könnte man als Zeichen jener von der Autorin erhofften Entspannung auch die kurz nach Erscheinen von *D Sündenenerschyy* 2012 aufgestellten zweisprachigen Schilder „Fribourg / Freiburg“ im Bahnhof der Hauptstadt erwähnen – eine Entwicklung, die einige Jahre zuvor noch undenkbar gewesen wäre...

MANUEL MEUNE / CLAUDINE BROHY

Das Bolz der Freiburger Altstadt

Das Auquartier und dessen Sprache im Wandel der Zeit

„Uff, as wettigs Labyräingt, das Chuderwälsch va denen Ûnderstettler!“ (= Uff, welch ein Labyrinth das Kauderwelsch dieser Unterstädtler!)

Das werden die Leser „ännet de Saana“ (= jenseits der Saane) – ein jeder in seiner Mundart, versteht sich – wohl sagen, wenn sie sich mit Mühe und Not durch die folgenden eigenartig geschriebenen Texte hindurchgeackert haben. Das ist auch nicht verwunderlich, denn erstens sind die Mundarten ganz allgemein eher zum Sprechen da, und zweitens benötigt das Bolz besondere Schreibweisen, weil es ein Kunterbunt von Senslerdeutsch und Französisch ist.

Sprachliche Mischungen bei Bewohnern entlang der Sprachgrenzen sind an und für sich nicht Besonderes, aber die Eigenarten des Bolz sind zum einen sein ausgeprägter „Aggsang“ (‘accent’ = Akzent), der auch vielen rein welschen Freiburgern eigen ist, und zum andern die Tatsache, dass die Bolzsprecher sich ungeniert des Wortschatzes und der Grammatik beider Sprachen bedienen, mit Fluktuierungen hin und her, ohne sich dabei an irgendwelche Regeln zu halten. Es gibt keine „Bolzregeln“, es gibt nur, im grossen Raum der Veränderlichkeit, einige fest verwurzelte Bolzausdrücke: Der Pfosten zum Beispiel ist als solcher unbekannt, er existiert nur als „de Potùù“ (‘poteau’), und „patyniere“ (‘patiner’ = Schlittschuh laufen) gehört von Kindsbeinen auf zu den leidenschaftlichsten Tätigkeiten der Unterstädtler.

Bolz, früher vielleicht eine Bezeichnung der Greyerzer für die Stadtfreiberger allgemein („les boltzes“), ist heute in erster Linie ein Sprachverhalten, das an soziale Verhältnisse gebunden und örtlich begrenzt stark dem Wandel der Zeit unterworfen ist.

Le bolze du Vieux-Fribourg

Le quartier de l’Auge et sa langue au fil du temps

„Oulah, un vrai labyrinthe, ce charabia des gens de la Basse-Ville!“

C’est probablement ce que diront les gens qui habitent de l’autre côté de la Sarine – chacun dans son dialecte, bien sûr –, une fois que, après moult difficultés, ils se seront frayé un chemin au travers des textes qui suivent, si bizarrement écrits. Rien d’étonnant à cela puisque, primo, les dialectes en général sont plutôt faits pour être parlés, et que, deuxio, le bolze nécessite une graphie particulière, en tant que joyeux mélange de dialecte singinois et de français.

En soi, les mélanges linguistiques chez des habitants qui habitent le long d’une frontière linguistique n’ont rien d’exceptionnel, mais les particularités du bolze sont liées, d’une part, à l’« Aggsang » typé de ses locuteurs, accent qui est aussi celui de nombreux Fribourgeois romands pure laine, et, d’autre part, au fait que les locuteurs du bolze puisent allègrement dans le vocabulaire et la grammaire de chacune des deux langues, au gré de fluctuations tous azimuts, sans respecter de quelconques règles. Il n’y a pas de « règles du bolze », il y a juste – dans l’immense champ des variations possibles – quelques expressions bolzes profondément enracinées: ainsi, pour désigner le « poteau », on ne connaît en bolze que le « Potùù » – loin du « Pfosten » allemand; et l’une des activités auxquelles les gens de la Basse s’adonnent avec le plus de ferveur dès leur plus tendre enfance consiste à « patyniere » (« patiner ») – plutôt qu’à « Schlittschuh laufen ».

Le bolze – peut-être un terme que les gens de la Gruyère utilisaient jadis pour désigner les habitants de la ville de Fribourg en général (« les Boltzes ») –, c’est aujourd’hui d’abord une façon de s’exprimer qui reflète l’origine sociale et l’ancrage très local, tout en étant soumis aux tendances de l’époque.

Wer „La Mongtii dii Naas“, und die anderen Geschichten aufmerksam gelesen hat, wird es nicht wundern, dass dieses Bolzsprechen je länger je mehr der Vergangenheit angehört. Wo bolzsche Klänge zu hören waren, da wohnten Arbeiter und Handlanger sowie Kurzwarenhändler, Krämer, Milchmänner, Bäcker und Metzger. Sie alle hatten sich zu Beginn der Industrialisierung, meist vom Sensebezirk oder aus der bernischen Nachbarschaft herkommend, grösstenteils in den Häusern nahe der Saane niedergelassen. Die „meebessere“ (= gesellschaftlich besser gestellten) Freiburger und diejenigen, die es vermochten, höhere Schulen zu besuchen, verachteten dieses „Melangsch“ (‘mélange’ = Mischung) von Deutsch und Welsch: sie betrachteten es als ein Zeichen niederer Herkunft. Für die Bolzsprecher hingegen war es eine originelle Art der Anpassung an die mehrheitlich französischsprachige Bevölkerung der Oberstadt.

Der Verkauf und die Renovierung seiner alten Häuser in den Jahrzehnten der «Hùtggongschongtùür» (‘haute conjoncture’ = Hochkonjunktur) haben das Bild des Quartiers tiefgehend verändert. Reines Schweizerdeutsch, Schriftdeutsch und Französisch und andere Sprachen haben das Bolz verdrängt. Aber etwas von dessen Geist flottiert noch hinter manchem „Ridùù“ (‘rideau’ = Vorhang), es hat sich in den Ritzen der Sandsteinmauern festgelegt und ist einfach nicht auszurotten. Wer sich die Mühe nimmt, in den Gassen der Au zu flanieren, ein „Magasynn“ (‘magasin’ = Kaufladen) zu betreten oder in einem der zahlreichen „Bistrùù“ (‘bistrot’ = Beiz, Wirtschaft) Halt zu machen, der wird immer wieder diesen sprachlichen und lautlichen Kuriositäten begegnen. Und wer sich gar „hinder de Gäärte“ (= Hinter den Gärten) unter die Zuschauer eines „Foppalmatsches“ (Fussball-match) mischt, der wird am Schluss ausrufen: „Tschioo, miiggol, scho bù de Mytang han i schopii l’Aggsang!“ (= Hei, ich, schon bei der Halbzeit habe ich den Akzent erwischt!).

Quiconque a lu attentivement « La Mongtii dii Naas » (« La montée des nases », espèce de poisson) et les autres histoires ne sera pas surpris d’apprendre que cet usage du bolze est de plus en plus une chose du passé. Partout où l’on entendait les sonorités du bolze, vivaient jadis des ouvriers et des manœuvres spécialisés, ou encore des merciers, des épiciers, des laitiers, des boulangers et des bouchers. Le plus souvent originaires du district de la Singine ou de localités bernoises proches, ils s’étaient établis ici au début de l’industrialisation, pour la plupart dans les maisons situées à proximité de la Sarine. Les Fribourgeois « meebesser » – plus aisés, littéralement « plus meilleurs » – et ceux qui parvenaient à fréquenter une école supérieure méprisaient ce « Melangsch » d’allemand et de français; ils le considéraient comme le signe d’une origine modeste. Pour les bolzophones, en revanche, il s’agissait d’une manière originale de s’adapter à la population majoritairement francophone de la Haute-Ville.

Le quartier de l’Auge a vu son image se modifier profondément lorsque ses maisons ont peu à peu été vendues ou rénovées pendant les décennies de « Hùtggongschongtùür » (haute conjoncture). Le bolze a été remplacé par du suisse-allemand pur, le bon allemand, le français ou d’autres langues encore. Mais quelque chose de son esprit flotte encore derrière bien des « Ridùù » (rideaux) de fenêtre; il s’est logé dans les fissures des murs de molasse – il est tout simplement impossible à éradiquer. Si l’on se donne la peine de flâner dans les ruelles de l’Auge, de passer le seuil d’un « Magasynn » (magasin) ou de faire une virée dans l’un des nombreux « Bistrùù », on ne manquera pas de tomber sans cesse sur ces curiosités linguistiques et phonétiques. Et ceux qui vont « hinder de Gäärte » (derrière les jardins) pour se mêler aux spectateurs d’un « Foppalmatsch » (match de foot / soccer) finiront par s’écrier: « Tschioo, miiggol, scho bù de Mytang han i schopii l’Aggsang! » (Ben moi, à la mi-temps, j’avais déjà choppé l’accent!).

“Biläingysm” hin und her und noch retuur

Köpfe und Schreibmaschinen sind in letzter Zeit wieder einmal heissgelaufen „à propos bilinguisme“. Hin und her geht's mit den Forderungen einerseits, mit untoleranten Auftrumpfungen anderseits, letzten Endes mit viel Aufregung und bösem Blut beiderseits.

Es steht mir nicht zu, am Vorhandensein der Sprachprobleme zu zweifeln. Ich möchte nur die manchmal sehr spitzen Pfeile der Deutsch bzw. Französisch sprechenden Scharfschützen etwas abstumpfen, den Problemhaufen etwas relativieren, die hitzigen Köpfe ein wenig abkühlen, ansonsten gehen auch die redlichen Bemühungen und gut gesinnten Unternehmungen im brodelnden Dampfkessel zugrunde.

Als eine in der Stadt Freiburg Geborene lebe ich seit dem Beginn meiner Existenz mit der Zweisprachigkeit, habe sie gleichsam mit der Muttermilch aufgesogen. Aus diesem Grunde bereitet mir der Wechsel von der einen Sprache zur andern nicht dieselben Schwierigkeiten wie jemandem aus dem übrigen Deutschfreiburg oder gar aus einem der frankophonen Bezirke. Was ich aber mit Sicherheit weiss: Die Beherrschung der zweiten Landessprache – und zwar so früh wie möglich – hat noch keinem Deutschfreiburger Schaden zugefügt. Umgekehrt müssten sich die Welschfreiburger nicht die Haare ausreissen ob der häufigen Besetzung guter Posten durch „zweisprachige“ Deutschfreiburger, hätten sie – ebenfalls so früh wie möglich! – die Sprache Goethes erlernt, anstatt diese gering zu schätzen oder gar dummerweise zu ignorieren. Allerdings müssten Letztere in Zukunft damit rechnen können, dass die Deutschschweizer ihnen in der gelernten Schriftsprache begegnen. Auf nationaler Ebene sind unsere Mundarten keine Umgangssprachen, ebenso wenig übrigens wie die verschiedenen welschen Patois.

Leider ist die Beschäftigung mit Zweisprachigkeit oft nur das schöne Plakat auf der Litfasssäule hässlichen Kleinkrieges. Oder ein volkstümlicher Lockvogel, dessen bunte Federn einen wüsten Machtgeier verstecken. So im Falle der Abstimmung über den Kredit für die neue

Le bilinguisme sens dessus dessous

Ces derniers temps, on a pu de nouveau voir s'échauffer les esprits et s'emballer les machines à écrire à propos du bilinguisme. On assiste à un chassé-croisé entre les revendications des uns et les surenchères intransigeantes des autres – et finalement à beaucoup d'agitation et d'animosité de part et d'autre.

Loin de moi l'idée de mettre en doute l'existence de problèmes linguistiques. Je voudrais juste émousser quelque peu les flèches parfois très acérées des francs-tireurs germanophones ou francophones, relativiser un peu l'ampleur du problème, refroidir un tant soit peu les esprits échauffés – sinon, même les efforts sincères et les entreprises les mieux intentionnées se perdront dans cette chaudière infernale.

En tant que Fribourgeoise née dans la ville même, je vis avec le bilinguisme depuis le début de mon existence, je l'ai pour ainsi dire absorbé avec le lait de ma mère. C'est pourquoi le passage d'une langue à l'autre ne me pose pas les mêmes difficultés qu'à une personne originaire d'autres régions germanophones du canton – et a fortiori originaire de l'un des districts francophones. Mais il y a une chose dont je suis sûre, c'est que la maîtrise de la deuxième langue nationale – et le plus tôt possible – n'a jamais fait de mal à un Fribourgeois germanophone. Inversement, si les Fribourgeois francophones avaient appris la langue de Goethe – également le plus tôt possible! – au lieu de la mépriser ou de sottement l'ignorer, ils n'auraient pas à monter sur leurs grands chevaux chaque fois qu'ils voient de bons emplois occupés par des Fribourgeois germanophones « bilingues ». Toutefois, ces francophones devraient aussi pouvoir à l'avenir s'attendre à ce que les Suisses allemands s'adressent à eux dans l'allemand standard qu'ils ont appris à l'école. À l'échelon national, nos dialectes alémaniques ne sont pas des langues de communication – pas plus du reste que les divers patois romands.

Hélas, l'intérêt pour le bilinguisme n'est souvent qu'un bel étendard qu'on brandit sur fond d'affrontements peu reluisants, ou un slogan accrocheur qui cache mal de féroces appétits de pouvoir. C'était le cas lors de la votation sur le crédit pour la nouvelle École d'ingénieurs, où pour une minorité

Ingenieurschule, wo für eine Minderheit der Wähler das Sprachenproblem wichtiger war als die Notwendigkeit einer solchen Schule überhaupt. Ebenso das aufwendige Tamtam um die Beschriftung auf einem Schild beim Kollegium Sankt Michael, wo das Wort „Verwaltung“ über das Wort „Administration“ zu stehen kam. „Mon Dieu, quel malheur!“ Dabei hätte letzteres als lateinisches Wort durchaus beiden sprachlichen Forderungen Genüge getan!

Gegner und Befürworter ziehen zwar an demselben Seil des „bilinguisme“, aber oft in entgegengesetzter Richtung. Bedauerlicherweise lautet ihr Wahlspruch nämlich nicht: „Einer für alle – alle für einen“, sondern: „Jeder für sich“! Dabei verlieren sie den Boden unter den Füßen und gehen an der Wirklichkeit vorbei. So mag die Forderung nach zweisprachigen Gerichts- und Amtspersonen gerechtfertigt sein. Und wenn auf dem Strassenschild nebst „Place de l'Hôtel de Ville“ auch noch „Rathausplatz“ stünde, wären weder jemandes Ehre geschändet noch irgendwelche Prioritäten verletzt. Es geht auch niemandem etwas ab, wenn man gelegentlich seine Zunge mit welschen Wörtern belegen oder innerhalb einer Gruppe auf seine geliebte Mundart zugunsten der Schriftsprache verzichten muss. Es wäre so schön, wenn wir das kostbare Gut der Zweisprachigkeit, um das uns viele Auswärtige beneiden, nicht einfach so zerrissen und vor die Hunde werfen. Könnten wir doch einfach damit leben, dem andern so weit wie möglich entgegenkommen und den Wechsel von der einen Sprache zur andern nicht als ein mühseliges Müssen oder als eine Aufforderung zum Kampf empfinden. Spielerisch über die Sprachgrenze hin und her zu hüpfen, das macht doch Spass und öffnet die Tore zum Verständnis anderer Menschen und Kulturen.

** Anmerkung der Autorin: Mehrere Jahre später haben es die Stadtbehörden tatsächlich bewilligt, dass 22 historisch belegte Strassen- und Plätze-namen zweisprachig beschriftet werden.*

d'électeurs, le problème linguistique était plus important que la nécessité même d'avoir une école de ce type. Il y eut aussi tout un battage autour de l'inscription sur un panneau au Collège Saint-Michel, où le mot « Verwaltung » figurait au-dessus du mot « Administration ». Oh là là, grande Katastrophe! Pourtant, le mot d'origine latine aurait pu satisfaire les exigences linguistiques des uns comme des autres!

Certes, défenseurs et détracteurs se réclament volontiers du bilinguisme, mais souvent au nom de logiques opposées. Malheureusement, leur devise en la matière n'est pas « Un pour tous – tous pour un », mais « Chacun pour soi »! Ils perdent ainsi d'importants repères et passent à côté de la réalité. Vouloir des magistrats et des fonctionnaires bilingues, n'est-ce pas là une revendication justifiée? Et si la plaque de rue de la Place de l'Hôtel de Ville comportait également la mention « Rathausplatz », aurait-on sali l'honneur de quelqu'un ou bafoué de quelques prérogatives? Pour le reste, personne ne devrait se formaliser si, à l'occasion, on est amené à prononcer quelques mots de français ou si, au sein d'un groupe, on doit provisoirement renoncer à son dialecte bien aimé au profit de l'allemand standard. Ce serait vraiment une bonne chose si nous ne taillions pas en pièces et ne gaspillions pas ce bien précieux qu'est le bilinguisme, qui fait l'envie de nombreux étrangers. Nous pourrions prendre l'habitude de nous montrer aussi accommodants que possible avec les autres, et de ne plus considérer le passage d'une langue à l'autre comme une corvée ou une invitation au combat. Jouer à saute-mouton avec la frontière linguistique, voilà qui est plaisant tout en ouvrant la voie à une meilleure compréhension des autres êtres humains et des autres cultures.

** Note de l'autrice: quelques années plus tard, les autorités municipales ont effectivement accepté que pour 22 places et rues dont les noms sont attestés historiquement, les deux langues figurent sur les plaques officielles.*

Revue transatlantique d'études suisses
10/11 - 2020/21

Éditrices / éditeur:

Isabelle Violette (isabelle.violette@umoncton.ca)
Michelle Landry (michelle.landry@umoncton.ca)
Manuel Meune (manuel.meune@umontreal.ca)

© 2021 - Section d'études allemandes
Département de littératures et de langues du monde
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal

ISSN - 1923-306X